

Alain Chouet

SEPT PAS VERS L'ENFER

**Séparatisme islamiste :
les désarrois d'un officier
de renseignement**

Flammarion

Alain Chouet

Sept pas vers l'enfer

Séparatisme islamiste : les désarrois
d'un officier de renseignement

Préface de Pierre Conesa

Flammarion

Alain Chouet

Préface de Pierre Conesa

Sept pas vers l'enfer

Séparatisme islamiste :

les désarrois d'un officier de renseignement

Flammarion

© Flammarion, Paris, 2022

Tous droits réservés

ISBN Numérique : 9782080249425

ISBN Web : 9782080249449

Le livre a été imprimé sous les références :

ISBN : 9782080249388

Ouvrage composé par IGS-CP et converti par [Pixellence](#) (59100 Roubaix)

Présentation de l'éditeur

1980-2020. Quarante années d'aveuglement, d'ignorance, de lâcheté et de « bien-pensance » ont progressivement conduit la France aux limites de la rupture du pacte républicain. Alors que le débat a longtemps été pollué par le « politiquement correct » qui ne voulait voir dans la violence et la délinquance que des « incivilités » plutôt mineures, Alain Chouet dépeint une société française profondément malade du séparatisme et de la violence fondamentaliste dans toutes ses composantes et tous ses aspects. Il remonte à ses fondements historiques, pointe du doigt ses instigateurs, analyse les failles de notre société.

Homme de terrain et de réflexion, ayant combattu les diverses vagues du terrorisme depuis cinquante ans, Alain Chouet dénonce l'inertie et le déni d'un monde politique et intellectuel, alerté de nombreuses fois, mais qui a toujours refusé de croire à la poussée organisée de la dissidence islamiste violente, jusqu'à la décapitation de Samuel Paty.

Né en 1946, diplômé en droit, science politique et langues orientales, Alain Chouet est l'ancien chef du Service de renseignement de sécurité de la DGSE où il a fait toute sa carrière de 1972 à 2007. Spécialiste des problèmes de sécurité et de terrorisme dans le monde arabe et islamique, il est ou a été consultant de différents pôles de décision nationaux (Affaires étrangères, Présidence de la République) et internationaux (OSCE, Commission européenne, Pentagone) et participe aux travaux de plusieurs centres de recherche en matière de violence politique et de sécurité collective.

Préface de Pierre Conesa. Né en 1948, cet agrégé d'histoire et ancien élève de l'ENA a été haut fonctionnaire au ministère de la Défense et membre du Comité de réflexion stratégique.

Du même auteur

La Sagesse de l'espion, L'Œil Neuf-Jean-Claude Béhar Éditions, Paris, 2010.

Au cœur des services spéciaux. La menace islamiste : fausses pistes et vrais dangers, éditions La Découverte, Paris, 2013.

Sept pas vers l'enfer
Séparatisme islamiste :
les désarrois d'un officier de renseignement

AVERTISSEMENT

Les propos, opinions et jugements exprimés dans ce livre sont strictement personnels à l'auteur, qui en assume toute la responsabilité. Ils ne sauraient en aucun cas être présentés, cités ou interprétés comme des prises de position officielles ou officieuses de l'État ou de l'un quelconque de ses services ou administrations.

À la mémoire de Rémy Leveau (1932-2005), premier agrégé français de science politique, professeur des universités et diplomate.

PRÉFACE

Alain Chouet est un combattant du front, un acteur du contre-terrorisme où il a passé la plus grande partie de sa vie professionnelle. Arabophone, plusieurs fois en poste à l'étranger, il ne raconte pas dans son récit quelque opération secrète destinée à montrer ce monde caché qui plaît tant dans les romans. Il raconte ses désillusions face au monde politique et intellectuel, de nombreuses fois informé et alerté, qui a toujours refusé de croire à la poussée salafiste jusqu'à la décapitation de Samuel Paty, pourtant la troisième du genre contre des citoyens français. Le monde de ceux-là mêmes qui, à chaque attentat, font l'audit expert des « failles » des services de police et de renseignement ; ceux-là qui, une fois les couronnes mortuaires séchées, font de profonds discours immédiatement tempérés par du « pas d'amalgame », « pas de stigmatisation » alors que personne d'autre qu'eux, et surtout pas l'auteur, n'envisage de telles généralisations.

Parfait connaisseur du monde arabe et de la culture musulmane qu'il a longuement étudiée, Alain Chouet est donc un héritier de Simon Leys effeuillant les « habits neufs du président Mao » ou de Gide dans son « retour d'URSS ». Mais son sujet n'est pas l'analyse du fait terroriste, c'est le regard « d'observateur animalier » qu'il porte sur la classe politique et intellectuelle française. Il constate comme beaucoup d'autres la profonde pénétration salafiste et frériste en France, soutenue avec constance par des pays du Golfe. Il dissèque les différentes mesures politiques pour casser le thermomètre quand la fièvre monte afin de « ne pas jeter d'huile sur le feu », pour soigneusement ranger sur une étagère, aussi haute que possible, les rapports alarmants comme ceux de la commission Stasi et du rapport Obin, tous deux de 2003 (dix-huit ans déjà...), les nombreux livres

d'hommes de terrain, etc., tous bien évidemment inspirés quelque part par une intolérable « islamophobie »...

« L'autruchisme » fut une pratique des différents gouvernements préférant toujours laisser la patate chaude aux successeurs, *a fortiori* à l'approche d'élections. Les « droits-de-l'hommes » en retard d'une guerre se cantonnent aux principes et aux communiqués de dénonciation préenregistrés sur le caractère « liberticide » de quelque projet législatif présenté par quelque gouvernement que ce soit. Exemples : l'indispensable suivi postcarcéral de détenus dont on connaît la dangerosité, la déchéance de nationalité, la réforme du droit d'asile... Le dernier épisode du genre est la dénonciation du projet de loi sur le « séparatisme », pièce maîtresse selon eux d'un vaste projet qui, additionné aux mesures sanitaires anti-Covid, pose les jalons d'une future dictature.

Ce livre n'est pas pessimiste, il est réaliste. L'auteur est en droit de s'étonner comme beaucoup, alors que nombre de Français de culture musulmane dénoncent les radicaux parfois au risque de leur propre sécurité, d'entendre la classe politique et intellectuelle préférer évoquer la menace éventuelle du Rassemblement national plutôt que la barbarie bien réelle des salafistes djihadistes qui ont tué plus de 300 personnes et en ont blessé 900 dans les rues des villes de notre pays.

On a déjà connu par le passé, en France, cette « trahison des clercs ».

Pierre Conesa
Mars 2021

1

Marcher vers l'enfer Séparatisme et violence islamiste, réalités complexes longtemps et délibérément ignorées

Le présent essai ne prétend ni à l'objectivité scientifique et documentée de l'universitaire, ni à l'exhaustivité descriptive du doctorant, ni à la rigueur sourcilleuse du journaliste d'investigation, encore moins à la vision clinique du psychologue, du criminologue ou du sociologue. Je n'entends apporter ici que mon témoignage d'observateur de terrain un peu enrichi de ses études approfondies de la langue arabe, du droit et de la science politique, de mes nombreuses années de résidence au Levant et au Maghreb et de mes quarante années d'exercice du métier d'officier de renseignement particulièrement concentrées sur les problématiques de l'islamisme et du terrorisme. Au soir de ma vie, je me retourne sur ces quarante dernières années en me demandant comment on en est arrivé dans ce pays à un tel degré de violence, de dissensions sociales, de « séparatisme » puisque le mot est à la mode. Qu'avons-nous raté ? Qu'avons-nous ignoré ? Qu'avons-nous refusé de voir et pourquoi ? Peut-on encore, sans revenir en arrière, changer la donne et trouver des formes d'apaisement sans lesquelles nous sommes irrémédiablement condamnés à la rupture et à la violence ?

C'est pourquoi, bien que pour des raisons de méthode j'évite ordinairement de le faire, j'écris à la première personne du singulier et je ferai un large usage des notes, billets, extraits d'articles que j'ai publiés et de conférences que j'ai prononcées, patiemment réunis depuis vingt-cinq ans, sur les questions de la violence terroriste qui ont constitué le cœur de ma longue carrière au sein du service de renseignement extérieur français.

J'ai bien conscience que, comme tout témoignage, celui-ci est nécessairement partiel puisqu'il expose l'angle de vue particulier et évidemment réduit d'un professionnel des problématiques de sécurité collective. Il ne vise donc qu'à alimenter le débat et la réflexion sur ce qui apparaît de plus en plus comme une faille profonde de notre collectivité nationale susceptible de dégénérer en affrontements civils.

Pour la première fois de ma vie, j'ai aussi entendu en cette fin d'année 2020 des responsables politiques français, président de la République et Premier ministre, admettre du bout des lèvres qu'il existait bel et bien des problèmes de violence et de cohésion sociale dans ce pays. C'était tout de même un timide premier pas qu'il faut saluer puisque, depuis plusieurs décennies, la technocratie et nombre de cercles universitaires et intellectuels de l'Hexagone affirmaient sans sourciller que ces problèmes n'existaient pas. Leur évocation relevait d'un « ressenti » subjectif invérifiable et invérifiable par des citoyens crispés sur des valeurs obsolètes ou séduits par des discours populistes. Au pire pouvait-on déplorer quelques phénomènes d'exaspération localisés, mais bien compréhensibles, puisqu'ils étaient l'inévitable conséquence du chômage, du dénuement, de l'exclusion, de l'état de nécessité dans lequel se trouvaient de pauvres hères confinés dans des ghettos misérables, parqués et marginalisés par des « Français de souche » fondamentalement intolérants, xénophobes et racistes qui ressentaient de façon fantasmée quelques « incivilités » comme des violences insupportables.

Mais au bout de trente années de désordres urbains répétés, après l'explosion du trafic de stupéfiants assortie de règlements de comptes à l'arme de guerre, après les caillassages multiples et récurrents dans certains quartiers des véhicules de police, de pompiers, d'ambulances, après les incendies festifs de milliers de voitures dans d'autres ou dans les mêmes, après les attaques de commissariats de police et de gendarmeries au cocktail Molotov, aux explosifs improvisés ou à la voiture bélier, après la multiplication exponentielle de vols avec violences sur la voie publique et jusque dans les domiciles privés, il a fallu se rendre à l'évidence : le « ressenti » du citoyen moyen, si décrié dans certains cercles parisiens, s'appuyait tout de même sur une réalité bien tangible et même quantifiable, au point qu'on a préféré en 2019 « casser le thermomètre » en supprimant l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales, organisme officiel dépendant du Premier ministre qui était justement chargé

de cette quantification... Mais la prise de conscience était d'autant plus incontournable que cette constante marche vers le désordre social le plus absolu se couronnait depuis plus de cinq ans d'attentats individuels et collectifs qui ont fait au moins 300 morts pour finir – sans doute provisoirement – par la décapitation médiatisée d'un professeur de collège, sidérante et consternante pour la plupart, mais accueillie avec jubilation dans certains milieux.

La reconnaissance de la gravité de cette situation ne semble pas s'être faite sans embarras ni douleur. À l'automne 2020, la valse-hésitation sur le choix des mots, puisqu'il faut tout de même bien nommer les choses, a eu quelque chose de pathétique, voire de dérisoire. Fallait-il parler de séparatisme, de communautarisme, d'intégrisme, de djihadisme, de salafisme, d'islamisme ? Autant de faux-fuyants pour tenter de contourner l'incontournable. Le Premier ministre a fini par trancher en osant désigner l'islam politique comme le nœud du problème. Ce n'était sans doute pas, et l'on verra pourquoi, la plus juste façon de pointer du doigt la source des difficultés, mais il était enfin temps de briser un tabou de la bien-pensance qui avait interdit pendant plusieurs décennies d'évoquer, même en termes allusifs ou feutrés, le fait que la France avait un problème, non pas avec, mais au sein de sa minorité de confession musulmane. Ce n'est pourtant pas faire injure aux musulmans ni se montrer raciste ou xénophobe de penser et de dire que s'il existe des fondamentalistes islamiques violents, on a plus de chances de les trouver parmi eux qu'ailleurs. C'est d'autant plus inattaquable que, il faut le répéter sans cesse, les premières et plus nombreuses victimes du salafisme violent sont des musulmans. Ce n'est pas non plus se montrer raciste ou xénophobe d'observer que, s'il est évident qu'on trouvera des salafistes violents au sein de la communauté musulmane, et même s'ils n'en sont qu'une infime partie, on en trouvera d'autant plus que cette communauté est importante. C'est purement statistique et n'implique aucun jugement de valeur.

Et c'est pourtant là une évidence dont il a été jugé en France pendant près de quatre décennies qu'il était inconvenant, moralement et parfois judiciairement condamnable d'évoquer l'existence. Donnons quand même acte à ce gouvernement d'avoir nommé les choses. Mais la reconnaissance de l'état des faits s'est accompagnée d'une ignorance manifeste du contenu des faits eux-mêmes. À entendre les uns et les autres, il apparaissait qu'on en découvrait l'étendue à la lueur d'une douzaine d'agressions récentes et

spectaculaires, émanations plus ou moins incompréhensibles et injustifiées de conflits lointains au Maghreb, au Levant, en Afrique, en Asie centrale auxquels nos armées auraient eu la mauvaise idée de se mêler. Pour nos responsables politiques, nos élites intellectuelles et nos médias, ce n'est pourtant pas faute d'avoir été sensibilisés, prévenus et mis en garde.

Dès 1984, l'universitaire Gilles Kepel, dans un ouvrage magistral¹, analysait, à la suite de l'assassinat du président Sadate, l'émergence en Égypte d'un courant fondamentaliste islamique populiste, historique, mais jusque-là marginal, agrégeant le ressentiment des déshérités contre des pouvoirs locaux prédateurs et leurs alliés ou protecteurs occidentaux. Habilement manipulés par des idéologues en mal de pouvoir, ces « *bidoun*² » ont été peu à peu convaincus que la déchéance de la civilisation arabo-musulmane, si flamboyante à ses débuts, ne pouvait être due qu'à la conjonction de l'abandon de l'islam des origines et à un complot planétaire contre le monde musulman. À partir de cette conviction, le terreau était prêt pour l'instrumentalisation à des fins diverses d'une exaspération qui avait enfin trouvé ses cibles. Kepel et ses équipes du CERI (Centre d'études et de recherches internationales) de Sciences Po ont depuis publié sans relâche à un rythme quasi annuel des ouvrages d'une grande rigueur scientifique³ sur l'extension du phénomène à l'ensemble du monde arabe et musulman avant de gangrener les communautés émigrées et de les dresser contre les sociétés d'accueil. On verra comment et pourquoi ces ruptures n'ont rien de spontané, mais correspondent étroitement à la stratégie globale de l'association internationale des Frères musulmans et comment cette stratégie a été utilisée à des fins politiques par différents États.

À la suite des attentats contre les ambassades américaines de Nairobi et de Dar-es-Salam en 1998, le journaliste français de la Radio suisse romande Richard Labévière publie chez Grasset *Les Dollars de la terreur*, livre dans lequel il démontre comment l'instrumentalisation incontrôlée puis l'abandon de militants djihadistes par les États-Unis et l'Arabie dans le conflit de l'Afghanistan ne peuvent que se traduire par une généralisation de la violence fondamentaliste à l'ensemble de la planète. Les attentats du 11 septembre 2001 lui donnent amplement raison et suscitent un regain d'analyses et de mises en garde. En 2002, les criminologues Alain Bauer et Xavier Raufer publient chez Jean-Claude Lattès *La guerre ne fait que commencer*, où ils théorisent toutes les dérives et extensions prévisibles du djihadisme dans tous les domaines, en particulier la probable transition de

la délinquance de droit commun vers la violence terroriste sous des formes hybrides dans les quartiers de non-droit des pays européens euphémiquement désignés comme « quartiers sensibles » ou, tout simplement, « quartiers » pour ne pas avoir à les qualifier. Puis, la pression se faisant plus grande, ce sont les journalistes Christophe Dubois et Christophe Deloire qui publient en 2004 chez Albin Michel *Les islamistes sont déjà là*.

Parallèlement, l'infatigable Caroline Fourest décortique la nocivité morbide et le double langage des Frères musulmans dans son *Frère Tariq* publié chez Grasset en 2004, où elle attaque de front la duplicité de Tariq Ramadan, petit-fils du fondateur de la Confrérie, qui était alors la coqueluche des plateaux télé, introduit au sein des salons parisiens en vogue par des milieux laïques bien-pensants. Viendront ensuite en 2005 le politologue Guillaume Bigot et le policier Stéphane Berthomet qui publient chez Ramsay *Le Jour où la France tremblera*. Derrière ce titre inutilement clinquant se révèle une étude entomologique fouillée de la transformation d'un mal-être social en machine de guerre politique.

Les uns et les autres analysent en détail les origines, les ressorts et les conséquences de la pénétration du salafisme militant et violent dans la société française. En 2009, l'auteur de thrillers portugais J.R. Dos Santos publie son *Furie divine*, œuvre de pure fiction, mais particulièrement réaliste et documentée, dans laquelle il décortique de façon clinique comment un jeune garçon égyptien passé fortuitement sous la coupe des Frères musulmans est peu à peu transformé en impitoyable et efficace machine à tuer. Plus tard, et alors que le phénomène s'étend et se dramatise, quelques « courageux » osent encore se colleter avec le problème. Au Québec en 2011, Djemila Benhabib dénonce dans *Les Soldats d'Allah à l'assaut de l'Occident* publié chez VLB l'agressivité des islamistes envers les démocraties et dénonce la lâcheté naïve des « arrangements raisonnables » par lesquels celles-ci croient pouvoir se prémunir du danger sans avoir à le regarder en face. Et en 2016, Pierre Conesa, ancien haut fonctionnaire et analyste du ministère de la Défense, dénonce sans nuance, mais avec une précision chirurgicale, l'instrumentalisation de la violence djihadiste dans son *Docteur Saoud et Mr. Djihad* publié chez Robert Laffont. Enfin, en 2019, c'est Mohamed Sifaoui qui publie à L'Observatoire *Taqiyya : comment les Frères musulmans veulent infiltrer la France* où il dévoile tous les stratagèmes de la Confrérie pour utiliser et subvertir les

institutions et les lois de la République afin de mieux affermir son emprise sur les musulmans de France.

Plusieurs autres essais dans la même veine ont été publiés au cours de la même période sans avoir le même retentissement, comme le délicieux *Principal de collège ou Imam de la République* de Bernard Ravet chez J'ai lu. C'est peut-être mieux pour ces auteurs moins exposés, car tous ces lanceurs d'alerte avant la lettre ont été plutôt mal perçus et mal reçus, leurs mises en garde étant considérées comme inconvenantes. Si personne n'ose s'attaquer de front à Gilles Kepel, c'est parce que personne ne peut contester sa rigueur scientifique et la qualité de son travail. Mais l'Alma Mater, où pullulent ceux qui jalourent sa renommée et l'exposition publique de ses travaux, ne lui facilite guère la tâche et se montre plus que parcimonieuse sur les moyens accordés à son équipe de recherche et sur l'avancement de son statut. Évincé de la Radio suisse, Richard Labévière, récupéré par Radio France internationale, a récidivé avec *Les Couloirs de la terreur* publié chez Grasset en 2003 où il enfonce le clou de son premier livre. Cela lui vaudra un peu plus tard et sous un motif fallacieux un nouveau licenciement, définitif cette fois, malgré un désaveu de la mesure par la justice administrative et l'octroi d'une confortable indemnité aux frais du contribuable. Alain Bauer et Xavier Raufer sont régulièrement dénoncés comme islamophobes, l'un pour son appartenance passée à la franc-maçonnerie, l'autre pour une jeunesse plutôt engagée à l'extrême droite étudiante que ni l'un ni l'autre ne dissimulent. Christophe Dubois et Christophe Deloire se sont abstenus de récidiver sur le sujet après avoir essuyé un torrent de critiques. Contraint de démissionner de la police, Stéphane Berthomet a émigré au Canada tandis que Guillaume Bigot est ouvertement dénoncé comme « facho » sur les plateaux télé. Djemila Benhabib m'a été décrite par des officiels de Montréal comme une « laïcarde intégriste » (*sic*). Caroline Fourest, régulièrement menacée de mort, ne doit sa survie médiatique qu'à ses autres combats en faveur de la cause des femmes, de la liberté et du respect du droit. Mohamed Sifaoui, également menacé de mort et doté à ce titre d'une protection policière permanente, ne doit la sienne qu'à quelques solides amitiés que lui valent sa lucidité, son courage et sa détermination, en particulier celle d'Yves Calvi sur plusieurs médias.

Ce n'est pas la première fois que la collectivité nationale et ses élites détournent le regard face à des réalités menaçantes et vouent aux gémonies

les Cassandre qui osent les évoquer. En sont autant d'exemples : la montée du nazisme dans l'Allemagne des années 1930, la réoccupation et la remilitarisation de la Rhénanie par la Wehrmacht en violation des traités internationaux, la guerre d'Espagne, l'Anschluss et l'annexion des Sudètes, la Shoah, le goulag et les crimes de la Russie stalinienne, les innombrables interventions américaines pour ramener dans le « droit chemin » à coups de pronunciamientos militaires les déviants de la ligne atlantiste. Mais c'est la première fois que les choses se passent chez nous, donc avec l'impossibilité d'en détourner le regard et avec l'impérieuse nécessité d'y remédier. Car contrairement aux terrorismes des années 1970 et 1980 et même au terrorisme modèle 11 Septembre à New York, ce ne sont pas des militants étrangers qui nous frappent après avoir été formés dans ce but par des adversaires bien identifiés. Ce sont nos enfants. Peu importe qu'ils soient résidents de longue date ou d'immigration récente, peu importe qu'ils soient « Français de souche », fraîchement naturalisés ou encore sous statut étranger régulier ou pas. Ils sont les produits de notre système social, éducatif et culturel défaillant sur de nombreux points qui n'a pas su, pas pu ou pas voulu voir leur dérive, leur prise en main et leur utilisation par des mouvances sectaires de prédateurs eux-mêmes instrumentalisés par des États.

La technostucture et ses administrations, les élites politiques et intellectuelles, la recherche universitaire, le monde médiatique peinent en France à appréhender ce genre de phénomène multifactoriel qui met en jeu des chaînes de causalités relevant de disciplines différentes. Chacun reste crispé sur son domaine et sa spécialité qui constituerait selon lui l'alpha et l'oméga de la problématique. Chaque approche du problème excluant toutes les autres, on explique ainsi la transition à la violence salafiste tantôt par des raisons économiques ou d'emploi, tantôt par des raisons d'exclusion et de marginalisation sociale ou territoriale, par des raisons d'ordre diplomatique ou militaire, par des raisons sociologiques ou historiques incluant la mémoire de colonisations ou décolonisations mal conduites, etc. Mais, et cela traduit un peu les écueils de l'hyperspécialisation et le dédain de la culture générale qui prévalent dans nos systèmes de formation depuis une quarantaine d'années, il n'existe aucun « lieu » de réflexion collective et de mise en commun des différents domaines d'expertise et de compréhension d'une réalité multiforme, à plusieurs dimensions et à plusieurs inconnues. Et dans le cas d'espèce, il y a même pis, car, comme le

déplore à juste titre Gilles Kepel, l'université et les différentes structures de formation témoignent de moins en moins d'intérêt et donc de moins en moins de moyens à l'étude et à la compréhension du monde arabe et musulman, de son histoire, de ses traditions, de ses flamboyances et de ses déchéances, de ses schémas culturels et ressorts de pensée, des courants idéologiques qui le parcourent.

Qui plus est, en France beaucoup plus que dans le reste de l'Europe, la connaissance du problème, sa perception et sa prise en compte ont été entravées, voire perverties, par la mémoire collective de la guerre d'Algérie. C'est en effet une mémoire à ce point clivée qu'elle exclut tout débat, toute étude et tout échange rationnel. La société française est en effet divisée en deux factions inconciliables : d'un côté on trouve ceux pour qui l'abandon de l'Algérie, seule véritable colonie de peuplement française depuis le XIX^e siècle, à des « hordes » qu'ils qualifient de barbares constitue une perte irréparable et un reniement national impardonnable. Pour ceux-là, il n'y a pas de place en France pour ces gens qui ont voulu leur indépendance au prix du sang, qui l'ont obtenue suite à une « trahison des clercs » et qui voudraient de surcroît s'établir maintenant sur le territoire de la Nation dont ils ont refusé la tutelle en profitant de ses bienfaits sans pour autant adopter ses lois et ses codes et en y important leurs pratiques et leur culture. Et depuis une dizaine d'années propices à la propagation des thèses conspirationnistes, certains croient voir dans ces mouvements de populations du Sud vers le Nord l'effet d'un complot mondial ourdi par on ne sait trop qui en fonction d'on ne sait trop quelle stratégie, pour organiser le « grand remplacement » des Européens par des masses islamisées du tiers-monde. Pour cette frange de l'opinion, il n'y a donc ni débat ni réflexion à avoir sur le phénomène. L'immigration maghrébine et l'islam qu'elle apporte doivent être rejetés, refusés en bloc, ramenés sur leurs terres d'origine et, si possible, éliminés.

De l'autre côté se trouvent ceux qui considèrent que l'aspiration des musulmans algériens à l'indépendance était légitime et justifiée, que les opérations militaires menées par la France assorties de leur cortège de brimades, de destructions et de tortures étaient en tous points condamnables. À leurs yeux, la France s'est rendue coupable d'atteintes impardonnables aux droits de l'homme et des peuples qu'elle doit expier dans la repentance permanente, des réparations en tous genres, la tolérance pour toutes les transgressions des victimes et un accueil inconditionnel et

bienveillant à ceux de ces « martyrs du colonialisme » qui voudraient s'établir sur le territoire de l'ex-colonisateur.

Le seul point commun à ces deux postures est le refus irrationnel érigé en principe de tout débat, de toute réflexion, de toute étude. Pour les uns, c'est le rejet inconditionnel et indiscutable de l'immigration maghrébine et de l'islam. Pour les autres, c'est l'acceptation inconditionnelle et indiscutable de cette même immigration et des valeurs qu'elle porte. Comme on le verra, c'est sur cette double inconditionnalité que se sont bâtis et confortés en France pendant quarante ans l'ignorance, l'aveuglement volontaire et le déni des problèmes politiques, culturels et sociaux inévitablement inhérents à une immigration massive incontrôlée et mal gérée faute d'en comprendre les ressorts, les courants et les conséquences.

Mais pour comprendre, il faut d'abord savoir. Sans aller jusqu'à la caricature d'une Condoleezza Rice propulsée en février 2001 au poste de conseillère à la Sécurité nationale de George W. Bush qui, à l'été 2001, assénait un « *But who is this guy ?* » à quiconque lui parlait d'un certain Oussama Ben Laden, il existe manifestement en Occident, et en particulier en France, une ignorance pyramidale de la manière dont le monde musulman en général et nos communautés immigrées nous perçoivent. La façon dont la jeunesse de ces communautés confond le respect auquel elle aspire avec la peur qu'elle inspire demeure pour beaucoup incompréhensible. Et ce n'est pas en multipliant les bons sentiments et les bonnes intentions qu'on pourra comprendre. Bien au contraire. C'est pourquoi il faut dépasser l'évidente réalité du terrain proche pour remonter toute la chaîne des causalités, racines historiques, projets, objectifs, utilisations de la violence djihadiste pour pouvoir intervenir sur les points faibles de cette chaîne et la rompre.

Certains ne manqueront pas de me reprocher mes fréquentes excursions en direction du point Godwin⁴. Je les assume, car c'était inévitable dans la mesure où les idéologies fondées sur le salafisme présentent des frappantes similitudes avec les idéologies fascistes de l'Europe du XX^e siècle : même foi irrationnelle dans un corpus idéologique totalitaire, même rejet de la culture et du sens critique, même violence, même duplicité, même mépris de l'individu et du droit, même haine des juifs et, plus généralement, des « autres ». Et ce n'est pas un hasard, comme on le verra plus loin, si la Confrérie des Frères musulmans a entretenu une collaboration et des

rapports étroits avec l'Allemagne nazie entre 1930 et 1945 puis avec les nostalgiques de l'ordre hitlérien jusqu'à nos jours.

Contrairement à un fantasme souvent évoqué en Occident et sur lequel jouent volontiers aussi bien les leaders populistes et nationalistes européens que les idéologues du salafisme dans des discours enflammés pour galvaniser les troupes, les promoteurs de la violence islamiste ne sont pas des imbéciles illuminés qui auraient la volonté d'islamiser la planète entière et d'y instaurer un califat mondial. Si l'on ne dispose pas d'un instrument de contrainte puissant et résolu qui assure le « service après-vente » comme les premiers conquérants arabes, les conquistadors espagnols ou les troupes coloniales européennes, il serait d'ailleurs complètement stupide et contre-productif de vouloir convertir des gens à une foi ou à une croyance en commençant par les massacrer ou les terroriser. Ce genre d'interventionnisme est voué à l'échec, comme le notait déjà Robespierre il y a plus de deux siècles :

« La plus extravagante idée qui puisse naître dans la tête d'un politique est de croire qu'il suffise à un peuple d'entrer à main armée chez un peuple étranger, pour lui faire adopter ses lois et sa constitution. Personne n'aime les missionnaires armés ; et le premier conseil que donnent la nature et la prudence, c'est de les repousser comme des ennemis. »

De fait, l'objectif premier de la dissidence et de l'agressivité djihadiste, ce sont les musulmans eux-mêmes que les processus en spirale de la violence et de la contre-violence doivent rendre haineux et haïssables afin de permettre aux idéologues du salafisme de mieux les isoler du reste du monde pour mieux les dominer. C'est pourquoi, tout en assurant le suivi quotidien et indispensable, mais sans fin, des exécutants, il faut surtout connaître et neutraliser les instigateurs et les utilisateurs du terrorisme islamique et, pour cela, entrer dans leur monde. C'est faire quelques pas dans les différents cercles de l'enfer : le cercle du terrorisme, le cercle du salafisme, le cercle des employeurs de la violence islamiste, le cercle des engagements militaires sans fin, le cercle des erreurs sécuritaires, le cercle de la bien-pensance et enfin le cercle de ces bonnes intentions dont l'enfer est pavé.

2

Les ressacs de la violence Le terrorisme, phénomène récurrent, mais toujours incompris des politiques français

Avant l'actuelle vague de violence terroriste qui connaît elle-même plusieurs « saisons », la France contemporaine a connu trois grandes vagues de terrorisme international. Je ne retiens pas ici nos problèmes internes de terrorismes irrédentistes (Basques, Corses et même Bretons) qui relèvent d'une autre logique et d'une autre approche. Ayant rejoint les services de renseignement l'année de la prise d'otages aux jeux Olympiques de Munich et à peine deux ans après le détournement multiple d'aéronefs puis leur destruction par le FPLP sur l'aéroport de Zarka en Jordanie qui signalait ainsi les débuts du terrorisme euro-palestinien, j'ai donc eu la chance discutable de toutes les connaître et d'avoir à m'en occuper.

La première vague du terrorisme international dans les années 1970 s'articulait autour de groupuscules gauchistes d'Europe (Action directe, Brigades rouges, Rote Armee Fraktion – Fraction Armée rouge, – Cellules communistes combattantes, etc.), du Proche-Orient (Fatah, FPLP, FDLP, Septembre noir, Groupe Abou Nidal, etc.) et d'Amérique du Sud (Tupamaros, Sentier lumineux, FARC, etc.). Elle était liée aux manœuvres de diversions inhérentes à la guerre froide et largement entretenue par les services de l'Union soviétique et des pays satellites. La seconde, dans les années 1980, était le produit direct de terrorismes d'État mis en œuvre par les services spéciaux de l'Iran, de la Libye et de la Syrie qui avaient fait de la violence terroriste contrôlée une arme ordinaire de leurs relations internationales avant d'y renoncer progressivement parce qu'ils en avaient

tiré tous les bénéfices. La troisième, dans les années 1990, était étroitement corrélée aux vicissitudes de la vie publique en Algérie, de ses rapports avec sa diaspora en France, et sans doute aux prétentions françaises de discerner « qui tue qui » dans une guerre civile, après avoir tout de même consenti assez lâchement au coup d'État des généraux algériens interrompant un processus électoral qui amenait les islamistes au pouvoir.

Et pendant que la France se débattait avec cette contradiction qui lui était propre, se développait à l'échelon mondial une nouvelle vague de violence politique liée aux problématiques stratégiques de plusieurs pays du Moyen-Orient et aux errements de la politique occidentale de « *containment* » de l'Union soviétique puis de l'Iran par la formation et l'utilisation de mercenaires fondamentalistes djihadistes sunnites, transformés au fil des ans en « grandes compagnies » autonomes poursuivant, comme Al-Qaida, l'État islamique, Boko Haram, AQMI, les Shebab somaliens et bien d'autres, leurs propres objectifs d'enrichissement, de prestige et de pouvoir.

Les Occidentaux en général et les Français en particulier n'ont jamais tiré les leçons de ces différents épisodes, de leurs causes, des motivations de leurs auteurs, de leurs moyens et méthodes. Nos responsables politiques de tous bords n'ont jamais voulu comprendre que dans un monde multipolaire dominé militairement par la puissance de feu et la domination technologique de l'Occident, les conflits et affrontements ne pouvaient qu'emprunter les voies de combats asymétriques, ces offensives du faible au fort dont le terrorisme constitue un élément permanent et essentiel. Les seuls qui, comme Saddam Hussein, ont pensé pouvoir défier l'hyperpuissance occidentale sur le terrain conventionnel des affrontements militaires l'ont payé très cher.

Et le pire est que, dès que le train d'épisodes terroristes est passé, nos responsables politiques se désintéressent de ces stratégies du faible au fort et sautillent de dossier médiatique en dossier médiatique sans jamais aller au fond des choses. C'est ainsi qu'au début de l'été 2001, alors que tous les services occidentaux disposaient d'éléments graves et concordants sur l'imminence d'une attaque terroriste majeure, j'ai reçu l'ordre comminatoire de reconvertir la moitié de mes effectifs antiterroristes à l'immigration clandestine parce que la présence d'un cargo de 900 réfugiés kurdes en baie de Saint-Raphaël défrayait la chronique. J'ai contourné l'ordre pour faire face à la situation et bien m'en a pris, car, le

12 septembre, on me donnait l'ordre tout aussi comminatoire de doubler mes effectifs antiterroristes ¹...

Bref, nos gouvernements successifs continuent de préparer à grands frais les guerres d'hier, de considérer tout acte terroriste comme une affreuse divine surprise et de tenter d'en conjurer l'horreur par des manifestations lacrymales et compassionnelles en rejetant la faute sur « ces terroristes qui frappent des victimes innocentes ». En tant que responsable d'un service de sécurité, j'ai toujours été consterné par ce genre d'énoncé. Ce cliché, déjà difficilement compréhensible de la part de journalistes sérieux, est inacceptable de la part de nos responsables politiques, car il s'agit d'une réaction pitoyable qui conjugue l'impuissance et l'ignorance. C'est évidemment à dessein que les terroristes frappent des innocents. Que dirait-on s'ils frappaient des coupables... ? C'est l'innocence des victimes qui fonde l'acte terroriste et lui donne toute sa puissance et sa portée. C'est bien ce qu'avaient compris les théoriciens palestiniens de l'action terroriste comme Walid Ruwayha ² dans les années 1970 avec ce syllogisme pervers :

— La nature du terrorisme est de frapper des innocents,

— Or les Juifs sont collectivement coupables des malheurs du monde arabe,

— Donc, en frappant des Juifs, nous ne sommes pas des terroristes...

— Et, partant des considérations énoncées ci-dessus, tous les épisodes terroristes se terminent de la même façon selon nos politiques et nos médias :

— Les auteurs de l'action violente étaient parfaitement connus de nos services.

— C'est donc une faillite de nos services de justice, de police et de renseignement.

— Nous prenons immédiatement toutes les mesures nécessaires et cela ne se reproduira plus jamais. Promis juré !

Et ces « mesures nécessaires » se traduisent systématiquement en France par un train de dispositions législatives successivement empilées, redondantes, parfois surréalistes comme l'interminable polémique stérile sur la déchéance de nationalité : la déchéance de nationalité existe déjà dans l'article 21 du Code civil, mais nous nous interdisons de l'appliquer aux binationaux pour des raisons éthiques et pratiques, et à ceux qui n'ont que la nationalité française, puisque nous avons signé et ratifié une convention internationale qui nous engage à ne pas fabriquer d'apatrides. Policiers et

magistrats savent à quel point ce torrent législatif et réglementaire rend leur tâche complexe, alourdit à l'infini les procédures³ parmi lesquelles des avocats habiles trouveront sans grande peine les vices qui permettront à leur client d'échapper aux poursuites ou d'en minimiser le poids⁴. Il ne faut pas leur en vouloir. Ils font leur métier. Et c'est d'autant plus facile que des lois et règlements supposés apporter une réponse ferme à la violence sont par essence « liberticides » puisqu'il s'agit de neutraliser, d'enfermer et d'isoler les auteurs de violence du reste du corps social. Effrayé à l'énoncé du simple mot aussitôt dénoncé par les médias, les associations bien-pensantes et les contestataires permanents de l'ordre établi, le législateur multiplie les accommodements, correctifs, exceptions, adoucissements au texte initial au point d'en rendre l'exécution quasi inapplicable par ceux qui en ont la charge.

Ce qui est désolant, c'est que cette inflation cache mal le fait que la violence est surtout le résultat du fait qu'on n'a pas su, pas pu ou pas voulu appliquer les lois déjà existantes qui sont pourtant parfaitement claires et adaptées, comme l'article 411-4 de notre Code pénal :

« Le fait d'entretenir des intelligences avec une puissance étrangère, avec une entreprise ou organisation étrangère ou sous contrôle étranger ou avec leurs agents, en vue de susciter des hostilités ou des actes d'agression contre la France, est puni de trente ans de détention criminelle et de 450 000 euros d'amende.

Est puni des mêmes peines le fait de fournir à une puissance étrangère, à une entreprise ou une organisation étrangère ou sous contrôle étranger ou à leurs agents, les moyens d'entreprendre des hostilités ou d'accomplir des actes d'agression contre la France. »

En près de quarante années de lutte antiterroriste, je n'ai pratiquement jamais entendu prononcer de condamnation ni aucun procureur requérir sur cette base. Cela nous éviterait pourtant des arguties interminables sur la correctionnalisation des entreprises terroristes telle qu'elle a eu cours pendant plus de trente ans et qui limite les peines encourues à dix ans maximum, soit cinq ou six effectives compte tenu de l'automatisation des remises de peine. Retenir la qualification de crime passible des assises en application de l'article 414, et non celle de délit relevant du tribunal correctionnel, faciliterait largement l'administration de la preuve. J'entends qu'on chicane un peu partout sur la matérialité des faits reprochés à des volontaires qui admettent eux-mêmes avoir rejoint les rangs de l'État islamique, ce qui constitue en soi un crime. Ont-ils ou non coupé des petits enfants en rondelles, décapité des journalistes, carbonisé des mécréants ou violé des infidèles ? La simple qualification de crime appliquée au fait

d'avoir rejoint une armée adverse hostile et nuisible à la collectivité nationale dispenserait de ces arguties interminables.

Après avoir quitté la DGSE en 2007, j'ai été jusqu'en 2010 conseiller technique auprès du rapporteur Guantánamo de l'OSCE⁵. Cela m'a permis d'acquérir la conviction qu'Al-Qaida disposait de la plus grande cuisine du monde et d'une comptabilité parfaitement tenue. Sur les six cents et quelques détenus dont j'ai eu à connaître le dossier, 95 % affirmaient n'avoir exercé que des fonctions de cuisinier pour la plupart ou de comptables pour une minorité et n'avoir jamais touché une arme. Je comprends qu'on retrouve le même scénario aujourd'hui avec les *returnees* d'Irak et de Syrie. Et ne parlons pas des contradictions ubuesques comme les centres de déradicalisation où l'on se radicalise et, cerise sur le gâteau parmi beaucoup d'autres, cette circulaire de la Chancellerie dans les années 2010 qui interdisait au service de renseignement pénitentiaire de mettre sur écoute les téléphones portables que les détenus n'ont pas le droit d'avoir... Je note également la plus récente interdiction de consulter régulièrement des sites djihadistes assortie de lourdes sanctions pénales : il va falloir prévoir un certain nombre de cellules pour Gilles Kepel, Olivier Roy, Mathieu Guidère, Mohamed Sifaoui, moi-même et quelques autres, car nous consultons ces sites tous les jours.

Enfin, et peut-être surtout, nous souffrons d'une erreur méthodologique majeure. Depuis plus de vingt ans, nous nous attaquons aux effets de la violence islamiste et non à ses causes. On demande à nos services de sécurité de courir après les exécutants de la violence indéfiniment renouvelables sans jamais tenter d'en comprendre et d'en neutraliser les inspireurs, les sponsors intellectuels et financiers, les agents d'influence et les provocateurs. Dans tous les cas c'est le rocher de Sisyphe ou le tonneau des Danaïdes. Sur 1,5 milliard de musulmans recensés sur la planète, si un seul sur 100 000 passait à la violence, c'est déjà à une armée de 15 000 terroristes qu'il faudrait faire face. Or c'est une proportion ridicule et statistiquement non mesurable. Si l'on applique le même ratio à la Corse, Bernard Squarcini observe que le FLNC⁶ devrait compter trois membres... Et la même chose appliquée au Hezbollah nous donnerait dix membres... On est manifestement plus proche de 1 sur 10 000, ce qui nous donne une armée potentielle de 150 000 terroristes dans le monde dont 600 en France. Sans compter qu'à cette « armée » viennent s'agréger dans nombre de pays

musulmans des revendicateurs locaux en tous genres qui ont bien compris que pour être pris au sérieux, il fallait porter un gilet vert...

Et cela fait donc vingt ans que les services de sécurité occidentaux s'épuisent en une course sans fin et comme des poulets sans tête après les effets spectaculaires de la violence djihadiste, et non après ses causes que nos gouvernants ont choisi d'ignorer, les uns par inculture, d'autres par calcul. Le choc du 11 Septembre a été tel, la fierté américaine a été à ce point éprouvée, les atlantistes compulsifs des cabinets ministériels et de la presse française tellement anxieux d'être en retard d'une émotion, que l'on a comparé aussitôt l'attaque à celle de Pearl Harbor. C'était ridicule. Les quatre avions du 11 Septembre n'ont rien à voir avec les 384 bombardiers et chasseurs de la flotte de l'amiral Nagumo soutenue par une marine de plusieurs centaines de bâtiments et une armée de plusieurs millions d'hommes qui avait déjà conquis la moitié de la Chine, toute l'Asie du Sud-Est, l'Indochine, l'Indonésie et étendu son empire sur 450 millions d'habitants. Tous les spécialistes savaient que l'attaque était le fait d'une vingtaine de psychopathes instrumentalisés par une demi-douzaine d'asociaux qui avaient soigneusement choisi leur objectif pour obtenir un maximum d'impact avec un minimum de moyens, ce qui est l'essence de toute démarche terroriste.

Mais au lieu de poser froidement les termes de cette équation, à savoir que l'attaque du 11 Septembre était un crime abominable dont il fallait rechercher et punir les auteurs et les instigateurs, la Maison-Blanche a fait une déclaration de guerre planétaire « à la terreur ». Évidemment, cela faisait l'affaire des services de sécurité américains et de la nomenklatura militaro-industrielle US, qui ne pouvaient admettre avoir été surpris et que tous les milliards de dollars dépensés pour la défense du pays n'avaient pu prévenir une telle action. On sait ce qu'il est advenu de cette guerre qui n'a nullement mis fin à la terreur, mais a dévasté des pays entiers et profondément meurtri des sociétés entières en Afghanistan, en Irak, en Somalie, au Yémen, les poussant à devenir ou redevenir des foyers de violence djihadiste.

On ne fait la guerre ni à un concept comme la terreur ni à un mode d'action comme le terrorisme. On fait la guerre à des gens. On s'efforce de neutraliser des personnes qui, suivant des cheminements particuliers, ont fait de la violence un moyen ordinaire de leur relation aux autres soit de façon personnelle et spontanée, soit par l'effet d'une mise en condition par

des instigateurs qui trouvent un intérêt au désordre ainsi provoqué. Si cette neutralisation emprunte les chemins d'opérations militaires indifférenciées frappant des populations entières ou si elle s'exerce hors de tout cadre légal démocratiquement défini, quitte à redéfinir tout aussi démocratiquement ce cadre pour l'adapter à la menace, ce sont alors les terroristes et surtout leurs manipulateurs qui gagnent.

Afin de ne pas renouveler les conséquences tragiques et contre-productives de la « guerre à la terreur » voulue par les néoconservateurs américains, et au-delà des gesticulations martiales, il est fondamental que la France ne se considère pas en guerre sur son propre sol. Elle ne l'est pas. Quels que soient les dégâts causés et l'émotion qu'ils inspirent dans les opinions publiques, il est du devoir des responsables politiques de considérer les attentats cliniquement. La chevauchée sauvage d'une douzaine de psychopathes dans les rues de Paris le 13 novembre 2015 n'est pas un acte de guerre d'une armée ennemie. C'est un acte criminel comme les attentats du 11 janvier ou les massacres de Nice, de Magnanville, de Saint-Étienne-du-Rouvray ou de Saint-Quentin-Fallavier. Et c'est un acte criminel commis par une bande de pieds nickelés évoluant aux limites indécises du banditisme minable et de la perversion narcissique. Il y en a eu d'autres depuis, il y en aura sans doute d'autres qui doivent être traités comme tels avec toutes les ressources du renseignement intérieur, des techniques policières, du suivi judiciaire, mais aussi et surtout éducatif, culturel et social. Car, il faut le répéter, contrairement aux autres vagues terroristes qui nous ont frappés ces cinquante dernières années, ce sont nos enfants, les rejetons de notre société qui ont frappé Paris le 11 janvier et le 13 novembre, à Nice, à Magnanville, à Saint-Étienne-du-Rouvray et tous autres lieux d'inacceptables massacres. Toutes ces mesures gagneront sans doute à être harmonisées et mutualisées au niveau européen, mais nous aurions tout à perdre à transformer ces mesures en système liberticide d'exception ou d'état de guerre. Ce serait faire exactement le jeu de la subversion salafiste.

Au-delà de l'horreur, les attentats du 13 novembre, comme ceux du 11 janvier, nous rappellent nos contradictions et nos incohérences. En créant « l'espace de Schengen », les Européens ont voulu se doter d'un espace juridique unique censé faciliter la libre circulation des personnes et des biens entre gens de bonne compagnie dans un contexte apaisé. Mais aucun des partenaires n'a accepté de se doter de règles juridiques communes.

Chaque État membre reste crispé sur sa propre conception des libertés publiques, du droit pénal, des règles et instruments de procédure criminelle, des mesures de sûreté et de prévention. Dans un tel contexte collectif, mais non collectivisé, il va de soi que le niveau de sécurité de l'ensemble s'aligne mécaniquement sur le niveau du plus faible ou du moins motivé.

Et pour ne donner qu'un exemple anecdotique, mais révélateur, les États membres ont été incapables ou pis, peu désireux, de fournir aux gardes-frontières grecs totalement débordés et dépassés les assistants arabophones qui auraient permis de distinguer dans le flux des réfugiés des zones de guerre les véritables réfugiés originaires de ces zones et les volontaires de la violence originaires d'autres régions qui s'étaient glissés parmi eux. Quoiqu'il fasse, quelles que soient les précautions dont il s'entoure et les faux documents dont il dispose, jamais un enfant du Maghreb ne pourra se faire passer pour un Moyen-Orientale. Et si un doute subsiste, il restera incapable de répondre à des questions ciblées sur la ville, le quartier, le village dont il se prétendrait faussement originaire. Nombre de pays d'Europe, en particulier la France, mais aussi la Belgique, les Pays-Bas, la Suède, l'Italie, l'Espagne comptent sur leur territoire des ressortissants de la plupart des pays arabes qui auraient pu être recrutés à cet effet. Il était en effet tout à fait anormal que des ressortissants d'origine marocaine, tunisienne ou algérienne se retrouvent sur des esquifs de migrants en mer Égée entre les côtes grecques et turques. La voie « normale » des migrants et réfugiés du Maghreb et de la zone sahélienne passe par la Méditerranée occidentale, le sud de l'Italie ou le détroit de Gibraltar. Qu'un « migrant » maghrébin se retrouve au milieu de réfugiés moyen-orientaux est en soi un signal d'alerte maximum qui justifie des investigations approfondies. Puisqu'on ne peut aller du Maghreb jusqu'au Levant ou en Turquie que par avion ou par bateau immatriculé, comment serait-il en effet arrivé là s'il souffre des persécutions et du dénuement qu'il allègue pour justifier sa migration ? Le trajet mortifère de certains des terroristes du 13 novembre indique qu'ils se trouvaient déjà au Levant après l'avoir rejoint par des moyens tout à fait conventionnels en provenance d'Europe et sans jamais être passés par la case Maghreb. Leur détection suivie d'une enquête sérieuse aurait sans doute mis un coup d'arrêt à leur équipée.

Outre ces problèmes de mutualisation des procédures se pose le problème de la volonté politique de les mettre en œuvre. Les « terroristes » du 11 janvier, du 13 novembre ou du 14 Juillet en France avaient tous sans

exception, comme Mohammed Merah avant eux, un passé criminel chargé, cumulant pour la plupart de nombreuses condamnations pour des crimes et délits divers allant du vol avec violence à l'homicide. Pour autant, très peu d'entre eux sont passés par la case prison, et pour des séjours assez courts. Cela peut s'expliquer par l'effet d'une politique pénale qui mise plus sur la réinsertion que sur la prison. Mais le problème est qu'aucun d'entre eux n'a fait l'objet de mesures de sûreté élémentaires. Et surtout, dans ce pays où l'on réunit une cellule de soutien psychologique au moindre signe de traumatisme physique ou mental, aucun d'entre eux n'a fait l'objet d'un traitement post-judiciaire de surveillance, de suivi, de soutien psychologique ou de réinsertion. Il n'est d'ailleurs même pas sûr qu'un tel traitement aurait pu leur être appliqué puisque les plus hautes instances juridictionnelles et constitutionnelles de ce pays ont encore récemment rejeté toute forme de suivi et de surveillance post-carcérale des terroristes libérés au motif qu'il y avait là une rupture d'égalité avec les autres citoyens condamnés pour d'autres faits et remis en liberté.

Dès le lendemain des attentats du 11 janvier 2015, les services de sécurité intérieure ont profité de l'état d'urgence tout juste proclamé pour mener avec succès des centaines d'opérations fructueuses de perquisitions, d'arrestations et de saisies d'armes. Ils n'ont pas découvert ces points sensibles en l'espace de vingt-quatre heures. Ils les connaissaient depuis des mois, parfois des années. Il leur manquait cependant le cadre juridique et surtout le consensus politique les autorisant à intervenir. Consensus qui avait fait jusque-là défaut au nom d'un certain irénisme social et d'une volonté angélique de ne « stigmatiser » personne.

Il me reste à ce sujet en mémoire le souvenir vers la fin des années 1990 d'une de ces réunions de coordination qui se tenaient à intervalles réguliers place Beauvau sous la présidence d'un haut responsable du ministère de l'Intérieur où se retrouvaient des représentants des différents services de police et de renseignement, notamment de la DST, des Renseignements généraux, des structures antiterroristes de la police judiciaire et de la préfecture de police, de l'UCLAT (Unité de coordination de la lutte antiterroriste) et où je représentais la DGSE en tant qu'observateur. Dans la tradition bureaucratique française, il ne s'échangeait pas grand-chose dans ce genre de grand-messe, chacun se bornant en général à se décerner des brevets d'autosatisfaction et à laisser entrevoir de prochains résultats mirobolants, mais dont la réussite reposait sur un secret qu'on ne pouvait

bien sûr partager. Pourtant, ce jour-là, les représentants des RG arrivèrent avec un gros dossier illustré de nombreuses photos où l'on pouvait voir, dans la pénombre des caves d'une cité « sensible » de la périphérie d'une grande ville de province, plusieurs râteliers parfaitement entretenus d'armes de guerre, fusils d'assaut et lance-roquettes. Compte tenu de l'époque, la finalité de cet arsenal impressionnant tenait sans doute plus au grand banditisme et aux attaques de fourgons blindés qu'à l'expression de la violence djihadiste, mais, comme on l'a constaté par la suite, la frontière entre les deux domaines est assez poreuse. Quoi qu'il en soit, la révélation des RG suscita immédiatement l'intérêt de la police judiciaire qui y entrevit la possibilité d'une opération spectaculaire de saisie et d'identification, puis de démantèlement d'un réseau criminel déjà fortement structuré. Le président de séance a immédiatement douché l'enthousiasme général en se montrant plus que réservé sur toute opération spectaculaire qui risquerait de « mettre le feu » à un quartier sensible et contribuerait à la « stigmatisation » de ses habitants déjà en proie à la méfiance et à l'hostilité. Les représentants de la PJ étaient donc invités à traiter l'affaire discrètement et à bas bruit et, à demi-mot, à ne pas la traiter du tout sur place de préférence. Il suggérait qu'il serait préférable d'intervenir à chaud, en flagrant délit lorsque ces armes seraient utilisées hors de leur quartier de stockage, ce qui éviterait les « amalgames ». « Stigmatisation » et « amalgame » sont depuis devenus les maîtres mots de toute argumentation visant à éviter les problèmes induits par toute confrontation avec la violence islamiste.

Le long sommeil du salafisme

Le salafisme politique, version infantile et dégénérée de la pensée politique musulmane

« Islam politique » est un terme que j'évite d'utiliser, car il ne veut pas dire grand-chose. Compte tenu du contexte actuel, il laisse penser que l'expression politique de l'islam est nécessairement violente, consubstantielle à une culture supposée agressive des peuples musulmans et permanente dans leur rapport au reste du monde. C'est là une erreur de perspective dans l'espace et dans le temps. D'ailleurs, il existe d'autres formes de religiosité politique, comme celle que portent les démocrates-chrétiens qui, tout en se proposant de participer à la gestion de la cité, n'entendent pas pour autant lui imposer leurs dogmes fondamentaux par la violence. Ce qu'il est improprement convenu aujourd'hui d'appeler « l'islam politique » est en fait le salafisme politique, c'est-à-dire la volonté d'organiser l'espace public et politique par la contrainte suivant les préceptes les plus fondamentaux et les plus primitifs de la religion musulmane. Historiquement, cette volonté ne s'est vraiment manifestée de façon extensive que pendant deux courtes périodes : très grossièrement dans les cinquante premières années de la conquête arabe au VII^e siècle et au cours de nos cinquante dernières années.

Ne prétendant être ni historien ni islamologue, je donnerai ici la version courte de ce constat d'une façon qui fera sûrement hurler les spécialistes, mais qui vise à en simplifier la compréhension. Dès que les troupes musulmanes arabes sont sorties du Hedjaz (région de La Mecque et Médine) pour mener des raids de conquête au Moyen-Orient, elles se sont

trouvées confrontées à une réalité complexe, à des peuples conquis de cultures différentes, de langues différentes, à des techniques modernes pour l'époque et inconnues des tribus nomades d'Arabie. Pour gérer tout cela et asseoir la domination intellectuelle, politique et morale des conquérants, il a d'abord fallu formaliser le message de Mahomet, qui se transmettait jusque-là de façon orale. On a donc commencé à compiler le Coran une trentaine d'années après sa mort sur la foi des bribes notées sur des planchettes en bois ou des omoplates de mouton par ses compagnons (les *salaf...*), et surtout sur leur témoignage oral. Compte tenu du temps passé, cela ne s'est pas fait sans peine, controverses et divergences.

Mais cette formalisation n'a pas suffi à faire face aux contraintes de l'expansion. Bien que réputé éternel, incréé et universel, le message coranique demeurait fortement corrélé aux us, coutumes et pratiques de l'époque au cœur de l'Arabie. Afin de répondre à des problématiques étrangères, on a donc également compilé ce qu'on appelle la *sunna*, c'est-à-dire l'ensemble des actes (la *sira*) et des propos (les *hadiths*) du Prophète ne relevant pas de la révélation divine, mais de son opinion et ses recommandations personnelles. Le tout sur la base des témoignages de sa famille, de ses compagnons ou des enfants ou petits-enfants des uns et des autres. D'où, de nouveau, des difficultés et des divergences, mais toujours et malgré tout un corpus culturel et juridique propre aux us et coutumes de l'Arabie centrale et donc peu adapté aux nécessités de la conquête. Pour se conformer à ces contraintes, les califes omeyyades de Damas, puis les califes abbassides de Bagdad ont encouragé l'effort de réflexion (*ijtihad*) et l'exégèse sur ces sources religieuses de la loi par des savants reconnus au sein de la communauté. On a ainsi abouti au IX^e siècle à l'émergence de quatre écoles d'interprétation sous la houlette de quatre exégètes majeurs (ce qu'on appelle les *mujtahid mutlaq* ou exégètes parfaits) qui prônaient tous, à des degrés divers allant de la plus grande ouverture à un conservatisme prudent, l'adaptation des sources religieuses de la loi par la raison, l'analogie, l'avancée des sciences, la réflexion des savants, le consensus actualisé et évolutif de la communauté.

Bref, dès la fin du IX^e siècle, on est déjà très éloigné dans la pratique politique des fondements de la religion. Et cela va loin puisque le pouvoir politique ayant constaté que le dernier des grands exégètes, Ahmad ibn Hanbal, manifeste des tendances certaines au conservatisme identitaire et à la réaction fondamentale, les responsables politiques, suivis

bon gré mal gré par la majorité des savants en religion, imposent un frein implicite aux travaux d'interprétation et d'aggiornamento du message coranique. Les califes constatent l'existence des quatre écoles d'interprétation et décrètent que désormais la réflexion sur les sources de la loi religieuse doit s'inscrire dans le courant de pensée d'une de ces quatre écoles, chacun en fonction de ses affinités. Certains islamologues européens en ont conclu qu'avait été alors proclamée une fermeture formelle et définitive du travail de réflexion et d'exégèse au sein de l'islam sunnite. Cela ne semble pas être le cas, et la réflexion sur les sources de la loi s'est d'ailleurs poursuivie à bas bruit dans différentes directions au sein de tout le monde sunnite jusqu'à la période contemporaine. La distinction peut paraître byzantine, mais elle a son importance pour le sujet qui nous intéresse. Car, ou bien l'exégèse – l'*ijtihad* – est fermée et l'interprétation littérale fondamentaliste du Coran et de la *sunna* par les salafistes est illégitime, car ne s'inscrivant pas dans le courant d'une des quatre écoles d'interprétation reconnues ; ou bien l'exégèse demeure ouverte et l'interprétation fondamentaliste n'est pas plus légitime que les interprétations modernistes qui voudraient mettre les sources de l'islam en adéquation avec le monde contemporain.

Les califes ottomans iront encore plus loin à partir du ^{xv}e siècle dans leur gestion des peuples conquis, qui s'étendent de la Crimée et des Balkans au Yémen du nord au sud et de l'Algérie à la Mésopotamie d'ouest en est. Pour les potentats ottomans, les citoyens de base de l'empire ont trois obligations principales et incontournables : payer l'impôt (augmenté de la *djiziya*, taxe « religieuse » préconisée par le Prophète et applicable aux non-musulmans monothéistes comme les juifs ou les chrétiens) ; ne pas porter d'arme sauf ordre exprès du sultan ; ne pas conclure d'accord particulier avec une puissance étrangère sans l'autorisation du sultan. Le tout sous peine de mort exécutée avec un raffinement élaboré et appliquée, de surcroît et de temps en temps, sans raison particulière, à seule fin de rappeler à chacun son devoir de soumission envers l'empire. C'est ainsi qu'Assad Pacha Al-Azem, gouverneur ottoman de Damas dans les années 1750, de retour d'un séjour à Istanbul, déclara qu'il constatait qu'un certain nombre de têtes avaient mûri pendant son absence et « qu'il était grand temps de faire la moisson ». Sur quoi il fit décapiter une centaine de bourgeois de la ville. C'est un temps que le nouveau sultan semble regretter... Mais pour le reste, les communautés constitutives de l'empire, à

commencer par les non-musulmans, étaient laissées libres d'exercer le culte qu'elles voulaient sans trop d'ostentation et d'édicter leurs propres règles de statut personnel, de droit civil, de droit pénal, de droit commercial sans référence particulièrement requise à l'islam.

À mesure du temps qui passait, et même si le sultan ottoman continuait à se proclamer calife, souverain et pontife, la distance entre la pratique politique et la lettre de la révélation islamique n'a cessé de s'accroître. Ce qui nous amène à une période plus récente et plus familière. Vers la fin de la Seconde Guerre mondiale, suite à différentes expéditions coloniales européennes au XIX^e siècle et au démantèlement de l'Empire ottoman en 1920, tous les pays arabes et musulmans, de l'Indonésie jusqu'au Maroc et du Kazakhstan à la Somalie – à l'exception de l'Arabie saoudite – étaient sous statut colonial ou sous occupation militaire occidentale. À l'issue de ce conflit, tous ces pays ont progressivement accédé à l'indépendance. Tous sans exception se sont dotés de régimes protodémocratiques, de républiques parlementaires ou de monarchies constitutionnelles sans autre référence que très symbolique à la religion, y compris les royaumes comme l'Irak, la Transjordanie ou le Maroc dont les souverains étaient – et sont encore pour les deux derniers – supposés descendre en droite ligne de Mahomet.

Sous les contraintes de la guerre froide et de différentes manipulations des États-Unis ou de l'URSS, beaucoup de ces pays ont ensuite dérivé vers des formes de pouvoir autoritaire, le plus souvent des dictatures militaires, mais avec encore moins de références à l'islam, comme les nationalistes arabes du Baas en Syrie et en Irak, les nassériens d'Égypte et les révolutionnaires d'Algérie, ou même le rejet complet de la religion comme les communistes d'Indonésie, du Soudan, du Sud-Yémen ou du Levant. Et l'on se rappelle ce discours de Gamal Abdel Nasser prononcé devant le Parlement égyptien en 1953 et remis au goût du jour en 2019 face à la montée des islamistes. Le tout nouveau raïs qui avait pris le pouvoir un an plus tôt y décrit sur un mode ironique et en provoquant l'hilarité générale¹ de l'assemblée comment il s'est moqué du grand maître de la Confrérie des Frères musulmans qui lui demandait d'imposer le port du voile à toutes les femmes égyptiennes. C'est une revendication qu'il jugeait ridicule, moyenâgeuse et contraire au progrès du pays, bruyamment approuvé en cela par l'unanimité des députés.

Presque vingt ans plus tard, ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler un « signal faible » aurait dû alerter sur le risque d'une rupture avec ce

mouvement général de marche vers le sécularisme des pays arabes et musulmans. En 1971, la Grande-Bretagne accorde son indépendance et lève son « protectorat » sur le Bahreïn, petite île de 785 kilomètres carrés dans le golfe Persique à 20 kilomètres des côtes de l'Arabie saoudite. Bahreïn était depuis un siècle et demi l'un de ces nombreux avant-postes britanniques sur la route des Indes, ce qui lui avait donné le temps de s'imprégner de la culture politique de l'occupant. Peuplé à 75 % de musulmans chiites et de 25 % de sunnites, le Bahreïn s'est doté dès son indépendance d'un régime de monarchie constitutionnelle plus ou moins calqué sur le modèle britannique avec une Constitution, un Parlement élu au suffrage universel et un monarque aux pouvoirs à peu près aussi étendus que ceux de la reine d'Angleterre. Afin de rassurer la minorité sunnite, il fut convenu que ce monarque symbolique serait choisi parmi l'une des grandes familles sunnites du pays. Tout semblait donc devoir s'inscrire dans une certaine modernité démocratique quand, quelques semaines plus tard, une délégation saoudienne s'est invitée à Manama, la capitale du pays, pour exiger sous peine d'intervention militaire rapide l'abrogation immédiate de la Constitution, la dissolution du Parlement et le transfert de tous les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire au monarque sunnite désigné. Ce coup d'État imposé dans un minuscule sultanat que peu de responsables politiques occidentaux savaient situer sur une carte fut considéré comme une tempête dans un verre d'eau et n'entraîna aucune réaction, d'autant que les Saoudiens venaient de faire miroiter dans diverses capitales européennes la perspective de juteux contrats de fournitures industrielles et militaires. C'était pourtant le premier pas d'une diplomatie religieuse saoudienne visant à se prémunir de toute contagion démocratique et à imposer une forme de gouvernance théocratique réactionnaire, une « salafisation » politique, qui prendra toute son ampleur dans les années 1980 et contre laquelle ni nos politiques ni nos médias n'ont cru devoir réagir.

Pis, ils ont continué à l'approuver même après que cette dérive a produit ses effets mortifères et violents. En 2011, dans le sillage des bien mal nommés « printemps arabes », la majorité chiite du Bahreïn s'est soulevée contre le pouvoir autocratique de son monarque sunnite en réclamant le rétablissement de la Constitution de 1971. On a donc assisté à des manifestations massives au centre de la capitale sur une place ornée d'un monument commémorant le passé de culture perlière des habitants de l'émirat. Pour des raisons peu claires, la presse française aime bien – et de

façon moutonnaire – les révolutions qui se tiennent sur des places. La place Tahrir au Caire, la place Maïdan à Kiev, etc. C'est ne pas comprendre que confiner des manifestants ou des émeutiers sur une place est le meilleur moyen de les contrôler et, le cas échéant, de les décimer. Pour le Bahreïn ce fut donc la place de la Perle, où quelques jours plus tard déboulèrent les chars saoudiens appuyés par l'aviation qui mirent fin au désordre en tirant dans la foule et en massacrant des centaines de manifestants. Cette répression brutale n'eut pas les honneurs et le retentissement que la presse et les politiques européens avaient accordés aux excès des Ben Ali, Moubarak, Kadhafi ou Assad. Mutisme de rigueur. Sans doute ne fallait-il pas fâcher « l'allié » saoudien, et les contestataires du Bahreïn n'avaient pas eu le bon goût de teinter leurs revendications d'un peu de cet « islamisme modéré » qui leur aurait peut-être valu quelques sympathies des néoconservateurs américains, des bureaucrates bruxellois ou des salons rive gauche de Paris.

En tout état de cause, personne n'a voulu admettre que la brutalité de ces deux interventions saoudiennes chez leur microscopique voisin confirmait le fait que la famille Saoud est fermement décidée à s'opposer à toute dérive démocratique dans le monde arabe et musulman – y compris ses communautés émigrées –, qu'il convient donc de maintenir dans la soumission au fondamentalisme sunnite le plus réactionnaire. Et cette considération constitue l'un des piliers de la diplomatie religieuse du royaume telle que décrite dans ses moindres méandres par Pierre Conesa².

Ce qui ressort clairement de ce long sommeil du salafisme et des évolutions politiques du monde musulman depuis les califes omeyyades jusqu'à la faillite des évolutions sécularistes ou protodémocratiques postcoloniales, c'est que pendant plus de dix siècles, la culture islamique a échoué à accoucher d'une forme d'organisation politique ancrée dans la modernité de son temps et, pour ce qui est de la période la plus récente, à s'inscrire dans le respect des libertés individuelles, des droits de l'homme, de la démocratie et de la tolérance. C'est ce que constatait déjà en 1992 le chercheur Olivier Roy dans un remarquable article de la revue *Esprit*³ où il constatait le glissement du réformisme islamique « vers un néofondamentalisme puritain, prédicant, populiste et conservateur ».

Il faut dire que le défi était de taille. Les Occidentaux en général et les Français en particulier ont du mal à comprendre la sensibilité épidermique des musulmans concernant le Coran. C'est que le Coran n'est en aucun

point comparable à la Bible. Pour les chrétiens, l'incarnation de Dieu sur terre, le médium par lequel il s'est manifesté à ses créatures et leur a délivré son message, est Jésus de Nazareth. Pour les musulmans, cette incarnation, ce médium, est le Coran, incréé, universel, intemporel et indiscutable dont Mahomet ne fut que le messenger. La conséquence en est que le Coran n'est assimilable ni à la Torah ni au Nouveau Testament. On peut dissenter à perte de vue des textes bibliques comme le font des juifs traditionalistes dans les *yeshivas*, certains ordres catholiques ou des évangélistes nord-américains. On peut même les critiquer. Mais on ne critique pas Jésus, pas plus que les musulmans n'acceptent qu'on critique le Coran. Ce point est important, car les sources sacrées de l'islam, Coran et *sunna*, ne régissent pas seulement les rapports de l'homme avec Dieu, mais aussi les rapports des hommes entre eux et constituent un vaste ensemble normatif couvrant les champs du droit civil, du droit pénal, du droit commercial, du droit constitutionnel et même de l'hygiène corporelle ou alimentaire et des rapports intimes... le tout selon les codes en vigueur au milieu du VII^e siècle dans une région limitée de l'Arabie centrale.

Les efforts n'ont pourtant pas manqué pour tenter de promouvoir un aggiornamento de l'islam et son inscription dans le monde moderne. À la fin du XVIII^e et surtout au début du XIX^e siècle, alors que les deux grands empires musulmans, l'Empire ottoman, siège du califat, et l'Empire perse, sanctuaire du chiisme, sont en léthargie, un vaste mouvement réformiste agite l'ensemble de l'aire islamique de l'Inde jusqu'au Maghreb. Le plus connu des penseurs réformistes de cette époque reste Djamal-eddine al-Afghani⁴. Né en Afghanistan, imprégné aussi bien de l'ardeur exégétique des savants chiites iraniens que de la rigueur interprétative des oulémas sunnites du Caire, il se prononce résolument pour une inscription des sociétés musulmanes dans le siècle, soutient qu'en cas de conflit entre la tradition et la raison, c'est la raison qui doit l'emporter. Vigoureusement hostile à la mise progressive sous tutelle des pays d'islam par les puissances européennes, il voit dans la déconfiture des régimes des pays musulmans les conséquences du pouvoir absolu et destructeur de potentats locaux appuyés sur une interprétation fondamentaliste de la religion. Il réclame l'instauration de régimes démocratiques représentatifs, le respect des libertés individuelles et des droits de l'homme, la sécularisation des institutions. *Le Journal des débats*⁵ du 18 mars 1883 nous apprend qu'il eut à Paris avec Ernest Renan une vive controverse, Renan soutenant que

l'islam était incompatible avec l'esprit scientifique et donc responsable de la régression de la civilisation musulmane, tandis qu'Al-Afghani lui répondait que l'islam étant une religion comme les autres, elle était susceptible d'évolution et, par la voie de la sécularisation, d'entrer de plain-pied dans la modernité. On s'apercevra qu'en définitive, si Al-Afghani n'avait pas tort, le salafisme a fini par donner raison à Renan.

Dans le sillage d'Al-Afghani, et parfois sous sa tutelle, s'est ainsi développé un mouvement réformiste incarné principalement en Égypte par Mohamed Abduh⁶ qui, devenu grand mufti d'Égypte, édictera de nombreuses fatwas d'ouverture au monde moderne et de tolérance. Ami et élève d'Abduh, Rashid Rida⁷, né en Syrie et émigré au Caire où il fonde un journal réformiste, va s'éloigner peu à peu des voies de l'ouverture et de la modernisation en réaction à la chute de l'Empire ottoman, à l'abolition du califat par Atatürk et à la soumission des élites arabes aux occupants franco-britanniques. Ce rejet des oppressions étrangères amènera le réformiste Rida à un repli islamonationaliste et fondamentaliste qui, à travers son journal *Al-Manar*, inspirera et parrainera la création de l'association des Frères musulmans en 1928.

La boucle est ainsi bouclée et le réformisme pionnier de la modernisation et de l'ouverture s'enlise dans le repli irrationnel justement dénoncé par Al-Afghani, et dans un fondamentalisme supposé rétablir par la magie du verbe et de la foi l'âge d'or de la civilisation musulmane. De fait, et ce n'est pas toujours de sa faute, le monde musulman a raté son entrée dans le monde moderne et la pensée des Lumières. Il aurait pu en rester là et pratiquer sereinement sa foi dans le respect strict de ses traditions comme le font les Mozabites en Algérie, les Ibadites du djebel Nefousa en Libye ou les Kharidjites du sultanat d'Oman. Mais il aurait fallu pour cela qu'il demeurât à l'écart du reste du monde, ce qui s'est révélé politiquement, économiquement et géographiquement impossible. Dès lors, comme tous les projets politiques de société portés par des États ou des groupes à vocation d'État qui ont échoué dans leur entreprise, de nombreuses sociétés en terre d'islam sont entrées dans un cycle infernal de violence, d'autodestruction, d'automutilations, évoluant en spirales de plus en plus serrées à mesure que cette violence suscitait les réactions tout aussi violentes et résolues de leurs victimes. C'est le sort commun de tous les fascismes, des stalinismes, des gauchismes extrêmes, des pseudo-

révolutionnaires bourgeois qui prétendent incarner le peuple alors qu'ils le méprisent.

En tout état de cause, le problème n'est pas qu'il existe au sein de l'islam des courants fondamentalistes. Toutes les religions révélées ont eu ou ont encore leur lot de fondamentalistes religieux qui souhaitent organiser la société suivant ces fondements. Pour les juifs ce furent les zélotes au temps de Rome et aujourd'hui les hassidim de Mea Shearim, pour les chrétiens, on a eu les cathares, puis chez les catholiques le mouvement de l'imitation de Jésus-Christ ou, plus près de nous, la Fraternité Saint-Pie-X. Chez les protestants on peut observer différents courants fondamentalistes chez les anabaptistes, en particulier les amish, et au sein de certaines mouvances évangélistes extrêmes. Cela reste malgré tout assez marginal, tout comme l'étaient les mouvances politiques fondamentalistes islamistes au milieu du xx^e siècle. Le problème, c'est qu'au tournant des années 1980, les mouvances fondamentalistes très minoritaires de l'islam sont entrées en synergie, pour occuper aujourd'hui la quasi-totalité de l'espace politique et religieux des musulmans, qui ne peuvent s'en évader sans risque.

À l'aube des années 1980, en effet, le vide sidéral de la réflexion sur la modernité de l'islam ne laisse la place qu'à la brutalité de l'exercice du pouvoir par des autocrates plus ou moins militarisés d'un côté et, de l'autre, aux composantes résolument identitaires et fondamentalistes du monde musulman. Ces dernières ont été souvent instrumentalisées par des puissances occidentales ou des régimes locaux les plus réactionnaires au service de leurs propres intérêts politiques et stratégiques qui embrigaderont dans leurs manœuvres jusqu'aux communautés émigrées⁸. Et à partir de 2010, après la chute des dictateurs emportés par la tourmente des révoltes arabes soutenues et même stimulées par un Occident à courte vue, ne resteront comme éléments structurants de la pensée politique musulmane que trois composantes dominantes : les fondamentalistes wahhabites auxiliaires de la survie de la famille Saoud, les tablighis pakistanais, instruments légitimants de l'esprit de revanche national-religieux contre l'Inde, et surtout les Frères musulmans, outils opportunistes de toutes les entreprises réactionnaires de domination et d'exploitation des masses musulmanes. Tel Chronos, ces derniers n'hésitent pas à dévorer leurs propres enfants dans des entreprises suicidaires ou, à tout le moins et comme les Thénardier, à les abrutir pour mieux les asservir.

Au final, il apparaît qu'une infime minorité – même pas homogène – d'extrémistes fondamentalistes qui ne représentaient dans les années 1970 que 2 à 3 % du monde musulman ont vampirisé à leur unique profit, notamment dans ses communautés émigrées, la quasi-totalité de la pensée islamique, de sa pratique, de ses comportements, de ses rapports au reste du monde. Il faut dire qu'ils y ont beaucoup été aidés par des élites occidentales ignorantes et naïves, ou arrogantes, calculatrices et opportunistes... quand ce n'était pas tout cela à la fois.

Pôle emploi de la violence djihadiste
Les Saoud, promoteurs historiques
et utilisateurs maladroits du djihadisme

Dans un billet paru le 16 septembre 2015 sur le site internet du *Nouvel Économiste*, le criminologue Alain Bauer nous rappelait utilement que si « l'histoire ne repasse pas les plats », il est quand même bien utile de connaître le passé si l'on veut comprendre le présent et préparer l'avenir. De fait, l'histoire est une science morose. Elle permet d'entrevoir les catastrophes de demain à la lueur des tragédies du passé. Entre 1798 et 1801, profitant de l'expédition de Napoléon au Levant qui isolait la péninsule arabique du pouvoir du sultan ottoman, la tribu des Saoud entreprit de sortir de son fief de Riyad au centre désolé de la péninsule pour s'emparer de La Mecque et Médine, s'arroger le contrôle des Lieux saints de l'islam, profiter des revenus considérables pour l'époque que générait le pèlerinage, et y établir une théocratie wahhabite à vocation universelle.

Les Saoud étaient l'une de ces nombreuses tribus d'Arabie centrale nomadisant dans des zones plutôt désertiques, restées à l'écart de toutes les évolutions de civilisation et pratiquant un islam proche des origines. Soucieux de donner une légitimité religieuse à leur volonté de conquête territoriale des Lieux saints (et des rentes qu'ils généraient...), les chefs de la tribu avaient passé une sorte d'accord du sabre et du goupillon – qui perdure encore à ce jour à travers les descendants des uns et des autres – avec un prédicateur radicalement fondamentaliste, Mohammed ibn Abdel Wahhab¹, dont le nom sera retenu pour désigner le « wahhabisme »,

courant politico-religieux qui s'est ensuite imposé sur toute l'Arabie centrale.

Abdel Wahhab s'inscrit dans la lignée des exégètes et théologiens salafistes initiée par Ahmad ibn Hanbal² au VIII^e siècle et prolongée par le jurisconsulte Takieddine ibn Taymiyya³ au XIV^e siècle. Ce dernier est considéré comme le père spirituel et l'inspirateur de tous les mouvements salafistes actuels dans le monde. Sa doctrine repose sur cinq « piliers » fondamentaux :

- Monothéisme absolu excluant aussi bien les chrétiens, avec leur Trinité qui associe des entités distinctes à la personne de Dieu, que les nombreuses communautés musulmanes qui pratiquent le culte des saints ;

- Rejet de toute innovation ou adaptation apportée au texte littéral du Coran et des *hadiths* ;

- Fidélité absolue à l'islam pur des origines excluant du droit à la vie aussi bien les non-musulmans que les musulmans qui s'en éloignent (en particulier les chiites, les Druzes, les ismaéliens et surtout les alaouites, dont il prescrit le génocide dans une fameuse *fatwa* que les oulémas d'Arabie et les Saoud considèrent comme toujours valable) ;

- Anathème et exclusion de la communauté à l'encontre des non-musulmans et des musulmans « impurs » ;

- Obligation de la lutte armée contre les mécréants et les infidèles.

Lancés à la conquête des Lieux saints et pour se prémunir de toute attaque de flanc pendant leur expédition vers l'ouest de leur fief vers La Mecque, les Saoud délèguèrent vers le nord des tribus vassales fanatisées qui envahirent la vallée du Tigre et de l'Euphrate, cœur de l'Irak actuel, mirent à sac les villes saintes chiites de Najaf et Kerbala, massacrèrent les minorités locales, chrétiens, chiites et yézidis, avant de se préparer à envahir l'Anatolie et de pousser jusqu'à Constantinople en vue de déposer le calife turc ottoman et lui substituer un Saoud arabe wahhabite. Libéré en 1801 de l'hypothèque de l'intervention française dans la région, le pouvoir ottoman réagit vigoureusement à l'attaque en dépêchant sur place ses janissaires sous l'autorité du pacha d'Égypte d'origine albanaise qui fit un grand massacre des wahhabites et de leurs partisans, libéra les villes saintes restituées à leurs gardiens légitimes, les Hashémites⁴, et obligea la tribu Saoud à se replier sur son fief désolé du centre de la péninsule où elle continua de végéter pendant un siècle.

Mais dès le début du ^{xx}^e siècle, profitant de l'affaiblissement de la Sublime Porte engluée dans ses affrontements balkaniques, dans ses revers répétés face aux puissances européennes puis dans le premier conflit mondial, les Saoud répétèrent l'expérience, expédiant à nouveau dans la péninsule et vers le nord des mercenaires fanatisés qui, sous le nom générique de « *Ikhwan* » (les Frères ou la Confrérie), entreprirent de nouveau de massacrer les populations locales ou de les soumettre à l'autorité des Saoud. Ces derniers ayant fini par s'emparer des Lieux saints et par établir en 1926 un royaume qui – comme le notait le regretté Antoine Sfeir – est le seul pays au monde à porter un nom de famille, les milices de l'*Ikhwan* commencèrent à devenir gênantes, d'autant qu'elles menaçaient les intérêts britanniques en Transjordanie, en Irak et au Koweït. Elles commençaient aussi à se rebeller contre leurs maîtres saoudiens jugés trop mous et suspects, sans doute à juste titre, de ne pas vouloir partager leur pouvoir et leurs rentes. Il fallut aux Saoud deux années de combats en 1928-1929 et l'assistance de l'aviation britannique pour venir à bout de leurs créatures révoltées et passer leurs chefs par les armes. Si Ibn Saoud a ainsi trouvé une issue thermidorienne aux chevauchées sanglantes qui ont porté sa famille au pouvoir, il n'en reste pas moins que la monarchie saoudienne, l'alliance du « sabre et du goupillon » entre la famille Saoud et les oulémas de La Mecque descendants d'Abdel Wahhab, offre toutes les apparences d'un « Daesh qui a réussi », selon les termes de l'écrivain algérien Kamel Daoud.

La fin des années 1990 et le début des années 2000, marqués par les débordements de groupes salafistes violents, présentent de nombreuses similitudes avec les deux épisodes qui ont illustré le début des deux siècles précédents et révèlent une faille récurrente dans la stratégie de pouvoir et de puissance de la famille Saoud. Après plusieurs tentatives ratées, les Saoud ont fini par établir leur autorité politique sur une base religieuse fondamentaliste en s'emparant de façon illégitime de la garde des Lieux saints de l'islam en 1926. Les conditions mêmes de cette prise de pouvoir ont cependant conduit le clan à s'exposer à la contestation permanente de toutes les autres forces politiques arabes et musulmanes, régionales et internationales. Les Saoud sont évidemment contestés par les forces politiques progressistes et démocratiques pour cause d'obscurantisme théocratique, mais aussi contestés par les nationalistes arabes pour cause de panislamisme étroit et de collusion avec l'Occident, contestés par les

pauvres pour cause d'accaparement familial de la rente hydrocarbure, contestés par les courants réformistes de l'islam sunnite qui s'accommodent mal de la très minoritaire lecture néohanbalite des textes par les wahhabites, contestés par les ayatollahs chiites d'Iran qui ne pouvaient laisser le monopole de la légitimité théocratique à leurs rivaux sunnites, contestés enfin sur leur propre terrain religieux – le seul qu'ils étaient bien obligés de concéder – par des minorités de dépassement plus extrémistes et plus fondamentalistes qu'eux.

Face à ce rejet généralisé, la famille Saoud, qui manque de ressources humaines, mais pas de moyens financiers, a réagi par une politique du chéquier afin de tenter de s'assurer le contrôle de l'islam mondial et de l'orienter dans le sens de ses intérêts quand il est devenu patent, à partir des années 1970 et 1980, que la monarchie wahhabite était menacée aussi bien par les évolutions sociales et nationales soutenues par le bloc de l'Est que par la dynamique des dirigeants iraniens. L'activisme saoudien s'est manifesté dans deux directions. D'abord, une campagne de prise de contrôle de l'islam mondial par le financement de mosquées, d'imams, d'agents d'influence, de centres culturels, sociaux et sportifs assurés par des organisations caritatives et utilisant les services de la Confrérie des Frères musulmans. Ces derniers, hostiles à la monarchie, mais partageant les mêmes valeurs salafistes, constituaient en effet la seule organisation islamique transnationale bien organisée susceptible de relayer l'idéologie intégriste légitimante des Saoud. Étendue sur les trente dernières années du ^{xx}e siècle, cette stratégie a contribué de façon décisive à l'expansion de la lecture wahhabite jusque-là ultraminoritaire (moins de 2 %) de l'islam et à la radicalisation du monde musulman, notamment dans ses composantes les plus jeunes et les plus démunies. Et cette radicalisation a fourni un deuxième axe à la stratégie de survie de la monarchie puisqu'elle a servi de terreau au recrutement de volontaires de la violence destinés à placer l'Arabie en pointe de tous les combats de l'islam sunnite et à mettre la monarchie à l'abri de toute contestation idéologique, politique ou sociale dans le monde musulman.

Le premier point d'application de cette stratégie de violence a été l'Afghanistan, où l'Arabie a contribué de façon déterminante à la création et au fonctionnement du « *Maktab ul-Khidamat* » (Bureau des services) installé à Peshawar au Pakistan sous la responsabilité du Frère musulman palestinien Abdallah Azzam avec mission de recruter, former et envoyer au

combat les volontaires islamistes étrangers, et principalement arabes, destinés à se joindre aux moudjahidin afghans dans leur lutte contre l'occupation soviétique. La même stratégie s'est poursuivie ensuite au Soudan avec le soutien au coup d'État des Frères musulmans en 1989, puis au Maghreb avec l'assistance discrète fournie aux mouvements islamistes locaux au Maroc, en Algérie, en Tunisie et en Libye, conjuguée à un soutien historique apporté aux émanations politiques des Frères musulmans du Yémen, d'Égypte et de Syrie.

C'est d'Afghanistan que viendront en 1998 les premières contradictions de la stratégie saoudienne selon le même schéma que les débordements des deux siècles précédents. En 1998, un groupe hétéroclite d'activistes salafistes internationaux rescapés du *Maktab ul-Khidamat* sous les ordres d'Ayman al-Zawahiri et d'Oussama Ben Laden et l'étiquette « Al-Qaida », publie un « Manifeste contre les juifs et les croisés » rapidement suivi d'actions terroristes spectaculaires contre des infrastructures saoudiennes et des objectifs américains. Car, à la lecture de ce manifeste, hormis le titre, il n'est fait aucune allusion aux juifs ou aux croisés. Le texte est une charge violente contre la famille Saoud et ses protecteurs occidentaux. Et, de fait, l'organisation de Ben Laden apparaît rapidement comme le produit paroxystique de ce qui a été ressenti comme une trahison et une défaite. Al-Qaida a cristallisé la rancœur des volontaires djihadistes d'Afghanistan abandonnés par l'Occident et l'Arabie après 1992, transformant un djihad localisé contre le communisme en djihad universel désespéré. Oussama Ben Laden lui-même est symptomatique de la bourgeoisie entrepreneuriale d'Arabie dont il est issu, majoritairement immigrée du Yémen ou du Levant, qui fait tourner la machine économique locale sans pour autant bénéficier du moindre espace d'une expression politique totalement monopolisée par la famille régnante, bénéficiaire exclusive de la rente hydrocarbure.

Al-Qaida était un mouvement criminel terroriste *stricto sensu*. C'était la scorie dégénérée de la guérilla qui avait opposé les moudjahidin islamistes internationaux soutenus par l'Occident et ses alliés locaux aux occupants soviétiques en Afghanistan avant d'être abandonnés par tout le monde après la chute du bloc de l'Est. Le mouvement de Ben Laden était un groupe restreint ayant une stratégie globale déterritorialisée d'opposition à l'Amérique et ses alliés, mais pas de tactique définie. Elle mettait en œuvre des non-professionnels de la violence sacrificables, non munis d'armes par

nature, introduits au cœur des sociétés adverses en vue d'y commettre des attentats aveugles comme ils le pouvaient, où ils le pouvaient, quand ils le pouvaient, pourvu que la violence soit spectaculaire, médiatisée et porte la signature et le message de la mouvance. C'est l'obstination de l'Amérique outragée à voir sa signature partout et à mettre en place une inepte « guerre globale contre la terreur » qui a érigé ce groupe criminel restreint, aux capacités plus que réduites après 2002, en référence universelle de contestation politique et sociale pour l'ensemble du monde musulman.

Le dérapage d'Al-Qaida aurait dû servir de leçon aux Saoud sur le risque qu'il y avait à instrumentaliser le salafisme militant aux fins de leur protection. Il n'en a rien été. L'intervention américaine en Irak puis l'administration du pays par les forces d'occupation ayant dès 2003 stimulé les divisions communautaires du pays, consacré bien involontairement la prééminence politique de la communauté chiite et jeté les anciens militaires et fonctionnaires sunnites dans les bras des contestataires salafistes, les services saoudiens ont recherché parmi ces contestataires ceux susceptibles de s'opposer victorieusement à une mainmise chiite sur le pouvoir ou, au moins, d'entretenir dans le pays un état d'anarchie suffisant pour que l'État en soit neutralisé. Leurs efforts se sont focalisés dès 2003 sur Abou Moussaab Al-Zarkawi ⁵, Frère musulman de Jordanie, dissident d'Al-Qaida exclu de l'organisation pour aventurisme (il fallait le faire...) qui essayait de constituer son propre groupe salafiste dans le nord-est de l'Irak. La manœuvre aboutit à la création d'« Al-Qaida en Mésopotamie » (*Al-Qaida fi bilad al-Rafidan*) qui a mené une guerre d'usure incessante contre les forces gouvernementales et les troupes d'occupation américaines ainsi que des opérations terroristes quasi quotidiennes dans les zones chiites. Après la mort de Zarkawi, tué lors de frappes américaines, Al-Qaida en Irak s'autonomise peu à peu sous l'autorité de plusieurs chefs salafistes, au point de s'autoproclamer « État », et reproduit le schéma de sédition contre ses instigateurs et maîtres saoudiens quand son chef Abou Bakr Al-Baghdadi ⁶ s'autodésigne comme calife, se coiffe du turban noir des descendants de la famille du Prophète et s'approprie même leur nom clanique. C'était une ultime injure aux maîtres saoudiens par la mouvance à laquelle ils ont coupé les vivres à l'été 2013. Les Saoud avaient en effet été ulcérés par l'ingratitude de Mohamed Morsi, nouveau président égyptien issu des Frères musulmans qu'ils ont soutenu pendant cinquante ans et qui leur fait

savoir, en réservant sa première visite d'État aux ayatollahs de Téhéran, que, enfin parvenu au pouvoir, il ne leur doit rien.

La monarchie saoudienne est alors clairement dépassée par ses créatures et se prend les pieds dans ses propres tapis⁷. Le 22 juillet 2004, la « *National Commission on Terrorist Attacks upon the United States* », commission d'enquête du Congrès américain sur les attentats du 11 septembre 2001, rendait dans un long rapport de près de six cents pages ses conclusions par ailleurs peu conclusives puisqu'il n'y était fait mention nulle part, même de façon indirecte ou allusive, du réseau logistique qui avait permis aux 19 pirates de l'air de se rendre aux États-Unis, d'y séjourner et, pour certains, d'y prendre des cours de pilotage. Dans ce long document, vingt-huit pages demeuraient classifiées et non communicables. Le bruit a vite couru que ces pages concernaient l'Arabie saoudite, ce qui a été confirmé lors de la déclassification de ces ultimes pages en 2016, bien qu'elles aient été caviardées aux trois quarts. On peut cependant y lire que :

« Aux États-Unis, les pirates de l'air du 11 Septembre étaient en contact, et ont reçu aide et assistance, d'individus liés au gouvernement saoudien... Au moins deux de ces individus seraient, selon des sources, des officiers de renseignement saoudiens... Des associés d'officiels saoudiens aux États-Unis auraient d'autres liens encore avec Al-Qaïda, etc. »

Suivent, tous caviardés, les noms, adresses, téléphones, actes repérés par le FBI de 24 officiels ou anciens officiels saoudiens.

Enfin, en septembre 2020, l'Honorable Sarah Netburn, juge au tribunal fédéral de New York ayant accordé aux associations de victimes le droit d'avoir un accès plus élargi à ce document, le FBI transmet « par erreur » une liste où apparaît en clair le nom du chef de ce réseau logistique, qui n'était autre que le chef de cabinet d'un prince saoudien, alors ambassadeur du Royaume. Le procureur général (ministre de la Justice américain) s'est empressé de prohiber l'utilisation du document en procédure et d'interdire d'en faire état ou d'en publier la reproduction au nom de la sécurité nationale. Mais son contenu s'était déjà répandu de façon virale sur l'Internet. Je connais assez mes anciens collègues du FBI pour savoir qu'ils ne commettent jamais ce genre d'erreur et que la lourdeur des procédures, des vérifications et contre-vérifications au sein de leur agence en rend l'éventualité hautement improbable, voire impossible. On peut en déduire qu'au sein du FBI, la chaîne de commandement a fini par être exaspérée par l'impunité des donneurs d'ordre et la cour éhontée que la présidence américaine et ses alliés occidentaux ont continué de faire à la monarchie

wahhabite⁸. Je note cependant que la presse américaine et encore plus la presse française se sont bien gardées de commenter l'information, qui a été accueillie à l'Élysée comme au Quai d'Orsay par un silence de plomb.

Cette réserve de nos politiques et de nos médias envers le rôle joué par les Saoud en soutien au djihadisme salafiste n'est pas une nouveauté. Depuis 2003, le département américain du Trésor, équivalent de notre ministère des Finances, peu suspect d'agressivité vis-à-vis des pétromonarchies au moins sous les présidences Bush et Trump, publie chaque année au mois de novembre une liste de personnes ou d'organismes contribuant de manière significative au financement direct ou indirect de la violence terroriste. Ces listes sont publiques et accessibles à tout un chacun. On y trouve une majorité de personnalités ou d'organisations pseudo-caritatives et de fondations dites « pieuses » de la péninsule arabique, en particulier d'Arabie. On aura noté le silence contraint des politiques et des médias occidentaux autour de cette publication qui, à ma connaissance, n'est jamais évoquée ni commentée.

De fait, le lien entre le djihadisme et le wahhabisme est avéré depuis plus de deux siècles avec cette constante que la tribu des Saoud instrumentalise régulièrement le djihadisme au service de ses intérêts, mais échoue systématiquement à en contrôler les développements et effets pervers, aussi bien chez elle que dans le reste du monde, et ne trouve son salut que dans l'intervention armée de puissances étrangères, en général non arabes et non musulmanes, qui doivent ensuite supporter le poids militaire et financier de cette intervention, la responsabilité et la culpabilité de ses conséquences, le soupçon sans cesse recommencé de mener une croisade contre l'islam. On peut faire semblant de regarder ailleurs pour des raisons d'opportunité économique ou diplomatique, comme on l'a fait pendant des années pour le Qatar, mais il est dangereux et indigne d'ignorer ou de nier le phénomène.

Comme l'a noté à juste titre le chercheur François Burgat au cours d'une audition parlementaire en 2017, l'Arabie des Saoud ne soutient pas le djihadisme par affinité idéologique ou volonté missionnaire. Elle le fait par pragmatisme. Elle soutient quiconque dans le monde arabe et musulman, y compris les communautés émigrées exposées à la « mécréance », peut mettre la famille à l'abri du regard critique de l'Occident, à l'abri de la concurrence impériale de l'Iran, à l'abri de la contestation, en particulier de la contestation démocratique ou sociale. Elle encourage partout et toujours quiconque est susceptible de relayer la doxa théocratique, sectaire et

réactionnaire sur laquelle elle a construit sa légitimité contestable depuis sa conquête militaire des Lieux saints de l'islam en 1926 aux dépens de ses gardiens tutélaires que sont les Hashémites. Et il ne manque évidemment pas de candidats pour essayer de profiter de la rente que génère cette stratégie puisque, faute de moyens culturels et humains, l'Arabie est bien contrainte de la mettre en œuvre par une tactique du chéquier telle que parfaitement décrite par Pierre Conesa dans son *Dr Saoud et Mr. Jihad* et telle que parfaitement annoncée dès 1998 dans *Les Dollars de la terreur* de Richard Labévière.

Succursales, franchises et concurrence Qatar, Pakistan, Turquie, à l'école des Saoud

L'exemple saoudien ne pouvait manquer d'inspirer dans le monde musulman tous ceux qui, confrontés à une situation d'opposition du faible au fort, ont jugé expédient d'avoir recours à la violence mercenaire djihadiste des organisations salafistes pour tenter d'obtenir des avantages stratégiques sans prendre trop de risques ni apparaître en première ligne. Le premier et sans doute le plus connu en France de ces employeurs est sans équivoque le Qatar, qui a fait ces dernières années l'objet d'enquêtes fouillées et dévastatrices par les meilleurs journalistes d'investigation¹. Petite presque île voisine du Bahreïn et attachée à la péninsule arabique par une courte frontière, le Qatar s'est émancipé de la tutelle britannique en 1971. Contrairement à son voisin insulaire bahreïni peuplé majoritairement de musulmans chiites, le Qatar ne compte dans sa population que des sunnites d'inspiration wahhabite. C'est une spécificité que cet émirat est le seul dans le monde musulman à partager avec l'Arabie saoudite et il est gouverné comme elle par une grande famille locale qui dispose de tous les pouvoirs.

Le Qatar a bâti sa récente et colossale fortune sur la « monoculture » du gaz naturel. C'est cette fortune qui a permis à l'émirat, au cours des trente dernières années, de gérer son insertion difficile entre deux voisins puissants et dangereux pour lui. Au sud, l'Arabie saoudite avec laquelle il est en rivalité sur le plan religieux, qui n'a jamais admis son indépendance, qui considère que ce n'est qu'un appendice du royaume des Saoud et qui avait juré sa perte en allant jusqu'à demander sans succès aux Égyptiens d'en chasser l'émir *manu militari* au tournant des années 2000. Au nord,

l'Iran chiite et ses 75 millions d'habitants, foncièrement hostile aux wahhabites et qui partage avec l'émirat l'exploitation de la même poche de gaz au fond du golfe Persique, situation à terme lourde de contentieux. Ainsi menacé, le Qatar a repris à son compte dans les années 1990 les stratégies mises en œuvre par son rival saoudien dix ans plus tôt : d'une part, se concilier par l'argent des contrats d'armement et des investissements massifs l'appui politique et la protection armée des grandes puissances militaires d'Occident ; d'autre part, tenter de faire jeu égal et si possible supplanter l'Arabie dans le contrôle de l'islam mondial à grand renfort de millions de dollars par le biais des Frères musulmans et du djihadisme salafiste que l'émirat soutient avec d'autant plus d'intensité qu'il se rebelle contre l'Arabie comme l'a fait Daesh en 2013. C'est ainsi qu'on a pu voir la patte du Qatar sur tous les théâtres politiques et militaires de l'activisme islamiste, de Gaza au Mali, de la Syrie à la Libye, de la Tunisie à l'Égypte avec la complaisance ignorante, naïve ou intéressée de décideurs occidentaux.

Peuplé d'environ 300 000 Qataris « de souche » qui s'appuient sur près de 2 millions de travailleurs immigrés dans un statut de semi-esclavage, l'émirat ne dispose évidemment pas du potentiel humain qui lui permettrait de mener cette politique par ses moyens propres. Sa stratégie repose donc sur l'utilisation de techniques élaborées et modernes de *soft power* et de manœuvres d'influence. Celles-ci sont mises en œuvre par le biais de différents médias modernes de bonne facture élaborés par les meilleurs cabinets de communication anglo-saxons. Le plus connu est la chaîne de télévision satellitaire Al-Jazeera, créée en 1996. Contrairement aux chaînes de télévision arabes traditionnelles au ton empesé et compassé qui flagornent en général de façon grotesque les pouvoirs en place, la qualité technique, l'indépendance apparente et la modernité de ton tout « occidentale » d'Al-Jazeera lui ont rapidement assuré des records d'audience dans le monde arabe et, par diffusion satellitaire, au sein des communautés émigrées en Occident, en particulier auprès des jeunes. À y regarder de près, cette chaîne de télévision épouse en fait au millimètre les impératifs politiques, stratégiques et tactiques de la famille régnante, dont elle distille en permanence et avec une grande habileté les slogans hostiles au voisin saoudien, aux chiites, aux évolutions sécularistes et démocratiques, aux tentations modernistes ou au désir d'intégration des émigrés dans les pays d'accueil. Les programmes sont régulièrement

entrecoupés aux heures de prière par des psalmodies du Coran et des homélies fondamentalistes déclamées sentencieusement par des imams ou des muftis² se réclamant de la confrérie des Frères musulmans sous la houlette du Frère Youssef Al-Qaradawi, volubile et radical Frère d'Égypte, chassé du Caire par les autorités de son pays et réfugié à Doha où il a été promu conseiller spécial de l'émir et est devenu la voix la plus écoutée de l'univers salafiste.

Le second volet de la propagande et de l'influence qataries est constitué de nombreux sites internet et réseaux sociaux encore mieux adaptés que la chaîne Al-Jazeera pour exercer l'influence wahhabite sur les esprits jeunes. Le plus connu et le plus important de ces sites est accessible à l'adresse www.islamweb.net très tôt créée, en 1998, alors que cette technologie était encore balbutiante. Sous l'autorité du ministère qatari des Affaires religieuses et animé par un collectif de Frères musulmans de toutes origines, ce site est traduit en six langues courantes. Il a reçu plus de 3 milliards de visites depuis sa création et délivré près de 300 000 fatwas au contenu radicalement salafiste sur les sujets les plus divers, principalement à la demande de jeunes internautes musulmans émigrés en Occident dans l'esprit desquels ces recommandations ont une valeur bien supérieure aux lois et usages des pays d'accueil. Depuis sa création, islamweb a fait de nombreux petits dont il est souvent difficile de discerner l'origine ou l'implantation et qui relaient la propagande, les vidéos et les appels à l'action d'organisations djihadistes actives, à commencer par les plus violentes, principalement au Moyen-Orient. Comme le note le politologue marocain Abderrahmane Mekkaoui dans une tribune libre de décembre 2020 :

« L'étude des processus de radicalisation de la dernière génération des djihadistes après 2015 (génération digitale), montre que la majorité des salafistes extrémistes se sont principalement inspirés de trois sites islamistes qui sont par ordre d'importance islamweb.net (Qatar), ibnou taymine et ibn baz (Arabie saoudite). [...] la majorité des djihadistes ou takfiristes étant passés à l'acte ont été endoctrinés par les sites cités ci-dessus ou leurs relais, les imams et prêcheurs de haine qui semblent appuyer leurs recommandations ou leurs ordres sur des textes sacrés et des récits musulmans. Ainsi, grâce à ce type de sites, les organisations terroristes comme Daesh, Al-Qaida et consorts, n'ont plus besoin de mufti officiel pour prôner le passage à l'acte et justifier "religieusement" leurs crimes. islamweb.net s'en charge ! »

Bien que connu des services de renseignement, ce volet pervers du *soft power* qatari est largement ignoré des politiques occidentaux, qui ne veulent y voir, comme pour la chaîne Al-Jazeera, qu'un élément marginal

d'affirmation d'un petit État menacé, sans conséquence par rapport aux gains économiques et financiers qu'il peut générer au profit de ses fournisseurs et amis. Car le Qatar a beaucoup « d'amis » chez les élites européennes et nord-américaines, dont il sait entretenir la complaisance et même la cécité par une politique constante de générosité, d'invitations, de cadeaux en tous genres, de soutiens financiers, d'investissements dans les secteurs du sport, du luxe et de l'audiovisuel, d'achats massifs de livres sans intérêt soudain promus ainsi au top des ventes et générateurs de juteux droits d'auteur. Ministres, sous-ministres, ex-ministres, hauts fonctionnaires, dirigeants d'entreprises, artistes en vogue et sportifs en vue sont invités tous frais payés dans l'impressionnante et immense tour conique du palais de l'émir plantée au milieu de dizaines d'hectares de gazon anglais en plein désert, puis à des randonnées à dos de chameau suivies de fêtes somptueuses assorties de repas fins sous des tentes luxueuses. Cette capacité à fabriquer et à entretenir des réseaux de complicité parmi les dirigeants de nos sociétés n'est pas le moindre succès du système d'influence du Qatar. Par économie de papier, je renvoie le lecteur aux différents ouvrages cités plus haut pour avoir une idée de la (très longue) liste des heureux bénéficiaires. Ils sont nombreux et suffisamment influents pour faire taire les suspicions qu'on devrait entretenir concernant l'influence de cette petite satrapie gazière sur nos jeunes compatriotes musulmans les plus crédules ou les plus fragiles, qui ne connaîtront jamais le parfum du café à la cardamome ni le goût des pâtisseries arrosées de fleur d'oranger ou d'eau de rose servies par le majordome de l'émir à ses hôtes de marque.

Autre acteur majeur de l'instrumentalisation du djihadisme salafiste, plus éloigné de la France, mais pas moins préoccupant, est le Pakistan, en particulier par l'activité permanente de son principal service de renseignement, l'Inter-Service Intelligence (ISI). Résultat de la partition de l'Empire britannique des Indes sur une base confessionnelle en 1947, le Pakistan reste crispé sur ce qu'il considère toujours comme un partage injuste et inégal qui a réduit les musulmans de l'empire à une portion territoriale congrue et laissé plus de 150 millions de coreligionnaires sous l'emprise de la puissance hindouiste. Le pays vit donc à côté de son immense voisin en état permanent de conflit larvé entrecoupé de périodes d'affrontements armés dont l'extension est maintenant limitée par le fait que les deux États disposent de la capacité nucléaire. C'est précisément

cette limitation qui a conduit les services pakistanais à développer l'utilisation d'un djihadisme, qui leur permet d'entretenir la tension par des attentats terroristes dont ils nient évidemment la responsabilité même si personne n'est dupe. C'est une stratégie en permanence utilisée sur les frontières contestées, en particulier au Cachemire, mais qui peut aussi frapper au cœur de l'adversaire comme les attentats de Bombay en mars 1993, juillet 2006 et novembre 2008 qui ont fait respectivement 257, 209 et 188 morts et un nombre incalculable de blessés.

La capacité de mobilisation djihadiste de l'ISI repose sur l'exploitation des dérives d'un mouvement fondamentaliste islamique spécifique à l'Empire des Indes connu sous la désignation de *Jamaat Tabligh* (groupe de la prédication), fondé dans les années 1920 dans le nord de l'Inde par le prédicateur Muhammad Ilyas (1885-1944). Suivant le même raisonnement que les Frères d'Égypte, Ilyas estime que si les musulmans, qui dominaient l'Inde du temps de l'Empire moghol, sont tombés en décadence et en servitude, c'est parce qu'ils se sont éloignés de la pratique fondamentale de l'islam telle que définie par les compagnons de Mahomet, et il invite ses coreligionnaires à leur imitation stricte sur le plan religieux, intellectuel, moral et matériel jusque dans leur hygiène de vie, leur habillement et leur apparence physique. La doctrine du Tabligh a rapidement fait des émules au cœur vivant de l'islam indien qui se trouvait alors dans les écoles et universités coraniques de la ville de Deoband à 150 kilomètres au nord de New Delhi. Lors de la partition du pays en 1947, les oulémas et étudiants de Deoband ont dû quitter leur sanctuaire et émigrer vers l'ouest à Lahore, ville située à la frontière de l'Inde et du tout nouveau Pakistan. Le Tabligh défini par Ilyas était ce qu'il est convenu d'appeler un salafisme quiétiste : son fondateur invitait ses fidèles à un comportement pacifique et à la soumission sans adhésion au pouvoir temporel en place, la victoire de l'islam ne pouvant être obtenue selon lui que par la vertu de la piété et de l'attachement sans faille à l'exemple et au message littéral du Prophète.

Les choses changent à partir de 1948 quand les exilés de Deoband commencent à remâcher leur rancœur vis-à-vis de l'Inde et du processus politique dominé par les hindouistes qui les a contraints à l'exil. La *Madrasat-ul-Ulama* (l'école des oulémas) de Lahore et ses établissements annexes dans tout le Pakistan se transforment alors en une galaxie fondamentaliste ultraradicale d'apprentissage de l'exclusion, de l'anathème, de la haine et de la violence pour ses nombreux étudiants qui se rendront

célèbres dans toute la région sous le terme générique de « Taliban » (pluriel local du mot arabe *taleb* qui veut dire étudiant). Leur nombre va aller croissant à partir des années 1960 quand les oulémas déobandis vont entreprendre d'accueillir et de former dans leurs écoles les nombreux enfants mâles orphelins ou abandonnés de la zone ethnolinguistique pachtoune, qui comprend le nord du Pakistan, une bonne partie du Cachemire et l'est de l'Afghanistan. C'est dans ce vivier activiste motivé que les services pakistanais vont trouver la main-d'œuvre mercenaire qui leur permettra de mener les combats que l'armée du pays ne peut mener en uniforme et à visage découvert.

Bien qu'historiquement opposée à l'Inde pour cause d'une partition mal conduite et mal acceptée ainsi que d'un lourd contentieux de souveraineté irrésolu sur l'immense province du Cachemire, l'armée pakistanaise ne peut envisager de confrontation conventionnelle autre que limitée à des escarmouches symboliques, même si elles sont parfois meurtrières, avec son puissant voisin qui, de plus, dispose de l'arme nucléaire dès 1974. Pour tenter d'instaurer certaines formes d'équilibre stratégique, le Pakistan entretient de bons rapports avec la Chine, traditionnelle rivale asiatique de l'Inde elle-même alliée à la Russie soviétique, et surtout avec les États-Unis aussi bien sur un plan multilatéral en adhérant dès 1954 à l'OTASE³ que sur un plan bilatéral en accordant de larges facilités d'implantation à l'armée américaine et à la CIA, notamment la base terrestre et aérienne de Peshawar d'où décollent pendant trente ans les avions-espions U2 chargés de surveiller le territoire soviétique et où seront formés par des conseillers américains les cadres taliban des moudjahidin afghans. Pour les responsables pakistanais, la situation se dramatise en décembre 1979 quand l'armée soviétique occupe l'Afghanistan pour y soutenir le régime communiste local en difficulté. Le Pakistan se trouve alors encerclé par trois puissances hostiles et « mécréantes » contre lesquelles il n'est pas militairement assez puissant pour s'opposer par moyens conventionnels : l'Inde sur sa frontière est, l'Union soviétique sur sa frontière nord-ouest, et l'Iran qui soutient l'importante communauté chiite afghane des Hazaras opposés aux Pachtoune à sa frontière sud-ouest.

Sous l'impulsion de son autoritaire président, le général Zia-ul-Haq qui a pris le pouvoir par un coup d'État en 1977 et qui s'affirme comme un islamiste convaincu, le Pakistan va mandater ses services de renseignement pour instrumentaliser des militants salafistes djihadistes pachtoune sur les

différents fronts où son armée ne peut intervenir. Au Cachemire seront ainsi déléguées des « armées⁴ » de terroristes et de francs-tireurs qui maintiennent une pression violente constante sur la frontière, mais exécutent aussi des attentats au cœur de l'Inde. En Afghanistan ce seront les Taliban et différents groupes djihadistes locaux ou importés, animés par l'ISI, formés techniquement par des instructeurs américains et soutenus financièrement par l'Arabie saoudite qui s'inquiète de voir ainsi l'Union soviétique approcher des rives de l'océan Indien.

Les Saoudiens, qui attendent tout de même un retour sur investissement de leur engagement, n'entendent cependant pas laisser aux Pakistanais et aux moudjahidin afghans toute la gloire de lutter contre le communisme impie et de promouvoir l'islam combattant. Avec l'appui américain, ils obtiennent de l'ISI la possibilité d'amener sur le terrain des volontaires arabes dont le recrutement et l'action seront organisés depuis Peshawar par le Frère musulman palestinien Abdallah Azzam à partir de 1984 au sein du *Maktab ul-Khidamat* (Bureau des services). Considérés dans les salons bourgeois occidentaux comme de vaillants combattants de la liberté aux pieds nus, les moudjahidin de tous bords et « Afghans arabes » ont été pendant près de dix ans encensés par une presse qui mettait en valeur avec une grande ignorance du terrain les flamboyances tellement romantiques de leurs exploits. La réalité sera moins flamboyante et la potion plutôt amère quand, l'armée soviétique ayant quitté l'Afghanistan, les Taliban y prendront le pouvoir et y imposeront sous le régime de la charia un ordre salafiste à leur sauce inepte avec son cortège d'exécutions sommaires, de lapidations, d'oppression des femmes, de domination brutale des minorités, d'exigences puériles et de destructions gratuites des trésors historiques.

Et du côté arabe, le mal était fait. La fusion idéologique et opérationnelle entre les éléments violents du Tabligh et des Frères est consommée. Les djihadistes arabes issus des rangs de la Confrérie porteront désormais leur montre au poignet droit comme le préconisait pour des raisons obscures le fondateur du Tabligh... Abandonnés par leurs sponsors d'Arabie et des États-Unis, les Afghans arabes sont pour une bonne part retournés dans leurs pays d'origine coiffés du petit chapeau rond des insurgés, auréolés de la gloire des combats, propagandistes écoutés de la revanche violente contre les Occidentaux infidèles et les régimes arabes impies qui les avaient abandonnés, inspireurs et animateurs de la violence salafiste un peu partout dans le monde musulman et dans les communautés émigrées, où ils

seront magnifiés comme des phares identitaires. Quant à ceux restés sur place sous la protection du régime taliban et sous la direction du Frère égyptien Ayman al-Zawahiri, soutenu et financé par le Saoudien Oussama Ben Laden, ils transforment le Bureau des services en une organisation terroriste internationale salafiste ratissant large dans le monde musulman qu'on connaîtra sous le nom d'Al-Qaida...

Le problème, pour les services pakistanais, c'est que le soutien au djihadisme ne se divise pas. Contraints d'admettre des volontaires arabes dans leur précarré afghan par leurs alliés américains et saoudiens qui ne souhaitaient pas leur laisser l'exclusivité et le seul prestige de la lutte antisoviétique, ils ont dû boire le calice jusqu'à la lie et, après l'offensive occidentale en Afghanistan, donner asile aux débris d'Al-Qaida, en particulier à ses chefs. On retrouvera ainsi dans la foule des 15 millions d'habitants de Karachi ou dans les zones tribales quasi incontrôlées du Waziristan, dans le nord-ouest du Pakistan, la trace de plusieurs d'entre eux, en particulier d'Ayman al-Zawahiri, auprès desquels certains terroristes occidentaux comme Mohammed Merah pourront venir faire des « stages de motivation ». On retrouvera surtout Ben Laden dans une villa fortifiée de la ville d'Abbottabad, principal centre de villégiature des officiers des services de renseignement pakistanais gardé et surveillé comme Fort Knox. Dans un film de justification un peu pathétique⁵, les États-Unis ont entrepris de dédouaner leurs alliés en présentant la traque et la capture de Ben Laden comme le seul résultat du travail opiniâtre, résolu et héroïque de la CIA et des forces spéciales US suppléant aux faiblesses de services pakistanais handicapés, les pauvres, par leur cruel manque de moyens... Comme on dit familièrement, celui qui raconterait ça à un cheval de bois se prendrait un coup de sabot. De fait, confiné dans sa villa aimablement prêtée par les autorités locales, Ben Laden devenait un poids mort inutile et insupportable dont on ne pouvait plus que redouter, tant au Pakistan qu'en Arabie ou aux États-Unis, qu'il lui prenne un jour la fantaisie de raconter sa vie et comment il était arrivé là. Il fallait s'en débarrasser sans compromettre le pouvoir pakistanais aux yeux du monde islamique et en laisser la seule responsabilité aux Occidentaux. La mise en scène réussie, spectaculaire et haletante du film de Kathryn Bigelow a largement contribué au fait que personne ne s'est posé de question.

Plus récemment apparu sur la scène des employeurs de la violence salafiste, mais aussi plus proche de l'Europe, de l'Allemagne et de la

France, se distingue tout particulièrement le président islamiste turc Recep Tayyip Erdoğan à la tête de son parti AKP⁶. Ce leader populiste est parvenu au pouvoir en 2003 sur la base de slogans démagogiques dans un pays alors en crise économique, politique et sociale, qui se repliait sur sa fierté identitaire parce que l'Europe, après l'avoir fait lanterner pendant plus de trente ans, lui fermait brutalement la porte au nez. Conformément à la stratégie habituelle des Frères musulmans, il s'est d'abord efforcé de présenter à la communauté internationale, en particulier occidentale, l'image fantasmée qu'elle espérait d'un leader musulman au discours modéré et élu sur des bases démocratiques, ouvert à l'économie libérale mondialisée, fermement ancré dans l'Alliance atlantique. La stratégie s'est révélée payante, suscitant une reprise économique forte, le retour des investisseurs étrangers et la perception maintes fois réaffirmée par les élites européennes et nord-américaines de la Turquie islamique comme un modèle idéal de transition démocratique pour les pays arabes et musulmans toujours sous la férule d'autocrates militaires.

C'est une vision des choses qui témoigne d'une grande ignorance des pratiques politiques de la Confrérie. La prospérité à peine revenue, Erdoğan, sa famille, ses proches et son clan, comme les Frères Omar el-Béchir au Soudan ou Mohamed Morsi en Égypte, se sont empressés, sans omettre de conforter leurs intérêts personnels et partisans, de soumettre et d'écraser la société turque sous des trains de lois et de règlements inspirés du fondamentalisme salafiste, de rogner par tous les bouts les principes de liberté, de droit et de laïcité par lesquels Mustafa Kemal avait rendu sa force et sa dignité à la Turquie de l'entre-deux-guerres. Sa situation politique commençant à se dégrader, le président turc se présente comme ayant dû faire face en juillet 2016 à un coup d'État qui rappelle furieusement l'incendie du Reichstag en février 1933 et dont l'échec sans doute programmé lui a permis de décapiter le haut commandement de son armée, garante de la laïcité et de la Constitution, ainsi qu'une partie significative du corps des officiers, de purger la magistrature, l'université, le corps enseignant, la presse, l'administration de tous leurs éléments hostiles à son pouvoir personnel prédateur ou simplement trop tièdes à l'égard de l'islamisation des institutions.

Si le coup d'État raté a contribué à asseoir et conforter le pouvoir du nouveau sultan, il n'a pas ramené la prospérité dans le pays et sa répression violente a instillé le doute en Occident sur la validité du modèle turc⁷.

Erdoğan jette le masque en reprenant à son compte les techniques éprouvées des Frères. En premier lieu, son gouvernement commence par se poser en victime d'un complot interne et international contre le pays à travers son président qui servira de justification à toutes ses transgressions à venir. Viendra alors le temps du chantage et de l'extorsion. Chantage à l'égard des États-Unis et de l'Alliance atlantique par un rapprochement avec Vladimir Poutine et des achats d'armes russes. Chantage et extorsion à l'égard de l'Europe qu'il menace d'un déferlement de tous les réfugiés des conflits du Moyen-Orient parqués sur le sol turc si les Européens ne lui versent pas quelques milliards d'euros alors qu'en même temps la mafia turque proche des islamistes rançonne déjà ces mêmes réfugiés en prélevant sa dîme sur leur passage vers la Grèce et la Bulgarie. Chantage militaire envers ses voisins arabes de Syrie et d'Irak aux armées exténuées qui doivent supporter l'occupation et l'exploitation d'une partie de leur sol par les Turcs sous prétexte de chasse aux « terroristes kurdes ».

Enfin et surtout, la Turquie islamiste entreprend de recycler les bandes salafistes en déroute d'Irak et de Syrie au profit de ses propres intérêts économiques et stratégiques. Les liens avaient déjà été tissés avec Daesh et les différents drageons d'Al-Qaida en Syrie et en Irak depuis 2013. Ils permettaient à la Turquie, seule porte de sortie et d'échanges ouverte aux bandes salafistes, de profiter des revenus du pétrole extrait des zones contrôlées par les djihadistes ainsi que du produit de leurs différents trafics et pillages : œuvres d'art, stupéfiants, ciment, matériaux de construction, etc. Après la chute du califat de Baghdadi, Ankara récupère ses miliciens pour les expédier sur les différents théâtres d'opérations qui l'intéressent et où son armée ne pourrait intervenir directement sans provoquer de réaction diplomatique et militaire internationale. D'importants contingents djihadistes extraits de Syrie sont ainsi expédiés en Libye pour soutenir le Frère musulman Fayez al-Sarraj, Premier ministre reconnu internationalement, mais contesté, sur place, d'un gouvernement libyen que la Turquie a tout intérêt à pérenniser pour se faire payer en pétrole local et créer en Méditerranée orientale une zone commune exclusive d'intérêt économique maritime sur des fonds reconnus comme d'une énorme richesse en hydrocarbures. Puis, en 2020, ce sont de nouveaux contingents djihadistes qu'Ankara expédie en renfort de l'armée azérie lancée dans une vaste offensive contre l'Arménie pour la récupération de la province contestée du Haut-Karabakh. Ici aussi le nouveau Grand Turc trouve son

intérêt, en hydrocarbures mais surtout en influence et puissance régionale en direction des pays turcophones de l'ancienne Union soviétique dont l'Azerbaïdjan est une pièce majeure. Il inscrit alors ses pas dans ceux d'Enver Pacha, ministre de la Guerre de l'Empire ottoman pendant la Première Guerre mondiale, principal instigateur et organisateur du génocide des Arméniens, parti après la défaite de 1918 avec ses troupes dans une chevauchée panturquiste vers le Caucase et l'Asie centrale visant à la réunification de l'ensemble turcophone qui s'étend de l'Anatolie jusqu'aux confins chinois du Kazakhstan. Peu à peu abandonné de tous, il est tué le 4 août 1922 à Boukhara par un patriote arménien. Exemple à méditer...

Côté européen, et pour se prémunir de toute rétorsion ou critique envers ses entreprises offensives et antidémocratiques, Erdoğan mise sur la fibre identitaire et nationaliste des Turcs émigrés. Il a donc entrepris de réactiver et stimuler les réseaux du mouvement national-islamiste *Millî Görüş* (Vision communautaire) fondé en 1969 par son prédécesseur et maître à la tête des islamistes turcs Neçmettin Erbakan⁸. *Millî Görüş* a son siège officiel en Europe à Aix-la-Chapelle où l'on trouve également le centre européen des Frères musulmans syriens et les survivants du Front islamique du salut algérien. Le mouvement islamonationaliste turc exerce aujourd'hui un contrôle étroit sur les communautés émigrées, surtout en Allemagne et en France, veillant à une adhésion sans faille à la personne et aux initiatives du président turc, s'opposant le plus souvent par la violence à toute critique à son égard d'où qu'elle vienne. L'une des principales obsessions de la mouvance est de renforcer, en concertation avec les Frères musulmans et le Tabligh, la soumission des citoyens turcs aux lois et pratiques islamiques, y compris quand elles sont en contradiction avec les lois locales, à empêcher par tous les moyens les mariages mixtes et l'intégration des émigrés aux sociétés d'accueil de façon à conserver la mainmise sur la masse de manœuvre qu'ils représentent. Ce en quoi ils ne font qu'appliquer les directives surréalistes d'Erdoğan qui, dans un récent discours à l'Assemblée nationale d'Ankara, se proposait de soumettre aux Nations unies un projet de résolution qualifiant de crime contre l'humanité toute tentative des sociétés occidentales d'accueil d'intégrer ou d'assimiler des immigrants musulmans. De fait, l'action de *Millî Görüş* s'inscrit dans la droite ligne d'un discours d'Erbakan prononcé en 1989 devant la communauté turque de Hollande et qui avait alors fait scandale quand il avait martelé :

« Les Européens sont malades. Nous leur donnerons la potion. L'Europe entière deviendra islamique. Nous conquerrons Rome. »

L'actuel pouvoir turc n'a manifestement ni les moyens ni l'intention de conquérir Rome, mais, à travers son instrumentalisation des djihadistes en Asie et en Afrique, à travers son animation des mouvements salafistes en Europe, il se range pleinement aux côtés de l'Arabie, du Pakistan et du Qatar dans les rangs de ceux qui n'hésitent pas à utiliser, soutenir, inspirer, stimuler la violence fondamentaliste à leurs fins opportunistes et à maintenir sur les démocraties une pression terroriste constante destinée à neutraliser toute critique ou réaction.

Chronique d'une barbarie annoncée ¹
Les Frères musulmans, organisation totalitaire et sectaire
fondée sur le séparatisme

Dans le sillage des violences terroristes de ces trente dernières années, les tristes exploits d'Al-Qaida, du groupe Zarkawi en Irak puis de l'État islamique en Irak et au Levant, la prise du pouvoir par le Hamas en Palestine, les succès électoraux des islamistes en Algérie, en Jordanie, en Égypte, en Tunisie, ont fini par attirer l'attention des observateurs sur l'association des Frères musulmans et sur ses émanations politico-militaires que sont les *Jamaa islamiya*. (Groupes islamiques) souvent plus connues sous leurs désignations locales ou de circonstance (Jihad islamique, GIA, GICM, GICL, Al-Qaida, groupe Zarkawi, AQMI, État islamique, Taliban, Boko Haram, Ansar ed-Din, Shebab, etc.).

C'est une bien tardive découverte par les médias et surtout les politiques occidentaux d'une mouvance qui rythme depuis le milieu du XX^e siècle la plupart des évolutions politiques du monde arabe et musulman et dont l'essence même implique l'exclusion, la violence, la coupure et l'affrontement avec le reste du monde. Nourrie des contradictions internes du tiers-monde musulman, de l'inégalité et de l'injustice des rapports Nord-Sud, sachant profiter de tous les désordres politiques, économiques et sociaux affectant les communautés musulmanes en terre d'islam ou ailleurs, la Confrérie est devenue – surtout après l'effondrement du bloc communiste – le seul acteur transnational susceptible de gérer et d'instrumentaliser à son profit les contentieux politiques et sociaux de l'aire musulmane et de ses populations émigrées.

La Confrérie a été fondée en 1928 à Ismaïlia en Égypte par l'instituteur Hassan al-Banna (grand-père du très médiatique Tariq Ramadan et de son frère activiste Hani) qui n'avait aucune formation ou légitimité religieuse. Elle se voulait d'abord – dans la lignée d'un certain nombre de théoriciens musulmans modernistes (Djamal ad-Din al-Afghani, Mohamed Abduh, Rashid Rida) – un mouvement de réforme d'un islam en déliquescence dont les adeptes n'avaient pas su faire face aux évolutions du monde moderne et se trouvaient de ce fait placés sous la domination étrangère de puissances coloniales prédatrices. Or, loin de s'ancrer dans la modernité et l'adaptabilité, Hassan al-Banna fait résolument le choix de la réaction et de l'affrontement.

Le postulat politique de base des fondateurs de la Confrérie tenait de fait en un syllogisme simple, voire simpliste :

— L'islam a connu une gloire et un rayonnement inégalés pendant l'âge d'or de ses ancêtres fondateurs, les *salaf* ou compagnons du Prophète ;

— or, toutes les interprétations et évolutions novatrices de l'islam n'ont conduit qu'à la ruine et à l'asservissement ;

— donc il faut faire table rase de toutes ces évolutions et revenir à l'islam des origines, à l'imitation des fondateurs, en particulier à la lecture littérale des textes révélés, pour retrouver l'âge d'or.

Dans une Égypte alors sous contrôle britannique relayé par une monarchie d'origine albanaise implantée par l'ancien occupant ottoman se dessinent, à travers l'instauration d'un Parlement, les prémices balbutiantes et embryonnaires mais réelles d'une démocratie élective. La démonstration des « Frères » séduit immédiatement nombre d'élites intermédiaires exclues du pouvoir et des privilèges qui y sont attachés – notamment en termes de rente – parce qu'elles n'ont aucune des qualités nécessaires pour le conquérir et l'exercer démocratiquement. Il s'agit en général de la frange la plus conservatrice et la moins dynamique du commerce, de l'artisanat, des employés moyens de la fonction publique, de l'enseignement ou des forces armées et de certaines professions libérales. L'ordre théocratique islamique prôné par la Confrérie, régi à la lettre par des sources du droit vieilles de quinze siècles, conférerait à ces cadres « naturels » de la société une légitimité transcendantale et confortable qu'il n'est besoin ni de conquérir ni de disputer, contrairement au modèle démocratique et électif de l'Occident.

De fait, et dès sa naissance, la Confrérie reproduit les schémas des organisations d'extrême droite partout dans le monde. Elle en reproduit également les modes de fonctionnement : xénophobie, exclusion, rejet de toute démarche scientifique, mensonges et dissimulation, complotisme, insultes et anathèmes, violences physiques et terrorisme. Hassan al-Banna est exécuté en 1949 pour sa participation à l'assassinat du Premier ministre égyptien. Associés à la lutte nationaliste contre la présence britannique et contre la création de l'État d'Israël, les « Frères » comptaient bien en retirer les bénéfices dès 1952 par l'accession au pouvoir du général Néguib, sympathisant de la première heure. Leur hâte à vouloir éliminer physiquement Gamal Abdel Nasser, numéro deux, mais véritable organisateur du putsch, considéré comme trop incertain, leur vaut une vigoureuse réaction de ce dernier qui arrache le pouvoir à Néguib et décrète contre eux une politique de répression impitoyable. Cette répression est marquée par l'interdiction légale de la Confrérie en 1954, des persécutions et procès permanents, l'exécution de plusieurs de ses leaders dont, en 1966, Sayyid Qotb, idéologue d'un nouveau radicalisme et père spirituel des activistes violents d'aujourd'hui à travers la mouvance « *Takfir wal Hijra*² ».

La répression dont elle est l'objet modèle les contours et la stratégie contemporaine de la Confrérie selon des axes dont elle ne se départira plus : clandestinité, duplicité, exclusion, violence, pragmatisme et opportunisme. En se réfugiant dans la clandestinité, la Confrérie abandonne toute forme d'organisation hiérarchisée ou pyramidale trop vulnérable. La direction idéologique est assurée de façon informelle et consensuelle par un collège d'anciens, la direction opérationnelle revient à une insaisissable Organisation secrète (*Tanzim as-Sirri*) très décentralisée et la coordination internationale à un collège transnational (le *Tanzim ad-douwwali*).

Qu'elles soient politiques ou militaires, les actions subversives de la Confrérie sont laissées à l'initiative de chaque cellule et même de chaque individu de base. Ces actions n'obéissent à aucun plan concerté ou tactique à court terme. La seule exigence est qu'elles s'inscrivent dans une stratégie à long terme de prise du pouvoir par tous les moyens. Et cette stratégie repose sur deux piliers fondamentaux formalisés par Sayyid Qotb :

- rupture du lien entre les populations du monde musulman et leurs dirigeants d'une part,

– et, d'autre part, rupture du monde musulman avec le reste du monde afin de permettre aux Frères d'y prendre le pouvoir sans intervention extérieure. En gros la stratégie globale est de rendre les musulmans haineux à l'égard du reste du monde et haïssables par le reste du monde. Toute initiative allant dans ces directions, qu'elle soit légale ou illégale, pacifique ou violente, visible ou clandestine, est la bienvenue et intégrée au plan d'ensemble qui doit mener les leaders de la Confrérie au pouvoir et aux rentes qui y sont liées.

Ce qui aurait pu rester un mouvement populiste subversif limité à la vie publique égyptienne va voir sa dissémination à l'ensemble du monde arabe et musulman favorisée par une succession de conjonctions historiques favorables. La première vague de répression qui frappe les militants dans les années 1950-1960 contraint plusieurs milliers d'entre eux à l'exil. Cette première diaspora se situe dans une période de décolonisation politique, économique et culturelle de nombre de pays arabes et musulmans, lesquels, par réflexe nationaliste et identitaire, entendent promouvoir leurs propres valeurs linguistiques et culturelles. Ils manquent cependant le plus souvent de la ressource humaine (enseignants, historiens, religieux) nécessaire à cette politique, les puissances occupantes ayant évidemment découragé toute espèce de formation dans ces domaines. Les militants exilés de la Confrérie fournissent à bon compte les cadres utiles à ces politiques. C'est le cas au Maghreb et particulièrement en Algérie, au Soudan, dans les pays du Golfe, au Liban, en Jordanie et plus spécialement dans les camps de réfugiés palestiniens ainsi qu'en Syrie, en particulier à la faveur de la brève union syro-égyptienne de 1958-1962.

Les pays d'accueil se sont rapidement inquiétés des efforts de propagande et de recrutement de ces nouveaux zélotes. Si certains s'en accommodent de plus ou moins bonne grâce (Jordanie, Soudan), d'autres (Syrie, Irak, Libye) passent rapidement à la répression, alimentant la diaspora des Frères de nationalités diverses, si bien que le mouvement s'étend à la Turquie, au sous-continent indien, à l'Indonésie et à la côte orientale de l'Afrique. Au Pakistan, les Frères ont rencontré les nationalistes ultrareligieux de l'école déobandite qui remâchent leur haine de l'Inde et leur rancœur de la partition et de l'exode. Le cocktail se révélera plus tard explosif.

Car, si le corpus doctrinal des Frères est à peu près fixé à la fin des années 1960, il leur manque encore un élément d'influence essentiel : les

moyens financiers permettant d'acheter les consciences, de constituer des clientèles, de former et entretenir les militants, de dresser les masses contre les pouvoirs en place en investissant le créneau éducatif, sanitaire et social, trop souvent délaissé par les États dans les pays du tiers-monde, ou parmi les minorités émigrées en Occident. Ces moyens financiers leur viendront essentiellement et massivement d'Arabie saoudite. La famille Saoud a bâti sa légitimité politique sur la garde des Lieux saints de l'islam qu'elle a usurpée en 1926 au détriment des Hachémites. Son pouvoir est donc menacé sur deux fronts. Elle craint tout autant une poussée démocratique et laïcisante qu'une pression islamique qui prétendrait la dépasser en matière de valeurs fondamentalistes. Or, si les Saoud disposent grâce aux revenus du pétrole des moyens financiers de ce « *double containment* », il leur manque la ressource humaine de cette politique. Le réseau, devenu mondialisé, des Frères va leur fournir, non sans arrière-pensées, cet élément déterminant en assurant l'animation des structures politiques, religieuses, culturelles de contrôle de l'islam dans le monde entier et en organisant la subversion dans les pays jugés menaçants pour la pérennité du pouvoir des Saoud.

D'abord concentrés sur les pays musulmans laïcisants ou protodémocratiques (Égypte, Syrie, Irak, Algérie, Yémen, Turquie), les efforts de subversion des Frères s'étendent rapidement aux monarchies « rivales » des Saoud (Jordanie, Maroc). Mais la véritable extension de leur influence à l'échelle mondiale sera provoquée par la révolution islamique iranienne à partir de 1978. L'émergence à Téhéran d'un véritable pôle de rivalité à la légitimité religieuse des Saoud conduit ces derniers à tenter de mettre en place un système planétaire d'orientation et de contrôle de l'islam au travers d'ONG et d'associations dont les Frères constituent l'ossature. Les moyens ne manquent pas depuis la montée des revenus du pétrole en 1973, et ils sont essentiellement consacrés aux zones où un islam mal « fixé » pourrait ouvrir la porte soit à l'influence iranienne, soit au modernisme démocratique, essentiellement l'Afrique et les communautés musulmanes émigrées en Occident. La pénétration de ces dernières est facilitée par le fait que la crise économique qui frappe l'Occident après le premier choc pétrolier les conduit à des phénomènes d'appauvrissement, d'exclusion, voire de rejet.

Traditionnellement placées sous le contrôle conjoint, mais assez superficiel des pays d'accueil et des pays d'origine, ces communautés se

montrent très perméables au discours populiste, identitaire et revendicateur des Frères, qui en prennent majoritairement le contrôle via leurs émanations locales (UOIF³ en France) en une dizaine d'années avec un triple objectif : monnayer leur capacité de mobilisation auprès des sponsors saoudiens puis qataris, constituer une masse de manœuvre contre les régimes des pays d'origine, rendre l'islam haïssable aux Occidentaux afin que ceux-ci n'aient pas la tentation d'intervenir dans le monde musulman.

C'est également dans la décennie 1980-1990 que la Confrérie complète sa capacité idéologique et financière avec une capacité militaire. Elle le doit au besoin complémentaire de l'OTAN et de l'Arabie de trouver des relais locaux de résistance et de lutte contre l'influence iranienne et de provoquer l'épuisement de l'Union soviétique dans le borbier afghan. Si les membres de la Confrérie dispersés dans la zone concernée ont déjà organisé un bon maillage idéologique des populations, épaulés par le fondamentalisme pakistanais et les fonds saoudiens, ils n'ont guère d'aptitude à l'organisation opérationnelle et à la lutte armée. Ce vide sera rapidement comblé.

Dès 1981, forts du soutien populaire acquis sur le créneau social et protestataire, les Frères pensent être enfin à même de parvenir à la conquête du pouvoir en Égypte par l'élimination physique du président Sadate. Faute d'avoir assuré un noyautage préalable suffisant de l'armée et des services de sécurité, leur tentative échoue et plus de trois cents cadres de la Confrérie, dont la quasi-totalité de l'Organisation secrète, sont arrêtés, incarcérés et mis en jugement. Une cinquantaine d'entre eux sont condamnés à mort et rapidement exécutés. Condamnés à des peines de prison de durées diverses, les autres sont progressivement libérés à la demande pressante d'organisations caritatives islamiques saoudiennes et d'associations de bienfaisance américaines...

Parmi les libérés qui s'empressent de quitter l'Égypte on trouve Sheikh Omar Abdel-Rahman, organisateur du premier attentat à la bombe contre le World Trade Center à New York en 1993, ainsi qu'Ayman al-Zawahiri, véritable cerveau de ce qui allait devenir Al-Qaida, sans préjudice d'une centaine de cadres opérationnels qui rejoignent rapidement les principaux théâtres d'opérations militaires du mouvement pour former, encadrer et diriger les troupes. Par leurs exploits réels ou mythifiés, notamment en Afghanistan, puis en Bosnie et en Tchétchénie, ils contribuent largement à légitimer et magnifier, dans le monde musulman et ses communautés émigrées, la crédibilité et le prestige de la Confrérie, de ses stratégies, de

son idéologie et de ses méthodes au point de déconsidérer par avance tout autre mode de pensée et d'action en islam.

Passé cette période d'instrumentalisation au profit des États-Unis et de l'Arabie, nantie de moyens financiers confortables et d'une capacité opérationnelle solide, la Confrérie reprend à partir du début des années 1990 son autonomie de stratégie et de gestion. La « ligne du parti » demeure immuable : couper le monde musulman du reste de la planète pour être à même d'y prendre le pouvoir par tous les moyens. La vague de terrorisme fondamentaliste qui frappe autant l'Occident que les régimes musulmans « impies » à partir de 1998, l'engagement des militants sur toutes les frontières du monde musulman, l'agitation pseudo-identitaire permanente des communautés musulmanes émigrées en Occident, participent de cette stratégie. Car, face au risque de voir se tarir le soutien financier des pétromonarchies et le soutien militaire américain, les Frères doivent rechercher au sein même des masses musulmanes les appuis et moyens nécessaires au développement de leur emprise et de leur image. Cela suppose l'exécution d'actions spectaculaires et une forte médiatisation de ces actions qui conduiront à la vague planétaire d'attentats-suicides des années 1998-2005, à l'engagement du Hamas dans un conflit inexpiable avec Israël, à l'offensive antioccidentale et antichrétienne du groupe Zarkawi puis de l'État islamique en Irak et en Syrie. La liste n'est pas close et ce cycle de violence en pleine expansion n'a d'autre raison de prendre fin que la prise tant convoitée par la Confrérie du pouvoir dans un certain nombre de pays musulmans, de préférence les plus riches.

La « conversion démocratique » proclamée au tournant des années 2000 par Mohammed Mehdi Akef, grand maître de la Confrérie en Égypte, les vitupérations d'Ayman al-Zawahiri contre les Frères d'Égypte ou de Jordanie qui ont rallié les processus électoraux, l'apparente modération du discours d'un Tariq Ramadan face à ses interlocuteurs institutionnels européens ne devraient abuser personne. Comme tous les mouvements fascistes en quête de pouvoir, la Confrérie a acquis une parfaite maîtrise de la dissimulation et du double langage. Il lui faut ménager toutes les voies possibles d'accession au contrôle des masses et au pouvoir.

Dès les années 1935, Hassan al-Banna et nombre de Frères de la première heure avaient offert leurs services à l'Abwehr⁴. Au-delà de la résistance à la présence britannique en Égypte, l'engagement de Hassan al-Banna était dicté par une véritable admiration pour Hitler et le régime nazi.

En 1942, dans le sillage de Hadj Amin al-Husseini, grand mufti de Jérusalem et salafiste « historique », il encourage les musulmans bosniaques, albanais et maghrébins à s'engager dans les divisions SS Handschar, Kama et Skanderberg créées à leur intention et essentiellement destinées à massacrer, aux côtés des Oustachis du Croate Anton Pavelić, des résistants et partisans serbes ou macédoniens. On aurait dû s'en souvenir lors de la désintégration de la Yougoslavie... Cette connivence n'a pas pris fin avec l'effondrement du régime nazi. Aujourd'hui encore, les nostalgiques de l'ordre hitlérien apportent à la Confrérie diverses formes d'assistance logistique en Occident. C'est ainsi qu'en Suisse, des néonazis militants, dont feu le banquier Genoud⁵ et l'ex-journaliste zurichois converti Albert « Ahmed » Huber⁶, ont apporté aux financiers des Frères leur soutien actif et leur parrainage au sein de structures toujours existantes. Le fondement de cette connivence est d'abord une commune détestation du judaïsme et d'Israël, renforcée par la capacité des Frères à déstabiliser les cultures ancrées dans une philosophie des Lumières incompatible avec la *Weltanschauung* hitlérienne. Les vieux nazis se faisant rares, ce sont des mouvements européens d'extrême gauche, en particulier trotskistes, qui ont repris le flambeau de cette « convergence des luttes » contre les juifs (relookés en « sionistes » pour éviter de tomber sous le coup des lois qui répriment l'antisémitisme), et contre l'ordre occidental rationnel, matérialiste et scientifique. Lev Davidovitch⁷ doit se retourner dans sa tombe...

Dans son historique, sa stratégie et ses tactiques, la Confrérie s'apparente de fait aux pires mouvances fascistes : même appétit de pouvoir et de rentes, même recrutement petit-bourgeois, même socle idéologique fondé sur des valeurs identitaires mythiques excluant tous ceux qui ne les partagent pas, même duplicité pragmatique, même violence terroriste magnifiée pour souder les militants et tétaniser les opposants, mêmes assassinats politiques, même haine de la démocratie que l'on se réserve cependant d'utiliser en vue de parvenir au pouvoir pour mieux l'éliminer ensuite, même détournement des procédures associatives et sociales démocratiques, même évolution historique émaillée de putschs ratés, de terrorisme réussi, de sacrifice méprisant des militants de base, de service rémunéré des puissants, d'exploitation de la misère et des peurs des plus défavorisés.

Même si elle a eu l'habileté de s'affubler de l'épithète « musulmans », l'association des Frères n'a pas plus à voir avec l'islam que les différents mouvements fascistes européens du XX^e siècle avaient à voir avec les valeurs fondamentales de l'Europe ou de la chrétienté. Elle n'a fait que prendre la religion en otage et la confisquer à ses propres fins. Et l'un des grands succès de la Confrérie est d'avoir instillé l'idée naïve chez nos intellectuels, et même chez certains de nos chercheurs et universitaires, que la violence djihadiste des *Jamaa islamiya* peut se dissoudre dans l'islamisme « modéré » des Frères musulmans alors que ce sont là les deux faces d'un même Janus qui joue partout la même tragédie dévastatrice. Il en résulte une nouvelle bien-pensance cherchant à imposer la conviction qu'il ne faut pas confondre la régression salafiste des Frères avec le djihadisme sous prétexte qu'il y a des salafistes quiétistes. C'est exact, il y en a. Il y a aussi des nazis qui n'ont jamais tué personne et étaient sincèrement horrifiés par les camps d'extermination. Professer l'idée qu'il existerait d'un côté d'aimables Frères musulmans soucieux de s'inscrire dans des processus démocratiques et d'un autre des salafistes djihadistes résolus à imposer leur ordre par la violence sanguinaire relève de l'ignorance profonde ou de la malhonnêteté manipulatrice. Opposer les Frères aux salafistes et les salafistes aux djihadistes n'a pas de sens. Les Frères *sont* des salafistes et le djihadisme fait partie de leur arsenal de combat. D'Omar Abdel-Rahman à Ayman al-Zawahiri en passant par Abou Moussab al-Zarkawi ou Abou Bakr al-Baghdadi, tous les ténors de la violence islamiste sont issus des rangs de la Confrérie, qui, fidèle à son double langage, ne les en prétend dissidents que pour mieux se ménager des voies d'accès légales au pouvoir. Comme les propagandistes soviétiques de la guerre froide, elle est servie en cela par les imbéciles utiles chers à Lénine dont les intelligentsias européennes ne sont jamais avares.

Et il n'empêche que le salafisme est l'héritage pervers et mortifère du jurisconsulte déviant Ibn Taymiyya condamné au XIV^e siècle par les plus hautes autorités de l'islam. Qu'il soit le fait des monarchies wahhabites ou de la Confrérie des Frères musulmans, des revanchards déobandis, du nouveau sultan d'Istanbul ou des trafiquants d'AQMI, le salafisme est la matrice sectaire et la vision du monde fantasmée qui conduisent irrémédiablement à l'exclusion et à la violence. L'erreur, tant pour les musulmans que pour les Occidentaux qui l'ont souvent faite, c'est de faire son jeu et de considérer les Frères comme des sortes de chrétiens-

démocrates à la sauce musulmane, comme un interlocuteur représentatif des musulmans, comme un médiateur politique ou social. Comme tous les fascismes, la Confrérie n'est porteuse que des appétits et des fantasmes de ses chefs et n'est grosse que de barbarie.

Attentifs ensemble...

Les esquives délibérées de la technostructure française
face à la violence et au séparatisme

Depuis une quinzaine d'années et sous la pression d'une menace terroriste répétée, mais insaisissable, un slogan indéfiniment décliné dans les espaces et transports publics invite les citoyens français à être « attentifs ensemble ». Il semble d'ailleurs étrange qu'il faille répéter *ad nauseam* cette objurgation dans un pays où politiques, technocrates, médias, artistes en vogue, responsables associatifs nous vantent quotidiennement les vertus d'une société « responsable et solidaire » fondée sur les bienfaits du vivre ensemble, du *care* et de l'attention aux autres. Dans une telle société on pourrait tout de même espérer qu'il serait superflu d'avoir à répéter un peu partout et tout le temps qu'il convient de prêter une attention particulière aux faits et gestes déviants susceptibles de se traduire en massacres individuels ou de masse et, quand on en décèle, de les porter aussitôt pour action à la connaissance de ceux qui sont tout spécialement chargés de protéger la collectivité.

Mais, outre le paradoxe induit par cette contradiction, on peut entretenir les doutes les plus sérieux sur les intentions profondes de la technostructure française de mettre en œuvre avec détermination ces préconisations de vigilance collective. J'en veux pour preuve deux incidents récents qui seraient risibles s'ils n'étaient inquiétants et révélateurs de cette « soumission » dénoncée de façon prémonitoire dans le roman de Houellebecq paru en 2015¹ et aussitôt enseveli sous un tombereau de lazzis et d'insultes.

En octobre 2018, un colloque de l'IHEDN (Institut des hautes études de Défense nationale) coorganisé par l'association régionale n° 4 (Bourgogne) de cet institut et le CNC-IHEDN sur le thème de l'endoctrinement salafiste et de la radicalisation qui devait se tenir le 22 novembre 2018 à Dijon, a été annulé pour cause d'oukase du plus haut niveau en la personne du préfet de région. Je précise que je ne participais pas à ce colloque à la préparation duquel je n'avais été consulté que pour avis technique et que je n'y avais aucun intérêt personnel. L'IHEDN était-il devenu un préoccupant centre de subversion ou un repaire de racistes islamophobes ? Devait-on considérer qu'un général de division de gendarmerie et le maire de Dijon appelés à intervenir dans ce colloque étaient de dangereux révolutionnaires ou des fascistes xénophobes notoires ? Les problèmes de terrorisme et de radicalisation sont-ils du seul ressort et de la seule compétence des autorités préfectorales ? Il semblerait que oui puisque – je cite la lettre d'interdiction du préfet :

« Le Directeur de Cabinet (du Préfet de région) ainsi que la chargée de mission radicalisation de la Préfecture n'ont pas souhaité que la société civile et associative puisse intervenir sur un thème qu'ils estiment ne relever que de leurs uniques prérogatives. »

Je ne connais pas et je n'ai jamais plus entendu parler de cette « chargée de mission » aux prérogatives aussi étendues que mystérieuses et confidentielles. Mais comment la société civile et le monde associatif pourraient-ils se montrer « attentifs ensemble » si on leur dénie le droit élémentaire de s'informer sur la nature du danger et de savoir à quoi ils doivent être attentifs ?

Un an plus tard, les choses semblaient n'avoir guère évolué. On apprenait en octobre 2019 dans un article jubilatoire de Mediapart qui s'en félicitait que le président de l'université Paris 1-Sorbonne avait décidé de suspendre *sine die* l'ouverture d'un cycle de formation à la « prévention de la radicalisation » qui devait débiter en novembre dans les murs de la Sorbonne. Ce cycle assez court se proposait de faire étudier par un panel de responsables administratifs et associatifs la naissance de l'islam politique, la part du djihadisme dans la doctrine salafiste, la perception de la démocratie et de la laïcité dans la rhétorique des radicalisés, le fanatisme en tant qu'antichambre de la violence, etc. Le président de Paris 1 conclut les attendus de sa décision par la phrase suivante :

« La question de la radicalisation est un enjeu majeur de notre société et il est normal qu'une université citoyenne s'en saisisse, mais je pense qu'il est dangereux et réducteur de cibler

uniquement l'islam. »

Voilà qui est frappé au coin du bon sens ! Pourquoi en effet – en matière de radicalisation – faudrait-il ne cibler que l'islamisme, alors qu'on devrait certainement s'intéresser aussi aux survivants du Mandarom, à la Fraternité Saint-Pie-X ou aux zéloteurs de Hare Krishna ? Car il faut tout de même être sérieusement radicalisé pour se promener dans les rues de Paris en plein hiver, le crâne rasé, vêtu d'un léger sari safran en jouant du tambourin et en psalmodiant des mantras. Les mauvais esprits objecteront que tous ces radicalisés-là sont des farceurs qui n'ont jamais tué personne et n'en ont même pas exprimé l'intention. Mais c'est une ratiocination misérable dissimulant mal l'islamophobie de ses auteurs qui réduisent la radicalisation aux seuls islamistes...

Plus sérieusement, ce qui apparaît grave dans cette affaire, c'est que le président de l'université Paris 1 admet avoir pris cette décision suite à une levée de boucliers d'une partie du corps enseignant qui contestait à la fois le fond de cette formation jugée « stigmatisante », mais aussi la personnalité de ceux qui devaient la dispenser, à savoir le professeur Vermeren, historien spécialiste respecté du monde arabe et musulman titulaire d'une chaire à la Sorbonne, et Mohamed Sifaoui, écrivain, journaliste et polémiste, grand pourfendeur du salafisme, des wahhabites et des Frères musulmans.

C'est évidemment sur ce dernier que se sont focalisées les attaques. Compte tenu de ses origines et de son patronyme, il est tout de même difficile de le taxer de xénophobie, de racisme ou même d'islamophobie. Mais la bien-pensance n'est pas en mal d'épithètes ni de phrases assassines pour discréditer les pensées « déviantes ». Ainsi, Mediapart nous apprend que « le très controversé journaliste et écrivain Mohamed Sifaoui était annoncé comme l'un des intervenants du programme ». On ne nous dit pas par qui ni pourquoi M. Sifaoui est « très controversé », mais c'est parce que, justement, ce n'est pas nécessaire. Dans la novlangue de la bien-pensance, « controversé » veut dire d'extrême droite, négationniste, raciste, proche ou membre du Rassemblement national, et cet adjectif discrédite d'avance, sans qu'il y ait lieu à débat ou explication, la personne à laquelle il s'applique et vise à lui interdire toute forme d'expression publique.

Quoi qu'on pense par ailleurs de Mohamed Sifaoui, de son exposition médiatique, de ses ratés de journaliste, de ses connivences politiques avec des hommes de gauche de sensibilité rocardienne qui lui valent la hargne des tenants de courants différents du PS, le problème n'est pas de savoir si

c'est un bon ou un mauvais journaliste, mais de savoir s'il est qualifié pour parler de radicalisation ou pas. Et cela sous la houlette de Pierre Vermeren, professeur titulaire à Paris 1, dont la compétence est largement reconnue au sein de l'université. Autant que j'en sache par mon expérience personnelle et professionnelle, par mes contacts avec les uns et les autres, la réponse est oui. Donc, le corollaire de ce déni de personne est de savoir si l'on peut dans ce pays étudier la radicalisation religieuse et son expression violente afin d'y être attentif et d'essayer de la prévenir. Si je me réfère à la phrase conclusive du président de Paris 1 citée au début de ce texte, la réponse est pour l'instant non. Car il est clair que le problème de la radicalisation islamiste ne pourra jamais être étudié puisque ceux qui sont à la fois qualifiés et volontaires pour en parler seront obligatoirement « controversés » dans la mesure où ils ne sont pas – par définition – des adeptes de l'islamisme salafiste qu'ils ne manqueront certainement pas de « stigmatiser » en suscitant « un tollé de la majorité du corps enseignant de Paris 1 » et autres périphéries de Saint-Germain-des-Prés.

Au-delà du caractère qui peut paraître anecdotique de ces deux incidents dont je sais tout de même qu'ils n'étaient nullement isolés, mais plutôt comparables à des dizaines et même des centaines d'autres depuis dix ans, ils posent le problème de la vigilance globale de nos structures administratives et sociales face à la violence islamiste. Chaque épisode de violence, en particulier de violence individuelle, donne lieu au même constat. Personne n'avait décelé la dérive mortifère de ce jeune « si gentil, prévenant et sans histoire, qui disait bonjour à la dame et lui portait son cabas jusque chez elle ». La conclusion inévitable de cette contradiction est que la violence brutale d'un si aimable individu ne peut être que le résultat d'un imprévisible désordre psychologique ou psychiatrique. Inquiétante cécité dans ce pays qui dispose de l'un des dispositifs d'encadrement et de vigilance sociale parmi les plus importants du monde.

Outre environ 300 000 policiers nationaux, municipaux et gendarmes dont c'est la mission quotidienne de sonder les dérives délinquantes, la France dispose de 1 900 000 fonctionnaires territoriaux, 1 300 000 fonctionnaires hospitaliers sans compter les médecins libéraux, pharmaciens et soignants, 1 million d'enseignants des établissements publics et plusieurs dizaines de milliers de l'enseignement privé, environ 50 000 agents locaux des impôts et douaniers, 30 000 employés des caisses d'allocations familiales gérant pas moins de 31 millions de dossiers

individuels. Ce sont en tout un peu plus de 5 millions de nos concitoyens, soit un sur douze, qui sont en contact quotidien avec les autres et sont susceptibles de constituer un irremplaçable observatoire des faits de société, des évolutions, des dérives et des naufrages.

Mais cet extraordinaire outil d'observation ne peut fonctionner utilement que si chacun de ses membres est sensibilisé à la nécessité collective d'être « attentifs ensemble » sans que cela apparaisse comme une vaste entreprise de « flicage » et de délation. Et une fois ce préalable de sensibilisation effectué, il faut encore que les observateurs de notre vie collective soient formés à la détection, l'observation et le suivi des comportements individuels ou collectifs à risque ou susceptibles de déboucher sur des transitions à la violence, qu'elle soit de droit commun ou terroriste. C'est précisément ce qui n'est pas fait et, si l'on se réfère aux interdits du préfet de région Bourgogne ou du président de Paris 1, ce qu'on se refuse absolument à faire en ajoutant l'arrogance et l'ignorance au déni de réalité et à la complaisance.

Et ceux dont c'est la mission et l'activité principale de protéger la collectivité nationale de l'insécurité et de la violence sont à peine mieux lotis. Quand j'étais jeune, dans la ferme charolaise de mes grands-parents j'assistais à intervalle régulier à l'arrivée sur leur vélo d'un duo de gendarmes du coin qui s'en allaient confabuler à voix basse dans la pénombre du fond de la salle à manger avec le grand-père autour d'un « canon ». Puis ils reprenaient leur vélo et s'en allaient faire la même chose à la ferme voisine. Ils connaissaient parfaitement chaque résident du canton, qu'ils appelaient par son prénom, et aucun comportement déviant n'aurait pu leur échapper. Ils nous bottaient les fesses à l'occasion et sans conviction excessive quand nous avions volé trop de pommes ou inondé un chemin forestier pour avoir barré un ruisseau afin d'y pêcher des truites à la main. Nous nous le tenions pour dit, tout heureux d'avoir échappé à l'infamant « procès-verbal » qui nous aurait valu bien pire en termes de foudres familiales ou à la terrifiante « maison de correction », sorte de Biribi à prétention rééducative pour sales gosses et petits voyous dont personne n'avait jugé opportun de nous informer que cela n'existait déjà plus depuis pas mal de temps, le général de Gaulle les ayant fermées en 1945 en même temps que les maisons closes. Même chose en zone urbaine pour ce qu'on appelait alors les « îlotiers » de la police, agents de la paix d'un pâté de maisons ou d'un quartier dans lequel en général ils habitaient en famille et

où ils déambulaient armés de leur bâton blanc et chevauchaient leur vélo de la marque « Hironnelle » qui leur valait leur surnom.

Tout a changé... En 2020, botter les fesses d'un braconnier adolescent serait sans doute considéré comme une intolérable atteinte à la sacralité des droits de l'enfant passible de poursuites pénales et, au minimum, de la révocation immédiate et médiatisée du contrevenant. La gendarmerie nationale compte aujourd'hui 101 000 personnels, dont les gros bataillons ont été reconvertis depuis cinquante ans et au fil des années en manipulateurs d'éthylotests et autres tachymètres radar au bord des routes. Mes amis gendarmes me font remarquer qu'en exerçant cette fonction, ils sauvent des vies. Ils ont parfaitement raison et personne ne songe à nier qu'une police de la route est indispensable à la sécurité de tous. Mais c'est une mission qui, comme dans bien d'autres pays, gagnerait à être confiée à une structure spécialisée à cet effet. Car le problème bêtement élémentaire est qu'on ne peut faire exercer concurremment les fonctions de renseignement et de répression par les mêmes personnels. Le gendarme d'aujourd'hui étant prioritairement mobilisé par les tâches répressives de sécurité routière assorties d'un Himalaya de procédures administratives n'a plus le temps de se consacrer à l'observation sociologique des habitants de son canton. Et le ferait-il qu'il ne trouverait que les bouches cousues et les portes closes de ceux, innombrables, qui viennent de recevoir l'avis de leur amende pour contravention routière ou leur bordereau de retrait de points de permis de conduire.

Enfin, la gendarmerie comme la police souffrent des pesanteurs, des incohérences et du manque d'adaptabilité inhérents au fonctionnement bureaucratique, parfois courtelinesque ou kafkaïen, des administrations centrales parisiennes. De même que l'assiette de la taxe d'habitation n'a pas été révisée depuis les années 1960 alors que la démographie du pays et la répartition de sa population ont profondément changé, que des villes entières ont surgi des friches et des labours périurbains, que des centres-villes jadis dévolus aux plus modestes sont devenus après rénovation des quartiers à la mode pour les classes aisées, la répartition des compétences territoriales entre police et gendarmerie n'a quasiment pas changé et pratiquement aucune adaptation des effectifs n'a été effectuée. Des brigades de gendarmerie se trouvent ainsi maintenant enserrées dans un tissu urbain dense que ni leur culture d'entreprise ni leurs procédures ne prédisposent à gérer. Des commissariats de police aux effectifs réduits jadis implantés dans

des zones pavillonnaires peu denses se retrouvent en état de siège au milieu de forêts de tours et de barres d'immeubles à la population pléthorique et « compliquée » tandis que d'autres, jadis chargés de l'encadrement de quartiers ou banlieues livrés à la petite délinquance de « voleurs de poules » et réhabilités depuis conservent des effectifs conséquents. Et, plus spécialement pour la police, se pose, comme pour le corps enseignant et d'autres administrations, le problème des affectations dominé par les règles de l'ancienneté et de la cogestion syndicale qui aboutissent à nommer les jeunes recrues inexpérimentées dans des lieux et sur des postes particulièrement difficiles ou exposés que leurs aînés cherchent à fuir. C'est ainsi qu'on se retrouve à envoyer à la casse et parfois à la mort des Marie-Louise² qui n'ont ni la technicité ni le sang-froid nécessaires pour faire face à la dissidence sociétale violente de certaines zones.

La police nationale a connu de plus bien d'autres vicissitudes qui ont souvent entravé son efficacité en matière de surveillance et de lutte contre les phénomènes de radicalisation, notamment à leurs débuts quand il aurait encore été possible de les maîtriser sans trop de dégâts moraux et sociaux. Jean-Louis Bianco, secrétaire général de l'Élysée de 1982 à 1991 (l'une des plus longues survies à ce poste déterminant de la République), répétait à qui voulait l'entendre que, tant qu'il serait aux affaires, il n'accepterait jamais la constitution d'un FBI à la française. Il condamnait d'avance par là toute forme de fusion ou même de rapprochement entre les Renseignements généraux (RG) et la Direction de la surveillance du territoire (DST). Il est vrai que les Renseignements généraux étaient une spécificité française que n'importe quel apprenti dictateur nous aurait enviée. Créés sous forme de « Brigades spéciales » en 1811 sous l'impulsion de Napoléon, ils étaient devenus pendant plus d'un siècle une véritable police politique chargée de la surveillance des partis politiques, des syndicats, des associations, de la presse, des intentions électorales, des milieux extrémistes de tous ordres, du milieu des courses et des jeux avec charge d'en tenir informée l'autorité gouvernementale en temps réel. C'était toutefois un service qui n'avait pas de vocation judiciaire puisqu'il ne traquait pas les infractions, mais seulement les intentions. L'idée d'opérer la fusion des RG avec la DST, service de contre-espionnage, de contre-ingérence et de contre-terrorisme à vocation judiciaire a toujours été considérée avec effroi par les responsables politiques français toutes tendances confondues. Une telle mesure renvoyait aux craintes suscitées par les pouvoirs exorbitants d'un Fouché, d'un

Vidocq et surtout d'un John Edgar Hoover, inoxydable et pervers chef du FBI américain pendant quarante ans, qui tenait sous sa coupe les présidents successifs des États-Unis, les gouverneurs d'États, les parlementaires du Sénat et de la Chambre des représentants, les chefs syndicalistes et les patrons de presse sur la base de dossiers compromettants les concernant dont la constitution semble avoir été son objectif prioritaire.

L'exemple avait effectivement de quoi faire frémir et l'idée de conjuguer dans une même structure les missions de renseignement intérieur et de répression judiciaire des déviances violentes, même si elle apparaissait logique, était sans cesse repoussée ou rejetée. Cependant, dès les années 1980 et surtout dans les années 1990, les RG avaient entamé leur mutation vers un exercice plus moderne et surtout plus pertinent de leurs missions. Sous l'impulsion de leurs cadres les plus jeunes et les plus clairvoyants comme Bernard Squarcini ou Mme Dominique Roulière³, ils ont entrepris d'alléger leur dispositif d'ailleurs contestable et peu pertinent de surveillance des partis politiques, des syndicats, de la presse et des associations pour se focaliser sur les véritables problèmes de société induits par ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler le séparatisme, le communautarisme, le radicalisme islamique. Vers la fin des années 1990, les RG avaient ainsi acquis une connaissance fine des milieux et quartiers « sensibles », des principaux centres et acteurs des ruptures salafistes, de leurs agents d'influence et de leurs sponsors intellectuels et financiers. Cependant, privés de toute capacité et attributions judiciaires, les RG ne pouvaient que multiplier les « notes blanches⁴ » de renseignement sur toutes ces dérives en direction des responsables politiques qui les accueillait soit par le déni soit par l'impuissance, voire par le mépris accordé à ces élucubrations de « chaussettes à clous » probablement aveuglés par leur islamophobie. Lionel Jospin a ainsi confié un jour qu'il ne voulait plus lire les notes des RG, car elles étaient trop tristes...

En 2008, le tabou a été brisé et l'exécutif, sous l'impulsion du vibrionnant président de l'époque qui connaissait son affaire pour avoir été longuement ministre de l'Intérieur, a enfin décidé la fusion des deux services de sécurité intérieure en une Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI). Toutefois, conformément à une tradition bien gauloise, l'opération a été immédiatement compliquée de difficultés corporatistes, hiérarchiques, politiques, syndicales, voire tribales. La DCRI n'a en fait absorbé des RG que leur direction centrale. Les antennes locales des RG ont

été regroupées au niveau départemental ou régional en services départementaux et régionaux de renseignement territorial tandis que les RG de la préfecture de police de Paris conservaient leur indépendance et leur autonomie. La fusion des deux cultures d'entreprise si différentes entre les RG et la DST ne s'est pas faite sans douleur, jalousies et rancœurs. Pour compliquer les choses, on sait qu'en France coexistent deux espaces administratifs bien distincts, l'un à l'intérieur du boulevard périphérique parisien, l'autre au-delà, et que le premier a une forte tendance à ignorer royalement le second ou, au mieux, à lui accorder un intérêt secondaire. Cette caractéristique s'est affichée de façon particulièrement patente dans la tragédie de l'affaire Mohammed Merah à Toulouse, où il est apparu que l'information avait mal circulé entre la province et Paris, retardant d'autant la prise en compte de la menace et du danger.

En 2014, la DCRI a été transformée en Direction générale de la sécurité intérieure (DGSi), ce qui la soustrayait à l'autorité du directeur général de la police nationale pour la mettre sous les ordres directs du ministre de l'Intérieur. Mais si ce raccourcissement de la chaîne hiérarchique et de commandement a peut-être permis d'accélérer la diffusion de l'information et les processus de décision au plus haut niveau, elle n'a pas beaucoup contribué à résoudre d'autres problèmes structurels. Le fossé entre la province et Paris ne s'est que partiellement comblé. Les RG de la préfecture de police conservent contre toute logique leur autonomie. La DGSi doit coexister dans ses locaux de Levallois-Perret avec la sous-direction antiterroriste (SDAT) de la police judiciaire qui s'appuie elle-même sur une vingtaine de groupes antiterroristes (GAT) régionaux dépendant des services locaux de la police judiciaire, le tout fonctionnant sous impulsion du parquet du tribunal de grande instance de Paris. Et, là encore, Paris affirme son autonomie en entretenant une section antiterroriste (SAT) au sein de la brigade criminelle de la direction parisienne de la police judiciaire avec compétence sur la capitale et les départements de la petite couronne.

On comprend qu'un tel édifice complexe, tout en enchevêtrements et recouvrements de missions et compétences laissant malgré tout des lacunes incontrôlables, favorise tout autant les doublons générateurs de contentieux que les trous dans la raquette. Quelle que soit leur unité de rattachement, j'ai pu constater que nos policiers faisaient de leur mieux pour gommer les incohérences du système, recueillir du renseignement pertinent, fournir des

analyses étayées et proposer des réponses adaptées à l'état de la menace. Le reste est fonction de la décision politique, et c'est là que le bât blesse. Les RG « à l'ancienne » étaient parvenus à constituer un maillage serré des territoires et communautés « à problèmes » et à y disposer de « capteurs » utiles pour anticiper les situations individuelles ou collectives « à risque ». Vingt ans plus tard, et faute de décisions politiques éclairées et résolues, les agents de la DGSJ se retrouvent comme les pompiers ou les services médicaux et sociaux, interdits de séjour et quasiment aveugles dans des quartiers entiers soustraits à l'autorité de l'État, livrés au contrôle exclusif et à la domination de bandes criminelles et de militants salafistes. Selon la Cour des comptes, organisme justement tatillon quant à l'utilisation des deniers publics engloutis dans les « politiques de la Ville », mais impartial – car non concerné – quant aux politiques de sécurité collective, il y aurait aujourd'hui en France 1 514 de ces « quartiers sensibles » établis sur le territoire de 859 communes et regroupant un peu plus de 4 millions d'habitants... Ce sont donc environ 6 % de la population de France qui vivent hors la loi de la République. Il n'est pas évident que dans leur configuration actuelle nos services de renseignement et de sécurité, police et gendarmerie, disposent des moyens matériels, humains, politiques et moraux de réinvestir ces territoires perdus. Ils ne pourront le faire seuls. Il faudra être « attentifs ensemble ».

Je ne saurais terminer ce chapitre plutôt sombre sans un clin d'œil un peu ironique et sarcastique reposant sur des faits vécus qui m'ont été rappelés par le tragique attentat au couteau survenu dans les locaux de la préfecture de police de Paris le 3 septembre 2019 et qui avait fait quatre morts poignardés par un de leurs collègues dont la radicalisation était connue, et présenté par la presse comme un déséquilibré. La genèse de ce drame m'avait inspiré ce billet d'humeur qui est bien sûr une pure fiction. Toute ressemblance... etc.

Petite saynète administrative

6 septembre 2019

MONSIEUR LE DIRECTEUR DE CABINET – MONSIEUR LE CHEF
DU SERVICE INFORMATIQUE DE LA PRÉFECTURE

(Le rideau se lève sur le bureau du directeur de cabinet du préfet de police.)

LE CHEF DU SERVICE INFORMATIQUE. — Monsieur le directeur, j'ai un souci avec un de mes subordonnés.

LE DIRECTEUR DE CABINET (LEVANT LES YEUX DE SON JOURNAL). — Ah oui ? Qui ça ?

CHEF. — Un fonctionnaire de catégorie C du service de renseignement.

DIRECTEUR. — Écoutez, mon vieux, *de minimis non curat praetor*, je ne vais quand même pas m'occuper de vos catégories C ! C'est votre boulot.

CHEF. — Oui, monsieur le directeur, mais celui-ci présente un profil particulier.

DIRECTEUR. — Ah bon ! Lequel ?

CHEF. — Il s'est converti à l'islam.

DIRECTEUR. — Ce n'est pas illégal.

CHEF. — Non, mais tout de même, se convertir à l'islam quand on est français de souche après tous les événements de ces dernières années témoigne d'une certaine dérive et d'une certaine volonté d'affichage inquiétante.

DIRECTEUR. — C'est vrai. Vous avez son dossier ?

CHEF. — Le voici, monsieur le directeur. Il n'y a pas grand-chose dedans. C'est un catégorie C, vous comprenez ?

(LE DIRECTEUR COMPULSE LE DOSSIER...)

DIRECTEUR. — Oh là là ! Mais il est noir, votre gars ! Vous écrivez que c'est un Français de souche !

CHEF. — Ben oui. Il est originaire des Antilles. Donc français bien avant les Savoyards ou les Niçois.

DIRECTEUR. — Exact. Mais c'est problématique. Il a montré des signes de radicalisation depuis sa conversion ?

CHEF. — Pas vraiment, mais il refuse de serrer la main de ses collègues femmes et enfile un *qamis* pour aller faire ses prières dans une mosquée du coin pendant les heures de service. Et il se serait réjoui de l'attentat contre *Charlie Hebdo*.

DIRECTEUR. — C'est vérifié et documenté, ça ?

CHEF. — Non, mais j'ai toute confiance dans la parole de ceux qui me l'ont rapporté.

DIRECTEUR. — Ça ne suffit pas. Ce ne sont que des paroles. Pas de constat écrit. Et sur le plan du boulot, on peut trouver quelque chose ?

CHEF. — Pas vraiment. Il arrive à l'heure et part à l'heure. Pas d'absences injustifiées. Et puis, c'est un catégorie C, vous savez. Personne ne s'occupe

vraiment de ce qu'il fait tant qu'il ne fait pas de bêtise.

DIRECTEUR. — Donc, rien à faire de ce côté-là. Mais si on le met à l'écart ou si on le vire alors qu'il n'a rien fait d'autre que d'afficher un peu trop visiblement ses convictions, certains syndicats et toutes les associations antiracistes ou anti-islamophobie vont nous tomber sur le dos. La presse et les médias vont assassiner le préfet et on va tous se retrouver à la rue à cause du scandale. Le patron n'a pas besoin de ça en pleine crise des Gilets jaunes et des black blocs.

CHEF. — Ce type est quand même sur un poste sensible concernant les dérives salafistes. On pourrait au moins le muter dans l'intérêt du service sur un poste moins problématique. Le service des contraventions ou la gestion du parc automobile, par exemple. On les a beaucoup déshabillés ces derniers temps. Ils ont besoin de personnel informatique.

DIRECTEUR. — Vous rigolez ! Mutation dans l'intérêt du service = sanction. Votre type, bien conseillé par ses amis « associatifs », et comme il est fonctionnaire titulaire, va aller chigner au tribunal administratif ou même au Conseil d'État qui va nous crucifier pour traitement discriminatoire.

CHEF. — Bon, alors, qu'est-ce qu'on fait ?

DIRECTEUR. — Rien. Qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse ? Faites-moi une note et gardez-le à l'œil.

(LE CHEF DU SERVICE INFORMATIQUE SORT, LE DIRECTEUR DE CABINET REPREND LA LECTURE DE SON JOURNAL.)

(RIDEAU.)

Malbrough s'en va-t-en guerre
Conséquences catastrophiques
de la « guerre globale à la terreur »

Fin 2001, début 2002, les objectifs immédiats de l'offensive des alliés occidentaux en Afghanistan étaient de démanteler l'appareil de commandement d'Al-Qaida et de renverser le régime politique instauré par les Taliban à Kaboul. Ces objectifs étaient légitimes et justifiés. L'organisation terroriste d'Oussama Ben Laden venait de perpétrer sur le sol des États-Unis l'attentat terroriste le plus meurtrier que l'Occident ait jamais connu. Le pouvoir taliban, constitué en État souverain de façon parfaitement illégitime, avait assumé et même revendiqué, outre un exercice du pouvoir tragiquement ubuesque, le fait de donner asile et assistance à l'organisation terroriste. Ces objectifs ont été atteints au terme d'une brève campagne militaire, certes intense, mais dont la rapidité aurait gagné à être méditée.

Les experts américains et leurs relais de presse en Europe avaient pourtant décrit avec un grand luxe de détails « high-tech » la capacité militaire, les réserves nucléaires, bactériologiques et chimiques d'un complexe de commandement d'Al-Qaida localisé dans le massif de Tora Bora à environ 100 kilomètres au sud-est de Kaboul, qui n'aurait rien eu à envier au PC du Strategic Air Command ou à l'antre du Dr. No. J'ai le souvenir d'un grand hebdomadaire parisien offrant sur une double page en couleurs un panoramique éclaté du QG d'Al-Qaida digne d'une version futuriste de la ligne Maginot avec ses armées de techniciens en blouse blanche menant les opérations depuis des batteries d'écrans géants, ses silos

de missiles, ses casemates d'artillerie modèle mur de l'Atlantique ou mont Suribachi¹, ses laboratoires ultrasécurisés de production d'armes chimiques et bactériologiques... Il s'est tout de même trouvé des journalistes pour cautionner une telle pantalonnade.

La réalité est apparue tout autre après le nettoyage en trois jours de la zone refuge de l'organisation, qui a révélé une implantation locale rustique dans des grottes enfumées et des trous à rats puants, des capacités militaires sommaires et des capacités non conventionnelles inexistantes. Et ce nettoyage n'a pas empêché Ben Laden et ses séides de disparaître ni de continuer à vitupérer et à menacer l'Occident. Quant à l'État taliban, réputé farouche et quasi inexpugnable, il s'est effondré et dispersé en quelques heures, se soustrayant aux coups directs sans que la capacité d'action de ses membres en soit profondément affectée. Et le mollah Omar, chef des Taliban et protecteur de Ben Laden, de s'enfuir à motocyclette comme n'importe quel voyou de banlieue, au nez et à la barbe de la plus puissante armée du monde, son armement pléthorique, ses moyens de détection sophistiqués, ses satellites et ses drones.

Cela dit, après l'anéantissement du noyau opérationnel d'Al-Qaida et l'éviction des Taliban, il aurait été avisé d'en rester là, quitte à revenir autant de fois qu'il le fallait pour éviter toute « rechute » de collusion entre le pouvoir local et le terrorisme international, qui n'a jamais compté un seul Afghan dans ses rangs. Vécue comme une intrusion étrangère illégitime par tout un peuple historiquement combatif et jaloux de son indépendance, l'occupation militaire du pays pendant douze ans, prolongée jusqu'à aujourd'hui par des sociétés militaires privées américaines au rôle mal défini, n'a aucunement contribué à juguler le terrorisme international qui est allé s'exercer ailleurs ni à instaurer un régime politique efficace et respectable dans le pays où l'on constate le retour politique des fondamentalistes sur les ruines du régime fantoche adoubé par l'OTAN tel que je l'avais pronostiqué dès l'automne 2009 dans un article de la revue *Marine*² auquel j'emprunte différentes notations du présent chapitre. Les États-Unis et leurs soutiens ont en effet entrepris de négocier avec eux. Les services pakistanais tout autant que saoudiens ont besoin de ce « tampon » entre eux et l'Iran ou la Russie et se sont proposés comme intermédiaires. Ce qui prouve au passage qu'ils ont gardé des liens étroits avec les fondamentalistes afghans.

Aucune leçon stratégique n'a été tirée de ces deux paradoxes apparents et l'obstination incantatoire de l'administration américaine et de ses alliés à maintenir une présence militaire en Afghanistan pour y « juguler le terrorisme international et y rétablir la démocratie » relève, tout comme la guerre d'Irak en 2003 et l'actuelle présence militaire française en Afrique, de trois erreurs conceptuelles majeures.

La première erreur a été de considérer qu'une organisation capable de porter le coup du 11 Septembre ne pouvait être qu'un mouvement politico-militaire fortement structuré à l'échelle mondiale, disposant d'une base territoriale bien ancrée et d'une masse de manœuvre professionnalisée conséquente. Il n'en est rien, comme l'ont prouvé tous les attentats attribués depuis 2001 à la mouvance salafiste constituée des *Jamaa islamiya*, branche transgressive de la Confrérie des Frères musulmans dont Al-Qaïda apparaît n'être que l'un des innombrables drageons. Ces groupes islamiques violents n'ont ni commandement unifié ni tactique précise. Leur stratégie consiste, partout où cela est possible, à dresser un mur de haine entre l'Occident et le monde musulman de façon à se rendre maître de ce dernier sans que personne songe à y intervenir. À considérer de près l'attitude d'Oussama Ben Laden peu après les attentats de New York, on mesure à quel point il n'était qu'un instrument utilisé par le Frère Ayman al-Zawahiri non pour obtenir un avantage tactique quelconque, mais pour déclencher un phénomène de rupture. Quelques semaines après l'attentat, devant une opinion occidentale médusée et une opinion arabo-musulmane subjuguée par le défi lancé à Goliath, Ben Laden fait diffuser une cassette où il s'exhibe pendant le déroulement des attentats. Il n'y énonce nul discours idéologique, nulle revendication, nul projet politique ou stratégique. Vautré sur un sofa, il mime l'attaque par de grands gestes des bras et il rit. Il rit, dévoilant sa véritable personnalité de demeuré et d'enfant gâté. Il se réjouit comme un adolescent attardé du désordre semé dans le monde des adultes. Et, de fait, c'est bien à cela, comme on l'a constaté par la suite, que s'arrête son projet politique personnel.

Mais pas celui de ses maîtres. Car dans cette optique de rupture voulue par la Confrérie, toute action d'exclusion suscitant le rejet et la haine est bonne à mettre en œuvre sans qu'il soit besoin de disposer d'une base territoriale précise pour y sanctuariser un commandement qui n'existe pas ou des camps d'entraînement qui seraient d'ailleurs inutiles puisqu'il ne s'agit pas de mener des combats conventionnels en rase campagne en

ménageant son potentiel humain, mais de convaincre des fanatisés de commettre des actions spectaculaires au prix de leur vie par n'importe quel moyen. Former un volontaire à appuyer sur le bouton qui déclenchera la charge explosive qu'il porte dans son sac à dos ne demande pas plus de quelques minutes et peut se faire n'importe où.

La deuxième erreur a été de déclarer la « guerre à la terreur », ce qui est aussi peu pertinent que de déclarer la guerre à la méchanceté ou à la colère. Et il ne s'agit pas là d'une simple ratiocination sémantique. Car en déclarant la guerre à l'abstraction inquantifiable qu'est la terreur, en privilégiant l'acte par rapport à ses auteurs, on perd de vue que la terreur est le fait de terroristes, c'est-à-dire de personnes qui ont un passé, une histoire, des motivations, des moyens, des instigateurs, des réseaux de solidarité ou de connivence. Cette erreur a conduit la machine sécuritaire américaine à mythifier ses adversaires et à s'engager dans le piège classique tendu par tous les terroristes qui consiste à amener l'ennemi à frapper indistinctement et de façon disproportionnée, à alimenter le cycle vicieux de la répression et de la violence. Enfin, déclarer la guerre à une abstraction ne permet pas de fixer les « buts de guerre » indispensables au bon fonctionnement de toute organisation militaire, qui doit déterminer précisément ses objectifs et la profondeur de son engagement. S'agissait-il d'éradiquer Al-Qaida et de punir Ben Laden ? D'abattre tel ou tel régime supposé soutien du terrorisme et, dans ce cas, hormis l'évidence du régime taliban, sur quelles bases et avec quelles preuves ? De réduire l'influence et l'emprise du fondamentalisme islamique, mais comment ? De « démocratiser » les pays musulmans, mais lesquels, sur quel fondement politique et avec quelle légitimité ? De remodeler le « Grand Moyen-Orient », mais pourquoi, comment et au profit de qui ? Etc. Aucun de ces points n'ayant jamais été précisé dans l'urgence de la riposte, la porte s'est trouvée ouverte à toutes les improvisations et à toutes les dérives.

La troisième erreur a été de privilégier une réplique presque exclusivement militaire par moyens lourds. Même si les attentats du 11 Septembre peuvent être ressentis comme une déclaration de guerre, ce qu'ils n'étaient d'ailleurs pas puisque l'offensive fondamentaliste contre l'Occident a commencé dans les années 1980, ils constituaient avant tout un acte de nature criminelle, commis en bande par un petit groupe de dix-neuf asociaux. Il aurait été dès lors fondamental de réfléchir à une réponse multiforme, pluridisciplinaire, à la fois au défi lancé qui ne pouvait

évidemment rester impuni, mais aussi à ses conséquences psychologiques et sociopolitiques. Car, dans la logique terroriste qui est celle des djihadistes, l'acte violent n'est pas une fin en soi et son succès ne tient qu'accessoirement à sa réussite. C'est ainsi que des milliards de passagers des compagnies aériennes se trouvent depuis vingt ans contraints d'enlever leurs chaussures au contrôle de sécurité parce qu'un jour un demeuré est monté à bord d'un avion avec des talonnettes piégées si mal bricolées qu'il n'a même pas réussi à les faire exploser³.

Une action terroriste, qui s'analyse toujours en une stratégie du faible au fort, n'est vraiment réussie, quels que soient son ampleur et son résultat ou même son absence de résultat, que si elle provoque une réaction disproportionnée et inadaptée de la part de l'adversaire. C'est à l'aune de cette réaction que la mouvance terroriste acquiert son importance et son audience. Mobiliser contre le groupe Ben Laden tous les moyens de la plus puissante armée du monde revient à donner de sa capacité de nuisance, de sa représentativité et de son importance une image sans commune mesure avec la réalité. Enfin, la vocation des militaires est d'anéantir sabre au clair un objectif désigné sans se préoccuper de considérations annexes qui sont du ressort des politiques. On ne saurait leur reprocher ni leur demander de contourner avec leurs chars les champs cultivés ou d'effectuer une frappe de drone sur un chef djihadiste pendant sa cérémonie de mariage en épargnant plus ou moins la mariée et les demoiselles d'honneur. Mais leur déléguer la gestion exclusive d'une situation où s'entremêlent, parfois de façon fantasmagique, les problématiques éthiques, diplomatiques, politiques, économiques et sociales les plus complexes d'une région particulièrement troublée dans ses rapports internes et dans ses rapports avec l'Occident ne peut conduire qu'aux « dégâts collatéraux » les plus durables.

Sur le plan méthodologique, le cumul de ces trois erreurs a conduit l'ensemble de la mécanique sécuritaire occidentale à s'interroger – et à tenter d'y répondre – sur le fait de savoir « comment » les attentats du 11 Septembre s'étaient produits plutôt que d'essayer de savoir « pourquoi » et à qui profitait le crime. Cela aurait été beaucoup plus pertinent et opératoire, mais aurait demandé de la réflexion, du temps et un minimum d'intelligence. Il est vrai que l'opinion publique américaine, légitimement émue par l'ampleur de l'attaque et du désastre, demandait d'urgence des comptes et qu'il fallait bien lui en rendre. Mais la réponse à la question de

savoir « comment », même si on la trouve, ne fournit que très peu d'éléments de solution opératoires au problème général, car il est rare que des opérations terroristes se déroulent deux fois de la même façon, au même endroit, et suivant le même scénario. C'est d'autant plus vrai dans le cas d'espèce que le raisonnement sur le « comment » a été immédiatement pollué par la démesure inusitée de l'action terroriste.

La chute du régime des fondamentalistes afghans et la disparition de la « zone grise » où ils donnaient un asile territorial et une base opérationnelle aux djihadistes étaient certes indispensables. Mais les constatations de terrain quant à la capacité opérationnelle réelle des terroristes islamiques auraient logiquement dû amener l'appareil sécuritaire américain et allié à repenser sa stratégie pour mieux l'adapter à une menace plus criminelle que militaire. Il n'en a rien été. Poursuivant leur quête du « comment », les services américains ont conclu que si Al-Qaida ne disposait pas en propre de capacités opérationnelles planétaires susceptibles d'expliquer l'ampleur des attentats du 11 Septembre, c'est qu'elle devait les avoir empruntées à une organisation ou à une puissance régionale capable de les lui fournir et qu'il fallait absolument détruire. Pour des raisons sur lesquelles il n'y a pas lieu de s'étendre ici, le sort est tombé sur l'Irak, mouton noir du Moyen-Orient aux yeux des États-Unis et de la communauté internationale depuis la première guerre du Golfe. Pour qui connaît un peu le monde arabe et musulman, et malgré les affirmations péremptoires de la diplomatie et des services américains, l'hypothèse d'une connivence entre Saddam Hussein et les islamistes violents était des plus farfelue tant ils étaient antagonistes en tout. La suite des événements l'a prouvé en démontrant l'inexistence de liens entre le régime irakien et Ben Laden ainsi que l'impossibilité dans laquelle ce régime aurait été de fournir des armes de destruction massive à l'organisation terroriste puisqu'il n'en disposait pas pour lui-même. Il ne fait évidemment pas de doute que, pour paraphraser le président Bush, « le monde est meilleur sans Saddam Hussein », et il serait sans doute encore meilleur sans quelques autres régimes autoritaires ou intolérants de la région, mais, en matière de terrorisme et de violence politique, le monde n'est pas plus sûr depuis l'intervention américaine en Irak, bien au contraire.

En écrasant sans gloire l'armée irakienne en 2003 et en prétendant restaurer la démocratie à la sauce occidentale dans le pays, l'administration américaine a réintroduit dès sa mise en place les considérations

communautaires gommées à coups de trique par Saddam depuis les années 1960. Et les États-Unis se sont ainsi tiré une balle dans le pied. Ils ont en effet ouvert la voie à une domination communautaire chiite favorable à l'Iran, vite contestée par la communauté sunnite en la personne de ses représentants les plus extrémistes soutenus par l'Arabie et le Qatar, comme Abou Moussab al-Zarkawi, Frère de Jordanie fondateur d'Al-Qaida en Irak, auxquels sont venus s'agréger les anciens militaires et fonctionnaires irakiens sunnites exclus de la vie publique et privés de toutes ressources par le « proconsul » américain Paul Bremer, pour former « l'État islamique en Irak et au Levant » sous la houlette d'un Frère local, étudiant en théologie incarcéré et maltraité par l'armée américaine dans le camp de Buqa qui a juré de se venger de ses tortionnaires.

Avec son passé de théologien salafiste, de victime de l'occupation étrangère et de « l'oppression » chiite du gouvernement Maliki, toutes deux ressenties comme ayant persécuté les sunnites, Baghdadi était plutôt un porte-drapeau politico-religieux et un symbole sentencieux qu'un opérationnel de la violence. Les opérations militaires ouvertes ou clandestines du groupe étaient gérées essentiellement par d'anciens officiers de l'armée de Saddam chassés de l'armée nationale par l'administrateur américain Paul Bremer. L'état-major de l'EI comptait ainsi environ 150 officiers supérieurs de l'ex-armée irakienne en charge notamment des approvisionnements, des arsenaux, du renseignement et des opérations clandestines. On se souvient du rôle de renfort de l'EI joué jusqu'en avril 2015 par Izzat Ibrahim al-Douri, cousin et ancien chef d'état-major de Saddam. Jusqu'en août 2015, l'adjoint direct de Baghdadi était Fadel « Abou Mutaz » al-Hiyali, ancien général des Mukhabarat⁴ de Saddam Hussein. Et le « numéro 3 » de l'organisation, en charge des opérations en Syrie, est demeuré Abou Ali al-Anbari, ancien général-major de l'armée irakienne. Le plus clair résultat de l'opération militaire américaine et de l'occupation de l'Irak avant de se résoudre dix-huit ans plus tard, comme en Afghanistan, à un retrait progressif piteux, a été pendant de nombreuses années, de 2005 à 2018, de détruire la fragile nation irakienne⁵ ainsi que de créer dans la région instable du Moyen-Orient une immense zone grise et un foyer de djihadisme, inspirateur et phare planétaire de la violence salafiste, qui s'est étendu pendant plusieurs années sur tout le nord du pays et le nord-est de la Syrie également déstabilisée par les puissances sunnites,

Arabie, Qatar, Koweït et le parti islamiste turc AKP, avec l'appui formel ou informel des Occidentaux.

En déployant l'ensemble de leur arsenal militaire et sécuritaire, en mobilisant – au besoin sous la pression – l'ensemble de leurs alliés et vassaux, en proclamant une « guerre mondiale », les États-Unis ont largement contribué par effet miroir à donner à leur ennemi une aura et une dimension planétaire qu'il n'avait absolument pas. Toutes les recherches effectuées avant ou après le 11 Septembre démontrent que l'organisation de Ben Laden ne comportait que quelques centaines de personnes, issues à peu près à parts égales de volontaires internationaux en déshérence de la résistance afghane à l'occupation soviétique et de militants proscrits de diverses cellules de la Confrérie des Frères musulmans en Égypte et quelques autres pays du Moyen-Orient. On peut en trouver les portraits détaillés dans l'excellente étude de Marc Sageman, psychiatre spécialiste de la violence politique et ancien de la CIA au Pakistan dans les années 1980⁶. C'étaient, certes, des fanatiques psychopathes, mais leur ensemble tenait plus de la cour des Miracles que des Freikorps allemands déployés contre le bolchevisme dans les pays Baltes après la Première Guerre mondiale.

Car, pour spectaculaires qu'ils aient été, les attentats du 11 Septembre ne constituent pas une opération très sophistiquée ni très coûteuse. Leur originalité est d'avoir été perpétrés par des civils non armés et non professionnels de la violence. Leur succès a été assuré essentiellement par la détermination kamikaze de leurs auteurs et accessoirement par le laxisme sécuritaire qui régnait alors dans la gestion des vols intérieurs américains. C'est parce qu'ils avaient pris pour cible l'hyperpuissance mondiale et ses symboles les plus voyants que l'on a qualifié ces attentats de manifestation d'un « hyperterrorisme » mondial. Cette réaction d'orgueil blessé plutôt que de logique clinique a eu pour conséquence immédiate de renforcer le courant djihadiste salafiste au-delà de toute raison. Bien que réduite à peu de chose, quasiment morte et contrainte à l'isolement clandestin du fait de l'intervention militaire occidentale en Afghanistan, l'organisation de Ben Laden a été adoubée de façon mythique par l'ampleur démesurée et inadaptée de la riposte américaine et, par voie de conséquence, elle a fait des petits⁷.

Dans l'inconscient collectif de tous les contestataires du tiers-monde et en particulier du monde musulman, la « méthode Ben Laden » a fait ses preuves puisqu'elle a contraint l'Amérique à engager toutes ses forces dans

la bataille sans pour autant afficher de résultat décisif et sans mettre fin à un cycle de violence qui se manifeste de façon spectaculaire ici ou là au moins deux ou trois fois par an. Il convient donc à tout activiste de lui emprunter son discours et ses modes d'action. Tout contestataire musulman, où qu'il soit et quelles que soient par ailleurs ses motivations ou ses convictions, devra désormais afficher sa proximité idéologique, voire personnelle, avec l'organisation mythique et emprunter les mots et les voies de la violence djihadiste s'il veut être reconnu par les uns et les autres et s'il veut que son message soit « lisible » et entendu. C'est ainsi que la contestation politique de l'establishment musulman en Indonésie, l'irrédentisme kashmiri en Inde, les clivages ethniques au Pakistan, le malaise social des déshérités marocains, les contentieux tribaux et ethniques au Sahel, les difficultés d'intégration des minorités immigrées en Europe, tous phénomènes n'ayant rien à voir entre eux, ni au niveau des problématiques ni au niveau des personnes, se traduisent aujourd'hui par des manifestations de violence politique qui empruntent à Al-Qaida et à sa succession de l'État islamique son langage et son drapeau.

Parallèlement, tous les régimes de pays musulmans en butte à une contestation politique, sociale ou économique ont découvert tout l'intérêt qu'il y avait à faire passer leurs opposants pour des adeptes d'Al-Qaida et des zéloteurs du djihad. C'est le plus sûr moyen de déconsidérer leurs adversaires, de les couper de toute audience internationale et, dans la plupart des cas, d'obtenir une assistance sécuritaire, voire financière, des États-Unis et de l'Occident. Le paradigme de cette stratégie cousue de fil blanc est perceptible en Tchétchénie, mais on en trouve également la manifestation dans tous les pays d'Asie centrale, en Afrique subsaharienne ainsi que dans plusieurs pays arabes. La conjugaison de ces deux types de démarche a effectivement contribué en vingt ans à fabriquer une véritable machine de guerre fondamentaliste planétaire là où ne s'exprimaient auparavant que des groupuscules dispersés et non coordonnés des *Jamaa islamiya*, aile extrémiste violente de la Confrérie des Frères musulmans, eux-mêmes en perte d'influence à la fin des années 1990, mais qui ont retrouvé par ce biais une réelle audience, comme en témoignent leurs récents succès politiques et d'influence dans différents pays arabes, l'extension de leur emprise sectaire sur les communautés émigrées en Occident et leur pénétration profonde en Afrique sahélienne.

Mauvaises réponses à un vrai défi,
l'armée française dans le borbier sahélien

En janvier 2012, divers groupes armés principalement constitués d'irrédentistes touaregs du Mali plus ou moins teintés d'islamisme ont profité de la conjoncture régionale troublée induite par la chute du régime libyen et la mort de Kadhafi en octobre 2011 pour se lancer dans une vaste offensive armée. Il s'agissait pour les uns de faire valoir leur droit à l'indépendance et pour les autres de s'approprier une base territoriale d'opérations en vue de faciliter leurs activités de trafics en tous genres, d'exercer diverses formes de chantage rentables vis-à-vis de l'Occident, ou de constituer une base d'offensive et de conquête en direction de pays voisins : Algérie, Niger, Burkina, etc. Rapidement rejoints par des mercenaires libérés de leur allégeance à la Libye de et par des activistes islamistes algériens confinés au sud du Sahara depuis les années 2000 du fait de la répression dont ils étaient l'objet, ces groupes armés ont progressé rapidement du nord-est désertique et incontrôlé du pays vers le sud-ouest, enregistrant succès sur succès, imposant leur ordre au nom de la charia dans les territoires conquis, mettant à sac la ville sainte de Tombouctou puis menaçant Bamako, la capitale excentrée du pays.

Même si cette expédition multiforme ne menaçait pas directement la France, le président Hollande a décidé, après avoir longuement tergiversé, une intervention militaire directe en vue de répondre à la demande d'assistance du président malien, de sécuriser la capitale du pays, de protéger les intérêts français dans la région et de sauvegarder la crédibilité

de la France auprès de ses alliés locaux. Cette intervention connue sous le nom d'« opération Serval » débute en janvier 2013 pour se terminer en juillet de la même année après la libération apparente de la majeure partie du territoire malien. On constatera rapidement que, comme en Afghanistan, en Irak ou en Syrie, les djihadistes défaits et un peu étrillés se sont contentés de se disperser dans la nature en attendant des jours meilleurs. Il n'empêche que, arrivé à ce stade, et comme en Afghanistan, il aurait sans doute été avisé d'en rester là et de rembarquer l'armée française, quitte à revenir autant de fois qu'il le fallait pour dissuader par des frappes rapides et ciblées les rebelles soi-disant islamistes de revenir à la charge. Au lieu de quoi il a été décidé de maintenir la présence militaire sur place sous le nom d'« opération Barkhane » avec l'ambition de former les armées de la région à la lutte antidjihadiste. C'était il y a maintenant huit ans et l'armée française se retrouve piégée, comme l'armée américaine en Afghanistan, ayant plongé les pieds dans un borbier inextricable d'antagonismes locaux et régionaux, avec la seule alternative de rester sur place pour y mener une lutte meurtrière et sans fin, de plus en plus impopulaire contre on ne sait plus trop qui, ou se retirer piteusement en laissant la victoire et le prestige à un ennemi insaisissable. Comme en Afghanistan, comme en Somalie, comme au Nigeria, ce qui ne tue pas les djihadistes ou leurs émules les rend plus forts. De l'avis commun des meilleurs experts français de l'Afrique sahélienne, Antoine Glaser, Vincent Hugeux ou Bernard Lugan, l'armée française est en effet maintenant prise au piège dans des affrontements historiques et séculaires entre groupes ethniques, linguistiques, tribaux ou religieux de la région, dans des manipulations entre États voisins aux frontières mal acceptées, au cœur de trafics transfrontaliers étroitement liés au marché de la drogue ainsi que d'opérations prédatrices de grandes puissances sur les ressources régionales.

Il n'est pas question ici pour moi de faire le procès de la colonisation en Afrique, mais force est de constater qu'elle a laissé derrière elle dans le golfe de Guinée et au Sahel des États faibles, souvent trop petits pour disposer de ressources suffisantes, parfois trop grands pour être administrés de façon efficace compte tenu de leurs moyens. Obéissant à une logique d'exploration qui partait de points de débarquement sur la bordure maritime du continent pour pénétrer vers l'intérieur, les puissances européennes ont tracé dans cette région des frontières perpendiculaires à la côte alors que les communautés culturelles, linguistiques, ethniques ou religieuses s'y

répartissaient plutôt en strates parallèles à la mer. À la faiblesse des États s'ajoute donc un manque d'homogénéité des populations et des connivences transfrontalières peu propices à l'édification de solidarités nationales. Ces données constituent autant de facteurs de conflits et de faiblesse. La résultante de ces handicaps cumulés, aggravés par diverses formes de pratiques prédatrices postcoloniales, s'analyse en l'évolution progressive de la région vers une situation de « zone grise » instable, laissée à l'abandon par des États défaillants, livrée aux affrontements civils et militaires locaux ou régionaux, concédée de fait au banditisme, aux trafics, à la violence politique.

Le premier facteur d'instabilité de la zone tient d'abord à la défaillance politique d'États qui, faute de moyens matériels et humains ainsi que de volonté politique nationale, se montrent souvent incapables d'assurer leurs fonctions régaliennes sur tout ou partie de leur territoire. Ils n'y sont d'ailleurs guère encouragés du fait du manque d'homogénéité sociologique de leurs pays respectifs. Cette hétérogénéité s'exprime le plus souvent par un accaparement du pouvoir au profit d'une minorité communautaire qui s'efforce de maintenir les autres en état de faiblesse et ne manifeste donc que peu d'intérêt pour les problèmes collectifs, en particulier les problèmes de sécurité et de défense. Ce n'est pas que les États de la région manquent d'armes, bien au contraire. On assiste depuis la fin des années 1960 à une militarisation croissante et désordonnée de la zone dans des proportions sans commune mesure avec les besoins et enjeux potentiels de défense. Encouragée par les débordements des rivalités Est-Ouest et Nord-Sud ainsi que par les appétits spéculatifs des industriels de l'armement occidentaux, cette inflation militaire ne trouve en définitive d'expression que dans des conflits d'ordre interne. Instruments de suprématie, de prestige et de rente au profit des oligarchies dominantes, les armées nationales de l'Afrique subsaharienne sont essentiellement destinées à assurer la protection des clans au pouvoir, dont leurs plus hauts cadres font souvent partie, ainsi qu'à sécuriser leurs sources de revenus. Et quand, pour une raison ou une autre, le pouvoir se délite, ces armées prétoriennes s'autonomisent ou se criminalisent en contribuant ainsi un peu plus à l'instabilité générale.

En l'absence de structures étatiques efficaces et fiables, l'ordre public et social est alors assuré dans les « zones grises » par des groupes « privés » à vocation révolutionnaire, criminelle ou idéologique, gangs, sectes ou mafias. Ce sont alors les seuls capables, dans de nombreuses sous-régions,

d'assurer diverses formes d'encadrement économique et social appuyées sur des instruments de contrainte de type militaire essentiellement mises au service de trafics transfrontaliers, de prédation locale et de coups de main mercenaires. Longtemps considérée en Occident comme marginale et presque folklorique, cette instabilité chronique de la zone a pris une dimension nouvelle dans le sillage de la « guerre à la terreur » décrétée par l'administration américaine au lendemain des attentats du 11 Septembre.

Face au trouble de l'Occident et à l'inquiétude de régimes locaux plus ou moins légitimes, tous les contestataires de l'ordre politique, économique et social de la zone – que leurs motivations soient idéologiques ou relèvent du simple banditisme – ont vite compris qu'ils devaient se réclamer d'Al-Qaida et de ses émanations s'ils voulaient être pris au sérieux, reconnus, respectés et si possible obtenir par leurs exploits l'aide de généreux donateurs des pays arabes les plus réactionnaires. Parallèlement, tous les gouvernements de la région ont également compris qu'ils avaient tout intérêt à faire passer leurs opposants politiques et leurs délinquants en général pour des adeptes de l'organisation mythique s'ils voulaient pouvoir les réprimer tranquillement et même avec l'assistance active des pays occidentaux.

C'est ainsi qu'on a assisté à la création d'une « Al-Qaida au Maghreb islamique » (AQMI), plus ou moins autoproclamée, qui n'a de « maghrébin » que le nom puisqu'elle n'inclut ni Marocains ni Tunisiens et n'est à 99 % constituée que d'Algériens issus du GSPC (Groupe salafiste pour la prédication et le combat), scorie dégénérée des GIA. Regroupant pêle-mêle des activistes islamistes violents, des déserteurs de l'armée algérienne, des trafiquants et autres bandits de grand chemin bien connus, le GSPC a toujours inscrit son action dans le cadre des aléas et vicissitudes des rapports de force internes à l'Algérie et, à l'extérieur, dans une seule confrontation avec les intérêts de la France où il sait pouvoir trouver quelques connivences dans le vivier immigré. Son adhésion proclamée à Al-Qaida ne semble pas avoir modifié et encore moins internationalisé son recrutement et ses pratiques. Car contrairement à Al-Qaida qui s'était donné une vocation messianique étendue à l'ensemble du monde musulman, les groupes criminels vêtus des oripeaux de l'islam dans la bande sahéenne ont des objectifs tout à fait territorialisés et précis. Ils n'ont pas vraiment besoin du soutien ni même de la sympathie des émigrés en Europe. Les milices de Boko Haram, des Shebab somaliens ou d'AQMI disposent de

suffisamment de volontaires locaux aguerris et rompus aux rigueurs du terrain sans avoir à s'encombrer de recrues inexpérimentées, inadaptées aux contraintes locales et qui ne partageraient sans doute pas la vocation mafieuse de ces organisations.

D'une manière générale, l'action d'AQMI tient plus de la « piraterie barbaresque » (trafics d'armes, de biens de consommation divers et surtout de drogue, racket des transporteurs, commerçants et entrepreneurs, prises d'otages contre rançon) que de la doxa salafiste. C'est ce qui a valu localement à l'un de ses chefs le sobriquet de « islamiste le jour, Marlboro la nuit ». Ses revendications « idéologiques » (abrogation des lois européennes sur le port du voile, libération des militants islamistes violents, etc.), d'ailleurs soutenues avec mollesse, ainsi que ses proclamations répétées d'allégeance à la mouvance de Ben Laden et Ayman al-Zawahiri accueillies du bout des lèvres, semblent d'abord destinées à lui donner un paravent idéologique islamique pour ses activités criminelles, même si la ficelle est usée. On se rappelle que, dans les années 1970, les terroristes gauchistes européens qui pillaient des banques affirmaient ne se livrer qu'à « une légitime appropriation prolétarienne du capital ». Ayant un peu « déserté » la Kabylie et les environs d'Alger devenus trop risqués, le GSPC, guérilla dégénérée sous le nom d'AQMI, est devenu le premier mouvement criminel d'une certaine envergure à exploiter l'instabilité du Sahel et la défaillance des États aux frontières sud de l'Algérie, notamment en s'alliant aux irrédentistes touaregs qui y trouvaient aussi leur compte en se parant ainsi d'une étiquette terrifiante et internationalement connue.

La région de la boucle du Niger qui traverse le Mali est une terre traditionnelle de « djihad » prédateur ou revanchard mis en œuvre par des Peuls² islamisés pour s'affranchir de leurs « maîtres » historiques Haoussas, Bambaras et Dogons et leur imposer une domination sans partage. La région a donc connu entre 1804 et 1810 un premier djihad mené par Usman dan Fodio qui établit dans le nord du Nigeria actuel le califat de Sokoto. En 1818, Sekou Amadou se lance à la conquête du Macina (zone des trois frontières actuelles du Mali, du Burkina et du Niger) et se proclame Commandeur des croyants. Enfin, en 1862, c'est le Peul Toucouleur El-Hadj Omar Tall qui, parti de l'est du Sénégal, fonda son propre empire à la pointe du sabre sur toute la région en y imposant une version particulièrement rigoriste de la charia. Le point commun de ces trois expéditions fut essentiellement leur appétit pour le pillage et la mise en

esclavage des populations conquises. El-Hadj Omar se distingua tout particulièrement en expédiant contre un bon prix vers l'Égypte et l'Arabie des dizaines de milliers d'esclaves dogons et bambaras. Comme beaucoup de clients arabes exigeaient que leurs esclaves noirs soient castrés, mais que l'opération entraînait une importante mortalité, El-Hadj Omar ordonna qu'ils soient tous castrés avant le départ afin de ne pas avoir à supporter pour rien les frais de leur déplacement. C'est sans doute la mémoire collective de ces exactions qui a motivé l'accueil mitigé réservé par les Maliens à l'initiative du président Macron, dans le cadre de diverses mesures de repentance vis-à-vis des anciennes colonies, de restituer au président sénégalais le sabre d'El-Hadj Omar confisqué en 1893 près de Bandiagara au Mali par le colonel Louis Archinard à la tête de son régiment colonial. Ce sabre ne devait pas beaucoup au patrimoine artistique africain puisqu'il s'agissait d'un sabre réglementaire modèle 1821 de l'armée française forgé à Klingenthal en Alsace. Ensuite il a essentiellement servi à massacrer ou à expédier en esclavage des milliers d'aïeux des actuels Maliens. On peut comprendre qu'ils n'aient pas bien compris le sens et la portée du geste à un moment où la présence de l'armée française sur place est de plus en plus contestée.

Malgré quelques déclarations incendiaires et non suivies d'effet, les actions d'AQMI n'ont jamais visé directement la France. Regroupant plusieurs mouvements irrédentistes touaregs maliens issus de l'éclatement du MNLA (Mouvement national de libération de l'Azawad) et alliée à des djihadistes algériens majoritairement reconvertis aux trafics divers, AQMI ne menace vraiment que le pouvoir malien et inquiète surtout le pouvoir algérien, qui redoute la création formelle ou informelle d'une entité touareg qui exercerait à ses portes son pouvoir d'attraction sur les Touaregs d'Algérie et menacerait l'unité nationale. C'est pourquoi les services algériens mènent depuis une quinzaine d'années une chasse ininterrompue aux « émirs » algériens d'AQMI, éliminés les uns après les autres, et ont conclu avec le chef touareg Iyad Ag Ghali, fondateur et chef du groupe « djihadiste » Ansar Eddine (Partisans de la religion) une sorte d'accord tacite lui laissant les mains libres pour s'en prendre en compagnie de ses alliés peuls d'Amadou Koufa au pouvoir central de Bamako monopolisé par les Bambaras en la personne du président Ibrahim Boubacar Keïta et de sa famille. De ce blanc-seing, les Algériens attendent que Iyad Ag Ghali restreigne son action et celle de ses amis au territoire malien. C'est ce qui

semble se passer et qui a été concrétisé en août 2020 par le renversement du président malien.

Ces petits accords entre amis n'ont pas fait l'affaire d'autres trafiquants djihadistes de la région mais d'origines très diverses qui se sont regroupés en 2018 sous l'autorité d'un dissident du Front Polisario, Abou Walid al-Sahraoui, et se sont revendiqués nominalement de l'État islamique sous la bannière de « l'État islamique au Grand Sahara ». Opposé aux objectifs localisés affichés par AQMI essentiellement restreints au Mali et au Niger, l'EIGS se propose de créer un grand califat sahélien sans frontières. Les objectifs profonds de l'EIGS, bien que drapés dans la revendication d'un califat salafiste universel, apparaissent surtout criminels.

Depuis le tournant des années 2000 et en réaction aux succès de la lutte antidrogue dans les Caraïbes et l'Amérique centrale, les producteurs sud-américains ont réorienté une bonne part de leurs expéditions vers les ports africains du golfe de Guinée sujets à des contrôles superficiels ou inexistants. De là, la drogue est transportée sur les voies transsahariennes sous escorte armée des trafiquants « djihadistes » puis, arrivée au Maroc ou en Algérie, elle emprunte les voies classiques d'exportation du haschisch et produits dérivés. Les experts estiment ainsi que plus d'un tiers de la cocaïne en provenance d'Amérique du Sud transite aujourd'hui par les pays du Sahel et le Sahara, convoyée par des bandits armés qui se drapent dans les oripeaux de l'islam. Sur le plan opérationnel de la lutte antiterroriste, il est grave de ne pas prendre cette réalité en compte. Comme le note en 2018 un rapport de l'International Crisis Group sur la région :

« Ne pas considérer cette distinction (entre djihadistes et trafiquants) revient à ranger dans la catégorie “djihadistes” un vivier d'hommes en armes qui gagneraient à être traités différemment. »

Si la stratégie de ces « viviers » s'avère payante dans tous les sens du terme, elle le doit d'abord aux erreurs de jugement de l'Occident inscrites dans les dogmes de la « guerre à la terreur ». En ne voulant voir dans AQMI ou l'EIGS que des émanations locales d'une internationale terroriste vouée au seul *djihad* contre les infidèles, l'Occident déploie contre elle des moyens militaires et technologiques considérables, mais inadaptés. Il apparaît par sa présence renforcée comme un soutien à des régimes contestés, et s'interdit de rechercher les véritables motivations, les objectifs et les inspireurs de la lutte armée. En présentant courant 2011 « l'enlèvement des Français au Niger » comme « un signal de Ben Laden à

la France », la presse hexagonale occulte le fait que Ben Laden, reclus dans son refuge pakistanais, n'y était strictement pour rien, que ce sont sept employés d'Areva, pas tous français, qui ont été kidnappés et que, au-delà des formules idéologiques incantatoires et sans préjudice de la considérable rançon qu'il a bien fallu verser pour désintéresser les exécutants, ce sont d'abord la position et les intérêts du géant français du nucléaire dans un pays fragile du Sahel qui étaient visés. Encore faudrait-il chercher à savoir par qui et pourquoi, ce qu'interdit l'obnubilation de l'Occident pour la menace islamiste.

En février 2021, la France a annoncé sa décision de prolonger son intervention sur place et d'y maintenir ses contingents militaires pour une durée indéterminée. La mesure a été justifiée par la double nécessité de former les armées locales à la lutte antiterroriste et d'assurer la sécurité des Français de métropole qui serait menacée par des projections terroristes des groupes islamiques sahéliens. Cependant, la formation et surtout la motivation des armées locales à la lutte antidjihadiste ne sont pas seulement un problème de technique militaire. C'est d'abord et avant tout un problème de gouvernance, de développement et de construction nationale qui peut prendre des décennies. Quant au problème sécuritaire, il gagnerait à être mieux évalué. Malgré quelques menaces tonitruantes régulièrement répétées aux fins de propagande, les groupes djihadistes sahéliens semblent n'avoir jamais eu ni la capacité opérationnelle ni, surtout, la volonté de porter le fer au cœur des sociétés occidentales. Ainsi les rodomontades d'AQMI régulièrement formulées contre la France à l'occasion de son intervention au Mali sont à ce jour restées sans effet. De brillants experts autoproclamés de plateaux télé martèlent cependant l'hypothèse d'attaques terroristes d'envergure en France sur le modèle du 11 septembre 2001. L'invocation du drame new-yorkais témoigne d'une profonde ignorance ou d'une mémoire défaillante. Bien qu'isolée dans un terrain aussi ingrat que le Sahel, Al-Qaida avait clairement proclamé que son action n'avait pas de portée locale en Afghanistan, mais visait prioritairement les États-Unis. Et surtout, Al-Qaida avait parfaitement démontré sa capacité de projection et de frappes massives à distance avec le double attentat contre les ambassades américaines à Nairobi et Dar-es-Salam en 1998, l'attaque à la vedette-suicide contre le destroyer *USS Cole* dans le port d'Aden en 2000, différentes attaques contre des implantations de la garde nationale

saoudienne abritant des soldats américains, et surtout l'élaboration heureusement contrecarrée de l'opération Bojinka³ en 1995.

Depuis plus de vingt ans que les groupes djihadistes sahéliens sévissent, ils n'ont jamais manifesté ce type d'ambition ni ce type d'aptitude. Il va de soi qu'ils ne font pas la fine bouche quand un Occidental ou surtout un Français passe à leur portée, mais, contrairement aux pratiques courantes de l'État islamique au Levant, ils ne s'empressent pas de les immoler spectaculairement pour frapper les esprits fragiles. Leur pratique habituelle, conforme à leur vocation criminelle, est surtout d'essayer d'en tirer le meilleur parti sur le plan financier. On ne peut évidemment exclure des phénomènes de résonance individuelle au sein de la nébuleuse salafiste en France. Mais à ce jour le « djihad sahélien » ne paraît pas exercer la même fascination ni la même émulation que celui du Levant pour la bonne raison qu'il est essentiellement motivé par des problématiques essentiellement locales et complexes parfaitement hermétiques aux résidents occidentaux.

Cela dit, la contestation politique violente qui s'inspire ou se réclame du fondamentalisme islamique existe bel et bien en Afrique et on ne saurait la négliger. Elle ne doit cependant pas devenir l'arbre qui cache la forêt d'une criminalité transnationale organisée autrement plus pernicieuse que la violence politique. C'est une criminalité qui aggrave l'instabilité, voire l'effondrement économique, politique et social de pays du Sahel minés par leurs propres contradictions internes et par les appétits spéculatifs et rivaux de puissances extérieures. À trop vouloir considérer le Sahel comme un nouvel Afghanistan, le risque pour l'Occident est de voir son fantasme devenir réalité et la criminalité hybride traverser la Méditerranée avec le djihadisme. L'effondrement libyen a déjà ouvert une porte à cette migration. Bien pis serait un effondrement de l'Algérie, où se multiplient les signaux d'incertitude politique et sociale.

Un demi-siècle de complaisance des élites françaises
envers les entreprises islamistes à l'étranger

Après dix-huit mois de formation au sein de la Centrale de ce qui s'appelait encore le SDECE¹, j'ai commencé ma carrière d'officier de renseignement de terrain en 1974 à Beyrouth où j'ai donc eu le privilège discutable de vivre sur place les premières années de la guerre civile qui devait ensanglanter ce pays pendant quinze ans et dont les braises rougeoient toujours. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner les tenants et aboutissants d'un conflit aux ressorts nombreux et complexes, mais j'ai eu la surprise dès les premiers jours de voir les plus prestigieux quotidiens et hebdomadaires de la presse hexagonale titrer sur l'inexpiable guerre opposant les méprisables et obsolètes « chrétiens-conservateurs » aux aimables et romantiques « islamo-progressistes » dont on ne pouvait que souhaiter la victoire rapide et décisive. Au-delà de l'oxymore qui résulte de la fabrication d'un mot-valise associant les termes « islamiste » et « progressiste », le raccourci m'a paru témoigner d'une inquiétante ignorance de la réalité locale et d'une évaluation de la situation fondée sur des schémas de pensée encore très imprégnés de l'influence du Parti communiste sur l'intelligentsia française, des ruminations postcoloniales culpabilisantes, des plaies encore à vif de la guerre d'Algérie et des slogans libertaires de Mai 1968. Ce sont d'ailleurs les mêmes organes de presse qui, quelques jours après le déclenchement des affrontements interlibanais, applaudissaient sans réserve l'entrée dans Phnom Penh des Khmers rouges, ces vaillants et sympathiques jeunes gens qui devaient régénérer dans la

fraîcheur et la joie tout un peuple exténué par une trop longue oppression coloniale, une injustifiable et interminable intervention militaire américaine dans la péninsule indochinoise et le pouvoir autocratique d'un monarque affaibli et discrédité. Certains éditorialistes enthousiastes ont même cru voir un signe de « convergence des luttes » dans le fait que les miliciens khmers rouges portaient enroulé autour du cou le *keffieh* à carreaux rouges et blancs distinctif des Palestiniens.

Quelques thuriféraires parisiens de ce qui allait devenir la bande génocidaire de Pol Pot eurent vingt ou trente ans plus tard le courage et l'honnêteté de reconnaître qu'ils s'étaient lourdement trompés. Ils furent peu nombreux. Et cela ne les empêcha pas de rééditer pendant les quarante années suivant cette erreur les mêmes fautes d'analyse et de jugement largement reprises par les moutons de Panurge d'une pensée unique à la fois ignorante et arrogante. En ce qui nous concerne ici, le problème est que ces mêmes erreurs se sont particulièrement appliquées à tous les affrontements et conflits mettant aux prises ici et là des forces politiques et militaires d'inspiration islamiste avec leur environnement. Stimulés par une presse et des milieux intellectuels souvent unanimes dans l'erreur, les responsables politiques, diplomatiques et parfois militaires français se sont régulièrement rangés aux côtés des islamistes dans la plupart de leurs entreprises, à l'exception de l'Afghanistan postsoviétique et du Sahel pour des raisons d'une évidence trop criante.

Ce fut le cas au Liban à la fin des années 1970 où les différentes administrations françaises reçurent l'instruction d'alléger puis d'interrompre les différentes coopérations et assistances, en particulier culturelles, entretenues séculièrement dans la partie chrétienne du pays, et de réorienter ces coopérations vers le camp « islamo-progressiste » jusqu'à organiser en 1982 l'évacuation par la marine nationale des militants palestiniens menacés dans Beyrouth par l'offensive de l'armée israélienne et par l'intervention syrienne. Sur le plan des services, l'interruption de la coopération avec les organes de renseignement des Forces libanaises de la zone chrétienne nous valut de perdre une source d'information précieuse sur les activités des réseaux terroristes palestiniens en Europe qui ne cessèrent pas pour autant leurs activités destructrices à nos dépens. Nous y perdîmes aussi beaucoup en crédibilité dans l'ensemble du monde arabe. Comme me l'avait alors fait remarquer un attaché militaire saoudien sur

place : « Vous dites vouloir être nos amis, mais vous venez de trahir des alliés de cinq cents ans. C'est difficile de vous faire confiance... »

Puis ce fut la longue litanie des crises régionales et locales où la France prit systématiquement et à des degrés divers fait et cause pour toutes les rébellions ou révoltes teintées d'islamisme : Afghanistan, Algérie, Tchétchénie, Bosnie, Kosovo, Libye, Syrie. Est-ce à dire que les pouvoirs plus ou moins autoritaires et dictatoriaux contre lesquels se manifestaient ces révoltes étaient vertueux et auraient mérité notre soutien ? Évidemment non. Et souvent bien au contraire. Mais nos responsables politiques et nos intellectuels auraient gagné à relire leurs livres d'histoire pour constater que chacun de ces cas de figure d'affrontements prenait ses racines dans un passé complexe où chacun avait une part de responsabilité. Il convenait donc de se méfier de la façon dont les salafistes, tels des coucous pondant leurs œufs dans le nid des autres oiseaux, s'évertuaient à instrumentaliser des conflits historiques qui leur étaient totalement étrangers pour mieux s'ancrer dans le présent.

Dès les années 1980, les Occidentaux ont témoigné toute leur sympathie, leur sollicitude et leur soutien aux moudjahidin afghans, Taliban et volontaires étrangers confondus, en lutte contre l'occupation russe. Cela avait stratégiquement un sens dans le cadre de la confrontation Est-Ouest de l'époque et de la volonté reaganienne d'affaiblir l'Union soviétique. Mais il est vite apparu aux yeux des spécialistes que cette stratégie était lourde d'effets pervers et, si elle devait se poursuivre de façon incontrôlée, ne pouvait que déboucher sur l'expression d'une violence islamiste généralisée. Une fois de plus l'ignorance et l'arrogance firent leurs ravages. Au milieu des années 1980, le directeur général de la DGSE s'était inquiété de la situation auprès de son homologue américain et lui avait demandé s'il n'avait pas l'impression de jouer avec des allumettes en Afghanistan. Il lui fut répondu qu'il n'y avait aucun problème puisque l'Amérique et ses alliés payaient les insurgés, donc les contrôlaient...

Cela dit, les Français n'ont pas de leçons à donner dans ce domaine. Dans le cadre du conflit afghan, leur choix de soutien s'était porté sur le « commandant Massoud », chef de bande du nord de l'Afghanistan et d'ethnie tadjike, ce qui en faisait l'adversaire aussi bien de l'occupant soviétique que des Taliban pachtounes. Il était considéré comme du menu fretin par les Pakistanais et les Américains, qui ne voulaient pas en entendre parler. Ils l'ont donc laissé à l'influence française. Massoud avait l'avantage

de n'être pas cher et de bien passer dans les salons parisiens, car il avait fait quelques années d'études au lycée français de Kaboul et alignait donc trois mots de français. Ses groupies parisiennes le trouvaient romantique, charmant, follement exotique – « le lion du Panshir² », comme ne l'ont jamais appelé les Afghans, dont un médiatique philosophe parisien chevelu à chemise blanche affirmait qu'il était un ami de vingt ans³ ! Succès assuré dans les cercles de la gauche caviar et de la droite saucisson. On se l'arrachait sur les plateaux télé quand il venait en France. En réalité, Massoud n'était ni meilleur ni pire que les autres. Et surtout pas moins islamiste. N'en déplaise aux « massoudolâtres » parisiens, nous avons compris assez vite avec nos amis des services algériens que certains des premiers membres du GIA qui ont commencé à sévir dès 1992 avaient été formés chez lui. Mais comme il « faisait bien » dans les magazines « pipoles », personne n'a osé contester l'assistance que les services français lui apportaient.

Dans la foulée de cette exaltation du combat des vaillants moudjahidin, les autorités françaises ont ensuite fait dans les années 1990 tous les mauvais choix d'engagements politiques ou militaires, légitimant les offensives islamistes dans le monde et préparant le terrain au djihadisme des années 2000. En 1990, excédé par les indices d'alerte envoyés quotidiennement de Belgrade par les services de renseignement qui annonçaient la dislocation imminente du pays et contredisaient ses convictions, un haut diplomate français a cru subtil de conclure une dépêche d'actualité par cette phrase définitive : « Et si la Yougoslavie éclate un jour, ce sera de rire »... On fit des gorges chaudes de ce manque de discernement, mais cela n'empêcha pas l'intéressé de poursuivre une brillante carrière au Quai d'Orsay ni, surtout, ses collègues moqueurs de multiplier les erreurs d'analyse et d'évaluation au moins aussi graves.

En 1945, Josip Broz dit « Tito », communiste historique, chef prestigieux de la résistance yougoslave à l'occupation allemande, s'est retrouvé quasi plébiscité à la tête du pays. Il était croate, communauté à majorité catholique, moins nombreuse que les Serbes orthodoxes et traditionnellement plutôt favorable à l'Allemagne, qui avait assisté la Wehrmacht par l'importante collaboration de sa milice fasciste des Oustachis d'Ante Pavelić. Il se trouve que chacune de ces deux communautés comptait également un nombre important de membres résidant en Bosnie- Herzégovine ou au Kosovo, dont beaucoup de convertis

à l'islam pendant la très longue occupation des Balkans par l'Empire ottoman du XIV^e au XIX^e siècle et inextricablement mêlés à leurs compatriotes chrétiens. Afin d'établir dans le pays un équilibre « ethnique » face à la dominante serbe, Tito instaura une « nationalité musulmane » regroupant les musulmans des deux communautés, ce qui mettait tout le monde à peu près à égalité. C'était une finasserie purement opportuniste et assez habile sur le moment pour assurer une certaine stabilité à la mosaïque de la fédération « des Slaves du Sud ». Mais elle ne reposait sur aucune réalité politique, ethnique ou sociologique et devait s'avérer catastrophique quarante ans plus tard.

Après la mort de Tito en 1980, les tendances centrifuges qu'il avait contenues d'une poigne de fer ont refait surface pour se traduire en éclatement après la chute de l'Empire soviétique, chaque République fédérative de l'ensemble yougoslave revendiquant son indépendance. Pas question cependant pour les Serbes et les Croates de laisser leurs coreligionnaires vivant en Bosnie se retrouver minoritaires dans un pays majoritairement peuplé de musulmans alors qu'une partie d'entre eux était considérée, non sans raison, comme ayant été les « collabos » de l'occupant ottoman pendant quatre siècles et ayant fourni aux nazis les effectifs de trois divisions Waffen SS là où la France beaucoup plus peuplée n'en avait fourni qu'une. Ce refus s'est traduit par diverses formes d'affrontements politiques et surtout militaires où toutes les parties se sont livrées à des atrocités abominables. Proches de l'Allemagne qui les soutenait, les Croates ont tiré sans trop de peine leur épingle du jeu. Mais les Serbes, traditionnels protégés de la Russie qui ne leur ménageait pas sa sympathie, ont immédiatement suscité l'hostilité des milieux atlantistes qui, sous prétexte de maintien de la paix et de neutralité, se sont engagés résolument aux côtés des musulmans bosniaques et kosovars.

Les milieux salafistes, wahhabites et Frères musulmans ont sauté sur l'occasion pour mettre en œuvre leur stratégie habituelle de victimisation qui consiste à se concilier l'appui des élites occidentales ainsi culpabilisées en présentant toujours les musulmans comme cibles innocentes de l'intolérance universelle, du racisme et de la xénophobie. Et on nous resservit à l'encontre des Serbes l'inévitable mythe usé jusqu'à la corde de l'envahisseur mangeur de petits enfants et éventreur de femmes enceintes. C'est une fable qui servit aussi pendant la première guerre du Golfe quand un témoin oculaire « incontestable » et éploré vint affirmer en larmes sur les

plateaux de télé américains que la soldatesque de Saddam Hussein envahissant l'hôpital de Koweït City avait extrait des prématurés des couveuses et les avait fracassés contre les murs. On s'aperçut plus tard que ledit témoin oculaire incontestable était une secrétaire locale de l'ambassade du Koweït à Washington qui n'avait jamais mis les pieds sur place ni voyagé hors des États-Unis. Nul ne peut nier qu'en Yougoslavie, toutes les forces en présence ont perpétré des crimes de guerre, enlèvements, exécutions sommaires de civils, viols, pillages et tout le cortège des horreurs indissociables des guerres civiles. Mais les Serbes n'en eurent pas le monopole, loin de là.

Quoi qu'il en soit, la stratégie salafiste a fait mouche, spécialement en France où, sous la bannière du médiatique philosophe évoqué plus haut, nombre d'intellectuels et de responsables politiques confondus ont mené campagne pour un soutien sans faille aux musulmans bosniaques et à leurs milices. Cette position des élites françaises ne pouvait qu'inciter nombre de jeunes musulmans de France à aller se porter, dans la tradition des Brigades internationales d'Espagne, en renfort de l'armée bosniaque. L'état-major de cette dernière s'est empressé de mettre sur pied à l'été 1993 une « brigade des moudjahidin », subdivision du 3^e corps d'armée bosniaque, chargée d'enrôler les volontaires islamistes internationaux et en particulier français. C'est parmi ces derniers qu'on trouvera les djihadistes hybrides du « gang de Roubaix » composé d'une dizaine d'immigrés algériens et marocains ainsi que de deux Français convertis, particulièrement activistes et violents, tous originaires de l'agglomération lilloise et élèves assidus de centres et mosquées salafistes de la région. De retour de Bosnie après les accords de paix dans les Balkans, les membres du groupe se sont reconvertis au grand banditisme violent, soi-disant pour financer le djihad mondial sous la houlette de Fateh Kamel, Algérien membre du GIA résidant au Canada⁴. Au travers de leur parcours on distingue déjà la mécanique de recrutement et d'instrumentalisation de jeunes Occidentaux et immigrés par la mouvance salafiste des Frères musulmans ou du Tabligh avec le soutien actif d'ONG saoudiennes profitant de l'aveuglement, de l'ignorance ou de la bêtise des élites européennes, qui se sont empressées d'accélérer le mouvement.

Car pendant que le djihadisme mondialisé commençait à s'épanouir en Bosnie, on assistait dans le Caucase à un phénomène similaire. Dans la Russie de la première moitié du xx^e siècle, on ne connaissait ni le Père

Fouettard, ni le Krampus, ni le Croquemitaine. Aux enfants turbulents et désobéissants, on promettait que le « méchant Tchétchène » viendrait, muni de son grand couteau bien affûté, les enlever pendant leur sommeil pour les emporter ensuite dans ses montagnes, les égorger et les dévorer. C'était stupide, mais tout de même révélateur de l'image, souvent fondée, de bandits islamisés, prédateurs et violents que les Tchétchènes avaient réussi à donner d'eux-mêmes dans le reste de l'Union soviétique. Staline, qui s'y connaissait en Tchétchènes puisqu'il était natif de la Géorgie voisine où il avait fait ses études de séminariste orthodoxe, saisit le prétexte de quelques collusions d'ailleurs douteuses entre des chefs de clans tchétchènes et l'avant-garde des armées nazies qui progressaient dans le Caucase pour décréter, en février 1944, l'opération « Tchétchévitsa ». Celle-ci consista en l'abolition de la République socialiste soviétique autonome de Tchétchénie, la destruction de son patrimoine, la confiscation de ses biens et de ses terres et surtout la déportation vers l'Asie centrale de la quasi-totalité de la population, soit près de 500 000 Tchétchènes dont beaucoup moururent en chemin. Ce n'est qu'à la fin des années 1950, dans le sillage de la déstalinisation, que la République de Tchétchénie fut rétablie et sa population d'origine autorisée à y revenir. Ce retour n'a apaisé ni les douleurs ni les rancœurs des Tchétchènes, qui se sont repliés sur eux-mêmes, cultivant leur identité islamique en attendant des jours meilleurs.

Ceux-ci sont venus avec l'effondrement de l'URSS, qui a laissé entrevoir aux Tchétchènes la possibilité d'une indépendance à l'image des républiques musulmanes d'Asie centrale. C'était évidemment inacceptable pour la Russie, même affaiblie, car compte tenu de la position géographique de la Tchétchénie, cela aurait été la porte ouverte à la dislocation complète des régions musulmanes du Caucase, d'Ingouchie, de Balkarie, d'Ossétie, du Daghestan, etc., et à un recul historique de Moscou dans la région. Face au refus russe, les Tchétchènes passent à la violence essentiellement terroriste vite stimulée par les services saoudiens, qui dans la foulée du retrait soviétique d'Afghanistan souhaitent voir la Russie reculer le plus loin possible du Moyen-Orient. On constate alors l'arrivée dans la région de nombreux imams wahhabites dépêchés de Médine et chargés de stimuler l'ardeur des rebelles sur une base identitaire religieuse extrémiste puis, en 1996, la formation d'une armée islamique composée essentiellement de volontaires arabes rapatriés d'Afghanistan ou d'éléments d'origine maghrébine recrutés parmi les communautés émigrées en Europe. Cette

milice opérant sous le nom de « Brigade islamique pour le maintien de la paix » (*sic*) est placée sous les ordres du Saoudien Ibn al-Khattab⁵, vétéran d'Afghanistan rappelé en catastrophe à cet effet. Khattab se distingue par sa sauvagerie et il est mort en 2002, empoisonné suite à une « action spéciale » des services russes manifestement familiers de la méthode. C'est, avec les opérations dans les Balkans, le début de ce qu'on a désigné comme « filières » de recrutement djihadistes appelées à un large développement après l'expédition américaine en Irak. Ces filières se sont constituées d'autant plus facilement que le phénomène était relativement nouveau et que la réaction unanime des élites occidentales à la brutalité de la répression russe a incité à montrer de l'empathie pour les insurgés tchéchènes et à accueillir à bras ouverts les réfugiés musulmans de la zone. Quand la crise tchéchène se résoudra dans des accords boiteux au milieu des années 2000, on retrouvera les miliciens salafistes du conflit sur différents théâtres d'opérations djihadistes en Irak, en Syrie ou en Libye. Quant aux Tchétchènes réfugiés en Europe et particulièrement en France, ils y ont, pour certains d'entre eux, importé leurs pratiques délinquantes et leurs comportements claniques, comme on a pu le constater lors de leurs expéditions punitives à Dijon ou à Nice en juillet 2020.

On aurait pu penser que les douteux exploits du gang de Roubaix, la sauvagerie des brigades islamistes de Bosnie et de Tchétchénie, les attentats de Nairobi et de Dar-es-Salam, le projet d'attentat contre la Coupe du monde de 1998 et enfin les attentats du 11 Septembre allaient amener quelques esprits lucides à réfléchir. Il n'en a rien été et toutes les réactions occidentales ont été exactement dans le sens de la stratégie des salafistes. D'un côté l'inepte guerre à la terreur décrétée par l'administration Bush a conforté le discours victimaire des organisations islamistes en plaçant les musulmans du monde entier sous une loi permanente des suspects. D'un autre, et qui plus est contrairement aux buts de guerre affirmés par l'administration US, la chute de Saddam Hussein n'a pas entraîné par effet domino la fuite honteuse des autres dictateurs de la région, qui ont au contraire verrouillé encore plus étroitement leurs appareils de pouvoir. Les élites et médias occidentaux ont cru alors déceler les délices potentielles d'une transition démocratique des pays arabes et musulmans sous la houlette des Frères musulmans perçus comme des sortes de chrétiens-démocrates à la sauce locale, dont le parti islamiste turc alors en phase de

conquête du pouvoir semblait donner l'exemple au point qu'on n'hésitait pas alors à vanter « le modèle turc ».

Au-delà de l'habileté des Frères à se présenter comme des recours bienvenus, l'erreur semble provenir des milieux intellectuels US de la côte est suite à la lecture superficielle d'un texte d'ailleurs ambigu de Graham Fuller⁶ qui prédisait l'inéluctabilité de l'accession au pouvoir des islamistes du FIS en Algérie et présentait cette évolution comme une transition possible des pays arabes et musulmans vers la démocratie. Le concept fut « acheté » sans réserve par Madeleine Albright⁷ et Hillary Clinton, puis par tous les néoconservateurs, avant de traverser l'Atlantique et d'y contaminer plusieurs chancelleries et le département des Relations extérieures de la Commission européenne. Il faut dire qu'avec l'arrogance et l'esprit fondamentalement néocolonialiste de tous ces milieux, on se faisait fort de contrôler le mouvement par la sacro-sainte trilogie des « 3M » (*Money, Mobility, Market*). Grâce à cette martingale qui consistait à aider par une assistance financière les partis islamistes à instaurer leur tutelle, on pensait pouvoir exiger d'eux en retour qu'ils facilitent la mobilité de leurs concitoyens, en particulier des plus jeunes, pour qu'ils viennent se former aux pratiques démocratiques en Occident et qu'ils se rallient d'enthousiasme à l'économie mondialisée de marché qui, dans l'esprit de nombre de nos politiques et économistes, conduit mécaniquement à la démocratie. Or, cela relève de l'illusion et revient à mettre la charrue avant les bœufs. On réunira sans peine un consensus enthousiaste autour des transferts d'aides et de fonds, comme on l'a vu à Gaza ou en Égypte. Mais abandonner une tutelle étroite sur la jeunesse et se rallier à des systèmes d'économie mondialisée et dérégulée va totalement à l'encontre des principes islamistes, fondés sur l'autorité patriarcale et le mercantilisme protégé.

C'est néanmoins sur cette base idéologique que se sont construites toutes les stratégies américaines et européennes dans les deux premières décennies du XXI^e siècle, jusqu'à culminer avec le soutien à des « printemps » arabes mal compris et des interventions militaires dans la plus pure tradition de la politique de la canonnière du XIX^e siècle contre des autocrates certes patentés. Mais ces ingérences se sont vite transformées en portes grandes ouvertes aux seules organisations politiques rescapées des pouvoirs dictatoriaux, à savoir les organisations salafistes qui avaient bénéficié pendant des décennies de la protection et du soutien des pétromonarchies.

Parmi les initiateurs occidentaux majeurs du soutien aux révolutions « printanières » de 2010 et 2011, Alain Juppé, alors ministre des Affaires étrangères, a dû reconnaître dans une interview accordée le 25 janvier 2021 que :

« *A posteriori*, quand je relis mon discours de 2011 et que je regarde la situation aujourd'hui, je constate que le fiasco est total. Aucun des objectifs que nous avons fixés : favoriser les libertés, créer un partenariat économique et social plus efficace, n'a été atteint. Nous avons essayé d'accompagner la libéralisation de ces régimes avec pour résultat l'anarchie, le chaos, le retour aux régimes autoritaires... »

On ne saurait mieux dire, et le ministre des Affaires étrangères qu'il était à l'époque aurait sans doute gagné à écouter les experts institutionnels plutôt que des cabinets de communicants qui lui relayaient les souhaits d'une certaine intelligentsia. Car dès l'été 2011, de nombreux chercheurs, universitaires et officiers de renseignement ont mis en garde contre les évidentes dérives intégristes du printemps précédent⁸. En vain ; et dans l'indifférence générale, voire les procès en racisme et islamophobie. Tous ces mal-pensants ont été désignés à la vindicte de la presse *mainstream* et au mépris haineux des éditorialistes. Et l'on a retrouvé notre habituel philosophe en chemise blanche pérorant dans les rues de Tripoli aux côtés du fugace président d'un gouvernement de transition arborant fièrement sa *zebiba*⁹ tout en promettant des lendemains qui chantent et des contrats pétroliers mirobolants à son ami français. Jamais honorés par la suite bien sûr, Turcs et Qataris ayant investi la place. Quelques semaines plus tard, les mêmes grands humanistes se réjouissaient du lynchage médiatisé du tyran déchu facilité par des repérages de l'armée française. Comme si, au nom d'une « justice transitionnelle » aussi à la mode qu'elle est en général ignare, on pouvait construire la démocratie sur des sacrifices humains.

Peu de temps après, la majorité ayant basculé à gauche, le nouveau ministre français des Affaires étrangères se félicitait de ce que les djihadistes syriens du Front Al-Nosra, émanation locale d'Al-Qaida, « faisaient du bon boulot ». Puis il enfonçait le clou en déclarant que le président syrien « ne méritait pas de vivre ». Que cela plaise ou non, la Syrie était encore et est toujours un État souverain membre des Nations unies et reconnu internationalement. On peut parfaitement le regretter compte tenu du comportement de son président. Mais il est pour le moins inconvenant de trouver de tels propos dans la bouche d'un ministre chargé de la diplomatie de la France. Sauf erreur de ma part, la diplomatie consiste

à ouvrir des portes ou, au moins, à les laisser entrouvertes pour trouver des solutions négociées aux situations conflictuelles. L'appel au meurtre ou à la guerre et la glorification d'organisations terroristes n'en font pas partie et ne relèvent pas de la compétence des diplomates. Notre ministre semble avoir perdu de vue que le mot « ambassade » vient à l'origine du grec *embasis* (εμβασις) qui signifie « lieu par où l'on entre » ou « porte », que son gardien n'est pas supposé claquer au nez des autres, même les plus infréquentables.

La politique française dans le monde arabe et musulman gagnerait à être un peu plus cohérente et lisible. Nos responsables politiques ont exigé à partir du printemps 2011 l'élimination, de préférence violente, des satrapes qu'ils avaient encensés pendant les décennies précédentes et invité les uns aux places d'honneur du défilé du 14 Juillet, les autres à monter leur tente dans les jardins d'un palace parisien. Comme me le résumait il y a peu en privé, mi-figue mi-raisin, un prince du Golfe auquel on venait de remettre les insignes de la Légion d'honneur : « Avec des amis comme vous, on n'a pas besoin d'ennemi. Vous me décorez aujourd'hui comme vous avez décoré Saddam Hussein, Bachar Al-Assad, Kadhafi, Ben Ali, Moubarak... J'ai toutes les raisons d'être inquiet... »

Mais c'est surtout en France même que ces errements se montrent dévastateurs. Les cercles hexagonaux du pouvoir et de l'influence ont glorifié ou au moins salué pendant quarante ans la lutte des moudjahidin salafistes en Afghanistan, dans le Caucase, dans les Balkans, en Syrie, et en Libye. Ils ont salué avec enthousiasme des « printemps arabes » essentiellement pilotés par des islamistes. Ils ont entretenu les meilleurs rapports avec les pétromonarchies wahhabites et se sont bousculés pour obtenir reconnaissance, prébendes et honneurs de l'émir du Qatar et des princes saoudiens. Ils ont salué le parti islamiste turc et son chef comme des modèles d'organisation sociétale. Au nom d'une tolérance et d'une neutralité mal comprises, ils ont ouvert la porte des mosquées, des centres culturels et sportifs, de certaines écoles privées, voire de conseils municipaux, à des prédicateurs et agents d'influence du wahhabisme, des Frères ou du Tabligh. Et tous de s'étonner et de s'indigner ensuite que des post-adolescents en mal de reconnaissance, au cerveau lavé par l'idéologie victimaire et identitaire des salafistes, amputés de toute forme d'esprit critique, se mobilisent pour la « cause », se rendent sur les théâtres de

combat pour les plus aventureux ou agissent sur place en massacrant leurs concitoyens pour les autres.

Tous les garçons et les filles...
Comment les salafistes ont organisé leur emprise
sur les nouvelles générations d'immigrés

En 1945 la France manquait de bras pour sa reconstruction et son développement. Les pertes des deux guerres mondiales et la dénatalité de l'entre-deux-guerres avaient drastiquement érodé le potentiel de ses classes actives. Pas possible pour autant de faire appel aux réservoirs traditionnels de main-d'œuvre étrangère. Les Polonais et les Roumains étaient cantonnés derrière le rideau de fer. Les Italiens étaient confrontés aux mêmes problèmes que les Français. Les Espagnols étaient écrasés par les conséquences de leur guerre civile et, comme les Portugais, confinés par leur régime dictatorial. On en vint donc tout naturellement à faire appel au réservoir de main-d'œuvre d'un Maghreb alors sous domination française, en l'espèce le Maroc, la Tunisie et particulièrement l'Algérie, considérée alors territoire national. Ces régions fournissaient des travailleurs rustiques, discrets, frugaux, infatigables et surtout peu enclins à la revendication ou à l'activisme syndical qui leur auraient valu séance tenante un billet de retour chez eux. Réservant l'essentiel de leur salaire à des transferts vers leurs familles restées *au bled*, ils se sont logés tant bien que mal dans des meublés plus ou moins sordides chez des « marchands de sommeil » et, pour une grande majorité, dans des bidonvilles incontrôlables qui fleurissaient alors à la périphérie des grandes villes au point d'inquiéter les autorités quand commencèrent les affrontements d'Algérie en 1954. Cette inquiétude a été à l'origine de la création de la Sonacotra¹, organisme chargé de construire des foyers pour travailleurs migrants du Maghreb et

placé sous le contrôle étroit du ministère de l'Intérieur pour mieux en surveiller les occupants.

Contrairement à ce qui était redouté, ces foyers et ces bidonvilles ne sont pas devenus des lieux de subversion, de contestation et encore moins des repaires de dissidents islamistes qui n'existaient d'ailleurs nulle part à l'époque. Il y eut quelques mouvements de solidarité en faveur des insurgés d'Algérie, mais jamais à la hauteur de ce que redoutaient les autorités françaises et encore moins de ce qu'espéraient les responsables de la Wilaya 5² et les agents du MALG d'Abdelhafid Boussouf³. D'ailleurs les manifestations d'hostilité aux opérations militaires en Algérie et de solidarité avec la lutte du FLN étaient essentiellement le fait de forces politiques, syndicats et intellectuels métropolitains auxquels les travailleurs immigrés se mêlaient assez peu sauf en une seule occasion restée dans les mémoires, celle du 17 octobre 1961, organisée par la Fédération de France du FLN, brutalement réprimée par les forces de l'ordre et dont le bilan en victimes fut lourd (entre 50 et 150) même s'il reste très controversé. En revanche on ne trouve pas de victime originaire du Maghreb parmi les manifestants tués ou blessés au métro Charonne le 8 février 1962 lors d'une manifestation organisée par les partis et syndicats de gauche qui a beaucoup inspiré les milieux intellectuels et artistiques, de Leny Escudero à Renaud en passant par Juliette Gréco.

La décennie suivante va voir une accélération du recours à la main-d'œuvre immigrée, notamment dans les secteurs des mines, de l'automobile et du bâtiment. C'est également l'époque où s'installent au cœur des villes ces petits épiciers marocains originaires du Souss ou tunisiens de la région de Sfax, infatigablement ouverts de jour comme de nuit et tous les jours de la semaine, désignés affectueusement par les citoyens sous les sobriquets de « Momo l'épicier » ou « Ali 2000 ». Cet afflux ne s'est cependant pas traduit à cette époque par des revendications ou affirmations identitaires très perceptibles. L'observance des principes religieux musulmans était à géométrie variable suivant les milieux et les régions. Le respect du jeûne de ramadan, de la prohibition de l'alcool ou de la consommation exclusive de viande *halal* restait à l'initiative de chacun et ne donnait pas prétexte à la censure sociale des coreligionnaires quand ce n'était pas respecté. À défaut de mosquées et de lieux de culte plus ou moins formels, les moins croyants s'abstenaient d'une ou plusieurs des cinq prières quotidiennes rituelles. Les autres s'en tenaient aux prescriptions de Mahomet validées par de

nombreux *hadiths* : la Terre entière est *masjid*⁴. Il suffit à chacun de délimiter n'importe où sur le sol et par n'importe quel moyen un emplacement rectangulaire dirigé vers La Mecque et d'y faire sa prière sans ostentation comme le recommandait le Prophète.

On est ainsi arrivé en 1976 où, face au nombre croissant de travailleurs immigrés coupés de tout lien avec leur famille restée au pays, le gouvernement français de Jacques Chirac sous l'impulsion du président Giscard d'Estaing a décidé d'autoriser le regroupement familial sur le territoire national. La mesure n'a pas été bien reçue par les trois pays du Maghreb, en particulier en Algérie, où on craignait un tarissement des transferts de fonds des émigrés vers leur pays d'origine. C'était de surcroît sans doute le plus mauvais moment pour, selon le sociologue Abdelmalek Sayad⁵, « transformer une immigration économique en immigration de colonisation ». Depuis le choc pétrolier de 1973, l'économie française est entrée en récession. Le chômage s'installe de façon massive et durable, signant la fin des « Trente Glorieuses ». Le besoin en main-d'œuvre peu qualifiée mais abondante disparaît, plongeant de nombreuses familles immigrées, maintenant regroupées, dans le dénuement et l'assistanat. Pour ne pas alimenter le flux d'immigration inemployable qui s'intensifie, le gouvernement de Raymond Barre essaye en 1977 de revenir sur l'autorisation de regroupement en suspendant son application pour une période de trois ans. Mais cette décision est annulée par le Conseil d'État à la demande de plusieurs organisations de gauche et d'extrême gauche dans un arrêt faisant jurisprudence et érigeant le « droit à mener une vie familiale normale » en principe général du droit universellement applicable y compris aux ressortissants étrangers, même en situation irrégulière. C'était une première manifestation de ce qu'on appelle aujourd'hui le « gouvernement des juges » qui autorise des magistrats non élus et responsables uniquement devant leurs pairs à rejeter des décisions politiques prises par des représentants élus du peuple souverain et responsables devant lui. Et c'est depuis en vertu de cette jurisprudence constante que le Conseil d'État cassera toutes les décisions gouvernementales visant à réglementer ou à restreindre l'immigration en France, mais validera en revanche toutes les dispositions la favorisant, telle la loi de 2018 étendant le regroupement familial aux frères et sœurs des immigrés alors qu'il est le plus souvent impossible de vérifier le lien de parenté.

Quoi qu'il en soit, les travailleurs immigrés du Maghreb se retrouvent au début des années 1970 chargés de famille et contraints de trouver d'autres modes d'hébergement que des meublés, des foyers, ou des bidonvilles. Déchargés de l'obligation d'envoyer la majeure partie de leurs maigres revenus au pays, ils peuvent en consacrer une part à la location de logements modestes ou sociaux dans des quartiers où l'immobilier n'est pas trop cher, principalement des banlieues de grandes villes ou quartiers anciens au parc locatif plus ou moins mal entretenu. Ils y rejoignent des « Français de souche » aussi modestes qu'eux, ouvriers et employés, avec lesquels on pouvait penser que la fusion se ferait progressivement et sans trop de heurts comme elle s'était faite pendant l'entre-deux-guerres avec les immigrés polonais, italiens, portugais ou espagnols. Contrairement à un mantra régulièrement répété par la bien-pensance, ces populations n'ont pas été délibérément « ghettoïsées » et isolées du reste de la communauté nationale. Elles ont choisi leur résidence en fonction de différents impératifs économiques et sociaux tenant à leurs revenus, à leur lieu de travail et à leurs affinités personnelles, ce qui a été le cas au XX^e siècle d'à peu près toutes les communautés de migrants, qu'ils soient migrants économiques ou réfugiés de zones troublées. C'est ainsi qu'on trouve une importante communauté sino-indochinoise dans le 13^e arrondissement de Paris, des communautés arméniennes dans certaines banlieues de Paris, Lyon et Marseille, des Russes dans la région de Corbeil-Essonnes et Sainte-Geneviève-des-Bois, un considérable regroupement de Portugais en banlieue parisienne à Champigny-sur-Marne, des Polonais à Aubry dans la région de Lens ou à Flers-en-Escrebieux près de Douai, sans pour autant que ces lieux deviennent des coupe-gorge communautaires ou territoires perdus de la République.

L'espoir d'une assimilation était d'autant plus fondé que se manifestait une volonté opiniâtre affichée par les jeunes filles de ces familles de s'émanciper par l'intégration, de prendre l'ascenseur social par le biais d'un travail scolaire et universitaire acharné, d'adopter les codes vestimentaires et de comportement de la société d'accueil pour mieux s'y fondre et y trouver sa place. Le parcours apparaissait plus difficile pour les jeunes garçons qui, délivrés de la pesante censure sociale et des liens de subordination familiaux et claniques régnant dans leurs villages ou quartiers maghrébins d'origine, peinaient pour nombre d'entre eux à trouver des repères et des modèles d'inscription dans une société de consommation

effrénée et clinquante. Leurs ressources ne leur y donnaient évidemment pas un accès immédiat et rapide autrement que par des activités délinquantes favorisées par les débuts de la recherche bourgeoise et post-soixante-huitarde de paradis artificiels exaltés par la culture hippie californienne, en particulier le cannabis et dérivés, dont il se trouve que le Rif marocain pratiquait la quasi-monoculture. Cette dérive a largement contribué à initier des phénomènes de bandes, de gangs et de contrôle de territoire qui ont progressivement conduit les sédentaires d'origine de ces quartiers passés sous contrôle délinquant à abandonner le terrain à ces nouveaux occupants ainsi « ghettoïsés ».

En 1978, Gilles Kepel est venu me rendre visite à Damas où j'étais alors en poste tandis qu'il y complétait sa formation à l'Institut français d'études arabes. Au cours de nos conversations, il m'a fait part des problèmes qu'il entrevoyait concernant l'intégration des musulmans maghrébins en France. Il était déjà clair à ses yeux que ces migrants ne rentreraient pas chez eux et, si on ne s'en occupait pas ou si on niait l'existence du problème, risquaient de former une contre-société en rupture avec le pays d'accueil. Au terme d'un travail d'enquête et de recherche approfondi, il formalisera cette intuition en 1987 à Sciences Po sous la houlette de Rémy Leveau dans un ouvrage remarquable et prémonitoire⁶. Mais le jeune doctorant dérangeait déjà l'establishment universitaire et s'est attiré la vindicte d'une gauche qui l'accusait de conforter les thèses du Front national en évoquant les problématiques d'intégration et le glissement de certains vers le fondamentalisme islamique.

Kepel voyait les choses d'autant plus clairement que la révolution iranienne était en train de changer la donne dans le monde musulman en suscitant un fort mouvement de réaction sunnite, piloté par l'Arabie saoudite et s'appuyant sur le réseau international des Frères musulmans. Pour ces derniers, qui comptaient dans leurs rangs de fins analystes politiques, il convenait de tuer dans l'œuf toute tentation d'assimilation des jeunes immigrés par les sociétés d'accueil où ils risquaient d'être pervertis par des idées démocratiques et une lucidité critique aussi contraires aux intérêts des monarques wahhabites qu'à l'idéal réactionnaire patriarcal de la Confrérie. La stratégie passait donc par diverses formes de « séparatisme » visant à isoler les musulmans des sociétés d'accueil en les rendant haineux et haïssables. Il fallait promouvoir le sentiment de victimisation d'une jeunesse qui trouverait d'autant plus difficilement sa place qu'elle

camperait sur des formes revendicatrices agressives. Il fallait aussi bien sûr dénigrer l'instruction et la culture qui permettraient à ces jeunes de réfléchir, stopper l'émancipation des jeunes filles qui risquait de les soustraire au contrôle de la communauté, valoriser le fondamentalisme islamique comme garant identitaire permettant de se prémunir dans un environnement dépeint comme hostile.

Les agents d'influence du salafisme n'ont pas eu trop de mal à mettre leur stratégie en œuvre, car ils y ont été fortement aidés par l'ignorance, la naïveté et parfois la finasserie politique d'un establishment de gauche récemment parvenu au pouvoir. De plus en plus inquiets de se voir rejetés ou au moins marginalisés par la collectivité nationale, quelques dizaines de milliers de jeunes issus de l'immigration organisent en janvier 1983 une marche collective partie de plusieurs villes de France pour converger vers Paris sous la dénomination de « Marche pour l'égalité des droits ». À la lecture des bannières et pancartes qu'ils brandissent, on constate qu'ils réclament de ne surtout pas être coupés du reste de la collectivité nationale, qu'ils souhaitent s'y intégrer et être traités comme n'importe qui. Ils revendiquent d'abord et surtout un « droit à l'indifférence ». C'est une revendication aussitôt pervertie et retournée par certains milieux intellectuels parisiens en quête de bons coups et de bons mots médiatiques qui rebaptisent immédiatement cette marche pour l'égalité des droits en « Marche des Beurs ». Le signal est ainsi donné d'un séparatisme désormais en marche. Il n'est pas parti d'où on le croit aujourd'hui. Voici nos jeunes issus de l'immigration distingués du reste de la collectivité. Ils sont assignés à une identité fictive et fantasmée, forcément victimes puisqu'ils sont l'objet de la sollicitude des puissants. Ils ne sont plus ni algériens, marocains ou tunisiens et encore moins français. Ils sont « beurs » et sommés de le rester pour que leurs bienfaiteurs les reconnaissent, comme ces dames patronnesses que Jacques Brel exhortait à tricoter en laine couleur caca d'oie, « ce qui permet le dimanche à la grand-messe de reconnaître ses pauvres à soi⁷ ». La marche pour l'égalité, ainsi récupérée par les états-majors parisiens, n'accouchera d'aucune mesure concrète ni de prise en compte du problème. Elle ne débouchera sur rien d'autre que la création de l'association « SOS Racisme », concoctée sur un coin de table par Bernard-Henri Lévy (déjà...) et le publicitaire Jacques Séguéla, alors âgé de 49 ans, qui avait déjà une Rolex au poignet, signe incontestable de sa réussite... Confiée à Harlem Désir, jeune bourgeois en fin d'études à la

Sorbonne qui n'a jamais mis les pieds en banlieue, mais se servira de ce poste comme tremplin pour sa carrière politique, l'association ne servira que de pépinière aux jeunes pousses ambitieuses du PS. Son seul souci, et pour longtemps, sera, par des tactiques communicantes bien maîtrisées, de tenter d'expliquer les problèmes d'intégration par le seul effet d'un racisme qui serait intrinsèque et consubstantiel à la société française.

Cette stratégie a été poursuivie avec obstination par les élites de tous bords au travers de campagnes successives inversant la charge des responsabilités et imputant tous les phénomènes de rupture, de chômage, de délinquance, de violence, de repli identitaire à la seule violence politique, économique, sociale et culturelle de la société d'accueil. Ainsi, la très populaire initiative intitulée « Touche pas à mon pote » en 1985 reposait sur l'axiome que le « pote » en question ne pouvait être qu'un jeune issu de l'immigration menacé par la violence sociale voire physique des « Français de souche » qui ne respectaient pas sa différence. Et ce statut de victime potentielle lui donnait évidemment des droits non négociables à ne pas se conformer aux devoirs du citoyen ordinaire, à ne pas avoir à rendre compte de ses actes de délinquance, et l'autorisait à revendiquer des créances sur la collectivité nationale. Même si nombreux sont ceux qui ne se sont pas prévalus de ces droits, ce n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd et les salafistes se sont aussitôt emparés du concept pour substituer leur contrôle à celui de l'ordre républicain.

Le mal est donc fait. La « Marche des Beurs » n'a pas créé le séparatisme, qui est l'un des objectifs stratégiques des fondamentalistes, mais elle y a puissamment contribué en le légitimant. Passé à la moulinette de certains intellectuels et journalistes en vue, le droit à l'indifférence revendiqué par une jeunesse en mal d'intégration s'est mué en « droit à la différence », porte ouverte à « l'archipellisation⁸ » de la collectivité nationale. L'hypocrite soutien de la gauche à la légitime exigence de reconnaissance et de respect formulée par une jeunesse en recherche de repères cache mal l'ignorance de ses problèmes et le mépris profond pour ces « sans-dents » avant la lettre. Car le milieu des années 1980, c'est l'époque où le chanteur Daniel Balavoine pouvait claironner sa passion pour la jeune *L'Aziza*, « petite fille de casbah », sans encore encourir – faute de « réseaux sociaux » – la colère et les menaces de mort de son innombrable fratrie, ni les éclats de rire de la communauté syro-libanaise pour qui ce nom est celui d'une marque de bière aussi populaire que chez

nous la Kronenbourg. Affecté au Maroc en 1985 et pas encore quadragénaire, je me souviens d'avoir été interpellé sur les remparts d'Asilah par quelques jeunes, à peine moins âgés que moi, qui m'ont dit leur colère à l'écoute de cette chanson reprise en boucle sur toutes les radios francophones. Ils n'en distinguaient nullement le côté qui se voulait naïvement antiraciste. Inutile également d'essayer de leur expliquer que Balavoine avait écrit cette chanson en hommage à son épouse d'origine juive marocaine, ce qu'ils auraient encore plus mal pris. Ils ne voulaient y voir que l'arrogance d'un mâle blanc en goguette exigeant son droit de cuissage sur l'indigène. Tout en aspirant à un avenir européen, ils s'indignaient du manque de respect que leur témoignaient ainsi les élites européennes.

C'était en effet aussi l'époque où le Paris-Dakar pouvait traverser le Maroc et la Mauritanie du nord au sud en exhibant l'insolente richesse et la débauche de moyens et de matériels des participants et de leur cortège, en soulevant des nuages de poussière dans les villages, en écrasant volailles, chiens et moutons et en semant la dévastation au nom d'un sport élitiste. Deux ans plus tard, entre Noël et le jour de l'An, le Conseil des ministres français aurait pu se tenir dans les salons de la Mamounia, ce somptueux hôtel de Marrakech où le quorum était réuni tandis que les élites de gauche, provisoirement écartées du pouvoir, se prélassaient dans les jardins de l'hôtel Salam ou de l'auberge de la Gazelle d'Or aux portes du désert à Taroudant. Et tout ce petit monde était servi par de jeunes éphèbes aux yeux de gazelle dont beaucoup finissaient sur les canapés et dans les jacuzzis de la Villa Majorelle et autres ryads de Marrakech, Tanger, Fès ou Agadir, à assouvir les instincts pédophiles de certaines de nos « élites » pour qui il était interdit d'interdire, surtout à ceux qui ont le pouvoir d'imposer. Faut-il s'étonner que certains ne nous l'aient pas pardonné ?

Les premiers jalons sur les chemins du séparatisme étant ainsi posés, il ne restait plus qu'à en explorer et exploiter tous les embranchements et les méandres. Wahhabites et Frères musulmans s'y emploieront avec ardeur pendant vingt ans en prônant la dissidence, la délinquance, la violence, la haine et la rupture. Là encore, ce sont les élites de la société d'accueil qui fourniront les bâtons pour se faire battre. Après la « Marche des Beurs » viendra l'exaltation collective d'une mirifique France « black, blanc, beur » qui définit chacun comme « autre » et l'enferme dans sa spécificité et sa différence avec droits afférents, en particulier droit à une compassion

émotionnelle que l'on réserve aux uns et pas aux autres⁹. Personne ne semble prendre conscience qu'il s'agit là d'une démarche parfaitement néoraciste qui n'unit pas, mais au contraire divise, et se trouve aux antipodes des principes républicains qui ont mis près d'un siècle et demi à imposer l'idée que l'on ne pouvait distinguer les citoyens en fonction de leur origine, de leurs croyances ou de la couleur de leur peau.

Le pire est que cette vision segmentée de la société a fait rapidement école. Au tournant des années 2000, la société française explose en « communautés » séparatistes se réclamant de droits spécifiques que leur vaudraient leur originalité postmoderne ou leur statut de victimes d'on ne sait trop quelle malédiction, persécution ou ostracisme. S'installe ainsi un climat permanent de revendications confuses, mais spécifiques, d'anathèmes hargneux contre « les autres » et d'exigences égalitaristes parfois surréalistes. Car le problème n'est pas qu'il existe des différences qui pourraient au contraire enrichir la collectivité. Le problème est que ces différences sont considérées comme essentielles à leur existence par ceux qui les cultivent et incompatibles avec *la* différence, voire l'existence des autres.

Et cette segmentation est entrée en résonance et en synergie vers la fin des années 2010 avec l'importation en France de l'idéologie « *woke* » et intersectionnelle américaine qui autorise quiconque s'en revendique à exercer sur « l'autre », considéré comme ennemi par nature, une censure agressive, un harcèlement intellectuel et moral, voire des violences physiques au nom de la « *cancel culture* » et d'un droit imprescriptible à ne pas se sentir offensé. Recyclée en France par une partie de la gauche, cette vision communautariste, essentialiste et identitariste de la société sera revendiquée avec d'autant plus d'agressivité et de volonté d'exclusion qu'aux États-Unis elle est considérée par certaines élites comme un nouveau progressisme, alors qu'elle s'oppose frontalement aux valeurs humanistes, universalistes et laïques de la République française. Tout cela « ne fait pas nation », comme s'en inquiète à juste titre Pascal Perrineau, politologue éminent et professeur à Sciences Po¹⁰. Mais cela conforte tout particulièrement la stratégie séparatiste des salafistes, qui se trouve ainsi validée et justifiée par les dérives comportementales de l'ensemble de la société qu'ils cherchent à subvertir.

La manœuvre ségrégative des salafistes aurait cependant été incomplète et risquait de tourner court s'ils ne s'étaient pas attaqués à l'autre moitié des

musulmans de France, à savoir les femmes, dont on a vu plus haut qu'elles constituaient globalement un moteur actif d'intégration. Dans l'ensemble de l'aire culturelle méditerranéenne, et pas seulement en terre d'islam, la femme est depuis longtemps soumise à l'ordre patriarcal et ne se définit que dans son rapport aux hommes. Au Maghreb, elle n'a pas d'existence propre et autonome. Fatima ne sera jamais Fatima. Elle est donc fille *bint Mustafa*, (fille de) ou mère *oum Mustafa* (mère de) ou *ekht Mustafa* (sœur de), selon son lien de parenté avec l'homme Mustafa. Hors de ces catégories, point de salut pour les femmes dans la doxa salafiste. Or l'émancipation progressive par l'éducation des filles de familles immigrées dans les années 1970 et 1980 mène tout droit et rapidement à l'effacement de ce schéma ainsi qu'à des phénomènes de fusion culturelle ou même familiale et *a fortiori* matrimoniale qui mettraient en péril le contrôle des fondamentalistes sur leur masse de manœuvre. L'idée est donc de ramener les femmes à leur état de domination et de contrôle par les mâles eux-mêmes déjà en voie de séparatisme.

Difficile de faire appel aux ressorts habituels de l'*auctoritas patris*. Dans les familles immigrées du Maghreb et du Sahel, les pères n'ont d'une façon générale qu'une autorité limitée. Ils sont parfois absents et souvent déconsidérés pour ne pas avoir trouvé dans la société d'accueil le statut et les revenus que la famille espérait. On ne peut guère compter sur eux pour ramener « dans le droit chemin » des filles qui leur ont déjà échappé par l'école. Les mères n'ayant pas voix au chapitre, c'est donc aux grands frères qu'il incombera de faire sortir leurs sœurs et leurs femmes des chemins de l'intégration pour les isoler, les soustraire aux tentations modernistes occidentales impies et les placer sous la coupe des salafistes.

Parfaitement au fait des arcanes, des failles, des ignorances et des réflexes pavloviens de l'opinion publique française, ils s'y sont employés par une stratégie oblique et *a priori* anodine connue sous le nom d'« affaire du voile ». Le port du voile, improprement dit « islamique » puisqu'il n'est pas une spécificité de l'islam, n'est pas une obligation clairement référencée du message de Mahomet. Porté sous diverses formes plus ou moins extensives allant du simple foulard à la « housse intégrale », le voile est plutôt spécifique de certaines zones géographiques et culturelles qui ne se recoupent d'ailleurs pas toujours avec l'aire musulmane. Qui plus est, la seconde moitié du XX^e siècle a vu éclore dans l'ensemble du monde musulman, et en particulier au Maghreb, un mouvement généralisé de rejet

de cette obligation considérée comme humiliante, rétrograde et aliénante. Pour ce qui concerne l'Algérie en particulier, c'est le 16 mai 1958, au cours d'une immense manifestation devant le Gouvernement général, que des milliers de femmes musulmanes arrachèrent spectaculairement leur voile en criant : « Nous sommes l'Algérie de demain ! »

Ne restaient donc attachées à cette tradition que des personnes plutôt âgées des zones rurales. Apparaître publiquement « en cheveux » a longtemps été considéré en France comme inconvenant et l'apanage de « personnes de mauvaise vie ». Jusqu'aux années 1950, nos grands-mères n'auraient jamais envisagé de sortir sans un fichu sur la tête, une mantille pour aller à la messe ou un chapeau à voilette pour les grandes occasions. C'est toutefois une attitude séculaire rejetée à partir des années 1960. Et réintroduire au sein de la société française des années 1980-1990 le port du voile comme signe d'affirmation identitaire sous prétexte de piété ne pouvait que susciter le genre de trouble culturel et social que les Frères musulmans savent exploiter avec succès : trouver quelques volontaires motivées pour s'exhiber de façon provocante dans des lieux symboliques revêtues de façon voyante des accessoires vestimentaires contestés n'a pas été très difficile. Et le résultat a été, là encore, au-delà des espérances. Toute la classe politico-médiatique s'est jetée sur la provocation, immédiatement et sans réfléchir, comme le taureau sur la *muleta*. Et elle s'est immédiatement retrouvée empêtrée dans l'enchevêtrement insoluble de ses propres contradictions. Le premier réflexe a été d'exiger l'interdiction totale du voile dans l'espace public. Mais de quoi parlait-on et où commençait le voile ? S'agissait-il d'un simple carré d'étoffe sur la tête ? Mais de nombreuses femmes non musulmanes en portent encore. D'une pièce d'étoffe plus ample, cachant les cheveux, nouée sous le cou, connue en arabe sous le nom de *hijab* et assortie ou non d'une robe longue descendant jusqu'aux pieds ? Il allait alors falloir en interdire le port aux nonnes de différentes congrégations. D'une pièce d'étoffe plus ample que la femme rabat sur son visage en public ? Mais certaines femmes hindouistes portent le même. Restait bien sûr le cas beaucoup plus évident du *niqab*, voile noir intégral descendant jusqu'aux pieds et couvrant entièrement le visage en ne laissant qu'une fente pour les yeux.

Toujours à leur stratégie de provocation, les salafistes le firent porter par quelques jeunes filles au cœur ou à la marge de quartiers dits « sensibles » où il était prévisible que toute tentative des forces de l'ordre pour faire

respecter une interdiction légale provoquerait des affrontements. C'est ce qui n'a pas manqué de se produire, en particulier à l'initiative de jeunes Françaises converties, évidemment plus activistes que les autres comme tout converti néophyte qui se respecte, et avec le concours actif des « grands frères ». On était dans une impasse où la transgression s'imposait aux dépens de l'ordre légal dès lors présenté comme gratuitement oppressif à l'encontre des seuls musulmans. On retrouve là le rôle mobilisateur de la victimisation mis en œuvre par les salafistes pour opérer une rupture existentielle avec le milieu environnant. D'accessoire rétrograde et aliénant, le voile islamique, quelle qu'en soit la forme, se retrouvait promu au rang d'emblème protestataire et mode d'affirmation identitaire.

Plutôt que considérer le problème tel qu'il se posait, c'est-à-dire comme une provocation orchestrée par quelques éléments subversifs et à traiter comme telle, la technostucture française s'est enfoncée dans sa logique de l'absurde. La prohibition du fameux « voile » se révélant trop complexe à mettre en œuvre et génératrice de conflits pernicioseux évidemment exploités par les islamistes, on a rebaptisé le voile « signe religieux ostentatoire » et, sous couvert d'une interprétation de la loi de 1905 sur la laïcité qui ne prévoyait d'ailleurs pas ce cas de figure, on a confirmé son interdiction dans l'espace public. C'était aller de Charybde en Scylla : d'abord parce que, en dehors du cas caricatural du *niqab*, on ne disposait toujours pas d'une définition claire et juridiquement opposable de ce qu'était un « voile » ; et surtout on avait ouvert une boîte de Pandore en ne définissant pas ce qu'était un « signe religieux ostentatoire ». Si l'on interdisait le foulard islamique, il était difficile de soutenir qu'une kippa n'était pas un signe religieux ostensible. Qui oserait l'interdire au moment où le président de la République reconnaissait publiquement et à juste titre la responsabilité de l'État français dans l'abomination de la Shoah ? Évidemment personne, à la grande joie des salafistes prêts à dénoncer l'inégalité de traitement. Un pendentif en forme de croix, de colombe, d'étoile de David devait-il être considéré comme un signe religieux ostensible ? Si oui, fallait-il en interdire totalement le port ou pouvait-on le tolérer s'il était assez discret ? Mais alors, à partir de quelle taille ? Les garants de l'application de la loi devraient-ils les mesurer avec un double décimètre ?

Pendant près de dix ans dans les années 1990, les responsables politiques, associatifs, intellectuels, médiatiques se sont écharpés sur ce problème sans solution réelle à coups d'arguments ineptes dont beaucoup ne faisaient que

justifier le discours victimaire permanent des Frères musulmans et conforter le rejet des valeurs de la société d'accueil par ceux-là mêmes qui avaient réclamé d'y être intégrés quinze ans plus tôt. Le pire est que personne n'a jamais cherché à savoir qui était à l'origine de cette « offensive du voile » ni le nombre de celles et ceux qui en ont orchestré les premières manifestations aussi spectaculaires que marginales, comme celles de Creil ou d'Épinal en 1989 mobilisant quelques écolières manifestement instrumentalisées par des adultes dont on n'a guère cherché à savoir qui ils étaient. C'est bien dommage, car il apparaît avec le recul que ces manifestations ne constituaient en fait qu'un écran de fumée pour protéger et légitimer des initiatives autrement plus graves et significatives.

À la fin des années 1990, le piège du voile s'est refermé sur la société française. Non seulement le port du voile s'est généralisé, mais c'est même le port du *niqab* qui se banalise, et l'ensemble dérive vers des formes de plus en plus surréalistes comme l'exigence du port du *burkini* dans les piscines et sur les plages. On chercherait vainement dans les Écritures une trace de la prescription de cet accessoire balnéaire d'ailleurs inventé en l'an 2000 à Sidney par un fripier australien imaginatif et entreprenant. Et, derrière le combat de diversion à propos du voile qui pouvait effectivement être présenté comme teinté d'islamophobie, ce sont plusieurs guerres qui ont été perdues. À l'abri des controverses byzantines sur le sujet se sont développées des initiatives multiples visant, dans l'esprit des salafistes, et beaucoup mieux que le voile, à dominer, asservir, isoler, abrutir autant qu'il est possible les filles originaires de l'immigration maghrébine. La liste des mesures destinées à leur enfermement est longue : interdiction de la pratique du sport sur la base de certificats médicaux falsifiés ou de complaisance ; interdiction des sports nautiques ou exigence de jours différenciés pour les garçons et les filles ; interdiction d'assister aux cours et formations en matière de sciences de la vie et de la terre ; interdiction de fréquenter les lieux de détente, cafés, restaurants et discothèques ; recours grandissant à des écoles islamiques privées non conventionnées ou, plus récemment, à des cours privés islamiques en ligne ; interdiction d'accepter une consultation médicale par un médecin masculin et hors la présence d'un mâle de la famille ; interdiction d'accès à la contraception ou au planning familial ; obligation d'obtenir un « certificat de virginité » en vue du mariage auprès de médecins normalement passibles d'une radiation de l'Ordre, mais qui proposent leurs services sur l'Internet ; persistance et

même développement de la pratique de l'excision des fillettes dans le silence pesant et contraint de nombre d'associations féministes qui redoutent l'infamante accusation d'islamophobie si elles s'insurgent.

C'est cette même crainte, soigneusement entretenue par les salafistes sur la base des arguments douteux et improductifs soutenus par l'intelligentsia hexagonale à propos d'un accessoire vestimentaire controversé, qui a permis le développement d'un arsenal entier d'initiatives et de comportements à la fois transgressifs et régressifs. Et cela au détriment d'un nombre de plus en plus important de jeunes filles issues de l'immigration ainsi ramenées aux pratiques surannées du harem et du gynécée. La seule liberté qu'entendent leur concéder les salafistes est de faire la cuisine, d'assurer le repos du guerrier pour les « grands frères » et d'augmenter par leur ventre la masse de manœuvre de ceux qui pourraient se transformer en assassins djihadistes au service de leurs employeurs¹¹. « *Kinder, Kirche, Küche* » (« les enfants, l'Église, la cuisine »), telle était la devise de l'Organisation des femmes allemandes (NSFO) instituée par les nazis en 1933.

Molenbeek

Comment les petits arrangements électoraux
et le déni de réalité ont fait le lit du salafisme

C'est à l'initiative du regretté Philippe Brewaeys, journaliste et essayiste belge, que, vers la fin des années 2000-2010, j'étais invité chaque année à venir faire une conférence sur les problématiques du monde arabe au Cercle de la morale laïque de Molenbeek, banlieue de Bruxelles malheureusement maintenant bien connue puisque devenue le modèle générique des quartiers livrés au contrôle et à l'activisme des salafistes djihadistes. Je m'y trouvais donc à la mi-octobre 2011 pour disserter avec Mme Firouzeh Nahavandy, professeur à l'Université libre de Bruxelles, sur le thème « Regards croisés sur les soulèvements du printemps arabe ». Nous avions à peine commencé que M. Philippe Moureaux, maire socialiste de la commune et grand ponton du PS belge, s'est invité au premier rang flanqué de deux impressionnants gardes du corps en djellaba, barbe jusqu'au milieu de la poitrine et calotte blanche sur la tête. S'adressant au public, il a affirmé que je n'étais pas qualifié pour parler du monde arabe, attendu que j'étais ressortissant d'un pays qui avait torturé des musulmans en Algérie. Inutile de lui faire remarquer qu'au vu de mon âge, je ne pouvais avoir participé aux faits reprochés, et que me dénier le droit de m'exprimer pour le motif allégué relevait de l'invocation d'une responsabilité collective et transgénérationnelle, démarche commune à tous les systèmes totalitaires. Inutile également de lui rappeler qu'à ce compte-là, il était lui-même disqualifié pour parler du Congo où le bon roi des Belges Léopold I avait systématisé l'usage de la chicotte et des mutilations diverses à l'encontre

des indigènes qui ne coupaient pas le bois ou ne creusaient pas les mines avec l'ardeur requise. De toute façon sa diatribe n'a pas eu l'effet escompté et, personne n'ayant bougé de sa chaise, il est reparti comme il était venu toujours escorté de ses deux sbires.

Mais son intervention pose un réel problème à l'intelligence. Car si l'on suit ce raisonnement, aucun Allemand ne devrait pouvoir s'exprimer au sujet des juifs ou d'Israël, aucun Américain blanc ne devrait être autorisé à disserter sur les Afro-Américains ou les Amérindiens, aucun Anglais, Australien ou Néo-Zélandais ne devrait être admis à étudier les populations aborigènes. Moureaux était en fait en phase avec son temps puisqu'il apparaît en France depuis quelques années que des associations indigénistes et décolonialistes entendent organiser des conférences et débats interdits aux Blancs¹. Et son raisonnement est significatif de la façon dont, depuis la fin des années 1980, une certaine gauche européenne s'est pour des raisons diverses laissée prendre aux sirènes du salafisme militant. La gestion de Molenbeek est à cet égard exemplaire : autorisations aisément attribuées et sans aucun contrôle d'ouvertures et de fonctionnement de mosquées, écoles privées islamiques, clubs culturels et sportifs généreusement subventionnés par l'Arabie saoudite ; logements sociaux et emplois municipaux largement et même prioritairement attribués aux immigrés en provenance du Maghreb. C'est ainsi qu'une bonne partie de la famille de Salah Abdeslam, survivant des attentats du Bataclan en cours de jugement en France, émarge au rôle des employés municipaux de la commune. C'est une politique municipale « généreuse » qui a évidemment drainé vers Molenbeek de nombreux migrants originaires du Maghreb, modifiant substantiellement la démographie de cette commune traditionnellement peuplée d'ouvriers et employés modestes aux ressources insuffisantes pour résider en centre-ville. Le problème pour les édiles locaux, c'est que c'est une politique gestionnaire en cliquet. Une fois qu'elle est amorcée, on ne peut plus revenir en arrière, sauf à s'exposer à un désaveu électoral, et on ne peut même aller que de surenchère en surenchère.

En ce qui concerne le rôle de l'Arabie, le bourgmestre de Molenbeek avait des excuses. Suite au tragique incendie du grand magasin Innovation qui fit près de 300 morts à Bruxelles en 1967, le roi Fayçal d'Arabie, alors en tournée en Europe, sortit son carnet de chèques pour indemniser les victimes. En échange, il exigea du roi Baudouin d'accorder à l'Arabie le monopole de la représentation de l'islam et de la désignation des imams en

Belgique. L'accord s'est concrétisé en 1969 par la cession par bail emphytéotique pour quatre-vingt-dix-neuf ans du Pavillon oriental du parc du Cinquantenaire de Bruxelles, où l'Arabie a immédiatement installé le siège européen de la Ligue islamique mondiale (LIM), principal instrument de diffusion planétaire de l'islam wahhabite, et le Centre culturel islamique de Belgique dont toutes les enquêtes récentes – en particulier celles de la commission d'enquête parlementaire sur les attentats du 22 mars 2016 à Bruxelles – ont montré qu'il a joué un rôle majeur dans la résistance à l'intégration des musulmans de Belgique et dans la diffusion de l'idéologie salafiste violente.

Peu après le premier attentat contre *Charlie Hebdo* en janvier 2015, j'ai été interviewé par la chaîne de télévision Arte et par l'AFP au sujet de cette attaque. Interrogé sur la direction qu'avaient prise les frères Kouachi pour s'enfuir, j'évoquai le rôle de Molenbeek comme centre de convergence et de repli des salafistes violents en Europe qui pouvait expliquer leur fuite en direction de l'autoroute A1 et je soulignai la perméabilité et la vulnérabilité de l'aéroport de Bruxelles-Zaventem. Ces affirmations reprises par de nombreux médias abonnés au fil de l'AFP m'ont valu un discours indigné et vengeur du Premier ministre belge de l'époque². J'avais quitté définitivement la DGSE depuis cinq ans et mon analyse ne reposait évidemment que sur mon expérience personnelle et en aucun cas sur des informations confidentielles dont j'aurais pu avoir connaissance. Le directeur général de la DGSE a tout de même cru opportun de présenter de plates excuses au Premier ministre belge en qualifiant publiquement dans la presse mes propos de « faux, injurieux et indécents³ »... Les attentats de novembre 2015, à commencer par celui du Bataclan, la fuite vers Molenbeek de l'un des auteurs qui en était venu avec plusieurs comparses tués au cours des opérations et enfin l'attentat de l'aéroport de Zaventem en mars 2016 sont venus quelques mois plus tard confirmer mes jugements, qui n'étaient donc ni faux ni injurieux. Quant à l'indécence, c'est un terme subjectif dont je ne discuterai pas.

À ceux qui ne manqueront pas de m'accuser de me livrer à un exercice facile et bien franchouillard en « stigmatisant » telle ou telle municipalité ou communauté de Belgique, je précise que mes jugements et analyses étaient d'une remarquable retenue à côté du long et violent pamphlet publié le 22 mars 2016 sous le titre significatif de « J'accuse ! » par Bernard Snoeck, ancien spécialiste du contre-espionnage et du contre-terrorisme au

sein du SGRS (Service général de renseignement de sécurité) belge⁴. J'en extrais ici quelques lignes parmi les moins virulentes :

« J'accuse les responsables politiques de n'avoir jamais voulu comprendre la montée de l'islam radical et de l'avoir délibérément ignorée pour cause d'électoralisme et de "politiquement correct". Je les accuse d'avoir laissé plusieurs communes belges développer un radicalisme djihadiste depuis des années, au point qu'un responsable socialiste m'avait un jour dit : "Nous connaissons le problème de Molenbeek, mais, que voulez-vous, c'est un électorat qu'on ne peut négliger." »

« J'accuse les responsables politiques, à tous les niveaux, de ne pas donner les moyens nécessaires et indispensables aux services de renseignement et de police, de continuer à les sous-financer chroniquement et de ne pas mettre en place les législations qui permettraient une action efficace. Le renseignement surtout manque de moyens.

« Je les accuse de ne pas former suffisamment le personnel des services et de préférer les nominations politiques à celles de dirigeants compétents.

« J'accuse un ancien ministre de la Défense de n'avoir pas autorisé une enquête approfondie sur l'islam radical au sein des forces armées afin de "ne pas stigmatiser la population musulmane au sein de l'armée" (dixit), alors même que nous avons connaissance de personnes radicalisées au sein de la "grande muette". »

Tout est dit...

Philippe Moureaux nous a quittés fin 2018 et a été immédiatement remplacé par sa fille Catherine qui s'est empressée de suivre ses traces. Confrontée à la menace d'une expédition vengeresse de skinheads contre la communauté musulmane de Molenbeek, elle a demandé une intervention vigoureuse de la police, qui est venue en nombre. Ce que constatant, les skinheads ne sont pas venus, mais la police a été la cible de violentes attaques en règle de jeunes du coin d'origine maghrébine. Interrogée à ce sujet, Mlle Moureaux a indiqué en substance qu'il fallait comprendre ces jeunes qui ressentent la présence policière comme une provocation et que « l'essentiel était que "les fachos" (*sic*) aient été dissuadés de venir ».

À la décharge des édiles de Molenbeek, il faut constater qu'ils sont loin d'être les seuls à pratiquer ce mélange de déni, de complaisance et de soumission. Car si le nom de Molenbeek est devenu, sans doute de façon un peu caricaturale, le nom générique d'une série, c'est qu'il y a une série. Et l'on ne compte plus en Belgique, en Italie, en Espagne, mais bien davantage en France, les collectivités locales qui ont ainsi entrepris d'acheter le vote des électeurs issus de l'immigration et la paix civile en distribuant *largamano* des subventions publiques dans le cadre de la « politique de la ville » aux associations, clubs et cercles d'inspiration salafiste ainsi qu'aux centres religieux et écoles coraniques de même obédience, en déléguant aux « grands frères » le maintien d'un ordre public apparent qui ne fait bien

souvent qu'assurer la bonne marche des trafics, en contribuant à la soumission des femmes dont on organise « l'apartheid » dans les écoles, les terrains de sport, les piscines, les lieux de loisir. Le tout sans préjudice de la tolérance bienveillante témoignée au port des vêtements niant leur liberté et leur féminité comme le *niqab* ou même la *burqa* avec la justification misérable que « si elles ne les portaient pas, elles ne pourraient pas sortir dans l'espace public et qu'on les condamnerait alors à la réclusion ». Mais qui donc les condamne ? C'est un exemple caricatural de renversement de la charge de la preuve. Les « oppresseurs intolérants » seraient ceux qui rejettent la mise sous tutelle vestimentaire et l'isolement social des filles tandis que le droit et la bonne conscience seraient du côté de ceux qui les astreignent à se dissimuler, à raser les murs et à ne regarder du monde que le bout de leurs chaussures.

On peut classer dans le même registre de l'absurde l'exigence généralisée par certaines associations et imposée même à des communes démunies d'offrir des repas de substitution aux enfants musulmans des écoles quand le menu du jour n'est pas *halal*. Le prétexte invoqué est que le repas pris à l'école « est souvent le seul qu'ils prendront dans la journée » et qu'un plat impur les en priverait. Outre que cette affirmation ne repose sur aucune information sérieuse et vérifiée, elle est manifestement absurde. À raison de trois repas par jour incluant le petit déjeuner, les citoyens français engloutissent 1 095 repas annuellement. La durée de la scolarité en France étant d'environ 150 jours par an, cela voudrait dire que les élèves musulmans devraient se contenter de 150 repas par an et ne bénéficieraient donc que de 15 % de la ration alimentaire de leurs petits camarades. L'observation quotidienne directe ne confirme en aucune façon un tel état de famine et de dénutrition. En revanche l'affirmation sans cesse répétée de leur dénuement qui justifierait un traitement dérogatoire contribue à la stratégie de victimisation et de séparatisme chère aux salafistes. Qu'on propose aux enfants un choix de plats alternatifs quand les moyens de la commune le permettent semble parfaitement raisonnable et souhaitable, mais affirmer que le repas pris à l'école est le seul dont certains enfants bénéficieraient relève de l'ineptie ou de la malhonnêteté intellectuelle.

On constate à ces deux exemples caricaturaux que de nombreux responsables politiques français et plus généralement européens ont parfaitement intériorisé la démarche salafiste qui consiste à inverser les responsabilités et les culpabilités, voire à les imaginer quand il n'y en a pas.

Comme le notait Moureaux, tous les musulmans seraient des victimes universelles du colonialisme, du racisme, de l'ostracisme, de la pauvreté, du mépris. La violence, les transgressions de certains d'entre eux, qu'elles soient politiques ou simplement de droit commun, seraient donc compréhensibles et justifiées par l'aliénation et l'état de nécessité matérielle et morale dans lesquels les plongent les sociétés d'accueil. Nul ne doute que le dénuement et l'ostracisme constituent un terreau de frustration propice à des réactions exaspérées. Il n'est cependant pas inéluctable que ces réactions se traduisent chez une partie des intéressés par de la criminalité de droit commun, des caillassages de voitures de pompiers, des trafics de stupéfiants, voire des attaques terroristes. Si ce n'était pas le cas, il y a longtemps que le monde aurait dû être ravagé par la violence criminelle et terroriste des Amérindiens du Nord et du Sud, des aborigènes d'Australie et d'Océanie, des Afro-Américains d'Amérique du Nord, des juifs ashkénazes, des Samis suédois, des Algonquins du Québec et toutes autres collectivités soumises à un moment ou à un autre à une domination oppressante, à des phénomènes de rejet et de paupérisation. Ce n'est pas le cas. Et si les situations d'inégalité sont parfois génératrices de violences, celles-ci ne sont ni codifiées, ni assumées, ni magnifiées, ni affirmées comme étant la voie privilégiée et unique pour atteindre un ordre social particulier.

Les phénomènes de sociopathie violente et revendiquée qui frappent depuis une trentaine d'années un peu partout dans le monde paraissent étroitement corrélés à la diffusion de la lecture salafiste de l'islam. Et ceux, dans les sociétés d'accueil – fussent-ils musulmans eux-mêmes – qui s'inquiètent de ces violences ou, pis, qui les évoquent, qui les réprouvent et tentent de s'y opposer, ne peuvent être aux yeux de certains que les héritiers fascisants et racistes de leurs ancêtres colonialistes. Pour les tenants du salafisme politique, il convient de les dénoncer comme tels en permanence, de les réduire au silence, de les contraindre à la repentance et à admettre publiquement que ce sont eux-mêmes qui s'opposent aux droits humains et non les massacreurs de civils stupéfaits, égorgeurs « d'infidèles » et violeurs de ces « adoratrices du diable » que sont les femmes yézidiennes, coptes, chiites ou alaouites.

C'est pétris de ce raisonnement pervers dans la droite ligne de la doxa des Frères musulmans que nombre de nos responsables politiques et édiles locaux ont laissé pendant trente ans, quand ils ne les encourageaient pas, se développer à l'abri de tout contrôle républicain des espaces intellectuels,

moraux et géographiques de confusion et de non-droit gangrenés à la fois par la criminalité, l'oppression intégriste des résidents et surtout les modèles de la violence salafiste dans toute sa gamme idéologique et djihadiste. Il a fallu les attentats islamistes subis en France dans la dernière décennie ainsi que des dizaines d'attaques, de caillassages, de lancers de cocktails Molotov, de tentatives de lynchage contre des forces de l'ordre, des pompiers, des personnels de santé, des agents des services sociaux, des enseignants pour que nos responsables politiques toutes tendances confondues finissent par admettre du bout des lèvres qu'il existait bien des « territoires perdus de la République ». C'est une expression qui était considérée depuis les années 1980 comme inconvenante et taboue, classant *ipso facto* son utilisateur dans les rangs de l'extrême droite. D'ailleurs on est toujours prié de ne pas l'utiliser et de lui préférer l'euphémisme « territoires de reconquête républicaine »... Mais y aurait-il besoin de les reconquérir s'ils n'avaient pas été perdus ?

Et cette litote nous ramène à nos incohérences. En 2014, au moment de l'affaire du barrage de Sivens, un ami haut fonctionnaire tunisien me fit observer que tout le monde s'inquiétait de la perte de contrôle de l'État français sur des quartiers entiers, mais tolérait la constitution par des jeunes bourgeois bien de chez nous de « ZAD » (Zones à défendre) comme Notre-Dame-des-Landes ou le site d'enfouissement de Bure, où ils s'installaient en toute illégalité et dont ils entendaient bien interdire l'accès par tous les moyens, y compris les plus violents, aux forces de l'ordre. Les Français dans leur ensemble cultivent volontiers leur syndrome de Guignol. Entre le filou et Pandore, leur sympathie va instinctivement au voleur que l'on préviendra à grands cris de l'arrivée du gendarme et rien ne sera plus amusant que de voir ce dernier se faire rosser. Il était donc ordonné aux dites forces de l'ordre de ne pas se rendre sur ces zones ou, en cas d'absolue nécessité, d'y agir avec les plus extrêmes précautions. Et certains milieux intellectuels comme nombre de médias témoignaient leur plus vive sympathie à ces activistes « séparatistes » avant la lettre, mais tellement bucoliques, dont il fallait satisfaire les revendications au plus vite... pour qu'ils puissent aller en formuler ailleurs. Mon interlocuteur s'interrogeait donc sur les contorsions intellectuelles qu'il faudrait ensuite déployer pour expliquer aux jeunes des « quartiers sensibles » que leur comportement à eux était intolérable et il mettait en garde contre cette brèche dans l'ordre collectif que les salafistes ne pouvaient manquer d'exploiter.

Au-delà des affirmations d'autant plus péremptoires qu'elles ne s'appuient sur rien, au-delà des dénis de réalité, de l'aveuglement volontaire ou inconscient, des pétitions de principe, des préjugés et des *a priori*, il apparaît clairement que, pour spectaculaire qu'il soit, le phénomène du séparatisme salafiste et des violences qu'il peut entraîner dans son sillage n'est pas quantitativement documenté. Cela rend assez relative et aléatoire l'évaluation de sa portée et des mesures à mettre en œuvre pour y faire face. Parmi les nombreux effets délétères de la bien-pensance en France figure en bonne place l'interdiction des statistiques communautaires, souvent qualifiées « d'ethniques » pour en susciter le rejet par son petit parfum de racisme. On peut donc compter les forgerons ou les intermittents du spectacle et décider ainsi en connaissance de cause de mesures économiques ou sociales les concernant, mais on ne peut pas légalement compter les personnes originaires de tel ou tel pays étranger, adeptes plus ou moins convaincus de telle ou telle religion, membres plus ou moins actifs de telle ou telle communauté d'origine ou de culture. Dans ces domaines les chercheurs, sociologues, responsables politiques ou sociaux en sont réduits à des évaluations « au doigt mouillé » d'autant plus facilement biaisées par les convictions ou l'idéologie de leur auteur qu'elles sont scientifiquement invérifiables et donc trop facilement contestables. Il ne s'agit évidemment pas de dresser des listes nominatives d'individus identifiables appartenant à telle ou telle catégorie, mais de permettre d'obtenir des évaluations quantitatives ou qualitatives s'attachant à tel ou tel critère, comme cela se pratique dans les statistiques médicales ou comme le pratiquent au quotidien les instituts de sondage en matière politique ou commerciale. Évaluer le nombre des intentions de vote pour tel ou tel parti politique ou l'importance relative de telle ou telle catégorie socioprofessionnelle n'implique pas qu'on identifie ou qu'on désigne nommément les sondés.

On s'accorde souvent dans ce pays sur le mauvais sort qui serait réservé aux « minorités visibles » sans pour autant définir ce qu'est une minorité visible dont on comprend tout de même que le patronyme, l'habillement, la couleur de peau, la chevelure, l'accent, le langage permettent de les distinguer d'un « citoyen standard », vulgairement et improprement identifié comme « Français de souche » plus ou moins fantasmé. J'avoue avoir personnellement un peu de mal à définir ce qu'est un Français de souche. Les migrations vers l'Est sont en général des migrations ratées. En

revanche, située à l'extrême ouest de l'ensemble eurasiatique, la France est une espèce de Sargasse des migrations venues de son Orient proche ou lointain qui finissent par s'y installer faute de pouvoir aller plus loin. On me ferait injure en mettant en doute ma qualité de Français et mon attachement à ce que je considère comme mon pays et ma patrie. Mais je n'en suis pas « de souche », car j'ai pas mal d'aïeux venus au fil du temps et, encore récemment, d'au-delà du Rhin, des Alpes et même de la Vistule.

Si l'expérience quotidienne montre bien que certaines minorités immigrées de fraîche date sont socialement discriminées dans l'accès au logement ou à l'emploi, il est pratiquement impossible, faute de pouvoir en mesurer l'étendue, d'en évaluer la portée et les causes pour y porter remède. Les coûteuses et contraignantes mesures imposées pour pallier ces discriminations se révèlent le plus souvent être de pathétiques sparadraps. Le CV anonyme pour l'accès à l'emploi ne résiste pas au premier entretien d'embauche. Les opérations de « testing » pour l'accès au logement ou pour l'entrée dans les lieux de loisirs sont vite neutralisées par des manœuvres d'une parfaite mauvaise foi, mais légalement inattaquables. Les politiques de discrimination positive et de quotas ont largement montré leurs limites parfois désastreuses pour ceux qu'elles étaient censées protéger en officialisant leur différence. On le voit quotidiennement aux États-Unis où les étudiants diplômés d'universités pratiquant la discrimination positive sont automatiquement « blacklistés » par les entreprises et les administrations lors de leurs recherches d'emploi. C'est d'autant plus pernicieux que ce constat que chacun peut faire est réputé s'appliquer à d'autres domaines où il ne se vérifie pas aux yeux de l'observateur moyen malgré les proclamations incantatoires de certains. Ainsi la sous-représentation régulièrement dénoncée des minorités visibles dans le monde du spectacle et des médias est largement contredite au quotidien, comme chacun peut s'en convaincre en regardant sa télévision ou en écoutant la radio. Mais, là encore, il s'agit d'intuitions ressenties qui peuvent être trompeuses et non de réalités objectives et mesurables. Je suis prêt à réviser mes impressions dans ce domaine sur la base de statistiques vérifiées... mais malheureusement interdites.

Car l'un des effets pervers de l'interdiction des statistiques communautaires est de se priver d'un instrument de mesure de l'intégration des personnes ayant rejoint la communauté nationale de fraîche date. Sauf à user de subterfuges à l'efficacité douteuse, il est pratiquement impossible de

mesurer parmi ces nouveaux arrivants et leur progéniture de deuxième, voire troisième génération la proportion de ceux qui se sont bien intégrés dans le tissu social et de ceux qui soit n'y parviennent pas, soit entrent en dissidence ou même en rébellion. Or ce sont bien évidemment ces derniers que l'on distingue le plus facilement puisqu'ils s'opposent, parfois violemment et spectaculairement, à la collectivité en suscitant souvent un rejet global de l'ensemble de la communauté à laquelle ils sont supposés appartenir. Cette absence de référence fiable est évidemment exploitée à des fins diverses dans des directions différentes autant par ceux qui prônent le rejet de toute immigration considérée comme non assimilable et dangereuse, à l'image de ses pires représentants, que par ceux qui surfent sur les défauts d'intégration en les présentant comme le résultat d'un racisme systémique et systématique du pays d'accueil légitimant la révolte permanente des victimes dont la violence, y compris terroriste, serait ainsi justifiée ou, au moins, compréhensible.

Casser l'instrument de mesure pour ne pas avoir à mesurer relève d'une pensée magique infantile. Dans tous les cas, il vaut mieux mesurer avec autant d'exactitude que possible la dimension et l'ampleur des phénomènes. Dans le cas d'espèce, cela permettrait au moins de passer au stade suivant du problème et d'étudier pourquoi et dans quelle mesure certaines minorités dites visibles sont objets d'hostilité et de rejet alors que d'autres ne le sont pas. Sans évaluation quantitative et qualitative, il est toujours possible aux uns de prétendre que le phénomène est marginal et exceptionnel tandis que d'autres soutiendront qu'il est extensif et généralisé, les uns et les autres s'appuyant sur un nombre restreint d'exemples qu'ils présenteront comme significatifs.

Pour ce qui nous concerne ici, l'interdiction de tout recensement, donc de toute recherche statistique communautaire, n'a jamais permis d'appréhender quelle était, au sein de la population dite musulmane en France, la part de ceux qui n'accordent qu'une importance très relative voire aucune importance à cette appartenance, la part de ceux qui, tout en se reconnaissant croyants ou même pratiquants, n'y voient qu'un engagement dans leur sphère privée, et enfin la quantité de ceux qui font de leur appartenance à l'islam un motif de rupture avec la collectivité nationale éventuellement concrétisé par des actes hostiles ou violents. Or cette quantification serait indispensable à une saine gestion du problème salafiste, qu'on ne peut traiter raisonnablement sans savoir s'il s'agit du fait

d'une petite minorité, d'une portion conséquente ou d'une majorité et si le phénomène est stable, en augmentation ou en régression. Ces dernières considérations sont d'ailleurs des éléments cruciaux d'évaluation des politiques publiques de gestion du risque. À défaut de ces outils de mesure, on se retrouve réduit soit à ne rien faire, soit à mettre en œuvre des mesures générales et indifférenciées comme l'inepte politique chère au président George W. Bush de « guerre globale à terreur ». C'est une posture qui consiste à placer tout citoyen que son patronyme, son habillement ou son aspect physique laissent supposer être musulman sous une loi permanente des suspects avec son cortège inévitable de bavures, d'humiliations, de frustration et de colère.

Confrontés aux lendemains du 11 Septembre qui avaient vu un certain nombre de « quartiers » de la métropole se réjouir bruyamment de la tragédie new-yorkaise et taguer les murs de slogans admiratifs pour Ben Laden, les responsables politiques français, après deux décennies de déni obstiné, ont brutalement pris conscience qu'il y avait un problème et qu'il fallait s'en occuper. Comme toujours dans ces cas-là, on a recherché des solutions dans l'urgence et la précipitation. Comment encadrer, et donc surveiller, l'organisation du culte musulman en France ? L'islam sunnite n'est pas hiérarchisé. On n'y trouve donc pas d'interlocuteur à la légitimité incontestée. Les communautés musulmanes de France sont très hétéroclites et divisées en fonction des pays d'origine. Elles rejettent la tutelle de ceux qui ne seraient pas de la même origine si ce n'est pas assorti de compensations coûteuses que seuls peuvent offrir des pays très riches.

Les recensements « ethniques » étant prohibés, il n'est pas question de constituer des listes électorales de musulmans qui auraient pu désigner, un homme-une voix, leurs représentants agréés. On s'est alors rabattu sur la pire solution qui soit : lors de la constitution du Conseil français du culte musulman (CFCM), chargé d'encadrer l'exercice du culte, la désignation des imams et le dialogue avec les autorités politiques, il a été admis que les sièges à ce conseil seraient répartis au prorata des mètres carrés de lieux de culte contrôlés par les différentes organisations islamiques. C'est comme si l'on répartissait les sièges à l'Assemblée nationale en fonction du parc immobilier de chaque parti politique. À ce jeu, ce sont évidemment les plus riches qui l'ont emporté, c'est-à-dire l'UOIF (Union des organisations islamiques de France rebaptisée aujourd'hui « Musulmans de France »), qui est l'émanation française de l'Association des Frères musulmans et qui

reçoit la majorité de ses subsides de généreux donateurs publics ou privés des pétromonarchies de la péninsule arabique. Le résultat en est aujourd'hui une radicalisation de l'islam de France qui se traduit par des phénomènes très minoritaires, mais très voyants, d'exclusion et de provocations permanentes. Autant de comportements qui gangrèment la vie publique française et conduisent les plus fragiles des jeunes musulmans, d'origine ou convertis, sur les sentiers du nihilisme, de la violence et de la guerre tandis que leurs victimes se replient sur des postures de rejet et d'exclusion qui semblent mener tout droit à des réflexes d'autodéfense.

Danse avec les loups
La négation du concept de « loup solitaire »
mène à des impasses opérationnelles

Il a longtemps existé en France une sorte d'étrange consensus médiatico-universitaire pour rejeter l'idée que nombre des attentats commis sur notre sol depuis une quinzaine d'années sont le fait de « loups solitaires ». En matière de violence politique, la mise en œuvre de loups solitaires est aussi vieille que le terrorisme lui-même. Mais elle n'a été théorisée que récemment par le suprématiste blanc et pronazi américain dénommé William Pierce¹ dans son roman *The Turner Diaries* publié sous pseudonyme en 1978², demeuré plusieurs années au top des ventes aux États-Unis et longtemps interdit en France. Ce concept de « loup solitaire », très familier des services de sécurité et des chercheurs américains et anglo-saxons, semble rejeté en France par méconnaissance ou à cause d'un malentendu sur son contenu exact. Or ce déni a des effets fâcheux sur le traitement sécuritaire, policier et judiciaire du problème de la violence salafiste.

Selon Pierce, il s'agit, pour des idéologues souhaitant modifier l'ordre politique et social par la violence, de susciter cette violence sans en apparaître comme les instigateurs ou les complices en distillant par des moyens légaux un message continu de haine, de mépris, de méfiance et de rancune à l'encontre du pouvoir politique qu'on veut renverser ou de la composante de la société qu'on veut éliminer. La stratégie consiste donc, par un message répétitif et pseudo-argumenté, à convaincre des esprits faibles de passer à l'acte violent quand ils le peuvent, comme ils le peuvent,

où ils le peuvent, sans avoir à les connaître ni à leur en donner l'ordre ou à leur fixer un objectif précis, l'important étant que leur action s'inscrive dans la stratégie globale de l'inspirateur de la violence et frappe ceux qu'il entend déstabiliser ou impressionner. C'est ainsi que l'on a pu classer de très nombreux auteurs d'attentats individuels aux États-Unis dans la catégorie des loups solitaires, en particulier Timothy McVeigh, auteur le 19 avril 1995 d'un attentat à la voiture piégée contre un immeuble fédéral d'Oklahoma City qui fit 168 morts et des centaines de blessés, ou Theodore Kaczynski, alias Unabomber, expéditeur régulier pendant seize ans de colis piégés, qui ont fait 3 morts et 23 blessés, à des citoyens sans histoire coupables à ses yeux de contribuer à un progrès technologique qu'il réprouvait. On peut classer dans la même meute Eric Rudolph, extrémiste évangéliste auteur de l'attentat commis pendant les jeux Olympiques d'Atlanta le 27 juillet 1996 et arrêté en 2003 après avoir commis quatre autres attentats, ou le Norvégien Anders Behring Breivik, abreuvé des théories nazies et qui, agissant seul, a commis le 22 juillet 2011 un attentat à la bombe à Oslo faisant 8 morts puis massacré à l'arme de guerre 69 adolescents réunis en camp de vacances sur l'île lacustre d'Utoya à 30 kilomètres de la capitale norvégienne.

Ni McVeigh, ni Kaczynski, ni Rudolph, ni Breivik n'avaient reçu l'ordre de qui que ce soit d'agir comme ils l'ont fait. Personne ne leur avait désigné les cibles qu'ils ont frappées. Leur action ne s'inscrivait dans l'exécution tactique d'aucune manœuvre particulière. Ils ne faisaient que mettre en œuvre les stratégies de déstabilisation dont ils s'abreuvaient, le premier dans la littérature des suprématistes blancs américains de la « *Bible Belt* » où il résidait, le second dans celle des anarcho-écologistes de la côte ouest où il enseignait à l'université de Berkeley, le troisième dans la lecture des pamphlets antiavortement des fondamentalistes évangélistes, le quatrième dans les flamboyances du III^e Reich dont il cultivait la nostalgie et l'espoir de la résurrection.

Cela ne veut évidemment pas dire que le loup solitaire agit sans appui matériel ni fournisseurs de moyens. Il évolue en général soit seul, soit dans l'isolement de groupuscules ou de noyaux familiaux repliés sur leurs obsessions et fantasmes, soit dans un milieu social et géographique qui lui est familier et où son comportement est, sinon approuvé, au moins toléré et ne choque pas trop. Il peut même trouver dans ce milieu hébergement et soutien logistique en moyens de transport, nourriture et lieu de repli. Il lui

faut également bien trouver les moyens matériels, armes blanches ou à feu et explosifs, de ses actes violents. Ce qui ne veut pas dire que ses fournisseurs et soutiens sont au courant de ses projets ou partagent ses convictions ni qu'ils constituent un « réseau » structuré comme l'étaient les terroristes gauchistes et tiers-mondistes des années 1970, les terroristes d'État des années 1980 et les terroristes irrédentistes du dernier demi-siècle (Corses, Basques, Bretons, Kurdes, Tamouls, etc.). Ceux-là agissaient dans le cadre d'une stratégie déterminée mettant en œuvre des tactiques collectives précises selon un agenda bien calculé ciblant des objectifs significatifs en suivant les consignes et les ordres d'une chaîne hiérarchique autoritaire et implacable.

À y regarder de près, il apparaît que parmi les nombreux attentats commis en France depuis une quinzaine d'années, seuls ceux du 13 novembre 2015 et, sans certitude, ceux de janvier 2015 ont été commandités, prescrits, organisés, commis en groupes bénéficiant de soutiens logistiques prépositionnés et obéissaient à une tactique élaborée dans les rangs d'entités terroristes étrangères, État islamique ou Al-Qaida, d'ailleurs pas toujours au plus haut niveau, mais plutôt par des cadres intermédiaires francophones désireux d'acquérir prestige et promotion au sein de l'une ou l'autre de ces organisations. Tous les autres attentats ont été commis par des individus isolés ou, plus rarement, en tout petits groupes de proches qui n'avaient eu aucun contact autre que virtuel et à sens unique avec la mouvance salafiste internationale, n'en avaient reçu aucun ordre précis ni de cible minutieusement désignée, ne disposaient que de moyens rudimentaires et d'armes par destination (camions, bouteilles de gaz, couteaux de boucher, hachoirs, etc.) plutôt que d'armes par nature. Et quand ils en possédaient, cela tournait en général à leur confusion.

De fait, à l'exception de la série d'attentats du 13 novembre 2015, les principales attaques que nous avons connues en relation avec la violence salafiste n'étaient pas le fait de militants actifs des mouvements djihadistes formés sur le terrain ou dans la clandestinité spécifiquement pour nous attaquer. D'ailleurs, il n'y a pas besoin de formation spécifique pour révolvérer des petits enfants à la sortie d'une école comme l'a fait Mohammed Merah, pour écraser des promeneurs affolés avec un camion ou pour poignarder des civils stupéfaits dans un hall de gare. Toutes ces attaques étaient le fait de gens qui, justement, n'ont pas pu, pas su ou pas voulu se rendre sur le terrain ou y rester et n'ont reçu aucune formation, au

point de se tirer dans le pied comme Sid Ahmed Ghlam, l'assassin à Villejuif d'Aurélié Châtelain le 19 avril 2015³, ou de mal engager son chargeur comme Ayyoub El-Khazzani⁴, l'attaquant du Thalys le 21 août 2015.

Les assassins de Toulouse, Magnanville, Nice, Marseille, Lyon, Saint-Étienne-du-Rouvray, Trèbes, Saint-Quentin-Fallavier, Paris-préfecture de police, Conflans-Sainte-Honorine, etc., correspondent tous au profil du loup solitaire tel que préconisé par William Pierce. Le fait qu'ils aient plus ou moins explicitement déclaré allégeance préalable sur l'Internet ou sur une page de carnet à spirale à des entités terroristes comme Al-Qaida ou l'État islamique, lesquelles ne prennent d'ailleurs le plus souvent même pas la peine d'en prendre acte, indique bien qu'ils n'avaient reçu de personne la consigne précise d'attaquer tel ou tel objectif, à telle ou telle date, de telle ou telle manière ni, le plus souvent, bénéficié d'assistance matérielle à leur action. En revanche, il est clair que les uns et les autres ont été profondément conditionnés à l'action soit directement par des pousse-au-crime de leur entourage prenant soin de ne pas s'exposer, soit à distance par leur fréquentation assidue de sites internet, d'agents d'influence et d'organes de propagande salafistes. Et l'on retrouve là cette stratégie décrite par Pierce qui est en parfaite adéquation avec les techniques de subversion mises en œuvre depuis presque un siècle par les Frères musulmans : double langage, double visage, clandestinité, opportunisme, mépris des exécutants sacrificiels, stratégie définie servie par des tactiques non définies et non coordonnées pourvu qu'elles soient convergentes, etc.

Le négationnisme du concept de loup solitaire ne se résume pas à une simple querelle sémantique d'experts. Il impacte profondément le traitement sécuritaire, policier et judiciaire de ces actes terroristes, mais aussi et surtout la perception globale du phénomène et la doctrine à mettre en œuvre pour l'éradiquer⁵. Chacun des attentats énumérés plus haut a aussitôt donné lieu au même scénario politico-médiatique. L'hypothèse du loup solitaire étant par définition exclue pour des raisons de conformisme intellectuel, les services de sécurité et de police étaient aussitôt sommés de trouver dans les meilleurs délais le commanditaire ou le donneur d'ordre de l'action, d'identifier en détail les membres du « réseau » auquel l'assaillant était censé appartenir, réseau considéré *a priori* comme d'autant plus dangereux qu'il s'agissait sans doute d'un de ces réseaux « dormants » dont de pseudo-spécialistes nous rebattent les oreilles depuis les attentats du

11 Septembre et qui dorment si bien qu'on ne les trouve jamais. En termes de métier, un « réseau dormant » est une cellule clandestine prépositionnée de longue date à un endroit calculé en vue d'une action ciblée à un moment précis en direction d'un objectif tactique déterminant pour la stratégie d'un maître d'œuvre organisé et prévoyant⁶.

On est loin du compte dans ces affaires. Services et polices se retrouvent alors dans la situation qu'ils ont dû affronter à la suite de l'attentat à la bombe contre la synagogue de la rue Copernic à Paris le 3 octobre 1980. Dès le mois de novembre 1980, les services de renseignement français en coopération avec leurs homologues allemands ont relevé des éléments significatifs et concordants impliquant dans l'attaque 5 militants palestiniens venus de Beyrouth avant d'y retourner aussitôt. Ces éléments furent considérés comme irrecevables par les élites parisiennes, pour qui un attentat antisémite en France ne pouvait avoir été commis que par des militants d'extrême droite ou néonazis et en aucun cas par d'aimables résistants palestiniens pour lesquels la gauche caviar avait alors les yeux de Chimène. Dès le lendemain de l'attentat, les responsables de la LICRA et du MRAP ont attribué l'attentat à une action de « l'internationale néonazie ». Jean-Pierre Chevènement et la gauche du PS, de leur côté, dénoncent dans *Le Monde* la « véritable osmose qui s'est créée entre une partie du personnel dirigeant giscardien et l'extrême droite néonazie⁷ »...

Enfin le 7 octobre, une manifestation monstre de 200 000 personnes incluant des parlementaires de tous les partis défile entre République et Nation pour protester contre cette résurgence du nazisme portée par des groupuscules d'extrême droite. Polices et services furent donc sommés de se lancer illico sur la piste d'un improbable dahu. Dans son livre de souvenirs⁸, le commissaire Jean-Pierre Pochon, qui au cours de sa longue carrière a appartenu successivement à la DST, aux RG et à la DGSE, note que les pressions politiques et associatives sur les services pour apporter la preuve d'une implication de l'extrême droite dans cette affaire se sont poursuivies jusqu'en 1983, avec un regain d'intensité après l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981.

Et, comme dans cette affaire emblématique, les services de renseignement et de police, qui ne trouvent ni l'identité du commanditaire ni ne parviennent à discerner le « réseau » auquel appartient le criminel pour la bonne raison que ni l'un ni l'autre n'existent, passent pour des incapables et suscitent un hourvari médiatique quant à leur impuissance et

aux « failles » sans cesse invoquées de l'appareil de renseignement qu'il faut « reformater » d'urgence en le compliquant de quelque Office central, Haut Coordinateur, Commission de suivi et autre comité Théodule dont la bureaucratie gauloise a le secret.

Il n'empêche que la police et les services, qui n'ont quand même pas toujours les deux pieds dans le même sabot, finissent malgré tout par trouver qui a vendu un couteau de boucher ou un pistolet à l'assassin, qui lui a prêté un camion, une voiture ou un scooter, qui lui avait fait lire son premier Coran, qui l'a hébergé ou lui a loué une chambre de bonne, qui lui a donné l'adresse d'un site internet djihadiste. Le loup solitaire ne l'était donc pas ! Et l'on tient enfin le tant espéré « réseau » ! Et pour peu qu'un de ses cousins ait un jour passé un coup de téléphone ou un appel WhatsApp à une connaissance partie rejoindre l'État islamique ou Al-Qaida au Moyen-Orient, on pense tenir aussi le commanditaire insaisissable dont débattront à perte de vue des experts de plateaux télé.

Le problème est que cette construction artificielle et un peu misérable ne tient pas la route devant la froide logique de la justice. Un magistrat consciencieux ne peut en son âme et conscience prononcer une incrimination de « malfaiteur terroriste » à quelqu'un sans apporter la preuve que son action était motivée par une intention terroriste. Et si l'on ne peut apporter cette preuve, c'est le plus souvent parce qu'elle n'existe pas. Le ressortissant des Balkans qui a vendu à Nice un pistolet au conducteur du camion fou du 14 Juillet était manifestement un délinquant, mais il aurait vendu cette arme à n'importe qui du moment qu'on lui en donnait le prix souhaité en bon argent liquide. Il sera donc jugé comme un simple revendeur de matériel de guerre prohibé. C'est ce qui s'est d'ailleurs passé aux assises spéciales de Paris le 16 décembre 2020 à l'issue du long procès des attentats de janvier 2015, où le jury composé de magistrats spécialisés a rejeté la qualification de terrorisme pour six des douze accusés. L'opinion publique n'y trouve bien sûr pas son compte et s'insurge contre le laxisme ou la complaisance d'un tribunal aveuglé par un formalisme judiciaire étroit, indulgent pour les coupables et sans pitié pour les victimes. Voilà qu'en vertu d'une décision de justice, le « réseau » qui donnait apparemment tout son sens et sa portée à l'action individuelle du tueur n'en est plus un et que l'existence d'un hypothétique donneur d'ordre n'est même pas évoquée.

Enfin et surtout, le refus d'envisager l'hypothèse du loup solitaire engendre une difficulté épistémologique ou, pour faire moins pédant, nuit à la connaissance et à la compréhension du phénomène de violence islamiste et, partant de là, à la définition d'une stratégie opérationnelle efficace de lutte. Car les donneurs d'ordre et les instigateurs du terrorisme existent bien. Inutile d'aller les chercher en tant qu'individus dans un recoin perdu de Syrie, d'Afghanistan ou du Yémen. Ils sont légion. Ce sont tous ceux, wahhabites, Tablighis et surtout Frères musulmans, qui appellent sans cesse depuis trente ans à la révolte et à la violence contre l'Occident, les régimes arabes « impies » et les « mécréants », fussent-ils musulmans. Ce sont tous ceux qui prescrivent la dissidence et la séparation d'avec les sociétés de résidence ou d'accueil, tous ceux qui ordonnent l'irrespect des lois d'État qui selon eux ne valent rien face à la charia. C'est ce djihadiste français de l'État islamique qui invite tous les musulmans de France, sans s'adresser à quiconque en particulier, à tuer des Français par tous les moyens, en les poignardant, en les égorgeant, en leur fracassant le crâne à coups de marteau, en les écrasant avec des voitures et des camions. Cette consigne générale, valable pour tous et en tout temps, montre bien à quel point ce « donneur d'ordre » compte sur le phénomène du loup solitaire pour mettre ses recommandations en pratique et contribuer à la stratégie globale des salafistes.

De même la recherche de « réseaux » est vouée à une course sans fin. Car là aussi, ces réseaux sont légion. Outre les concours logistiques plus ou moins conscients aux projets mortifères du terroriste, celui-ci baigne en permanence dans le milieu favorable et, au besoin, complice de tous ceux qui sont en permanence exposés ou s'exposent eux-mêmes au discours déviant et haineux des organisations salafistes dont l'objectif, commun à toutes les mouvances sectaires, est toujours le même. Couper leurs victimes de leur famille, de leur environnement culturel et social, du reste de la société, de toute forme d'intelligence et d'esprit critique pour mieux les asservir et les instrumentaliser au profit de causes qui leur sont totalement étrangères. Il s'agit en effet essentiellement de la conquête du pouvoir dans les pays arabes pour les Frères musulmans, de la survie de la famille régnante pour les wahhabites d'Arabie et du Qatar, de la revanche contre l'Inde pour les déobandis tablighis du Pakistan, du maintien à la tête de l'État du Frère musulman Recep Tayyip Erdoğan pour les militants de l'organisation nationale fondamentaliste turque *Millî Görüş*.

Sous les deux sabres entrecroisés du blason des Frères musulmans figure un seul mot en arabe qui est une objurgation péremptoire et peut se traduire par : « Soyez prêts ! » Trente années d'un lavage de cerveau intensif rendu encore plus efficace par l'assistance financière des pétromonarchies et l'universalisme de l'Internet et des réseaux sociaux ont largement contribué à ce que certains « soient prêts ». En ne considérant pas ces derniers pour ce qu'ils sont dans leur isolement et leur solitude, en recherchant obstinément des donneurs d'ordre ou des réseaux individualisés et identifiables qui n'existent pas à quelques rares exceptions près, nous nous interdisons de nommer clairement l'ennemi, les véritables instigateurs, idéologues, agents d'influence, sponsors et financiers de la violence salafiste, et de lutter contre leurs entreprises et leurs manœuvres. Il faut espérer que cet aveuglement est involontaire et procède de l'ignorance ou d'une mauvaise analyse.

Je constate cependant une récente évolution favorable dans l'appréhension de cette problématique à travers le développement de la réflexion sur ce sujet de remarquables universitaires spécialistes du sujet comme Bernard Rougier⁹, rejoint dans ses évaluations par Gilles Kepel. Dans un tout récent ouvrage¹⁰, il distingue et décrit ce qu'il appelle un « djihadisme d'ambiance » qui a succédé en Occident au djihadisme structuré des grandes organisations salafistes violentes comme Al-Qaida ou l'État islamique et qui s'avère n'être autre que celui de loups solitaires. Cette transition de l'analyse est fondamentale sur le plan méthodologique, car elle implique qu'il faudra bien ensuite essayer de distinguer qui sont les « ambienceurs » et les nommer. À défaut, l'avenir dira si les investissements massifs du Qatar et de l'Arabie dans nos économies en crise, si les achats d'armes pakistanais, si la crainte de voir le nouveau Grand Turc lâcher sur l'Europe les hordes de réfugiés qu'il tient en réserve et dont il nous menace, valaient cette complaisance à l'égard de la nouvelle barbarie islamiste qui ne fait que remplacer l'ancienne barbarie des dictateurs que nous avions, il faut tout de même le rappeler, encouragée et soutenue pendant tant d'années.

Dissidences communautaires et violences hybrides,
réalité délibérément occultée pendant trente ans

Dans nos sociétés occidentales, le temps de rémanence de l'information est d'environ quatre-vingt-dix jours. Les théoriciens de la violence salafiste le savent. Inutile de se fatiguer et de gaspiller des moyens et des militants dans un combat quotidien : un bel attentat bien spectaculaire et bien sanglant tous les trois mois suffit à entretenir le ressenti d'une menace omniprésente et permanente. Mais que, pour une raison ou une autre, un calme précaire s'installe sur le front du terrorisme, et le monde médiatique et politique, entraînant dans son sillage l'opinion publique, se détourne du problème pour s'intéresser à autre chose. C'est particulièrement préoccupant pour les services de sécurité chargés du contre-terrorisme, dont l'action ne peut s'inscrire que dans le temps long.

La vocation première du contre-terrorisme n'est pas de courir après des terroristes qui ont commis l'irréparable. Cela relève alors de la lutte antiterroriste et de l'action classique des services de police et de justice, voire de l'action armée. La vocation globale du contre-terrorisme est d'empêcher le plus en amont possible que l'action terroriste soit commise et, si possible, d'empêcher même qu'elle soit envisagée, conçue et pensée ainsi que d'en neutraliser les auteurs potentiels par tous les moyens. C'est une tâche longue, difficile qui suppose une expertise approfondie enrichie d'informations permanentes sur les situations de crise et de contentieux, sur les idéologies hostiles, sur les groupes, factions ou même États susceptibles d'avoir recours à la stratégie du faible au fort qu'est l'action terroriste. C'est

aussi une tâche ingrate qui ne produit aucun résultat affichable en termes d'image pour les politiques et les médias. C'est enfin une tâche multiforme qui suppose que, sur la base de renseignements fiables, soit mis en œuvre un cocktail subtil et coûteux de pressions sécuritaires, policières, judiciaires, appuyées de mesures diplomatiques, financières, sociales et culturelles pour enrayer la mécanique qui conduit à la violence politique.

Le paradoxe est que si cette démarche est fructueuse, ce qui aurait dû se produire ne se produit pas et que, puisque tout va bien, l'investissement lourd consenti pour parvenir à un résultat sans visibilité paraît vite insupportable. L'État, la structure terroriste ou criminelle que l'on a neutralisés ou convaincus de renoncer à l'expression violente ont rarement l'amabilité de publier un communiqué annonçant leur changement de cap et les raisons qui les y ont poussés. Les services qui ont contribué à cette décision dont la réussite repose sur la discrétion, voire sur le secret des négociations, ne peuvent faire état de leur succès. Les politiques n'aiment guère les odeurs de cuisine des services et ont peu de goût à faire état des éventuelles concessions qu'ils ont consenties ou des mesures violentes qu'ils ont prescrites. Ils préfèrent attribuer le maintien de la paix civile à la sagesse de leur gestion avisée. Ils finissent même parfois par soupçonner leurs services d'avoir, pour des motivations diverses (budgétaires, culture d'entreprise, déformation professionnelle), « fabriqué » des menaces dont la non-réalisation finit par faire douter de la consistance.

C'est ce qui s'est passé en France à la toute fin des années 1990, où le traumatisme des attentats de 1995 se dissipait. On a vu au printemps 2001 comment les services de renseignement et de sécurité avaient été pressés de se désintéresser du terrorisme pour se recentrer sur l'immigration clandestine. Ils n'ont pas été les seuls à souffrir de cette volatilité de la décision politique et de l'intérêt médiatique. Nommé en 2000 au pôle antiterroriste du tribunal de grande instance de Paris, le juge Marc Trévidic se souvient encore de son portrait dressé par un grand quotidien de la presse *mainstream* parisienne. Sous le titre « Il voit des islamistes partout », le journal daubait, avec l'ironie méprisante, hautaine et cruelle dont sont capables certaines grandes plumes de la médiasphère conformiste, sur son obstination à traquer les membres en fuite des GIA qui avaient commis plusieurs attentats sanglants en France. Le rédacteur croyait bien sûr discerner dans l'activisme opiniâtre du jeune magistrat les relents d'une insupportable islamophobie.

Les attentats du 11 septembre 2001 ont momentanément fait taire les esprits forts et suscité une sourde inquiétude face aux nombreux messages de connivence émanant des « quartiers sensibles » en soutien aux psychopathes de Ben Laden. En 2003, le président Chirac demande au médiateur de la République Bernard Stasi de faire le point sur ce qui commence à apparaître comme une faille profonde dans le processus d'intégration et le « vivre ensemble » à la française. Bernard Stasi est un démocrate-chrétien convaincu, libéral et humaniste qui a été plusieurs fois député et ministre et est l'auteur d'un livre prônant l'enrichissement de la société française par l'immigration¹. Tout le contraire donc d'un idéologue crispé sur des valeurs nationalistes ou d'un xénophobe. Il réunit d'ailleurs pour élaborer son étude plus d'une centaine d'intervenants, universitaires, enseignants, sociologues, responsables associatifs de toutes confessions et de toutes sensibilités politiques. La commission ainsi réunie rend fin 2004 un rapport accablant. Même si, dans la tradition humaniste de son président, elle admet un déficit de prise en charge et de bienveillance économique, culturelle et sociale vis-à-vis des immigrés maghrébins, elle dresse une liste inquiétante des pratiques de dissidence intériorisées et devenues courantes au sein de cette minorité. Tout en préconisant la nécessaire réaffirmation de la laïcité éventuellement modérée par des « arrangements raisonnables » face à ces pratiques, la commission dresse un constat oppressant de l'état de dissidence culturelle et sociale qui s'est instauré au sein d'une partie des communautés d'origine maghrébine de l'Hexagone.

Le rapport relève ainsi la multiplication du port d'un signe religieux ostensible à l'école ; les demandes d'absences systématiques le vendredi ou pendant la période de ramadan ; les interruptions répétées de cours et d'examens aux heures de prière ; la contestation répétée du contenu des programmes d'histoire ou de sciences naturelles ; la généralisation des certificats médicaux injustifiés pour faire dispenser les filles des cours d'éducation physique et sportive et de piscine ; la contestation parfois violente de l'autorité des enseignantes par des élèves, leurs « grands frères » ou leurs parents. Dans les hôpitaux, la commission observe une opposition à des transfusions sanguines ou à des transplantations d'organes prélevées sur des juifs ou des « infidèles » ; le refus, là aussi parfois violent, exprimé par des hommes de voir leurs épouses, leurs filles ou leurs sœurs soignées ou accouchées par des médecins hommes ; des couloirs ou salles communes transformés en lieux privatifs de prière ou de réunion ; des cantines

parallèles se substituant aux réfectoires hospitaliers. La justice n'est pas épargnée avec des prières collectives et réunions d'endoctrinement dans les prisons ; des pressions allant jusqu'à la violence pour que les détenus musulmans se soumettent aux directives salafistes ; des requêtes en récusation d'avocats ou de magistrats en raison de leur appartenance confessionnelle réelle ou simplement supposée. Enfin, et de manière plus générale, l'exigence d'utilisation non mixte d'installations à usage collectif comme des piscines, des parcs et jardins, des centres de loisirs, des salles de sport ; la revendication par des fonctionnaires d'afficher leur appartenance confessionnelle sur leur lieu de travail, de refuser les gestes ordinaires de civilité, voire même de refuser de parler à des femmes, qu'elles soient collègues ou usagers du service public. La commission rappelle que « toutes ces attitudes sont illégales. Même si elles ne sont le fait que d'une minorité activiste, elles portent gravement atteinte aux principes qui régissent le service public. » Elle conclut que les fondements du pacte social républicain sont profondément et sans doute durablement remis en cause. Le repli communautaire et le séparatisme social se développent. En particulier, la situation des femmes et jeunes filles est en régression dramatique et accélérée dans ce qu'il est convenu d'appeler « les quartiers ».

Le contenu catastrophique des conclusions de la commission Stasi est largement confirmé par les conclusions d'un rapport plus spécialisé confié au même moment à l'inspecteur général de l'Éducation nationale Jean-Pierre Obin, réputé de gauche, ouvert et tolérant, assisté d'une vingtaine de hauts fonctionnaires de la rue de Grenelle. À la suite d'une enquête approfondie menée dans une soixantaine d'établissements secondaires de vingt départements différents, Obin relève que les phénomènes de séparatisme islamique progressent, s'affirment et se généralisent à une vitesse inquiétante au sein d'une frange grandissante de la jeunesse musulmane scolarisée. Les phénomènes de rejet de la culture, de l'histoire, des sciences, de l'étude des civilisations, y compris de la civilisation musulmane quand elle n'est pas présentée dans sa composante salafiste, se multiplient. Outre une présentation générale et argumentée de ses observations, Obin relève des comportements apparemment anecdotiques dont certains seraient à la limite du cocasse s'ils n'étaient révélateurs d'un profond malaise : refus, en mathématiques, d'utiliser le signe « multiplié par » ou de tracer un repère orthonormé parce qu'ils ont la forme d'une

croix ; refus dans les lycées professionnels de cuisiner de la viande non certifiée *halal* ; refus d'étudier la période de l'expansion du christianisme dans l'Empire romain ou celle de l'édification des cathédrales en Europe ; refus d'admettre l'existence des croyances préislamiques de l'Égypte pharaonique ou de la Mésopotamie ; rejet, assorti de propos négationnistes, de toute étude de la déportation et de la Shoah pendant la Seconde Guerre mondiale ; refus des cours d'éducation civique quand ils font référence à la laïcité ; refus d'étudier les phénomènes de reproduction en biologie et rejet absolu de toute forme d'éducation sexuelle, etc.

Face à ce « front du refus », Obin observe que le corps enseignant réagit majoritairement par l'autocensure ou l'évitement en s'abstenant d'aborder les « sujets qui fâchent », en évitant toute difficulté potentielle, quitte à faire l'impasse sur des parties importantes des programmes. Certains vont même jusqu'à solliciter l'aide de prédicateurs islamistes à la légitimité incertaine pour justifier leur enseignement auprès des contestataires. Et il apparaît que, dans cette épreuve, les enseignants sont seuls en ligne, jamais soutenus par une hiérarchie qui ne « veut pas de vagues » et un ministère parisien qui nie jusqu'à l'existence des faits. Ils ne peuvent même pas compter sur la protection de la justice quand leur enseignement leur vaut des violences physiques ou la dégradation de leurs biens. Ce genre d'affaires est soit classé sans suite, soit sanctionné en mode mineur par quelques rappels à la loi ou quelques jours de travaux d'intérêt général jamais effectués faute de personnel pour les encadrer.

Tous ces constats de la commission Stasi et du rapport Obin datant de 2004 nous paraissent étrangement familiers et sont aujourd'hui repris quasi intégralement par les initiateurs du projet de loi sur le séparatisme présenté au Parlement au printemps 2021. C'est tout simplement parce que, depuis dix-sept ans, il n'en a été tenu aucun compte, tiré aucune leçon et que, à peine remis aux autorités de tutelle, ces rapports ont été soigneusement confiés à la critique rongeuse des souris dans les profondeurs poussiéreuses des archives du gouvernement. Aussitôt dissimulé, jamais publié, le rapport Obin ne ressortira « accidentellement » qu'en 2015 après l'attentat contre *Charlie Hebdo*, sans d'ailleurs susciter de réaction particulière, et devra attendre en 2020 l'assassinat, dans des conditions particulièrement dramatiques, de l'infortuné Samuel Paty pour que tout le monde ou presque s'étonne et s'indigne que ce cri d'alerte d'un haut fonctionnaire peu suspect d'engagement partisan ait été ainsi étouffé par l'actuel gouvernement. C'est

là un mauvais procès, car il apparaît que le déni de réalité a été également et durablement partagé par toutes les tendances politiques. Ce ne sont pas des gauchistes révolutionnaires ou des tiers-mondistes échevelés qui ont enterré les rapports Stasi et Obin dès leur parution. C'est un gouvernement de droite sous la présidence de Jacques Chirac, élu deux ans plus tôt avec ces 82 % de voix dont il se glorifiait et disposant d'une confortable majorité au Parlement qui lui aurait permis de tirer les conséquences de ces deux rapports qu'il avait lui-même commandés.

Mais en 2005-2006, on est revenu au contexte évoqué au début de ce chapitre : les attentats de New York sont déjà de l'histoire ancienne. Alors que la violence salafiste se vulgarise dans l'ensemble du monde musulman en conséquence des déstabilisations induites par les interventions militaires occidentales, la France, qui n'a participé ni à la guerre d'Irak de 2003 ni à l'occupation de ce pays, se croit pour cette raison à l'abri des attaques terroristes du type de celles qui ont frappé Madrid et Londres en 2004 et 2005. L'intérêt public pour les problèmes de sécurité extérieure et de stabilité intérieure s'émousse. Un indice flagrant en est fourni par un scandale judiciaire qui a monopolisé à l'époque toute l'attention des médias et de l'opinion publique. Déconsidéré par sa gestion calamiteuse de l'affaire d'Outreau dont il n'était que le lampiste d'une longue chaîne de dysfonctionnements et d'incompétences, crucifié publiquement par la commission d'enquête parlementaire sur cette affaire, le jeune juge Fabrice Burgaud est nommé en 2005 à titre expiatoire au parquet antiterroriste du tribunal de Paris. C'est dire le mépris affiché dans lequel aussi bien l'institution judiciaire que la technostructure politique tenaient la lutte antiterroriste en cette période pourtant cruciale.

C'est aussi l'époque où, d'un bout à l'autre de l'échiquier politique, Front national excepté bien sûr, la consigne générale est de se montrer ouvert, complaisant, généreux et tolérant vis-à-vis de l'immigration maghrébine ou sahélienne et de fermer les yeux sur ses déviances éventuelles qui devront être imputées exclusivement aux défauts et insuffisances de la société d'accueil. La droite de gouvernement essaye désespérément de se débarrasser des conséquences du « discours d'Orléans » tenu le 19 juin 1991 par Jacques Chirac et qui lui colle aux semelles comme le sparadrap du capitaine Haddock. Dans ce qui n'était en fait que des propos de table, le futur candidat à la présidentielle fustigeait les immigrés maghrébins et sahéliens vivant, selon ses propos, grassement, sans travailler, des

prestations familiales et sociales avec leur nombreuse marmaille aux dépens de leurs modestes voisins « français de souche » qu'ils rendaient fous par le bruit assourdissant de leurs réjouissances et les odeurs de leur cuisine. L'expression « le bruit et l'odeur » avait été reprise en 1995 sur un mode ironique et plaisant comme titre d'une ritournelle du groupe musical toulousain Zebda² qui l'avait rendue inoubliable.

La situation n'est pas meilleure sur l'aile gauche de l'échiquier politique. Laminé par la chute de l'Union soviétique, le Parti communiste a vu ses effectifs fondre comme neige au soleil. Faute maintenant de pouvoir se revendiquer d'un modèle réussi d'alternative au capitalisme libéral, il n'est plus en mesure d'exercer sa fonction contestataire et tribunicienne d'opposition à l'ordre établi des « élites », fonction aussitôt reprise par le Front national qui attire à lui une bonne partie de son électorat traditionnel. Très minoritaires, mais très activistes, les partis d'extrême gauche d'inspiration trotskiste, maoïste ou anarchiste campent sur leurs positions antinationalistes, tiers-mondistes, antiracistes pour lesquelles la colère des immigrés est par définition inévitable et légitime, y compris dans ses formes délinquantes ou séparatistes. C'est parmi ceux-là que l'on trouve ce qui a été improprement appelé les « islamo-gauchistes », qui ont tout du gauchisme et rien de l'islamisme. Tout comme les Frères musulmans, ils surfent sur le séparatisme salafiste comme ils encourageraient n'importe quelle manœuvre destructrice de l'ordre établi. C'est un préalable qu'ils considèrent comme incontournable pour établir leur propre pouvoir sur les ruines d'un « ancien monde » dont il convient de saper les bases par tous les moyens et en exploitant toutes ses failles, dont le séparatisme n'est pas une des moindres.

Reste enfin le Parti socialiste, qui croit tirer une leçon de ses échecs électoraux répétés en adoptant à partir de 2002 une nouvelle stratégie de recrutement et de mobilisation que son *think tank* Terra Nova formalisera publiquement dix ans plus tard. Les structures dirigeantes du parti estiment que leur électorat traditionnel, centré sur le monde ouvrier et les employés modestes du privé ou de la fonction publique, étant en voie d'érosion rapide ou de fuite vers le Front national, il convient d'en chercher la relève dans les milieux urbains aisés et « bien-pensants », chez les étudiants et surtout dans le vaste réservoir des immigrés majoritairement constitué en France de musulmans maghrébins et sahéliens. Pas question évidemment dans ces conditions d'émettre la moindre critique ou de désavouer des

comportements délinquants ou dissidents de ceux qui se tournent vers la radicalité dont on devra toujours, et souvent contre toute logique, imputer la responsabilité originelle aux défauts de la société d'accueil.

En définitive, la seule force politique qui se retrouve pendant vingt ans de 2000 à 2020 à s'emparer des thématiques de l'immigration, de l'insécurité et des déviances de l'islamisme fondamentaliste est le Front national, rebaptisé en 2018 Rassemblement national. Le problème en France est que dès que ce parti politique développe une argumentation sur un sujet quelconque, ce sujet devient non discutable, non négociable, non susceptible d'argumentation ou d'étude rationnelle, critique ou contradictoire. Quiconque souhaite étudier le sujet en question et, éventuellement, y jeter un regard critique se retrouve condamné au préalable à devoir réfuter point par point, sans en omettre aucun et parfois jusqu'à l'absurde, l'argumentation que lui a consacrée le RN. Omettre un de ces points ou, pis, estimer qu'un des arguments développé ou l'un des problèmes soulevé par ce parti n'est pas dénué de tout fondement classera automatiquement l'observateur comme sympathisant, voire compagnon de route du parti honni, et lui retirera *ipso facto* tout droit à l'expression publique de sa pensée. Cette constante a interdit pendant quarante ans toute forme de débat rationnel et constructif au sein de la société française sur tous les sujets et problèmes liés à l'immigration. Ce n'est guère rassurant quant au fonctionnement de la vie publique de ce pays, car cette attitude relève là aussi de la pensée pré-magique, à l'instar de ces tout petits enfants qui, en fermant très fort les yeux et en se bouchant les oreilles, pensent que ce qui leur fait peur va disparaître.

Les conséquences de cette double impasse ont été, si l'on peut dire, pain bénit pour les idéologues et sponsors du salafisme en France, car elles convergeaient vers une même logique. Ils trouvaient d'un côté une pensée confuse, mais radicale de l'extrême droite confondant dans une même exécution l'immigration d'où qu'elle vienne, l'islam, le salafisme, le terrorisme, la délinquance, l'insécurité du quotidien, la dissidence des « quartiers » ; de l'autre côté s'épanouissait, en contrepoint et sans plus de nuance, un discours « bien-pensant » de l'exaltation des immigrés, de l'excuse absolutoire pour toutes les déviances, dissidences et délinquances forcément compréhensibles puisqu'elles émanaient de malheureux déshérités, chassés de chez eux par la misère ou la guerre dont les Occidentaux étaient seuls responsables. Et ils étaient si mal accueillis par

les auteurs ainsi désignés de leurs malheurs que toutes leurs transgressions étaient justifiées et tolérables. Ces deux positions aussi extrêmes qu'antagonistes avaient au moins un point commun crucial au regard de la stratégie salafiste, en particulier celle des Frères musulmans : dans les deux cas, les musulmans de France étaient désignés comme victimes actuelles ou potentielles de leur société d'accueil avec le devoir impérieux de lui résister, de s'en séparer, de rejeter ses lois et ses codes, de rejoindre au besoin par le djihad la « résistance mondiale » contre « les juifs et les croisés », de se soumettre à la doxa des employeurs de la violence pour mieux servir leurs intérêts et objectifs.

Ce double déni a vampirisé pendant trente ans toute forme de pensée intelligente et construite concernant le fossé béant en voie d'élargissement au sein de la société française. C'est ainsi que les différents travaux des lanceurs d'alerte et autres Cassandre énoncés au premier chapitre de ce livre ont été superbement ignorés ou rejetés. Les tableaux cliniques régulièrement affichés par des universitaires, sociologues, politologues, criminologues étaient régulièrement considérés comme des élucubrations de stratèges en chambre plus ou moins teintées de racisme ordinaire. Comme j'ai pu m'en apercevoir moi-même, toute tentative d'analyser de façon scientifique et documentée les dérives induites par la stratégie des salafistes³ était perçue comme non pertinente. Trop ou trop peu. Trop pour la bien-pensance des élites intellectuelles qui y voyaient une « hystérisation du débat » invitant à l'islamophobie. Trop peu pour les ténors populistes qui n'y retrouvaient pas leur condamnation inconditionnelle d'un islam qu'ils confondaient avec le salafisme, certains d'entre eux n'hésitant pas à proclamer que chercher à comprendre le phénomène était déjà un pas vers une tentative pour l'excuser.

Il a fallu plus de 300 morts victimes du terrorisme d'inspiration fondamentaliste dont l'assassinat dans des conditions particulièrement atroces et abjectes d'un emblématique professeur de collège pour que l'ensemble des élites politiques et intellectuelles finisse par admettre, parfois avec beaucoup de réticences, qu'il y avait un problème. Il a aussi fallu considérer que ce problème ne pouvait pas être conjuré par les habituelles surenchères émotionnelles et lacrymales surmédiatisées à l'occasion de manifestations sans lendemain, marches blanches et autres défilés à pancartes assortis de dépôts de bouquets de fleurs, bougies et ours en peluche. Autant de démonstrations dérisoires d'incompréhension et

d'impuissance qui ne font que renforcer le prestige des assassins ainsi que l'emprise des salafistes sur les esprits les plus faibles, comme on a pu s'en apercevoir avec les innombrables refus d'observer la minute de silence qui devait consacrer la communion citoyenne et nationale autour des massacres de *Charlie Hebdo*, du Bataclan ou de l'infortuné Samuel Paty.

Il est tout à l'honneur du gouvernement actuel d'avoir osé franchir le Rubicon de la bien-pensance en dénonçant clairement le salafisme en tant que forme perverse de l'islamisme politique et le séparatisme comme moyen d'asservir les musulmans en les coupant de la communauté nationale. Reste à voir quelles mesures concrètes viendront tenter de donner du corps au constat de catastrophe. Il faudra sans doute commencer par revoir et méditer tout ce que les experts universitaires et les praticiens de la gestion de l'espace public ont étudié et les conclusions opératoires qu'ils en ont tirées. Le double déni auquel ils étaient confrontés n'a pas empêché les uns et les autres de poursuivre leurs recherches et leurs réflexions. Gilles Kepel et ses équipes ont infatigablement poursuivi leur travail d'enquête et de réflexion suggérant des voies d'action⁴. Les criminologues Alain Bauer et Xavier Raufer tiennent à jour en permanence des annales et registres documentés des phénomènes de criminalité, de délinquance, de pénétration de l'idéologie salafo-djihadiste et de dissidence dans les zones sensibles. Des talents jusque-là discrets ont pu consacrer toute leur énergie de recherche à la seule problématique du séparatisme islamiste. On pense en particulier à quelqu'un comme Bernard Rougier, sociologue, docteur en science politique et arabisant qui a développé une réflexion approfondie sur la dissidence islamiste⁵. Enfin, et malgré les oukases, certaines administrations de l'État n'ont pas renoncé à leur mission de service public de suivi et d'étude des menaces sécuritaires et atteintes à l'unité nationale. Outre son travail quotidien de renseignement et d'action antiterroriste, la DGSI, s'appuyant sur les différents services locaux de renseignement territorial, a entamé depuis 2018 la publication d'un rapport annuel très complet sur l'état de la pénétration salafiste en France, ses acteurs, ses sponsors, ses moyens et méthodes, ses implantations, ses zones d'influence et de contrôle. Et elle contribue depuis 2020 à l'information permanente documentée sur ces problématiques au travers d'une « Lettre de la sécurité intérieure », épais document publié à un rythme trimestriel sous la direction de l'avocat Thibault de Montbrial.

Je m'en voudrais d'abuser du temps de ceux qui ont eu la patience de me suivre jusque-là en détaillant de façon superficielle et hâtive ce que d'autres ont longuement étudié par une démarche approfondie et documentée. Je renvoie donc le lecteur aux travaux d'experts cités plus haut. Il y trouvera de façon détaillée comment, depuis vingt ans, profitant de toutes les failles de notre édifice de droit et de libertés publiques, et parfois de la naïveté ignorante et généreuse de notre intelligentsia, les agents de l'idéologie salafiste, Frères musulmans, Tablighis, wahhabites ont distillé leurs consignes et recommandations mortifères auprès des plus fragiles de nos concitoyens. Ce n'est pas un hasard si la transition vers la violence djihadiste est majoritairement le fait de jeunes adultes en déshérence de repères familiaux et sociaux, décrocheurs du système éducatif et scolaire, souvent sujets à des troubles psychologiques ou psychiatriques, résidents de lieux de vie en état de sécession, cités, banlieues, quartiers, voire prisons. Comme le notait avec justesse le juge Marc Trévidic : « Tous ces jeunes soi-disant terroristes qui sont passés dans mon bureau seraient de toute façon passés à la violence, djihadisme ou pas. » Ce qui avait conduit il y a déjà longtemps le chercheur Olivier Roy à se demander si c'est l'islam qui se radicalise ou le radicalisme qui s'islamise. Et il s'islamise d'autant mieux que ces jeunes déviants sont abandonnés au contrôle de caïds délinquants et à l'influence de sociopathes mercenaires des puissances fondamentalistes, imams autoproclamés de mosquées plus ou moins légales, tribuns beaux parleurs des plateaux télé, librairies « pieuses », salons et foires des « musulmans de France » organisés par les Frères.

Tunnel

Une indispensable révision des relations
avec les utilisateurs de la violence salafiste

Il ne faut pas se faire d'illusion. Ce n'est pas demain, quoi qu'on fasse, qu'on verra le bout du tunnel de la dissidence salafiste violente. On ne biffe pas d'un trait de plume quarante années de déni, d'aveuglement, d'inaction, de complaisance et de soumission. Ce sont maintenant les nombreux éléments de deux, voire trois, générations de citoyens naturalisés ou fraîchement immigrés du Maghreb et de pays du Sahel qui ont entrepris de vivre géographiquement, socialement et culturellement à l'écart d'une communauté nationale dont ils entendent bien tirer tous les bénéfices sans y adhérer et sans fournir de contrepartie en matière d'élaboration, de construction et de sauvegarde du bien commun. Même s'ils demeurent encore une minorité, ils sont aujourd'hui des milliers à s'être construit une culture de rente essentiellement fondée sur les trafics de stupéfiants, le racket, le vol, le pillage, l'assistanat social plus ou moins frauduleux, retranchés dans des zones « autonomes », sortes de ZAD où l'autorité de l'État et l'exercice des services publics n'ont plus cours et sont même considérés comme des ingérences intolérables à traiter sans délai par des jets de projectiles divers, d'engins explosifs ou incendiaires, voire par des tirs d'armes de guerre. Il se trouve d'ailleurs de brillants économistes pour inclure aujourd'hui le produit de cette délinquance dans le PIB national, dont il représenterait 2,8 %. C'est un chiffre statistiquement utile à connaître pour les décideurs publics. Mais il a conduit certains à admettre que ce produit constitue un indispensable substitut de revenus à des

populations qui, faute de rechercher ou d'obtenir un emploi rémunéré, n'auraient d'autres ressources pour vivre. On s'engage alors dans les méandres de la logique Shadok : faut-il tolérer le crime parce que le criminel ne pourrait s'épanouir sans en commettre ?

Outre les ferments de désagrégation sociale et de criminalisation du quotidien qu'implique cette situation, c'est évidemment au sein de cette société marginale que peuvent se développer et s'ancrer toutes les manipulations et ingérences visant à faire de cette contre-société une masse de manœuvre au service d'intérêts étrangers n'ayant le plus souvent rien à voir avec nos problématiques nationales. On a vu au fil des chapitres à quel point la violence et le séparatisme salafistes relevaient d'une réalité multifactorielle. On a vu aussi que la chaîne des causalités à l'origine de cette réalité convergeait vers l'activité manipulatrice de quelques États qui utilisent l'idéologie fondamentaliste et la violence terroriste qu'elle génère au profit de la survie politique de leurs dirigeants.

Joha, le simplet du village plein de bon sens, incontournable acteur des anecdotes dont les Levantins sont friands, proclamait sentencieusement que, pour empêcher l'eau d'un fleuve de couler, il était plus facile et plus efficace d'en boucher la source que d'en barrer l'estuaire. Cela relève d'une évidente sagesse qui semble pourtant avoir échappé aux dirigeants occidentaux. Les différents processus générateurs de la dissidence salafiste violente doivent bien sûr être traités chacun dans sa spécificité, mais tous ces efforts ne serviront pas à grand-chose si on ne s'attaque pas à l'origine du mal. Cela fait plus de vingt ans que les différentes administrations américaines et leurs épigones atlantistes en Europe s'efforcent d'ignorer et d'occulter la responsabilité de l'Arabie, du Pakistan, du Qatar et, plus récemment, de la Turquie dans la diffusion et l'exploitation du salafisme violent à des fins de stratégies d'État. Contre toute logique et toute évidence, Washington impute obstinément le terrorisme international d'inspiration fondamentaliste sunnite à un improbable axe du mal regroupant pêle-mêle la Syrie, l'Irak de Saddam, la Libye de Kadhafi, l'Iran, la Corée du Nord et la Russie. Et ces différents pays sont mis au ban de la communauté internationale non par l'ONU, mais par les seules autorités américaines. Ils sont parfois objets de destructions militaires, toujours accablés de sanctions économiques et financières ; leurs ressortissants sont interdits de voyage, leurs biens hors de leur pays confisqués. Il ne s'agit pas ici de soutenir que les dirigeants de ces

différentes nations sont sympathiques et vertueux. La plupart sont des dictateurs qui n'ont pas hésité à un moment ou un autre de leur histoire à user de pressions terroristes pour parvenir à leurs fins et à pratiquer des répressions sanglantes. Mais il est patent, vérifié et documenté qu'aucun d'eux n'a usé depuis un quart de siècle de ces pressions et manœuvres terroristes aujourd'hui imputables aux seuls pays qui ont fait du salafisme wahhabite, tablighi ou frériste le socle de leur défense. Le traitement de la violence djihadiste passe nécessairement par le préalable de la neutralisation de ces manœuvres.

Il ne s'agit évidemment pas de se lancer dans le genre d'entreprises punitives guerrières qui ont durablement déstabilisé et livré aux bandes terroristes armées des pays comme l'Afghanistan, la Somalie, l'Irak, la Libye, la Syrie ou le Yémen. La politique impérialiste et néocolonialiste de la canonnière qui vise à imposer par les armes la démocratie et les bonnes manières à des sociétés qui n'en veulent pas a clairement montré ses impasses. Il s'agit simplement de faire comprendre aux inspireurs et manipulateurs du salafisme violent que le rapport coût/bénéfice de leurs manœuvres va s'inverser et que celles-ci vont leur coûter beaucoup plus cher qu'elles ne leur rapportent. Cela passe par le genre de sanctions économiques, financières et bancaires que l'on applique sans retenue à l'Iran, à la Corée du Nord, à la Syrie et pendant douze ans à l'Irak sans aucune compassion pour une population entière privée de nourriture et de soins. Cela passe également par un boycott de la production de biens et services émanant de ces pays, par un embargo strict sur les ventes d'armes et de matériel industriel qui leur sont destinées, par des restrictions individuelles de déplacement applicables aux principaux responsables politiques de ces pays. Les arguments tendant à démontrer l'impossibilité de mettre en œuvre ce genre de sanctions pour des raisons énergétiques ou économiques ne sont pas pertinents. Les ressources mondiales actuelles en pétrole et en gaz, dont on espère d'ailleurs bien une utilisation plus parcimonieuse à moyen terme, sont largement suffisantes pour qu'on puisse se passer, au moins pour un temps, du pétrole saoudien et du gaz qatari. Les revenus qu'un pays comme la France tire de ses ventes d'armes aux puissances fondamentalistes, outre leur aspect moral contestable, ne sont pas si importants qu'on ne puisse faire momentanément l'impasse dessus. Ils sont de toute façon à mettre en balance avec le coût induit dans notre

société par les mesures sécuritaires, judiciaires, économiques et sociales provoquées par la violence et le séparatisme salafiste.

Une telle politique d'ostracisme ne résoudra pas immédiatement tous les problèmes posés par le séparatisme islamique et la violence djihadiste tant les germes semés depuis quarante ans sont vivaces et tant la blessure de notre société est profonde. Mais pour rester dans une comparaison médicale, elle devrait au moins permettre de stopper l'hémorragie le temps nécessaire pour cautériser, assainir et refermer la plaie. Je n'ai pas la naïveté de penser qu'il sera facile de convaincre la communauté internationale de mettre en œuvre de telles mesures de façon extensive. Les États-Unis en particulier y seront particulièrement rétifs. Une bonne part de leur puissance actuelle est une conséquence directe du pacte du *Quincy* : de retour de la conférence de Yalta en 1945, le déclinant président Roosevelt a signé avec le roi Ibn Saoud à bord du croiseur *Quincy* en rade de Djeddah un pacte privé d'une durée de soixante ans assurant la protection militaire des États-Unis non pas à l'Arabie, mais à la famille Saoud en échange du monopole de l'exploitation du pétrole local et surtout de la garantie de la cotation et du paiement de ce pétrole en dollars qui est ainsi devenu la monnaie de réserve mondiale permettant aux États-Unis de payer leur pétrole en monnaie de singe et « d'exporter » sans frais leur colossale dette intérieure. Ce pacte contre nature entre la première démocratie du monde occidental et la théocratie la plus réactionnaire du monde musulman a été renouvelé en 2005 pour une durée de soixante ans par l'administration Bush, dont la plupart des responsables étaient étroitement liés à l'industrie du pétrole ou à l'industrie militaire dont l'Arabie est grande consommatrice.

On comprend dans ces conditions que Washington ne se joindra pas volontiers à un régime de sanctions visant ses principaux points d'appui au Moyen-Orient. Cependant la situation de l'Arabie, du Qatar, du Pakistan et de la Turquie est suffisamment fragile pour que, sans entrer dans un régime généralisé de pressions strictes, quelques signaux forts d'isolement, de défiance et de rupture soient en mesure d'infléchir l'engagement de ces différents pays dans l'instrumentalisation du salafisme djihadiste. Les récentes reculades du président turc face à quelques réactions d'ailleurs plutôt modérées de l'Union européenne à ses menaces incendiaires montrent bien que des positions fermes et des mises en garde crédibles peuvent suffire à inciter les plus extrémistes à un peu de modération.

Si l'administration Trump a témoigné à la famille Saoud un soutien sans faille, la nouvelle administration Biden semble prendre ses distances en commençant par retirer son appui à la guerre dévastatrice menée par l'Arabie au Yémen et en rendant public un rapport impliquant directement le prince héritier Mohammed ben Salman dans l'assassinat en Turquie du journaliste Jamal Khashoggi. En attendant d'autres signaux de ce genre, il serait évidemment souhaitable que les Européens, et en particulier les Français, dont la voix compte encore un peu à l'international, rompent avec leur traditionnelle politique « d'à-plat-ventrisme » devant ces instigateurs parfaitement identifiés de la violence et du séparatisme islamiques¹. Quoiqu'il en coûte...

Et il risque d'en coûter beaucoup à la technostructure française, qui devra sans doute faire son examen de conscience et renoncer aux pratiques récurrentes qui amènent nos politiques à faire une cour éhontée aux « pétromonarques ». L'Allemagne a bâti son rayonnement économique international en s'appuyant sur un fort réseau de petites et moyennes entreprises qui multiplient des contrats de services et de fournitures dans tous les domaines et partout dans le monde. Rien de spectaculaire ni de flamboyant, mais beaucoup et partout. La France a délaissé ce genre de soutien et de promotion de ses PMI-PME, abandon qui a largement contribué à la préoccupante désindustrialisation du pays, pour tenter sempiternellement d'afficher des énormes contrats d'armement et d'industrie lourde susceptibles d'être exploités en termes de communication et de s'afficher glorieusement dans les médias. Le problème est que ce genre de contrat ne peut être conclu qu'avec des pays riches, mais qui ne disposent pas déjà d'une industrie militaire puissante ni d'une infrastructure industrielle conséquente... ce qui réduit le choix à très peu de clients, à savoir quelques pays très riches, peu peuplés et sans passé ni potentiel industriels. C'est là le portrait type des pétromonarchies de la péninsule arabique qui permettent aux responsables français des effets d'annonce et de communication momentanément valorisants pour eux, mais le plus souvent sans grande portée puisque la plupart de ces contrats annoncés à grand renfort de coups de trompettes médiatiques sont rarement finalisés, signés et respectés. Mais il est alors inconvenant d'en parler...

Dans la chaîne des causalités qui mènent à la violence islamiste, apparaissent ensuite les organisations et agents d'influence instrumentalisés par les utilisateurs du salafisme désignés ci-dessus. En ce qui concerne la

France, il s'agit par ordre d'importance des Frères musulmans, du Tabligh et de *Millî Görüş*. Cette dernière organisation islamonationaliste turque est relativement bien structurée, encadrée par des responsables identifiés et pilotée depuis Ankara par des têtes de réseau sous la houlette du pouvoir islamiste. C'est un type de fonctionnement assez familier pour les services de sécurité européens, en particulier français, qui s'apparente beaucoup à celui, hiérarchisé et discipliné, mis en œuvre par les services de l'Est pendant la guerre froide. Identifier ses réseaux et ses responsables, neutraliser ses actions et ses chefs, dissuader le pouvoir turc d'utiliser sa capacité de nuisance est moins un problème technique qu'une question de volonté politique. Et on peut raisonnablement espérer qu'une déconfiture du parti islamiste AKP et surtout de son chef changera radicalement la donne en ce qui concerne la crispation islamiste des communautés turques d'Europe.

Le problème est plus complexe en ce qui concerne les Frères et le Tabligh. Ni l'un ni l'autre ne sont directement subordonnés à un pouvoir étatique dont ils ne servent les intérêts que par opportunisme et à leurs propres fins. De longues années de persécutions et de répression les ont amenés à adopter un mode de fonctionnement rhizomique² et clandestin peu vulnérable aux techniques traditionnelles de contre-ingérence. Organisés de façon décentralisée et non hiérarchisée, on serait bien en peine d'en dresser l'organigramme et ils ne délivrent évidemment pas de carte de membre. Leur identification n'est possible qu'à travers l'analyse fine du message qu'ils portent et du comportement qu'ils recommandent. La tâche est d'autant plus complexe que le message est souvent oblique, hypocrite, rendu anodin par un art maîtrisé de la dissimulation et du double langage connu en arabe sous la désignation de *taqiyya*.

L'Égypte, qui connaît bien le problème des Frères puisqu'elle en souffre depuis près d'un siècle, a finalement opté pour une criminalisation de l'appartenance à la Confrérie et de la diffusion de ses idées. Toute personne convaincue ou même simplement soupçonnée d'appartenir à l'organisation et d'en relayer le discours est immédiatement arrêtée, jugée, condamnée et emprisonnée avec une brutalité tout ottomane que l'on ne manque pas en Europe de reprocher au président Abdel Fattah Al-Sissi sans comprendre qu'il y va de la survie de son pays gangrené depuis quarante ans par une violence djihadiste pilotée par les Frères et y ayant fait des milliers de morts. Pour autant, nous n'en sommes pas encore au point de délitement de

la société égyptienne et ce sont à l'évidence des pratiques incompatibles avec nos systèmes de droit occidentaux. Il n'est pas question d'y recourir. En revanche il est tout à fait possible de criminaliser le discours des Frères comme on l'a fait pour le négationnisme de la Shoah, la négation de divers génocides, l'incitation à la haine religieuse ou raciale, l'appel au traitement discriminatoire des femmes, etc. La plupart des propagandistes et agitateurs de la Confrérie, tout comme ceux du mouvement tabligh, sont en général des étrangers ou des binationaux, parfois non francophones, que rien ne nous oblige à tolérer sur notre sol. Rien ne s'oppose dans notre système de droit à prononcer l'interdiction des publications, organes de presse, sites internet, centres pseudo-culturels, fausses « écoles à domicile » qui relaient et diffusent la pensée haineuse et la propagande séparatiste de la Confrérie, des wahhabites et des Tablighis. Rien ne s'oppose non plus à la répression judiciaire de ceux, même Français, qui ont eu l'habileté de s'introduire dans les instances soi-disant représentatives de l'islam de France, mais qui entretiennent et animent des instruments de propagande salafiste, souvent avec l'argent de généreux donateurs des pays du Golfe... quand ce n'est pas celui des contribuables français dispensé dans le cadre des politiques de la ville ou des subventions aux associations.

Compte tenu de l'habileté dialectique des Frères et de la sophistication perverse de leur propagande, il est cependant indispensable de disposer d'une grande qualité d'expertise de leurs manœuvres et de leur discours. C'est un vrai problème en France où les études arabes et islamiques ont été laissées en friche pendant les trente dernières années, qui correspondent malheureusement à la période où l'on en aurait eu le plus besoin. Jusqu'à la fin des années 1970, l'expertise du monde arabe et musulman était principalement assurée par les fonctionnaires civils et militaires de la France d'outre-mer, des Affaires indigènes et des Affaires militaires musulmanes. Ces corps, héritiers de la période coloniale, se sont progressivement éteints avec le départ à la retraite de leurs membres. Ils n'ont été remplacés au niveau universitaire que par l'action résolue, opiniâtre et souvent contrariée de quelques individualités plutôt atypiques comme Rémy Leveau³, initiateur d'un DEA d'analyse du monde arabe contemporain dont sont issus sous sa houlette la grande majorité des authentiques experts actuels du monde arabe et de l'immigration maghrébine comme Gilles Kepel, Olivier Roy, Fatiha Dazi-Heni, Khadija Mohsen-Finan, Ricardo Bocco, Catherine Wihtol de Wenden et tant

d'autres. Rémy Leveau était un ami cher à qui j'étais uni par l'expérience partagée de vivre en famille sous les bombes à Beyrouth en 1975 et 1976 et par un intérêt partagé pour les problématiques du monde arabe et musulman que nous avons entretenu jusqu'à son décès prématuré en 2005.

Il me faisait déjà part au début des années 1980 de son regret de constater le peu d'intérêt manifesté par nos responsables politiques et nos intellectuels qui lui objectaient alors que la question de l'immigration maghrébine et de l'islam de France était un faux problème qui serait résolu par une assimilation rapide. Gilles Kepel fait aujourd'hui avec amertume le même constat alors qu'il est devenu évident que nous n'avons plus affaire à un « faux problème ». Il est plus que jamais indispensable et urgent de réhabiliter et de développer en France les études sur le monde arabe et islamique. Pas seulement les études de langue, outil certes indispensable à la compréhension, mais surtout la connaissance intime et approfondie des modes de pensée, du discours, des schémas culturels afin de fournir à nos décideurs politiques et sécuritaires les clefs de compréhension et d'interprétation d'une réalité qui, faute d'être correctement comprise et traitée, ne peut aboutir qu'à un séparatisme justement redouté. Et il y a urgence, car il y a péril en la demeure. Que cela plaise ou non, et cela ne me plaît pas particulièrement si cela se fait dans l'anarchie et l'incompréhension, il va bien falloir s'accommoder des flux migratoires qui drainent vers l'Europe des populations du nord de l'Afrique et de l'Afrique subsaharienne, comme les États-Unis doivent s'accommoder des flux d'Amérique centrale et du Sud. De fait, la Méditerranée est devenue notre Rio Grande et Marseille est dans la situation de Laredo.

Multiplier et renforcer substantiellement et comme il est nécessaire les centres d'analyse et d'expertise du monde arabe et islamique ne suffira pas. Il faudra aussi organiser une perméabilité et une continuité entre les organes d'expertise et les organes de décision et d'action. Le monde universitaire français est par tradition rétif à toute forme de coopération avec le monde de la décision politique ou celui de la production économique et industrielle. Les chercheurs voient dans de telles « collusions » une atteinte intolérable à leur liberté et à leurs franchises universitaires. Les membres de l'encadrement universitaire et les chercheurs ne sont pourtant pas des purs esprits éthérés évoluant dans des limbes peuplés de chérubins et voués aux délices de leurs seules recherches. Ce sont des agents publics comme les autres, payés (pas toujours très bien, il est vrai...) avec l'argent du

contribuable et, conformément aux dispositions contenues dans l'article 15 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 reprise par le préambule de la Constitution de la République, ils doivent rendre compte de leur gestion à leurs mandants que sont leurs concitoyens au travers de leurs organes représentatifs. L'expérience prouve d'ailleurs, et j'en suis témoin, que la continuité et la concertation entre la recherche universitaire et l'action de l'exécutif, y compris dans le domaine sécuritaire, sont tout à fait possibles quand chacune des parties respecte les impératifs et contraintes de l'autre sans chercher à l'embrigader, l'orienter dans un sens partisan ou le compromettre dans ses propres missions.

Les services de sécurité, de police, de justice et de renseignement, tout comme les services d'éducation et d'encadrement social, ont d'autant plus besoin des lumières des chercheurs en science sociale et politique sur le monde arabe et musulman que leur domaine d'activité et leurs missions sont infiniment plus vastes que cette seule problématique et qu'ils ne peuvent former et entretenir en permanence les bataillons d'experts nécessaires à traiter ce problème fondamental aujourd'hui et sans doute d'autres tout différents mais tout aussi fondamentaux demain.

Regarder le fond de l'abîme
Comment le déni et la lâcheté ont favorisé
l'expression du séparatisme et de la violence

Je ne suis pas un citoyen modèle. J'ai été condamné il y a une quinzaine d'années à 1 000 euros d'amende avec sursis par la 17^e chambre du tribunal correctionnel de Paris pour avoir injurié publiquement un journaliste venu ensuite pleurnicher sur les plateaux télé que les services du renseignement intérieur l'avaient contraint par des pressions psychologiques insupportables exercées pendant toute une longue journée à révéler l'identité de ses sources... Et il me manque aussi un point sur mon permis de conduire. Je n'ai pas non plus de légitimité particulière à recommander ou à suggérer des mesures d'ordre juridique, éducatif, culturel, social ou économique à mettre en œuvre sur le territoire national pour y restaurer l'ordre républicain et la concorde civile là où l'un et l'autre paraissent remis en cause et menacés, en particulier par le séparatisme. J'invite d'ailleurs le lecteur à considérer avec circonspection les démocraties où des chefs ou anciens responsables des services de renseignement sont investis d'une légitimité politique. C'est rarement bon signe. Il n'en reste pas moins qu'à défaut d'être un citoyen modèle, je suis un citoyen ordinaire qui ne peut manquer de s'inquiéter d'un certain nombre de dérives qui paraissent conduire tout droit la société dans laquelle il vit aux affrontements et à la violence.

Je reste perplexe face aux discours répétés qui attribuent globalement les phénomènes actuels de délinquance, de violence et de séparatisme à l'immigration. Je reste tout aussi perplexe face aux affirmations récurrentes

d'incapacité de la France à accueillir dignement des immigrés chassés de chez eux par la misère ou la guerre. Pour avoir longtemps vécu à l'étranger dans des pays souvent compliqués et instables, mais aussi dans des pays traditionnellement démocratiques et accueillants, je constate que notre pays n'a pas à rougir de la façon dont, comme disait Michel Rocard, « il accueille la misère du monde », même s'il ne peut à l'évidence accueillir à lui seul toute cette misère. Si l'immigration était par essence génératrice de violence, nous devrions avoir des portions entières du territoire livrées à l'agitation délinquante de populations originaires de Pologne, d'Italie, du Portugal, d'Espagne, d'Arménie, du Vietnam, du Cambodge, du Sri Lanka ou du Liban. Ce n'est manifestement pas le cas. D'un autre côté, peu de pays au monde réservent un accueil aussi bienveillant aux immigrés en situation régulière en leur proposant hébergement, prise en charge, viatique, scolarisation de leurs enfants, aide médicale, assistance sociale et allocations familiales au point de susciter parfois la colère de certains citoyens résidents de longue date qui, pour une raison ou une autre, n'ont pas droit à ces aides.

De fait, les principaux problèmes français avec l'immigration qui polluent le débat sur la situation de l'ensemble des immigrés tiennent d'abord au déséquilibre quantitatif entre les sociétés d'origine des immigrés, aujourd'hui majoritairement situées au Maghreb et en Afrique sahélienne, et dont les ressortissants quasi exclusivement de confession musulmane sont perçus par certains comme des instruments offensifs de renfort par les organisations salafistes et leurs idiots utiles hexagonaux. Un second problème majeur tient à l'incapacité des autorités françaises à gérer le problème de plus en plus massif des immigrés en situation irrégulière qui, là aussi, sont majoritairement originaires des mêmes pays. Il s'agit en général de demandeurs d'asile qui ne relèvent en fait pas de ce droit de protection, de migrants économiques sans qualification inassimilables par les entreprises, de soi-disant mineurs isolés dont la bien-pensance interdit de vérifier l'état de minorité, etc. Le problème est qu'une fois constatée leur absence de justification à demeurer sur le territoire, l'administration française se montre incapable de les expulser ou de les ramener chez eux. Sortis de toute prise en charge et échappant à tout contrôle, ils deviennent la proie rêvée d'employeurs peu scrupuleux et une masse de manœuvre instrumentalisable par des groupuscules politiques factieux, des associations pseudo-humanitaires ou pseudo-caritatives aux objectifs variés,

mais en général subversifs, en partie au profit d'une extrême gauche contestataire permanente de l'ordre établi, mais aussi et surtout d'organisations d'inspiration salafiste qui ne manqueront pas de les présenter comme victimes d'un pays d'accueil xénophobe et islamophobe dont les citoyens devraient rougir du sort réservé à ces nouveaux « damnés de la terre ».

À en croire les zéloteurs d'un accueil généralisé de la misère du monde dont la France, pays des droits de l'homme, devrait être la pionnière, les immigrés musulmans, quel que soit le motif de leur migration, devraient pourtant être ceux avec qui la coexistence est la plus fraternelle et la plus aisée. Les propagandistes et soutiens plus ou moins sincères, plus ou moins retors ou plus ou moins naïfs de l'idéologie selon laquelle un islam « modéré » pourrait servir de cadre et de support à une transition des sociétés arabo-musulmanes vers la modernité éclairée, la démocratie libérale et la coexistence pacifiée avec les autres, étayaient leur raisonnement par le fait que la religion musulmane est religion de tolérance, de paix et d'amour. De fait, l'immense majorité des individus musulmans ou de culture musulmane, croyants ou pas et où qu'ils soient dans le monde, aspirent comme n'importe qui à vivre en harmonie avec leur environnement dans un contexte apaisé. C'est une question de comportement personnel qui n'a pas grand-chose à voir avec la religion. L'argument suivant lequel c'est leur religion qui les prédisposerait à un tel comportement aimable et pacifique est en revanche infondé. À l'appui de cette affirmation de « tolérance et d'amour » qui seraient consubstantiels à l'islam, certains citent de nombreux versets du Coran qui illustrent effectivement cet aspect des choses et ils ne manquent pas de rappeler que, pendant des siècles où les juifs étaient persécutés un peu partout sur le continent européen, le monde arabe les accueillait avec tolérance et générosité. Sur ce point précis, on remarquera quand même que les juifs étaient effectivement tolérés dans le monde arabe, en particulier au Maghreb, à condition de se cantonner à vivre dans des quartiers appelés *mellahs*, ceints de hauts murs qu'ils ne devaient pas franchir, de payer un lourd impôt de capitation appelé *djiziya*, de ne pas posséder de terres et de n'exercer qu'une série restreinte de métiers.

Et, ce qui est plus grave, ce raisonnement repose sur une lecture ignorante des textes sacrés. Le Dieu des chrétiens, des juifs et des musulmans est le même. Je suis toujours consterné d'entendre les

commentateurs français user du mot « Allah » quand ils parlent d'islam. En arabe, Allah veut dire « Dieu ». On ne parle pas de Yahvé ou d'Adonai quand on parle du Dieu des juifs ni de God quand on parle du Dieu des Anglais. L'usage abusif du mot arabe laisse penser que le Dieu révéré par l'islam n'a rien à voir avec celui des Européens et est une sorte de divinité païenne étrangère, avide du sang des infidèles. Les religions monothéistes révélées reposent sur des textes sacrés où l'on trouve au fil des pages tout et son contraire. Ainsi le Dieu de la Torah, c'est-à-dire de l'Ancien Testament, est un Dieu jaloux et vengeur qui n'hésite pas à laisser Job pourrir sur son tas de fumier, à incendier des villes entières où l'on s'est mal conduit et exige des sacrifices humains, mais arrête au dernier moment le bras du sacrificateur. Le Dieu du Nouveau Testament se montre plus doux et moins exigeant. Il prône l'amour universel, mais ne rechigne pas à ce que ses adorateurs envoient les mécréants au bûcher après les avoir dûment et longuement torturés. En ce qui concerne les musulmans, il faut observer les principes qui ont présidé à la compilation du Coran.

La révélation faite à Mahomet n'est pas rapportée dans son ordre chronologique. À l'exception de la première sourate très courte qui réaffirme l'unicité divine et le statut prophétique de Mahomet, les sourates du Coran sont classées par ordre de longueur, de la plus longue à la plus courte. Cela ne permet pas, sauf étude approfondie, de distinguer ce qui a été révélé au Prophète tout au long de sa vie. Or sa vie se décompose en deux périodes distinctes : la période dite « mecquoise », où Mahomet essayait de rallier à sa cause les nombreux chrétiens de La Mecque et les juifs de Médine, vis-à-vis desquels il débordait alors de tolérance et de bons sentiments, que l'on retrouve dans de nombreux versets de cette période inclus dans les sourates les plus courtes. C'est l'époque où Mahomet prescrivait à ses adeptes de se tourner vers Jérusalem pour prier. Vint ensuite, après l'Hégire, la période « médinoise » où Mahomet, ayant rallié de nombreux partisans et les ayant mis en ordre de bataille, décide de partir à la conquête de La Mecque en se désolidarisant de ses anciens alliés juifs et chrétiens. Dans de nombreux versets de cette période figurant dans les sourates les plus longues, le Prophète rejette donc comme mécréants bons à éliminer ses anciens alliés qu'il courtisait et qui, désormais assimilables aux singes et aux porcs, lui sont devenus plus encombrants qu'utiles. Confrontés à ces nombreuses contradictions, les exégètes, bien obligés d'y trouver une solution, ont conclu qu'il fallait y appliquer le principe du

nassikh, c'est-à-dire de l'abrogation. Quand les prescriptions du Coran sont contradictoires, les plus anciennes sont censées être abrogées par les plus récentes. De fait, les messages d'amour et de tolérance proclamés pendant la période mecquoise sont nuls et non avenue, abrogés par les recommandations exclusives, intolérantes, conquérantes et guerrières de la période médinoise.

C'est pourquoi il est vain de vouloir « déradicaliser » des jeunes tombés dans le piège du salafisme par une relecture qui se voudrait ouverte et tolérante des textes sacrés ou d'essayer de les ramener dans les voies d'un « islam modéré ». Comme le notait le grand orientaliste Jacques Berque : « Comme tous les textes religieux, le Coran se prête à des exégèses multiples : large ou rigoureuse, traditionaliste ou réformiste, juridique ou mystique, etc. Celle des islamistes, qui fait grand tapage aujourd'hui, procède moins d'un renouveau de la lecture que d'une mobilisation du religieux à des fins politiques¹. » Les jeunes volontaires salafisés du djihadisme, en particulier ceux issus de l'immigration en Europe, se caractérisent le plus souvent par une ignorance pyramidale de la religion et même de la langue arabe qu'ils croient compenser par la multiplication de formules propitiatoires émaillant leur discours tous les trois mots. Cette ignorance est perceptible jusque dans l'emblème central de leur drapeau noir où, à force de vouloir placer Dieu au-dessus de tout, ils finissent par en faire l'envoyé de Mahomet et non l'inverse². On comprend dans ces conditions que tout discours reposant sur une analyse raisonnée des textes leur est incompréhensible et même inaudible.

Les bonnes intentions paternalistes qui voudraient qu'il soit possible d'éviter aux jeunes de tomber dans le piège du fondamentalisme et de les aider à « retrouver leurs racines » de bons sauvages en leur apprenant la langue arabe ne constituent pas une fausse bonne idée. C'en est une vraie mauvaise. D'abord parce que, pour la plupart d'entre eux, l'arabe classique, ou même l'arabe médian de la presse moderne, n'est pas leur langue maternelle ni celle de leurs parents ou de leur lieu d'origine, qui est plutôt le berbère ou l'un de ces dialectes algériens ou marocains si éloignés de la langue arabe commune qu'ils sont incompréhensibles partout ailleurs. Ensuite parce que les propagandistes du salafisme sont assez malins pour ne pas laisser la porte ouverte à un outil de propagande qui leur échapperait. Bernard Ravet, « proviseur de lycée et imam de la République³ » dans un quartier à problèmes, avait ainsi eu l'idée d'organiser dans son

établissement des cours d'arabe dispensés par des professeurs certifiés ou agrégés de l'Éducation nationale afin d'éviter à ses élèves d'aller en prendre dans des lieux incontrôlés. Une délégation de parents est alors venue le voir pour lui dire que leurs enfants n'assisteraient pas à ces cours, car on n'y enseignait pas « le bon arabe » qui ne pouvait être dispensé que par les imams de leurs mosquées, seuls à pratiquer une « bonne lecture » du Coran...

C'est d'autre part une idée qui contribue au séparatisme en renvoyant les jeunes supposés arabophones à leur spécificité linguistique et en les y enfermant. Faut-il, de la même façon, contraindre les jeunes issus de la bande sahélienne à apprendre le wolof, le peul, le mandingue ou le haoussa ? Devrais-je, moi, apprendre l'allemand, le russe et le polonais sous prétexte qu'une partie de mes aïeux vient de Teschen, bourgade de Haute-Silésie, enjeu historique de rivalités régionales, passée et repassée régulièrement sous domination prussienne, russe, austro-hongroise et enfin polonaise au gré des aléas de l'histoire ? Mes racines, pour autant que j'en aie besoin, sont là où mes aïeux ont posé leur sac et où j'ai envie de vivre. J'ai appris l'arabe parce que j'ai librement choisi de le faire, comme d'autres apprennent l'anglais, l'espagnol, le russe ou le chinois. Je me suis consacré à l'étude de la culture arabe et musulmane par amour de ce monde méditerranéen au bord duquel je vis aujourd'hui et dont j'avais exploré le versant latin et grec au cours de mes études secondaires. J'ai la faiblesse de croire qu'il en est de même pour mes concitoyens originaires du sud de la Méditerranée, et les contraindre à apprendre l'arabe n'empêchera pas ceux qui sont suffisamment décervelés pour céder aux sirènes du salafisme violent de le faire.

De fait, la déradicalisation ou la prévention de la radicalisation ne passent pas par une argumentation théologique ni par l'apprentissage obligé d'une langue quelconque ; elles passent par l'intelligence, la culture, l'acquisition de l'esprit critique, de la démarche scientifique et par le respect de l'autre. Le vivre ensemble et la tolérance s'apprennent dès le bac à sable, où les bambins doivent être éduqués à ne pas massacrer leurs voisins à coups de pelle et de râteau, ne pas leur voler leur seau ou leur ours en peluche et laisser les lieux en bon état quand ils s'en vont. Autant de notions qui s'apprennent en famille et à l'école. Et si les familles se révèlent défaillantes, l'école doit être d'autant plus active. Ce n'est pas une tâche aisée. Il a fallu presque un siècle aux « hussards noirs », ces instituteurs

intransigeants de la troisième République, pour convaincre une France majoritairement rurale qu'elle devait laisser ses enfants aller à l'école plutôt que servir d'appoint pour les travaux des champs au gré des saisons et pour obliger les maîtres de forges à renoncer à utiliser la main-d'œuvre infantile à pousser les wagonnets dans les mines. À défaut d'être bien payés, « Monsieur l'instituteur » et « Madame la maîtresse » bénéficiaient d'un statut social unanimement respecté, du concours actif des parents d'élèves dans l'exécution de leurs missions et d'un total soutien de leur hiérarchie au service de leur enseignement.

Les temps ont changé. Le corps enseignant ne bénéficie plus de cette aura incontestée d'autorité et de respectabilité. On a bêtement tenté de conjurer le sort en les rebaptisant « professeurs des écoles ». C'était aussi puéril que d'avoir transformé les balayeurs en « techniciens de surface ». On peut gloser à l'infini sur cette perte et cette déchéance. Mais le fait est là et il est inutile de pleurer sur le lait renversé. À défaut de pouvoir exercer leur mission dans la soumission révérencieuse des élèves et l'appui inconditionnel des parents, les enseignants devraient au moins pouvoir compter sur la détermination résolue des responsables politiques et de leurs autorités de tutelle pour distiller au quotidien les valeurs républicaines, la tolérance, le respect humain, les fondements du sens critique, les savoirs élémentaires, les bases du raisonnement scientifique débarrassé de tout *a priori* idéologique. On en est loin, comme l'ont amplement démontré le rapport Obin et différents rapports d'alerte régulièrement adressés à Paris par les inspections d'académie. Abandonnés en rase campagne par un pouvoir politique et une technocratie qui « ne veut pas de vagues », les enseignants en sont réduits à s'autocensurer, à faire l'impasse sur des pans entiers des programmes qui provoqueraient « des vagues ». Les chefs de certains établissements pour leur part ne peuvent que constater sans réagir des chahuts incessants, des dégradations de matériels, des trafics de stupéfiants et d'objets volés à la porte de leur collège quand ce n'est pas à l'intérieur. Au mieux, on leur demande de faire respecter, avec mesure, discernement et sans provoquer d'incident bien sûr, l'interdiction du port du voile... Tous doivent bien s'accommoder d'un absentéisme récurrent et injustifié, de certificats médicaux frelatés et autres mots d'excuse pour exonérer en particulier de nombreuses filles de cours de science, d'histoire, d'instruction civique, de sport, de piscine qui ne seraient pas en phase avec

la doxa des agents d'influence salafiste et risqueraient, ce qu'à Dieu ne plaise, de les rendre lucides et indépendantes.

S'il est clair qu'on ne rétablira pas par décret l'autorité et le prestige des enseignants, il est tout aussi clair qu'il appartient au pouvoir politique de faire respecter l'ordre républicain dans l'espace public, y compris et surtout dans les établissements scolaires et universitaires, d'assurer la protection morale et physique des agents de l'État, de contraindre, au besoin par des mesures coercitives, ceux qui cherchent à soustraire les enfants à l'obligation scolaire même s'il s'agit des parents, de sanctionner les membres du corps médical qui se prêtent à la rédaction de certificats de complaisance. La puissance et l'influence des promoteurs du salafisme wahhabite, à l'instar de tous les fascismes, ne peuvent s'accommoder de l'intelligence et du sens critique. Leur marche vers le pouvoir et les rentes du pouvoir repose sur la constitution au sein des masses musulmanes d'un réservoir aussi abondant que possible d'abrutis décervelés et suffisamment analphabètes pour pouvoir être dominés et actionnés sans réfléchir. S'il est bien un problème que les pouvoirs publics doivent prendre à bras-le-corps pour exorciser les démons de la violence, de la délinquance et du séparatisme, c'est celui de l'école. C'est là que tout commence.

Car quand les failles et insuffisances du système éducatif et culturel s'analysent en ruptures brutales du tissu social sous forme de délinquance, de dissidence et de séparatisme, il est évidemment indispensable de réfléchir aux stratégies de correction nécessaires, qui peuvent prendre du temps et même s'étaler sur plusieurs générations. Et il devient incontournable et urgent d'y faire face dans l'immédiat par la mise en œuvre des institutions de maintien de l'ordre et de répression chargées constitutionnellement d'assurer la paix civile, c'est-à-dire la police et la justice. Mais on s'est là aussi heurté pendant près de quarante ans à l'attentisme des autorités politiques, qui traînaient des pieds dans l'espoir que le problème s'éteindrait de lui-même ou serait à la charge de l'équipe gouvernante suivante. Et le débat a aussi été longtemps pollué par le « politiquement correct » qui ne voulait voir dans la violence et la délinquance que des « incivilités » plutôt mineures ou les feux de paille d'une exaspération légitime de victimes du système qu'il ne fallait surtout pas « stigmatiser ». La police et les forces de sécurité étaient donc invitées à y réagir avec discernement, précaution et modération. Trop belle occasion pour la stratégie victimaire des salafistes qui a alors consisté à accabler les

forces de l'ordre d'attaques de plus en plus violentes auxquelles elles ne pouvaient répondre que par un repli gradué en y perdant toute crédibilité et en abandonnant un terrain désormais acquis à la dissidence. Si par malheur, au cours de ce repli, les forces de l'ordre usant d'armes non létales blessaient un de leurs attaquants, ou même si l'un d'eux se blessait tout seul dans la confusion, elles devraient rendre compte de leur inexcusable brutalité non seulement devant le tribunal médiatique de la bien-pensance, mais aussi devant leur propre hiérarchie qui, comme celle de l'Éducation nationale, ne veut pas de vagues.

J'invite ceux qui traitent les forces de l'ordre françaises, policiers, CRS et gendarmes de « SS » et qui dénoncent la dérive dictatoriale du pouvoir politique de notre pays, à aller voir ailleurs, et en particulier dans d'authentiques dictatures, comment les choses se passent. Les forces de sécurité de notre pays sont confrontées depuis trente ans, et plus particulièrement depuis trois ans, à une séquence répétitive et aujourd'hui presque continue de violences urbaines intenses avec destructions de monuments historiques, de biens publics et privés, d'incendies volontaires de locaux d'habitation, commerces, mobilier urbain et véhicules en tous genres. Fait remarquable et pratiquement unique au monde, nos forces de police ont réussi à contenir plus ou moins mal ces débordements sans jamais faire usage d'armes à feu ou de dispositifs létaux. Mais cette réserve a un coût. Et ce coût est celui de l'abandon du terrain au séparatisme. Les centres-villes ou les centres urbains historiques sont évidemment reconquis après la bataille et réhabilités à grands frais pour la collectivité. Mais les quartiers excentrés et éloignés des yeux des responsables politiques sont abandonnés au contrôle de la dissidence délinquante ou fondamentaliste, qui ne manque pas de le rappeler par des incendies massifs de véhicules dans les grandes occasions et un contrôle agressif et armé du terrain au quotidien. C'est alors la victoire des idéologues du salafisme, qui appliquent là une stratégie largement mise au point dans différents pays du Moyen-Orient. Il s'agit de délégitimer les forces de l'ordre titulaires de la violence légitime de la collectivité contre la dissidence en les faisant passer pour une bande, un gang ou une '*asabiyya*'⁴ comme les autres. Il est alors légitime et justifié de s'attaquer à elles et d'exiger une égalité de traitement médiatique et judiciaire face à l'expression de la violence.

La police n'est pas l'armée. Sa mission n'est pas d'occuper par la force et d'administrer un terrain conquis sous l'empire d'une quelconque loi

martiale. Elle doit simplement y assurer l'ordre et déférer devant la justice les délinquants pour suite à donner au nom de la loi. Le problème est que là aussi « l'intendance ne suit pas ». Contrairement à une opinion répandue, la magistrature française n'est pas laxiste et prononce souvent de lourdes peines là où on ne s'y attendrait pas. Son problème est qu'elle est lente, démunie et parfois incohérente. Plutôt que de réprimer la délinquance et le séparatisme sur le plan judiciaire, il est préférable de les prévenir en amont par l'effet dissuasif de la sanction. À cet égard, le problème n'est pas que la sanction soit lourde. En revanche, il est indispensable qu'elle soit certaine, inévitable et immédiate ou au moins très rapide. C'est là que le bât blesse. La justice française est l'une des plus mal loties financièrement parmi les pays développés. Elle manque cruellement des moyens humains et matériels nécessaires à l'instruction des affaires, à leur traitement procédural et au suivi de l'exécution des peines prononcées. Si un jeune de 18 ans arrêté en plein acte de délinquance n'est pas aussitôt déféré, jugé en flagrant délit et objet d'un mandat de dépôt, il ressortira libre du tribunal le jour même en tirant des bras d'honneur aux policiers qui l'ont arrêté et en allant parader dans son quartier avec une aura toute neuve de caïd à imiter d'urgence. Il faudra ensuite des mois, voire des années, pour que son jugement lui soit signifié et donc rendu exécutable.

De toute façon la justice est confrontée au misérabilisme et à l'insuffisance du dispositif carcéral français. Les États-Unis, qui ne sont tout de même pas un pays totalitaire, disposent de 3 millions de places de prison pour 350 millions d'habitants. Pour être à parité compte tenu de sa population, la France devrait disposer de 600 000 places d'incarcération. Il y en a 60 000, dont certaines dans un tel état d'insalubrité et de vétusté que cela nous vaut des condamnations régulières dans les instances internationales. Les bonnes âmes s'insurgent en faisant valoir que plus il y a de places de prison disponibles, plus on a tendance à les remplir. C'est un raisonnement spécieux. On ne peut en même temps accuser les magistrats de laxisme et les soupçonner de vouloir remplir les prisons dès qu'on leur en donne l'opportunité. On remplit les prisons autant qu'il y a de justiciables à y mettre. Les magistrats condamnent à des peines d'emprisonnement pour autant que des justiciables en soient passibles et pas pour remplir des surfaces ou des volumes. Quoi qu'il en soit et compte tenu de cette pénurie, les juges ont tendance à substituer aux peines d'incarcération des peines « aménagées » comme le bracelet électronique,

le contrôle judiciaire ou les travaux d'intérêt général... quand ils ne se contentent pas d'un simple rappel à la loi. Il apparaît clairement que ces peines de substitution qui laissent le délinquant évoluer dans son milieu et s'y pavaner n'ont aucun effet dissuasif d'autant que cette politique est, là aussi, polluée par le manque de moyens. Faute d'encadrement, les travaux d'intérêt général sont rarement exécutés et le port du bracelet électronique insuffisamment surveillé. L'assassin de Saint-Étienne-du-Rouvray était sous bracelet électronique et soumis à contrôle judiciaire. Cela ne l'a pas empêché d'aller dans une église du voisinage égorger un prêtre nonagénaire.

Enfin, la magistrature est composée d'hommes et de femmes qui reproduisent la diversité des opinions et convictions ordinaires de leur société d'appartenance. On pourrait le regretter et attendre de cette institution les qualités de neutralité, d'impartialité et de froide objectivité, yeux bandés, balance à la main, qui seraient la grandeur du métier de magistrat. Ce n'est pas toujours le cas et certains mâtinent plus ou moins leurs jugements de convictions personnelles et politiques. Sans aller jusqu'à la caricature farfelue comme mon ancien camarade de lycée Jacques Bidalou⁵, il en est qui modulent leurs jugements en fonction de leurs engagements personnels. Comme les autres fonctionnaires de l'État, ils sont dans leur ensemble peu enclins « à faire des vagues » et, par respect pour leur fonction, beaucoup redoutent l'accusation de préjugé islamophobe que les salafistes et leurs avocats guettent comme des hyènes à l'affût. Pour éviter cette mise en cause, certains en viennent à une bien-pensance judiciaire bien pire socialement que celle des médias. Maître Gilles-William Goldnadel leur en a fait grief avec véhémence à l'occasion de sa plaidoirie du 3 décembre 2020 devant la cour d'assises spéciale de Paris où il représentait les parties civiles et où étaient jugés les complices d'Amedy Coulibaly, assassin terroriste du magasin Hyper Casher le 9 janvier 2015. J'en cite ici un extrait révélateur :

« ... enfin, je réserve ma colère terminale à votre institution. Je ne veux pas vous incriminer personnellement, car je serais injuste envers votre propre justice. Mais je ne puis me taire. Quelle est cette justice prophylactique qui pouvait empêcher le massacre quand on sait qu'il est des associations prétendument antiracistes qui voudraient avoir la prétention de représenter les victimes, alors qu'il n'y a pas si longtemps elles considéraient que le terme "islamiste" faisait offense à l'islam et donc aux musulmans ? Comment voulez-vous que j'oublie, sauf à me faire amnésique, que lorsqu'il y a quinze ans je me présentais avec le rabbin Serfaty, président de l'Amitié judéo-musulmane mais rossé par des gouapes musulmanes au sortir de sa synagogue, un substitut d'Ivry expliqua qu'il n'y voyait pas là trace d'antisémitisme ? Même déni pour mon

jeune client, Rudy Haddad, laissé pour mort un vendredi au sortir de son lieu de culte parisien. Que penser de ce procureur qui récemment décida de ne pas relever la circonstance aggravante avérée de ce que les agresseurs avaient violé collectivement après tortures la victime “parce qu’elle était française” pour ne pas envenimer la situation ? Dois-je également passer par pertes et profits le fait que la section presse du parquet de Paris qui poursuivit jusqu’au bout, mais heureusement en vain, de sa vindicte mon cher Georges Bensoussan, qui avait osé le crime de lèse-majesté d’incriminer l’antisémitisme islamique, n’a par contre jamais voulu poursuivre les livres que je lui signalais d’imams ou de savants islamistes vendus au détail en grande surface et qui appelaient à massacrer en gros juifs et chrétiens ? Et dites-moi, je vous prie, comment un candidat à l’assassinat de juifs, précédé de tortures, peut prendre au sérieux ou avec une crainte révérencieuse une justice qui considère qu’un assassin qui a trop fumé de haschisch n’a pas à répondre pénalement du massacre de Sarah Halimi ? »

On pourrait ainsi décliner *ad nauseam* la liste des administrations, entreprises, partis politiques, associations dont le fonctionnement quotidien est perverti, subverti et pollué aussi bien par la stratégie offensive des idéologues salafistes que par leurs propres manœuvres d’évitement d’une réalité dérangeante, leur bien-pensance, les contraintes du « politiquement correct » et, finalement, par leur lâcheté. Pour ne prendre qu’un exemple limité et anecdotique, je constate que l’association L214, dont je tiens à saluer ici l’engagement courageux et opiniâtre en faveur de la cause animale, se montre d’une totale discrétion et même d’un total mutisme face à l’horreur de l’abattage rituel. Il s’agit tout de même d’égorger à la chaîne, les uns derrière les autres, des animaux vivants, conscients et épouvantablement stressés qui mettent plusieurs minutes à mourir, pantelants, étouffés dans les flots de leur propre sang. Et on constate de surcroît que cette forme de mise à mort est de plus en plus répandue et généralisée dans des abattoirs qui ne sont pas spécifiquement dédiés à la fourniture de viande *halal*, mais qui s’évitent ainsi une gestion des stocks compliquée entre la viande consacrée et celle qui ne l’est pas.

Cette réserve frileuse montre à quel point c’est la société française dans toutes ses composantes et tous ses aspects qui est malade du salafisme, du séparatisme, de la violence fondamentaliste. C’est un phénomène qu’on peut aujourd’hui constater dans les moindres détails de notre vie quotidienne, y compris les plus dérisoires. Les concepteurs des éphémérides de nos chaînes de télévision publiques qui nous précisent les conditions météo des jours à venir et les fêtes de nos proches à ne pas oublier ont ainsi reçu pour consigne de ne plus afficher le mot « Saint » avant le prénom à honorer le lendemain qui devra figurer seul à l’écran. Les manuels scolaires ou catalogues et descriptifs des musées nationaux ne doivent plus faire référence à des dates « avant ou après J.-C. », mais « avant ou après n.è.

(notre ère) »... L'abandon de la référence au calendrier catholique ou au comput ecclésiastique du temps qui passe ne choquerait pas particulièrement le mécréant que je suis, n'aurait pas grande importance et ne serait pas forcément injustifié si je ne savais pas qu'il est avant tout motivé par la soumission et la lâcheté de notre société face à la barbarie. Faut-il rappeler qu'à l'exception de quelques sociétés arabes laïques dont nous avons avec constance soutenu la destruction, la pratique de leur religion et l'édification de lieux de culte sont interdits aux non-musulmans dans nombre de pays qui ont inclus la charia dans leurs lois fondamentales ? Faut-il rappeler qu'au Pakistan, le fait pour un chrétien de boire l'eau d'un puits « musulman » est légalement passible de la peine de mort ⁶ ?

Que notre pays soit la cible de forces étrangères qui poursuivent leurs propres objectifs stratégiques de domination, de pouvoir et de puissance n'a rien de bien nouveau ni de surprenant. Mais c'est la première fois qu'au lieu de faire front commun et d'assurer sa défense collective en serrant les rangs, notre société courbe l'échine, se divise et se soumet. C'est la première fois que nos élites politiques, intellectuelles et médiatiques déroulent le tapis rouge à l'offensive déterminée de l'inhumanité. Et c'est la seconde fois en moins d'un siècle que la France livre complaisamment une partie de ses citoyens aux griffes d'un totalitarisme étranger. Car c'est bien là le sort que nous réservons à nos concitoyens musulmans en consacrant leur différence par nos propres renoncements et en les abandonnant lâchement au salafisme.

À force d'avoir plongé bêtement notre regard au fond de l'abîme pendant trop longtemps, c'est aujourd'hui l'abîme qui nous regarde ⁷... Il est encore temps d'entrer en résistance, en particulier par la compréhension raisonnée de ce qui nous menace et surtout de ce qui menace nos compatriotes musulmans. Mais il faut faire vite. Nous approchons dangereusement de cette « vingt-cinquième heure » prophétisée et justement redoutée par Virgil Gheorghiu ⁸.

En Cévennes, février 2021

TABLE

Avertissement

Préface

Perseverare...

1. *Le Prophète et Pharaon*, Gilles Kepel, Éditions La Découverte, Paris, 1984.

2. *Bidoun* en arabe veut dire « sans ». Le mot est employé pour désigner ceux qui n'ont rien. Version orientale des « sans-dents »...

3. Je ne les cite pas, il y faudrait plusieurs pages. Tous sont d'une très haute qualité et méritent d'être lus et profondément médités.

4. Selon une constatation empirique énoncée en « loi » par l'avocat américain Michael Godwin en 1990, plus une controverse politique dure, plus la probabilité d'y trouver une comparaison impliquant les nazis ou Adolf Hitler s'approche de un.

1. J'ai largement décrit cet épisode surréaliste au chapitre 6 (« Comprendre le 11 Septembre ») d'*Au cœur des services spéciaux. La menace islamiste : fausses pistes et vrais dangers*, entretiens avec Jean Guisnel, La Découverte, Paris, 2013.

2. *Terrorism and Hostage Taking in the Middle East*, Walid Amin Ruwayha, édité à compte d'auteur, Paris, 1990.

3. Quand j'ai fait mes études de droit dans les années 1960, le Code de procédure pénale édité par le libraire spécialisé Dalloz comptait environ 500 pages. Il en fait aujourd'hui 3100...

4. La complexité des procédures finit par décourager même les avocats. Jacques Beaume, ancien procureur général, et Frank Natali, ancien bâtonnier, ont ainsi remis en 2018 au ministre de la Justice et à sa demande un « Rapport sur la simplification de la procédure pénale » après avoir entendu tous les acteurs de la chaîne pénale. On attend la suite...

5. Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Siège à Vienne en Autriche.

6. Front de libération nationale corse.

1. <https://www.youtube.com/watch?v=D-DZUnh8-Ro>

2. *Dr. Saoud et Mr. Djihad, op. cit.*

3. « L'échec de l'islam politique », Olivier Roy, in *Esprit* n° 184, Paris, 1992, p. 106 *sqq.*

4. Né à Kounar (Afghanistan) en 1838, mort à Istanbul en 1897.

5. Créé en 1789 et publié jusqu'en 1944, le *Journal des débats et des décrets* était le pendant privé du *Journal officiel*.

6. Né à Chebreiss (Égypte) en 1849, mort à Alexandrie en 1905.

7. Né à Al-Qalamoun (actuel Liban) en 1865, mort au Caire en 1935.

8. En mai 1994, j'avais décrit les débuts et la progression de ce phénomène dans un long article intitulé « L'islam confisqué, stratégies dynamiques pour un ordre statique », in *Moyen-Orient : médiations, migrations, démocratisations*, sous la direction de R. Bocco et M.R. Djalili, PUF, Paris.

1. 1703-1792.

2. 780-855, né et mort à Bagdad, il est l'un des quatre grands exégètes reconnus de l'islam sunnite et le plus fondamentaliste.

3. Né en 1263 à Harran (actuelle Turquie), mort en 1328 en prison à Damas.

4. Les Hashémites sont une famille descendant directement d'une branche cousine de Mahomet à laquelle ce dernier confia la garde des Lieux saints pour les siècles à venir.

5. De son vrai nom Ahmad Al-Khalayleh, né en 1966 au camp de réfugiés palestiniens de Zarqa en Jordanie (d'où son surnom), mort en 2006 en Irak.

6. De son vrai nom Ibrahim Al-Badri, né en 1971 à Fallouja (Irak), mort en 2019 en Syrie.

7. Voir *À qui profite le djihad* de Xavier Raufer, Éditions du Cerf, Paris, 2021.

8. Voir sur l'ensemble de cette affaire le long article de Tim Golden et Sebastian Rotella, « The Saudi Connection », dans le *New York Times* du 23 janvier 2020.

1. Nicolas Beau et Jacques-Marie Bourget, *Le Vilain Petit Qatar*, Fayard, Paris, 2013 ; Vanessa Ratignier et Pierre Péan, *Une France sous influence*, Fayard, Paris, 2014 ; Christian Chesnot et Georges Malbrunot, *Qatar Papers*, Michel Lafon, Paris, 2019.

2. Un imam (litt. « celui qui se tient devant ») est un croyant qui, par consensus, se tient devant les autres pour guider la prière et leur délivrer la bonne parole au cours de son prêche. Un mufti est un croyant respecté et reconnu par consensus comme habilité à délivrer des interprétations du droit canon appelées *fatwas*.

3. Organisation du traité de l'Asie du Sud-Est. Équivalent asiatique de l'OTAN.

4. En ourdou, « armée » se dit *lashkar*. On trouvera ainsi différents groupes terroristes intitulés *Lashkar-e-Tayyiba* (l'Armée des bons croyants), *Lashkar-e-islam* (l'Armée de l'islam), *Lashkar-e-Jhangvi* (l'Armée de Maulana Jhangvi), etc.

5. *Zero Dark Thirty* réalisé par Kathryn Bigelow en 2012.

6. « *Adalet ve kalkınma parti* », Parti de la justice et du développement, créé en 2001 et dont le programme est proche des thèses des Frères musulmans.

7. Sur les dérives politiques, économiques et sociales imposées à la Turquie par le pouvoir des Frères musulmans, voir *Le Malaise turc* de Çengiz Aktar, éditions Empreintes, 2020.

8. Né en 1926, mort en 2011. Fondateur et animateur de plusieurs partis, associations et mouvements islamistes en Turquie de 1961 à 1983 où il crée le parti Refah (Parti de la prospérité), creuset de l'actuel AKP. Brièvement élu Premier ministre en 1996, il démissionne en 1997 poursuivi en justice à la demande de l'armée et condamné pour incitation à la haine raciale et religieuse.

1. J'emprunte le titre, l'esprit et parfois la lettre de ce chapitre à une note d'analyse que j'avais publiée en mars 2006 à Bruxelles pour l'ESISC (European Security Intelligence and Strategy Center). Les choses n'ont malheureusement pas changé depuis quinze ans...

2. « Anathème et émigration ». Ce mouvement préconise le rejet et l'élimination de tous les « mal-croyants », qu'ils soient ou non musulmans, et le regroupement des « bons croyants » sur des terres d'où ils pourront mener le djihad.

3. Union des organisations islamiques de France, récemment renommée « Musulmans de France » sans doute pour faire moins « islamique ».

4. Service de renseignement de l'armée allemande.

5. François Genoud, Suisse né en 1915, mort en 1996, banquier, ancien membre du Parti nazi suisse, puis conseiller et financier du FLN et de divers mouvements révolutionnaires palestiniens. Membre fondateur en 1988 de la banque Al-Taqwa alors au service des intérêts en Europe de la Confrérie des Frères musulmans.

6. Albert Huber, Suisse né en 1927, mort en 2008, journaliste et banquier converti à l'islam. Ami de François Genoud, il fut membre du conseil de gouvernance de la banque Al-Taqwa et considéré à ce titre comme pour ses publications et prises de position comme un soutien actif d'Al-Qaida par les services américains et différents services occidentaux. Son nom figure à ce titre sur la liste noire des soutiens au terrorisme élaborée par l'ONU après le 11 Septembre.

7. Lev Davidovitch Bronstein (1879-1940), véritable nom de Léon Trotski, artisan majeur de la révolution bolchevique, né d'une famille juive ukrainienne.

1. *Soumission*, Flammarion, 2015.

2. Surnom donné aux 120 000 nouveaux conscrits sans expérience levés à la hâte en 1814 par décret de l'impératrice Marie-Louise pour partir en renfort de la Grande Armée de Napoléon alors en difficulté.

3. Je cite les noms de ces deux personnes parce que je les connais personnellement. Il y en a sans doute beaucoup d'autres à leurs côtés qui ont contribué à la mutation de leur service et que je ne peux citer faute de les connaître. Qu'ils veuillent bien m'en excuser.

4. Note non référencée, non sourcée et non signée pour l'information confidentielle et exclusive d'un nombre très restreint de destinataires gouvernementaux.

1. Massif culminant de l'île d'Iwo Jima dans le Pacifique, entièrement percé par l'armée japonaise de kilomètres de galeries, de tunnels et de postes de tir enterrés pour 361 pièces d'artillerie lourde où 20 000 soldats de l'empereur tinrent tête en février 1945 à 3 divisions de US Marines. Il fallut un mois entier de combats féroces et un usage intensif des lance-flammes pour en venir à bout. On peut voir à ce sujet les deux chefs-d'œuvre de Clint Eastwood : *Mémoires de nos pères* et *Lettres d'Iwo Jima*, films miroirs qui décrivent le vécu de cette tragédie par les protagonistes des deux camps.

2. « Afghanistan, le désert des Tartares », in *Marine*, n° 225, 4^e trimestre 2009, Paris.

3. Richard Reid, citoyen britannique né en 1973 et converti à l'islam, a embarqué le 21 décembre 2001 à bord d'un vol Paris-Miami porteur de chaussures dont les talonnettes contenaient un explosif qu'il a vainement tenté d'amorcer avec des allumettes. Maîtrisé par des passagers et remis aux autorités américaines, il a été condamné à trois peines de prison à vie et à l'isolement absolu. On comparera utilement son sort à celui de Fateh Kamel (voir ci-dessous, chapitre 10)...

4. Services de renseignement.

5. Voir et revoir à ce sujet l'excellent documentaire de Jean-Pierre Canet en quatre épisodes de 52 minutes diffusés le 31 janvier 2020 sur la chaîne France 5.

6. *Understanding Terror Networks*, Marc Sageman, University of Pennsylvania Press, Philadelphia, PA, 2004.

7. Voir à ce sujet : « Où en est Al-Qaida ? », in *Actes du colloque « Le Moyen-Orient à l'heure nucléaire »*, éditions du Sénat, janvier 2010, Paris (édition bilingue français-anglais).

1. J'emprunte ce titre au film multiprimé du réalisateur mauritanien Abderrahmane Sissako qui met bien en relief toute la cruauté et toutes les ambiguïtés de l'actuelle tragédie sahélienne.

2. Les Peuls sont une communauté ethnique et linguistique pastorale d'environ 45 millions d'individus islamisés de longue date et présents dans tous les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel au sud du Sahara. Leur histoire est émaillée depuis très longtemps, et selon un schéma classique d'opposition nomades-sédentaires, d'affrontements avec les ethnies d'agriculteurs Bambaras, Dogons et Haoussas.

3. L'opération Bojinka prévoyait en 1995 le détournement simultané depuis différents aéroports internationaux d'une dizaine d'avions de ligne américains pour les précipiter sur des objectifs symboliques aux États-Unis. Ce projet déjà bien avancé a pu être déjoué grâce à un concours de circonstances fortuit, mais témoignait de la sophistication des réseaux Ben Laden en Occident.

1. « Service de documentation extérieure et de contre-espionnage », ancêtre de l'actuelle DGSE et exemple typique d'euphémisme gaulois. À l'extérieur, la France se documente... Ce sont les autres qui espionnent et nous contraignent à entretenir un service de contre-espionnage.

2. Petite province du nord-est de l'Afghanistan majoritairement peuplée de Tadjiks.

3. BHL a évoqué une première rencontre avec Massoud en 1981. Christophe de Ponfilly, journaliste de terrain, auteur du film *Massoud l'Afghan* et intime du chef afghan, a dénoncé cette affirmation qu'il a qualifiée publiquement d'imposture sans susciter de réaction de la part de l'imposteur. Selon Ponfilly qui s'en est expliqué dans une lettre ouverte adressée à plusieurs organes de presse, BHL n'aurait rencontré Massoud pour la première fois que quelques heures en 1998 au cours d'un rendez-vous organisé par Ponfilly. Ce qui n'a pas empêché BHL en 2002 de déposer sur la tombe de Massoud une stèle immortalisant cette « amitié de vingt ans ».

4. Né en 1960 en Algérie, il émigre en 1984 au Canada et se met au service de Ben Laden en 1990. Il anime une cellule terroriste en Amérique du Nord et des réseaux de recrutement djihadistes pour la Bosnie et la Tchétchénie. « Cerveau » du gang de Roubaix et de diverses cellules du GIA opérant en France, il est arrêté en 1999 en Jordanie et extradé vers la France. Condamné à huit ans de prison, il est libéré au bout de quatre et autorisé à retourner au Canada.

5. Nom de guerre du Saoudien Samir Saleh Abdallah as-Souwaïlem (1969-2002). Le choix de ce pseudonyme est révélateur puisque c'est le nom d'Omar ibn al-Khattab (584-644), compagnon du Prophète et second calife de l'islam, qui ordonna la compilation écrite de la révélation coranique.

6. L'un des meilleurs experts américains du monde arabe et islamique, ancien de la CIA, chercheur à la Rand Corporation (*think tank* officieux des services US), auteur de l'essai *Algeria, the Next Fundamentalist State* publié en 1996.

7. Secrétaire d'État (ministre des Affaires étrangères) de 1997 à 2001 du président Bill Clinton.

8. Voir par exemple : « Révoltes arabes : l'envers du décor », in *Outre-Terre* n° 29, revue de l'Académie européenne de géopolitique, ouvrage collectif sous la direction du Pr. Michel Korinman, Paris, octobre 2011 ; ou « Le printemps libyen sera orageux », in *Marine et Océans* n° 231, 2^e trimestre 2011, Paris ; ou encore *La Face cachée des révolutions arabes*, collectif du CF2R, Éditions Ellipses, Paris, 2012.

9. Littéralement : « grain de raisin sec ». Tache brune et indurée sur le front provoquée par l'usure régulière de la peau sur le sol lors des cinq prières quotidiennes. Elle est un signe caractéristique de ceux qui veulent s'afficher comme « bons croyants ».

1. Marc Bernardot, « Une politique de logement : la Sonacotra (1956-1992) », thèse pour le doctorat en sciences sociales, Université de Paris 1, 1997.

2. Le FLN avait territorialisé son action sur cinq régions administratives, quatre en Algérie et une cinquième couvrant le territoire français.

3. Ministère de l'Approvisionnement et des Liaisons générales. Première ébauche et ancêtre des services spéciaux algériens.

4. *Masjid* (en français : « mosquée ») est l'endroit où le croyant effectue le *sojoud*, la prosternation par laquelle il manifeste pendant la prière sa soumission à la volonté de Dieu. Cela peut être individuel et n'importe où. Il est juste recommandé aux croyants qui le peuvent de se réunir pour prier collectivement le vendredi sous la conduite d'un imam.

5. 1933-1998, assistant de Pierre Bourdieu et directeur de recherche au CNRS et à l'EHESS.

6. *Les Musulmans dans la société française*, Presses de Sciences Po, Paris, 1988.

7. *La Dame patronnesse*, paroles et musique de Jacques Brel, 1969.

8. Néologisme extrait du livre *L'Archipel français* de Jérôme Fourquet, directeur à l'IFOP, Seuil, 2020.

9. Il est révélateur de noter au passage que sont exclus de cette magnifique trilogie les immigrants du Sud-Est asiatique, Chinois, Vietnamiens et Cambodgiens.

10. *Le Grand Écart : chronique d'une démocratie fragmentée*, Plon, Paris, 2019.

11. « Nous irons vers le Nord pour le conquérir. Nos fils le conquerront. Le ventre de nos femmes nous donnera la victoire. » Extrait d'un discours du président Houari Boumediene, 1974.

1. Je retiens des propos de témoins ayant assisté ou tenté d'assister à ce genre de réunion où personne à l'entrée n'a jamais été capable de leur préciser à partir de quel taux de mélanine dans l'épiderme un Blanc cesse d'être un Blanc pour devenir un Noir et inversement.

2. Aujourd'hui président du Conseil européen et dont la désinvolture vis-à-vis de la présidente de la Commission européenne à Ankara en présence du président Erdoğan en avril 2021 a défrayé la chronique...

3. Cité par le quotidien flamand *De Standaard* du 21 novembre 2015.

4. Publié in *Tribune libre* n° 62 au Centre français de recherche sur le renseignement (CF2R), Paris.

1. William Luther Pierce, professeur de physique, né en 1933 à Atlanta, mort à Mill Point en 2002.

2. Andrew McDonald, *The Turner Diaries*, National Vanguard Books, Charlottesville, VA, 1978.

3. Condamné à la réclusion criminelle à perpétuité avec période de sûreté de vingt-deux ans par la cour d'assises spéciale de Paris le 5 novembre 2020. Ses avocats ont fait appel de cette condamnation dès le 6 novembre. Affaire en cours.

4. Condamné à la réclusion criminelle à perpétuité avec période de sûreté de vingt-deux ans par la cour d'assises spéciale de Paris le 10 décembre 2020. Les avocats du condamné ont fait appel. Affaire en cours.

5. Voir à ce sujet la remarquable étude de l'IICT : « *Trends and Developments in Lone Wolf Terrorism in the Western World* », Sarah Teich, International Institute for Counter-Terrorism, Herzliya, 2013.

6. Voir par exemple *Le Mystère de Scapa Flow*, Alexandre Korganoff, Arthaud, Paris, 1969.

7. Jean Chichizola et Hervé Deguine, *L’Affaire Copernic : les secrets d’un attentat antisémite*, Fayard, Paris, 2009.

8. Jean-Pierre Pochon, *Les Stores rouges*, Éditions des Équateurs, Paris, 2008.

9. Politologue et sociologue, spécialiste du Moyen-Orient arabe, professeur à l'université Paris 3-Sorbonne nouvelle.

10. *Les Territoires conquis de l'islamisme*, PUF, Paris, 2020.

1. *L'Immigration, une chance pour la France*, Robert Laffont, Paris, 1984.

2. Groupe de musiciens et chanteurs d'origine maghrébine ou locale résidents du quartier des Isards à Toulouse, qui avait choisi son nom en référence au mot arabe *zebda* qui veut dire « beurre ». « Le bruit et l'odeur » leur valut un disque d'or en 1999.

3. Voir *Au cœur des services spéciaux. La menace islamiste : fausses pistes et vrais dangers*, op. cit.

4. Gilles Kepel et Fabrice Balanche, *Le Prophète et la Pandémie*, Gallimard, Paris, 2021.

5. *Les Territoires conquis de l'islamisme, op. cit.*

1. Voir à ce sujet *Les Trente Honteuses*, version grand public de la thèse soutenue à l'IREMAM en 2015 par Roland Lombardi, VA Éditions, Versailles, 2019.

2. Mode de fonctionnement non hiérarchisé en réseau de racines souterraines communiquant entre elles en plusieurs points. L'Internet fonctionne de façon rhizomique. Ce mode de fonctionnement a été particulièrement étudié par Gilles Deleuze et Félix Guattari dans *Mille Plateaux*, Éditions de Minuit, Paris, 1980.

3. 1932-2005. Docteur en droit, agrégé de science politique.

1. Jacques Berque, *Une cause jamais perdue. Pour une Méditerranée plurielle, Textes politiques (1956-1995)*, Albin Michel, Paris, 1998.

2. La *chahada*, profession de foi primordiale du musulman, stipule qu'il n'est pas d'autre divinité que Dieu (*La ilaha illa Allah*) et que Mahomet est l'envoyé de Dieu. Cette seconde affirmation, en arabe *Muhammad rassoul Allah*, devient sur le drapeau djihadiste *Allah rassoul Mohammad* écrit de haut en bas.

3. Voir chapitre 1.

4. En arabe, une '*asabiyyah* désigne une « famille » au sens mafieux du terme, soumise à l'autorité d'un parrain, organisée hiérarchiquement avec des capos, des lieutenants et des soldats unis par une proximité familiale, clanique ou tribale et des liens d'intérêt commun. Le phénomène a été particulièrement étudié par Michel Seurat dans les années 1980.

5. Né en 1945, seul magistrat français à avoir été révoqué deux fois (en 1981 et 1987) pour ses décisions répétées de mises en examen fantaisistes visant selon lui à « châtier les puissants ».

6. Asia Noreen « Bibi », chrétienne pakistanaise, ouvrière agricole, a été condamnée à mort en première instance (2010) et en appel (2014) pour avoir puisé un verre d'eau d'un puits où voulaient boire des musulmans et donc l'avoir souillé, puis pour avoir argumenté que le Prophète n'avait jamais interdit aux chrétiens de boire la même eau que les musulmans. Acquittée en 2019 par la Cour suprême sous pression internationale, elle est vivement incitée à quitter le pays et s'est réfugiée au Canada. Le gouverneur de la province et le ministre des Minorités qui avaient pris sa défense ont été assassinés en 2011.

7. Friedrich Nietzsche, in *Par-delà le bien et le mal*, 1886.

8. C. Virgil Gheorghiu, *La Vingt-Cinquième Heure*, Plon, Paris, 1949, coll. « Feux croisés ».